VINGT-TROISIÈME ANNÉE — N° 9816 16 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 15 - LUNDI 16 AOUT 1976

POUR LE MOMENT

Madrid s'oppose au retour des dirigeants du P.C.

LIRE PAGE 16

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, S 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Église de Riobamba

On pourrait, à première vue, s'étonner de l'absence totale de réaction — du moins jusqu'à présent — des nombreux gouvernements intéressés par la détention puis l'expulsion, le vendredi 13 août, par les autorités équatoriennes de dix-sept évêques venus de différents pays du continent américain pour participer, à Riobamba, à une conférence pastorale. On pourrait également noter que le Vatican s'est abstenu pour le moment de donner son sentiment dans une affaire dont les implications politiques et diplomatiques sont cependant évidentes.

Il n'est pas si fréquent, même en Amérique latine, de voir une conférence épiscopale au plus haut niveau être interrompue par une descente de police. Ni d'assister au refoulement dans les vingt-quatre heures et sans excuses du gouvernement de Quito de prélats qui bénéficient dans leurs pays respectifs d'un prestige certain. Parmi les personnalités religieuses chassées de l'Equateur comme de vulgaires malandrins, on trouve par exemple le Mexicain Mendez Arceo, évêque de Guernavaca, un homme à l'esprit libre et au franc-parler, ou le Brésilien Dom Fragoso, qui se bat avec efficacité dans le Nord-Est déshérité aux côtés des plus misérables des paysans du « sertao ».

L'organisateur de la conférence pastorale de Riobamba n'est pas davantage un inconnu. Mgr Leonidas Proano, évêque de cette modeste cité traditionnelle située sur les hauts plateaux au sud de Quito, s'est constamment signalé par ses fermes positions en faveur de la réforme agraire et de lois sociales avancées dans un pays encore dominé par l'oligarchie terrienne. Riobamba est un lieu symbolique. Mgr Proano a fondé une coopérative agricole qui vise à défendre les petits exploitants et les paysans sans terre soumis au bon vouloir des grands propriétaires. Son action n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, encouragée par la hiérarchie et elle est dénoncée par un gouvernement qui confond volontiers subversion et justice sociale.

Tous les évêques et les prêtres présents à Riobamba appartiennent au même courant de pensée, très minoritaire, d'une Eglise latino-américaine mal à l'aise en face de l'explosion de mouvements dynamiques au sein d'une institution qui a bien du mal à rompre nettement avec les puissants et les dirigeants. Le grand courant rénovateur des années 60 s'est estompé. C'est la prudence qui l'emporte aujourd'hui, dans la plupart des cas, dans des hiérarchies soucieuses sans doute de réaffirmer leur adhésion aux grands principes des droits de l'homme, mais également préoccupées de ne pas heurter de front des régimes de plus en plus autoritaires, bureaucratiques et policiers.

La conférence épiscopale latino-américaine, ou CELAM, qui avait organisé la réunion de Medellin en 1968 avec la participation du pape, et au cours de laquelle une position critique face au capitalisme avait été définie, est aujourd'hui dominée de nouveau par les traditionalistes. Elle reste silencieuse sur la torture et les répressions pratiquées par les Etats.

L'archevêque de Santiago-du-Chili s'est résigné à la dissolution du comité pour la paix imposée par le gouvernement Pinochet. Les évêques chiliens les plus engagés dans la défense des droits de l'homme ont été exilés en province. Au Brésil, où le tribut payé par les jeunes prêtres et les dominicains a été particulièrement lourd, c'est la conciliation avec les autorités que recherchent les chefs de l'Eglise. Au Paraguay, les arrestations et les expulsions de prêtres étrangers ou nationaux sont une pratique courante, alors que l'Eglise représentait encore il y a moins de dix ans une force réelle de contestation.

Un peu partout, les éléments les plus libéraux sont pourchassés, assassinés comme en Argentine, étroitement surveillés en Bolivie avec l'aide des services spéciaux américains, emprisonnés, humiliés. C'est avec discrétion que les évêques s'étaient retrouvés à Riobamba, et c'est dans le silence que leur réunion a pris fin.

La convention républicaine hésite entre MM. Ford et Reagan

La convention du parti républicain doit s'ouvrir le lundi 16 août à Kansas City. Le choix d'un candidat à l'élection présidentielle de novembre sera sans doute difficile. M. Gerald Ford et M. Reagan, qui a déjà choisi son colistier en la personne d'un sénateur libéral de Pennsylvanie, M. Schweiker, se tiennent de près. Mais l'apparition d'une candidature surprise, celle de M. James Buckley, sénateur de New-York, pourrait accroître les divisions qui déchirent le parti.

De notre envoyé spécial

Kansas-City. — A quarante-huit ans de distance, la convention nationale du parti républicain siège à nouveau à Kansas City, centre géographique du pays, mais plus encore « cœur » de l'Amérique, au confluent des deux fleuves, le Kansas et le Missouri, qui partagent la ville.

« K. C. », comme on l'appelle familièrement, a payé quelque 500 000 dollars le privilège d'accueillir les assises, mais les édiles, coopérant avec des hommes d'affaires dynamiques, estiment avoir fait une bonne opération : ils ont calculé que les dépenses des délégués assureront à la ville un bénéfice d'environ 8 millions de dollars, et une publicité mondiale évaluée à environ à 50 millions de dollars. « *Dieu et la géographie ont été bons pour nous* », déclarait récemment le maire de « K. C. », en évoquant la situation de la ville, métropole d'une région agricole très riche, qui produit le blé, le maïs, et le bétail, dont la demande mondiale n'a cessé d'augmenter. Des biens plus précieux, finalement, que les gisements d'or et de minerais rares de l'Ouest.

Une image de marque différente

Mais Kansas-City fait des complexes. Elle ne veut plus être considérée comme la capitale des « cow-towns », ces vastes et pittoresques marchés à bestiaux où les riches marchands venaient dépenser leur argent dans les saloons, avec les plantureuses filles des maisons hospitalières de la belle Ann Chambers, ou se laisser « plumer » par des aventuriers dans d'interminables parties de poker... Dans les années 20 et 30, « K. C. » entra avec joie dans l'ère du jazz, attirant les meilleurs musiciens, comme Count Basie, ce qui ne l'empêchait pas de rester sous la domination de la « machine » politique corrompue d'un Tom Pendergast.

C'est cette image folklorique que les dirigeants ont voulu modifier, en tout cas épurer. « *On nous a toujours considérés comme des ploucs*, déplorait un conseiller municipal. *Il est temps d'expliquer ce que nous sommes.* » Evidemment, la convention républicaine était l'occasion rêvée pour donner au reste de l'Amérique et au monde une nouvelle image de marque de Kansas-City. La convention sera donc l'apothéose d'une intense campagne publicitaire appuyée sur les réalités d'une renaissance économique qui se chiffre par plus de 5 milliards de dollars d'investissements. La ville a été rénovée : un aéroport international a été construit, ainsi que deux stades gigantesque ; deux nouveaux centres urbains, avec hôtels et magasins de luxe, ont été bâtis ; au centre, les vieux quartiers ont été restaurés et un grand hall pour les conventions est sorti de terre pour accueillir les délégués républicains.

Cette « Kemper Arena » est d'une extravagance monstrueuse. Elle ressemble à la rampe de lancement d'une fusée interplanétaire, une sorte de Cap-Canaveral insolite dans le paysage environnant. Elle a la forme d'une boîte d'aluminium énorme posée sur un échafaudage de poutres et sur un cylindre. Extravagant aussi, l'hôtel de luxe d'Alamedo, construit dans un quartier qui a copié l'architecture mauresque d'une ville espagnole, et orné d'une fontaine monumentale. Les habitants de la ville paraissent avoir un goût immodéré pour les fontaines. On en a construit partout, certaines à prix d'or (150 000 dollars). Il est vrai que Kansas-City n'a pas tout sacrifié au progrès et veut protéger la qualité de sa vie.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

La nouvelle éruption de la Soufrière

LA VILLE DE BASSE-TERRE EST ÉVACUÉE

(Lire nos informations page 16.)

Le déficit du commerce extérieur de la France en juillet est dû aux importations de pétrole

Les résultats du commerce extérieur de la France n'ont pas été bons en juillet : 23 745 millions de francs d'importations (24 654 après corrections des variations saisonnières) contre 23 428 millions de francs d'exportations (22 947 millions). Ce déficit est dû pour une large part à l'augmentation des achats de pétrole, liée à la baisse de la production d'électricité d'origine hydraulique en raison de la sécheresse.

Il faut cependant noter, d'une part, qu'en données brutes — celles qui comptent en matière de balance des paiements, — le déficit n'est que de 1,3 % (317 millions de francs) ; d'autre part, que les exportations se maintiennent à un niveau élevé.

On peut s'interroger sur la réaction des marchés des changes, qui ne seront rouverts que mardi, à l'annonce de ces résultats. Le franc en baisse sensible vendredi matin s'était redressé dans l'après-midi.

Le déficit de la balance commerciale de la France, en juillet, est, à première vue, bien modeste. Mais lorsqu'on corrige les chiffres des variations saisonnières — méthode utilisée par les conjoncturistes pour établir une tendance sur plusieurs mois, — les résultats ne sont pas bons. La France a vendu pour 22 947 millions de francs à l'étranger (+ 17 % par rapport à juillet 1975), mais elle a acheté pour 24 654 millions de francs, soit une progression de 31,3 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Le succès de nos exportateurs n'est guère discutable : le chiffre atteint par les ventes françaises en juillet est supérieur de 3,3 milliards à ce qu'il était il y a un an à la même époque, soit un gain de 17 % en valeur. Si l'on ne tient pas compte de la hausse des prix à l'exportation, la progression réelle — c'est-à-dire en volume, — est d'environ de 13 à 14 %. C'est un bon résultat.

Les importations ont progressé fortement en juillet. Elles se situent à un niveau très supérieur à celui atteint il y a un an à la même époque : + 31,3 % en valeur et pratiquement autant en volume, les prix étrangers ayant peu augmenté. Même si l'on tient compte du fait que l'écart en un an est un peu artificiel, dans la mesure où les achats de juillet 1975 étaient anormalement bas, le gonflement des importations est considérable. Or c'est lui qui a creusé le déficit du commerce extérieur en juillet.

Le problème est évidemment de savoir si juillet 1976 constitue un accident de parcours ou annonce un renversement de tendance préjudiciable à l'économie et à la monnaie. Un élément essentiel de réponse se trouve dans la déclaration de M. Raymond Barre (voir ci-dessous), qui fait remarquer que les importations de produits non énergétiques continuent à ralentir. L'aggravation du déficit extérieur semble donc bien se circonscrire aux achats de pétrole, qui ont progressé de 27 % en un an.

Que s'est-il donc passé ? Les pouvoirs publics avancent plusieurs explications, dont la principale tient à la reconstitution des stocks pétroliers amoindris par les achats d'E.D.F., lesquels ont progressé de 50 % en juillet pour compenser le manque d'électricité d'origine hydraulique. De même les particuliers ont-ils beaucoup augmenté, pour des raisons mal éclaircies, leurs achats de fuel domestique. Enfin, les Français achètent de plus en plus de voitures, roulent sans compter et respectent de moins en moins les limitations de vitesse.

Toutes ces raisons expliquent la forte consommation de pétrole du pays. Comme rien ne permet de penser qu'elles disparaîtront au cours des prochains mois, on peut raisonnablement s'interroger sur les chances de ralentissement de nos importations énergétiques. La note pétrolière risque de rester d'autant plus élevée que le cours actuel du franc renchérit le prix de nos achats de pétrole payés en dollar. Ce facteur n'a pas encore joué en juillet : les achats pour ce mois ont été payés dans leur majeure partie à l'embarquement, c'est-à-dire il y a un ou deux mois ; mais il jouera à partir d'août, ce qui n'est pas de bon augure.

(Lire la suite page 14.)

A « France-Soir » les pourparlers avec M. Hersant sont suspendus jusqu'à mardi

Les pourparlers entre M. Paul Winkler et M. Robert Hersant, qui possède notamment le Figaro *et* Paris-Normandie, *en vue du rachat de la moitié des actions de* France-Soir, *provoquent l'inquiétude de la rédaction de ce dernier quotidien. Réunis en assemblée générale vendredi 13 août, les journalistes de* France-Soir *ont décidé, par 63 voix contre 50 et 6 abstentions, de* « s'opposer par tous les moyens » *au projet et se sont mis en grève jusqu'à ce qu'ils aient eu l'*« assurance écrite » *que les entretiens avec M. Hersant seraient suspendus afin de permettre l'examen d'autres propositions.*

M. Paul Winkler ayant accepté de ne pas reprendre ses entretiens avec M. Robert Hersant avant mardi 17 août et de recevoir la rédaction lundi en fin d'après-midi, les journalistes présents ont décidé de suspendre le mouvement.

Presse vendue

Aux beaux jours des débats d'opinion, les épithètes fusaient dru : « *Presse vendue, presse pourrie.* » Les puissances politiques et économiques se disputaient les plumes et les journaux. Au moins le pluralisme n'était-il pas en cause alors que surabondaient les titres. Trente-neuf quotidiens d'information générale étaient en 1939 publiés à Paris.

Qu'on est loin des chocs idéologiques ! La presse est à vendre, la presse est vendue désormais, au sens propre du terme.

Quand les industriels ont fait acquisition des grands moyens d'information, le parfum avec François Coty, la laine avec M. Jean Prouvost, le sucre et le papier avec M. Ferdinand Beghin, ils n'étaient pas mus par le seul désir de « *faire de l'argent* ».

JACQUES SAUVAGEOT.

(Lire la suite page 12.)

LES COMBATS S'ÉTENDENT A TOUS LES FRONTS DU LIBAN

Après la chute du camp de Tell-El-Zaatar, les combats se sont étendus à l'ensemble du territoire libanais. De violents affrontements ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi 14 août sur tous les fronts et se poursuivaient samedi matin. Selon la radio contrôlée par la gauche, les forces de droite faisaient mouvement vers la région d'Aintoura, dans les montagnes à l'est de Beyrouth, où se trouve le dernier réduit palestino-progressiste.

Le Conseil politique central, créé le 23 juillet dernier par les partis et les forces de gauche libanais, a adopté, vendredi soir, un plan d'action politique et militaire prévoyant la « création de forces populaires de libération qui seront placées sous un commandement militaire unique ». Auparavant, M. Kamal Joumblatt avait affirmé, au cours d'une conférence de presse, que « la chute de Tell-El-Zaatar et de Nabaa devait constituer le ferment d'une guerre de défense populaire totale ».

Des croisés ?

par ANDRÉ FONTAINE

Au moment où les catholiques de la Terre entière s'apprêtent à fêter la Mère de toutes les Miséricordes, la télévision nous apporte de Beyrouth l'image insoutenable de chars qui pénètrent, ornés d'un immense christ, dans le bidonville transformé en forteresse de Tell-El-Zaatar. Des prisonniers, des fugitifs, ont été abattus sommairement. Certains chefs chrétiens, heureusement, ont sauvé l'honneur en s'interposant. Ils ne peuvent faire oublier que les assiégeants n'ont consenti que tardivement, et de très mauvaise grâce, à l'évacuation de quelques centaines de blessés. Qu'ils ont joué délibérément, pour acculer l'adversaire à la reddition, sur l'épuisement d'une population parmi laquelle se trouvaient beaucoup de femmes et d'enfants.

On songe à la guerre d'Espagne, avec le siège de l'Alcazar et les atrocités commises sous le drapeau du Christ-Roi pour effacer celles qui l'étaient sous les couleurs de la République ou de l'anarchie. Vatican II est bien loin. C'est le retour aux croisades, à l'époque où on laissait à Dieu le soin de reconnaître les siens. Nombreux sont d'ailleurs les maronites qui se croient revenus des siècles en arrière. L'ex-président Chamoun, ministre de l'intérieur et chef du parti national « libéral », n'hésitait pas, il y a quelques semaines, à comparer la situation du Liban chrétien à celle de Constantinople assiégée par les Turcs.

Plus près de nous, l'Ulster fait face, lui aussi, à une guerre de religions qui, pour être moins meurtrière, n'est pas moins aveugle. Ses ravages s'étendent à la République d'Irlande et même à la Grande-Bretagne. Malgré le soin extrême qu'elles prennent à distinguer l'un de l'autre, certaines caricatures suffisent à montrer que l'antisionisme des Arabes n'est pas toujours absolument pur d'antisémitisme.

(Lire la suite page 2.)

SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 AOUT

COURSES A ENGHIEN

au trot monté et attelé

DEMAIN DIMANCHE

un très beau programme avec

LE PRIX D'EUROPE

International attelé

2.800 mètres - 200.000 francs

LE CENTENAIRE DE BAKOUNINE

Un socialisme fédéraliste

Il y a cent ans, Bakounine mourait à Berne à l'âge de soixante-deux ans, prématurément usé par douze ans de captivité et plus de vingt ans d'une inlassable activité au service de la révolution, avec laquelle s'est confondue la majeure partie de sa vie d'homme.

Bakounine, cet « inconnu », écrivait en 1932 Brupbacher en introduction à l'édition française de la *Confession* ; aujourd'hui, si le nom de Bakounine est plus familier à nos contemporains, sa pensée reste encore largement méconnue.

La condamnation sans appel des idées anarchistes par Marx et Engels après le conflit qui les avait tous deux opposés à Bakounine au sein de l'Association internationale des travailleurs, puis le règne sans partage du « marxisme » après le triomphe de la révolution bolchevique, étouffèrent pour plusieurs décennies la voix du grand révolutionnaire russe. Ses écrits, d'ailleurs, étaient jusqu'à ces dernières années difficilement accessibles.

Les six volumes d'*Œuvres* publiés chez Stock entre 1895 et 1913, épuisés depuis longtemps, ne représentent qu'une part infime d'une immense production. Et il aura fallu attendre la monumentale publication — en cours depuis 1961 — des *Archives Bakounine* par l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, sous la direction éclairée d'Arthur Lehning, pour que de nombreux inédits soient enfin portés à la connaissance du public.

Sorties d'un long sommeil, les études bakouniniennes commencent à prendre leur essor. Les quelque vingt ouvrages publiés ces temps derniers, rien qu'en français — rééditions partielles, études, biographies, morceaux choisis, — laissent bien augurer de l'avenir et vont permettre enfin de prendre l'exacte mesure de celui qui est incontestablement, avec Marx et Proudhon, l'un des trois penseurs socialistes dont la stature domine notre époque.

Mais que de préjugés à combattre et de mythes à détruire ! Bakounine l'« anarchiste », l'adepte de la « propagande par le fait », le « révolutionnaire professionnel », le « nihiliste » hanté par la passion de la destruction, le « panslaviste », le précurseur des bolcheviks... Quand on ne ressort pas les calomnies éculées de Marx et d'Engels sur Bakounine agent tsariste !

ARNAUD MARC-LIPIANSKY.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Les piétons de Paris ont dû attendre un an, mais les voilà récompensés : le jour de marche est arrivé. Exceptionnellement, donc, ce 15 août, ils pourront se promener sur le parvis de Notre-Dame et dans les jardins des Tuileries. La circulation des voitures sera également interdite à l'intérieur de la cathédrale, sur la plupart des trottoirs de la ville et sur la fontaine de la place Saint-Michel.

Mais il y en a qui se plaignent encore ! On a l'air d'estimer que c'est un pas, si l'on peut dire, en arrière par rapport à l'année dernière. On laisse entendre d'une façon sibylline qu'on aimerait se promener dans la rue (y compris sur les Champs-Elysées !), ce qui générait considérablement la circulation. Et, de fait, on voit déjà par-ci, par-là, trop souvent, des gens qui marchent dans la rue tranquillement, avec une insolence inouïe, comme si elle était à eux...

Il n'y a qu'à les mettre au pas...

PABLO DE LA HIGUERA.

AU PAS !

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN APRÈS LA CHUTE DU CAMP DE TELL-EL-ZAATAR

Le chef de file de la gauche appelle à la mobilisation populaire

Beyrouth. — Damas a réagi aux accusations dont il est l'objet de la part des palestino-progressistes à la suite de la chute de Tell-El-Zaatar en procédant à une fermeture des frontières que l'on pourrait qualifier de sélective puisqu'elle s'applique aux personnes dont la Syrie ne veut pas chez elle. Sans doute les indésirables étaient-ils de tout temps refoulés aux frontières syriennes, mais, au lieu que le passage soit la règle, il devient l'exception. Qui plus est, une autorisation devra désormais être délivrée par les « *autorités administratives légitimes* » du Liban. L'administration libanaise s'étant désintégrée, ce seront donc les autorités installées sur place par Damas qui fourniront les permis. On peut imaginer que les interdits s'appliqueront surtout aux habitants du secteur palestino-progressiste. A supposer même que les Syriens, par l'intermédiaire de l'« administration libanaise » précitée, se montrent parcimonieux avec les habitants du secteur conservateur — ce qui *a priori* n'a aucune raison d'être, — celui-ci a déjà prévu une « fenêtre » sur le monde extérieur, via Chypre, sans passer par la Syrie. En revanche, pour le secteur palestino-progressiste, le cordon ombilical syrien est vital, les deux petits ports dont il dispose — Saïda et Tyr — étant partiellement bloqués par des cargos sabotés.

Les prochains jours feront apparaître s'il s'agit d'un nouveau blocus en règle ou de mesures appliquées sans rigueur, avec pour principal objet d'obliger les Libanais voulant se rendre à Damas à passer par les « autorités » pro-syriennes, donc à collaborer avec elles.

Le Mouvement national progressiste, pour sa part, a réitéré et développé par la voix de son chef, M. Kamal Joumblatt, ses accusations contre Damas, dont, selon lui, l'intervention a permis aux « *foyers nationaux racistes maronites* » de prendre corps, de dessiner leurs frontières et de consolider leurs assises. Tirant les conclusions des défaites subies par son camp, M. Joumblatt affirme que le potentiel humain palestino-progressiste est à peine entamé et lance un appel à une mobilisation populaire pour la poursuite de la lutte.

De son côté, le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a adressé un message aux chefs d'Etat arabes, leur rappelant qu'il s'est adressé à eux, mais en vain, il y a quelques jours, leur demandant « *si tout le sang libanais et palestinien répandu ne mérite pas une réunion et des efforts arabes au plus haut niveau pour mettre un terme au grave complot visant à créer un second Israël au sein de notre nation arabe.* »

Le silence du monde arabe

Néanmoins, constatent les palestino-progressistes, c'est, une fois de plus, à l'occasion de l'affaire de Tell-El-Zaatar, le grand silence arabe. Hormis l'Egypte, qui s'est élevée contre la prise du camp, mais dont les intentions sont tenues pour douteuses par les Palestiniens eux-mêmes, et la presse de Koweït, ce tragique épilogue a, en effet, rencontré peu d'échos dans le monde arabe.

Dans le camp conservateur libanais, les dirigeants cherchent apparemment à saisir l'occasion de leur victoire à Tell-El-Zaatar pour avancer leurs pions dans deux directions :

— Donner poids et consistance à la droite musulmane comme interlocuteur valable ;

— Bâtir le Liban réunifié sur une base d'autonomie interne, pour chacune des deux grandes communautés qui composent le pays.

Une déclaration faite vendredi par M. Pierre Gemayel est, à ce propos, fort claire : « *Nous refusons*, a-t-il dit, *que la gauche internationale, par l'intermédiaire de ses quelques agents au Liban, prenne la place des musulmans dans la structure libanaise... C'est pourquoi nous nous adressons aux dirigeants musulmans, et à eux seuls... La restauration de la coexistence Islamo-chrétienne nécessite un dialogue islamo-chrétien et non un dialogue entre droite et gauche.* » M. Gemayel a préconisé le recours à la « décentralisation », pour couper court au risque de partition du Liban. Le terme « décentralisation » — traduit de l'arabe — doit cependant être plutôt entendu dans le sens d' « autonomie », M. Gemayel ayant ainsi explicité sa pensée : « *Les chrétiens* [du Liban] *ne pourront être rassurés que s'ils leur est possible d'exercer une sorte d'auto-administration de leurs affaires et d'être libres, au moins dans leurs régions.* »

M. Camille Chamoun, qui se situe à la droite de M. Gemayel dans le « front libanais » conservateur a, de son côté, exprimé le vœu, après la chute de Tell-El-Zaatar, que toutes les parties comprennent l'inutilité de la poursuite des combats. Enfin, la radio proche du président Frangié a affirmé que deux mille cinq cents soldats irakiens sont arrivés à Tyr pour renforcer les palestino-progressistes.

Se dirige-t-on pour autant vers une trêve ? C'est possible si les palestino-progressistes abandonnent la poche qu'il tiennent encore en montagne à Aïntoura-Mtein-Sannine, dernier vestige de leur percée de mars-avril derniers. Leurs positions étant indéfendables, il n'est pas exclu qu'ils cèdent pour ne pas supporter le poids de tous les miliciens conservateurs dégagés par la fin de la bataille de Tell-El-Zaatar. Le quartier palestino-progressiste de Chiah, dans la banlieue de Beyrouth, pourrait être un autre enjeu possible d'une nouvelle bataille.

De façon plus générale, la suite de la crise dépendra en bonne partie de la décision des Palestiniens de poursuivre la confrontation avec la Syrie ou de se plier à sa volonté. Pour l'instant, le mot d'ordre est encore chez les Palestiens à la résistance.

LUCIEN GEORGE.

LE PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS : un risque accru de partition.

Le parti socialiste a diffusé, le vendredi 13 août, le communiqué suivant :

« Après cinquante-quatre jours de combats particulièrement meurtriers, notamment pour les populations civiles, le camp de Tell-El-Zaatar est tombé. Cette issue militaire accentue le risque de partition et d'affrontements permanents des camps opposés.

» Le parti socialiste réaffirme la nécessité du maintien de l'unité territoriale et de l'indépendance du Liban. Nul Etat ne peut s'arroger le rôle de tuteur de ce pays.

» Les conditions de la liquidation du camp de Tell-El-Zaatar nous font craindre de nouvelles exécutions massives de combattants palestiniens, voire de populations civiles. (...)

» Le parti socialiste appelle tous les belligérants à une négociation globale qui devrait s'engager sous l'égide d'une instance internationale qualifiée à laquelle il serait nécessaire que la France apporte tout son appui. »

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) : « *Devant les atrocités et les massacres qui sont perpétrés par les milices libanaises, le Front progressiste lance un appel pressant à l'opinion française, et notamment à tous ses compagnons gaullistes, pour que soit réunie en France l'aide qui sauvera de la mort des milliers d'innocents. D'autre part, devant la carence politique du gouvernement français, le Front progressiste propose aux organisations démocratiques françaises la tenue à Paris d'une conférence de solidarité avec le mouvement national libanais et la résistance palestinienne.* »

● *L'Avvenire*, journal de l'épiscopat italien, qui est souvent l'écho des opinions du Vatican, écrit, le vendredi 13 août : « *En tant que chrétiens, nous estimons devoir condamner le massacre de personnes jugées ennemies et dangereuses. (...) Il n'est pas vrai qu'il s'agisse d'une guerre de religion entre chrétiens et musulmans. Il n'est pas vrai que des prêtres maronites bénissent les fusils et les utilisent comme goupillons.* »

● *Le Secours populaire français*, qui enverra le 17 août un chargement de lait en poudre, d'antibiotiques et de couvertures au Secours populaire libanais, lance un appel pour recueillir de nouveaux dons. Dans un communiqué publié le vendredi 13 août, le Secours populaire français annonce qu'il est « *encore possible de s'associer à cette expédition en apportant les dons en nature ou en espèces, durant le week-end dans les permanences de la solidarité, ou au comité national, 9, rue Froissart, 75003 Paris, C.C.P. 654 37 Paris.* »

● *L'activité de la marine israélienne.* Six matelots libanais, équipage d'un caboteur intercepté dans les eaux territoriales israéliennes, ont été libérés le vendredi 13 août et expulsés.

Visions d'horreur...

Quelques journalistes étrangers ont pu se rendre à Tell-El-Zaatar après la prise du camp palestinien par les miliciens conservateurs.

Xavier Baron, de l'Agence France-Presse, écrit notamment : « *Deux énormes bulldozers enlevaient, vendredi matin, par bennes entières, des cadavres dans les ruines du camp de Tell-El-Zaatar. Dès l'entrée nord du camp, à Dekouaneh, c'est une vision d'horreur, et il faut porter un masque pour circuler dans les ruelles, où plane une odeur putride. Des dizaines et des dizaines de cadavres jonchent ce secteur. Il est impossible de les compter, car il faudrait visiter une à une les maisons aux murs défoncés par les obus pour dénombrer les hommes, mais aussi les femmes et les enfants, qui gisent sur le sol.*

» *Sur le bord du chemin défoncé, permettant, entre quelques immeubles effondrés comme un jeu de cartes, de passer du secteur de Dekouaneh, contrôlé de longue date par les forces conservatrices, à celui qui était intégré au camp palestinien, les cadavres d'hommes et de jeunes hommes sont couverts de nuages de mouches. Des bulldozers les emportent, quelques centaines de mètres plus loin, dans une fosse commune.*

» *La plupart de ces victimes, étendues sur le bord du chemin, semblent avoir été abattues jeudi matin, lorsque la population — appelée et encouragée, selon un habitant, au moyen de haut-parleurs, par les miliciens conservateurs — a commencé à sortir en foule du camp.*

» *Dekouaneh et le camp palestinien — environ 1 kilomètre sur 700 mètres — ressemblent, aujourd'hui, à un chantier de démolition. Pas un immeuble qui n'ait été éventré par plusieurs obus. Des pans de murs se sont effondrés. Le minaret de la mosquée et le clocher de l'église ont été sectionnés. Les habitations sont vides. Tout a été abandonné dans les modestes intérieurs.*

» *C'est surtout à Dekouaneh, quartier populaire où la densité d'habitations est très forte, que s'est, semble-t-il, déroulée, au cours des trois dernières semaines, la bataille de Tell-El-Zaatar. Les baraques du camp, aux minces murs de ciment, n'ont pas longtemps résisté aux pilonnages d'artillerie. Aussi, le gros de la bataille s'est progressivement déplacé vers Dekouaneh, où les rues étroites, les immeubles de quatre ou cinq étages, les caves, offraient une meilleure protection.*

» *En une heure, passée dans une grande partie de Dekouaneh et du camp proprement dit, il n'a pas été possible d'apercevoir de gros ouvrages fortifiés.*

» *Le quartier, étagé sur le flanc d'une colline, donne l'impression que les défenseurs ont utilisé toutes les ressources qu'offrait le terrain. Ce n'était pas le « mur de l'Atlantique », mais un réseau de sous-sols et de passages souterrains, aménagés et fortifiés en certains endroits pour les besoins de la bataille.*

» *Les égouts asséchés et les canalisations souterraines ont également dû servir aux combattants pour circuler. Près de l'entrée de Dekouaneh, une tranchée avait été creusée dans un terrain vague pour permettre d'accéder sans risques à une maison surplombant le secteur. Certaines rues sont coupées par des barricades faites avec des voitures et des tonneaux. Pour les assaillants qui ne connaissaient pas bien le dédale du quartier, chaque pas pouvait révéler un piège meurtrier.* »

« Je veux goûter ce fameux sang palestinien... »

L'envoyé spécial du quotidien italien *la Stampa* (centre-gauche), Minno Candito, écrit :

« *J'ai vu, sur place, des dizaines de cadavres de gens qui n'étaient pas morts au combat mais avaient été exécutés d'une balle dans la tête. J'ai directement recueilli des parents des victimes des témoignages d'exécution de prisonniers, parfois appréhendés à bord d'un camion.*

» *Il y a des choses que nous ne raconterons jamais, car l'horreur inhumaine du nazisme a trouvé une place dans cette tragédie. Nous avons vu une Volkswagen et une Ford qui traînaient des cadavres de Palestiniens. A Achrafieh, quelques femmes ont fait arrêter un camion et ont dit : « Notre fils a été tué. Ces hommes » là, aussi, doivent mourir. » Les miliciens chrétiens ont exercé la vengeance sur place. Toujours à Achrafieh, un milicien a tué un bébé de quelques mois dans les bras de son père en disant : « Je » veux goûter ce fameux sang » palestinien. » J'ai vu des enfants se frapper la tête contre les murs en criant : je n'ai plus personne au monde.* »

L'exécution d'infirmiers et d'infirmières

Tandis que le correspondant de l'agence américaine U.P.I. décrit un « *sol jonché de centaines de cadavres* », l'envoyé spécial de l'agence Reuter, Time Pearce, rapporte ce qu'ont déclaré deux médecins, des rescapés du camp, les docteurs Abdel Aziz Labadi et Youssef Iraki, à propos de « *l'exécution sommaire de soixante infirmiers et infirmières* » par les miliciens chrétiens.

Le docteur Iraki, qui a été sauvé par un officier syrien qu'il avait autrefois soigné, raconte : « *La dizaine d'infirmiers et d'infirmières* (qui nous accompagnaient) *ont été emmenés deux par deux. J'ai entendu des tirs de mitrailleuses, des cris, puis plus rien. Le même sort a été réservé à cinquante autres infirmiers et infirmières.* »

Les deux médecins pensent qu'environ soixante mille obus se sont abattus sur le camp durant les cinquante-deux jours du siège. Ils estiment à environ deux mille le nombre de personnes qui y ont été tuées et à trois mille celui des blessés, les victimes étant dans neuf cas sur dix des enfants et des civils. Ils ont donné un exemple de leur sort : trois filles d'une même famille ont été tuées, l'une après l'autre, à un jour d'intervalle, en allant chercher de l'eau à « un des puits du camp ».

Dany Chamoun, fils de M. Camille Chamoun et commandant des milices du parti national libéral, a estimé lui aussi que plus de deux mille personnes avaient péri dans le camp de Tell-El-Zaatar. Il a déclaré que ses milices ont eu quatre-vingt-trois morts et deux cent quinze blessés.

Les pillages

Time Pearce décrit, d'autre part, les scènes de pillages auxquelles il a assisté : « *Emportant des postes de télévision, des meubles et des postes de radio, les pillards passent devant les cadavres en décomposition du « Stalingrad palestiniens ». Les pillards se précipitent sur les décombres et (...) les vident de fond en comble. Munis de mouchoirs pour se protéger le visage de l'odeur des cadavres du camp, enfouis dans les abris souterrains ou qui pourrissent en plein soleil, ils fouillent systématiquement les ruines.*

» *La plupart des pillards sont des miliciens chrétiens. Ils ont sans doute un travail à mi-temps, mais il comptent sur le pillage pour disposer d'un peu plus d'argent liquide. Des familles entières venues en voiture se sont mêlées à eux pour profiter de l'aubaine. (...) Dans une rue gît le cadavre d'un enfant. On lui a passé sur le corps à plusieurs reprises. Seuls ses pieds gardent encore quelque chose d'humain. Tout le reste a été écrasé par les chenilles des blindés ou des bulldozers...* »

Des croisés ?

(Suite de la première page.)

Les antagonismes confessionnels ont pesé dans les conflits qui ont ensanglanté, au cours de ces dernières années, le sous-continent indien, Chypre, le Soudan, le Nigéria. Mais, là comme au Liban, la religion, quelle que soit l'ardeur et la conviction de ceux qui la professent, recouvre une réalité singulièrement plus incarnée. Les croisés de jadis voulaient ramener au Christ, quitte à leur couper le cou, les hérétiques et les infidèles. Ceux d'aujourd'hui ne cherchent à convertir personne : ils veulent d'abord garder leurs privilèges, et, pour cela, posséder un sol bien à eux. Aussi bien, la référence au nationalisme libanais n'est-elle pas moins fréquente chez les maronites que l'appel au Tout-Puissant.

C'est un combat pour l'existence, mené par des communautés qui redoutent d'être submergées par les masses qui les entourent, bien plus que pour la foi, et c'est ce qui explique son exceptionnelle férocité. Bien plus que d'une croisade, il s'agit de luttes quasi tribales, comme il s'en produit presque automatiquement, partout où n'a pas réussi à s'établir une autorité étatique solide et disposant des moyens de se faire respecter par tous.

L'Europe n'est pas beaucoup plus à l'abri de ces déchaînements que les autres parties du monde. Et il n'est que trop vrai, hélas ! que la plupart des nations sont le fruit de luttes, souvent longues et sanglantes, à la faveur desquelles une hégémonie a réussi à s'imposer. La paisible Suisse elle-même n'a vraiment fait son unité — fédérale — qu'au siècle dernier, après une guerre civile et religieuse en bonne et due forme.

Au Liban, la situation se complique du fait qu'il s'agit d'un microcosme, où cohabitent, ou plutôt cohabitaient, toutes sortes de groupes religieux, rassemblés en communautés fortement structurées, avec ce qu'il faut de musulmans du côté des « conserteurs », et de chrétiens du côté des « progressistes » pour qu'on ne puisse jamais désigner brièvement l'un ou l'autre des camps en présence sans s'exposer au grief de simplisme, sinon de mauvaise foi. La partition maintenant intervenue dans les faits laisse dans l'ombre l'existence de minorités qui ne se considèrent pas parties au conflit ou ne sont plus du même côté qu'au début. De chaque côté, il subsiste bien des désaccords sur les objectifs à atteindre.

Ce qui complique plus encore la situation, bien entendu, c'est l'aspect international de cette guerre civile. Les progressistes s'appuient tout naturellement sur les Palestiniens. Les chrétiens voient en ces derniers des envahisseurs, contre lesquels il est non moins naturel de s'appuyer, malgré leurs appétits un peu trop visibles, sur les Syriens ; naturellement, ce sont ceux-ci qui font figure d'envahisseurs aux yeux de la gauche. Et l'on ne parle pas de toutes les intrigues des marchands de canons publics ou privés ni des calculs hégémoniques des diverses chancelleries intéressées.

Palestiniens, Libanais musulmans ou chrétiens, tous, et les Israéliens, ont en réalité un but semblable : demeurer eux-mêmes sur un sol qui leur appartienne. Le malheur veut que chacun de ces groupes se préoccupe trop peu, dans l'ensemble, du sort des autres. Ainsi s'explique que, trente ans après la fin de l'errance d'Israël, un autre peuple se voie à son tour voué à l'errance et aux massacres, au milieu de l'indifférence générale. Il n'a pas perdu pour autant l'espoir de retrouver un jour ce à quoi tout homme a droit, une patrie.

Ce peuple vient de subir une cruelle défaite. Ses vainqueurs d'aujourd'hui oublient un peu trop que pour saint Paul « *la plus grande des trois* (vertus théologales) *est la charité* ». Ne pourraient-ils au moins se rappeler ce qu'enseignait l'Eglise catholique au temps ou elle parlait latin : « *Sanguis martyrum, semen chistianorum* » (« Le sang des martyrs est la semence des chrétiens ») ? Il peut tout aussi bien être celle des Palestiniens, dont beaucoup d'ailleurs sont chrétiens, acharnés à venger leurs morts.

ANDRÉ FONTAINE.

Égypte

LE PRÉSIDENT SADATE : cette fois Kadhafi ne m'échappera pas.

Le Caire *(A.F.P.)*. — Le président Sadate a accusé, dans une interview au quotidien koweïtien *Al Siassa*, le colonel Kadhafi d'avoir « *failli ruiner les relations d'amitié arabo-françaises* », en organisant le détournement de l'Airbus d'Air France sur Entebbé, en juillet dernier. Le chef de l'Etat égyptien affirme que le détournement de l'appareil français a été mis au point par le président Kadhafi en personne, assisté de M. Georges Habache, président du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.) (1).

Le président Sadate précise que le colonel libyen a fourni les armes nécessaires au détournement à un « *groupe de Palestiniens se trouvant à Athènes, par l'intermédiaire de l'ambassade libyenne dans la capitale grecque* ».

La Libye entretient quatre camps de mercenaires

D'autre part, le président Sadate affirme que la Libye entretient quatre camps de mercenaires, « *afin d'envahir le Soudan, la Tunisie, le Tchad et l'Egypte* ». « *Kadhafi*, a-t-il ajouté, *veut se faire une place sur la carte du monde arabe, et c'est la raison pour laquelle il utilise de pareilles méthodes. Mais je l'avertis : cette fois, il ne m'échappera pas.* »

La publication de l'interview du président Sadate suit de quelques heures l'annonce par le quotidien *Al Ahram* que l'Egypte a renforcé son dispositif militaire à la frontière égypto-libyenne.

(1) M. Georges Habache a démenti catégoriquement, à plusieurs reprises, avoir été à l'origine de l'opération d'Entebbé qu'il a attribuée à des dissidents du F.P.L.P. Il a rappelé également que son organisation avait décidé, lors de son troisième congrès, d'« *arrêter toutes les opérations de détournement* » (*le Monde* du 13 juillet 1976). De son côté, le colonel Kadhafi avait condamné, dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, les détournements d'avions et les prises d'otages, qu'il qualifiait d'« *actes de bandits et de crimes* » (N.D.L.R.).

AMÉRIQUES

Panama

Notre indépendance économique est à l'« horizon 80 »

nous déclare le général Omar Torrijos

« *Panama, ce n'est pas seulement un canal, une voie d'eau interocéanique essentielle. C'est pour toute l'Amérique latine le symbole du combat pour la conquête de la souveraineté et de la dignité. C'est aussi une nation, certes modeste, mais qui se développe rapidement. Notre indépendance économique est à l'horizon 80...* » Carrure de rugbyman et démarche de shérif, le général Omar Torrijos, « homme fort » de la petite république centraméricaine et chef du gouvernement, a fait, le vendredi 13 août, une brève escale technique et privée à Paris, en route pour Colombo, où il doit assister à la conférence des pays non alignés.

Entre une promenade place Vendôme et une visite aux Invalides, l'homme qui dirige fermement Panama depuis huit ans nous a redit son espoir de voir bientôt son pays échapper à la « malédiction » du canal. En menant d'une part à bon terme les difficiles négociations engagées avec les Etats-Unis sur le statut de la voie d'eau. En accélérant d'autre part le plan de développement agricole et des mines. Près de 200 millions de dollars viennent d'être investis dans la modernisation de l'industrie sucrière.

« *D'ici à 1981, nous devrions produire plus de 200 000 tonnes de cuivre, et, à la même date, notre seule production sucrière devrait nous apporter autant de devises que les ressources d'exploitation du canal. Ainsi le poids démesuré, politique et économique, du canal sera considérablement réduit...* »

A court terme cependant, le règlement à l'amiable du contentieux créé par le difficile renouvelement des accords pasés avec les Etats-Unis — qui administrent la voie d'eau, et disposent d'une zone où sont installées quatorze bases militaires — reste le souci prioritaire des dirigeants panaméens. Pour obtenir gain de cause, Panama peut sans doute compter sur la solidarité à peu près sans réserve des pays latino-américains. La conférence extraordinaire des Nations unies à Panama l'a amplement montré. M. Fidel Castro, avec lequel le général Omar Torrijos entretient d'excellentes relations, et aussi les dirigeants du Mexique, du Venezuela, du Pérou ou de l'Argentine soutiennent Panama, qui se bat depuis plus de vingt ans pour reconquérir ses droits sur la zone du canal. A la veille de la conférence de Tlatelolco, en février 1974, M. Kissinger avait fait un « geste » et proposé un plan de règlement en huit points. Depuis, les négociations se sont de nouveau enlisées.

« *Il y a plusieurs raisons*, estime le général. *D'abord, la campagne présidentielle américaine, qui ne permet aucune décision. Ensuite, les pressions de plus en plus fortes du « lobby » panaméen aux Etats-Unis, résolument hostile à toute modification du* statu quo *dans la zone du canal.* »

Cinquante mille Américains, civils et militaires, vivent dans la CZ, la « canal zone », îlot de prospérité dans un monde en voie de développement. Chacun d'eux verse, sur ses appointements, une contribution au fonds du « lobby » panaméen. La conquête de la Maison Blanche par le candidat démocrate permettrait-elle un dialogue plus ouvert ? Le général en doute.

« *Les intérêts en cause sont multiples, complexes et trop puissants. Du point de vue stratégique, Panama est au centre d'un dispositif militaire raffiné qui peut en fait contrôler l'ensemble des pays du sud du continent américain. Ecoles de contre-guérilla dans la jungle, bases d'intervention disposant de vols militaires réguliers : rien n'a changé. Si, pourtant. Le Pentagone accepte aujourd'hui que la question de Panama puisse être évoquée. C'est un petit progrès...* »

M. N.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Hausse du deutschemark, baisse du franc

Les semaines se suivent et se ressemblent sur les marchés des changes. Une fois encore, en effet, la hausse du DEUTSCHEMARK et la baisse du FRANC FRANÇAIS ont été les faits marquants de ces cinq séances, dont certaines, notamment à l'approche du week-end, furent passablement gâtées.

« *Tant que les parités des devises participant au « serpent » monétaire européen n'auront pas été modifiées, les marchés des changes connaîtront des approches de week-end difficiles* », déclarait vendredi un cambiste qui reflétait une opinion très largement répandue. A tort ou à raison, en effet, le marché estime que le « serpent » européen ne résistera pas aux tensions dont il est l'objet. La fermeté constante du DEUTSCHEMARK « tire » les autres vers le haut et surtout contraint les banques centrales des pays dont les monnaies sont les plus faibles au sein de cet ensemble à intervenir constamment pour respecter l'écart maximum toléré entre les devises, écart qui, rappelons-le, est de 2,25 %. Ces opérations ont, par exemple, coûté quelque 8 milliards de francs belges à la Banque nationale de Belgique pendant la semaine du 2 au 6 août. Cette situation est intolérable, et un aménagement des parités au sein du « serpent » est inéluctable, estiment de nombreux opérateurs, sinon tous. Ce genre d'opération ayant traditionnellement lieu pendant les week-ends, les marchés s'enflamment régulièrement à l'approche des fins de semaine.

La chose s'est vérifiée une nouvelle fois. Le DEUTSCHEMARK, recherché pendant toute la semaine, a sensiblement monté vendredi matin, de même que le FRANC SUISSE — considéré comme une monnaie refuge, — dont la reprise s'était amorcée la veille.

Le FRANC FRANÇAIS, qui est actuellement la devise la plus menacée du système, a été la grande victime de cette spéculation. La semaine n'avait pourtant pas trop mal commencé pour le FRANC, qui s'était redressé lundi après son accès de faiblesse du vendredi précédent. Ce redressement fut toutefois de courte durée. Dès mardi, le recul du FRANC reprenait et se poursuivait à un rythme modéré pendant les deux séances suivantes. Jeudi soir, cependant, à Londres et à New-York, le cours de 5 F pour 1 DOLLAR était enfoncé. Vendredi matin, dès l'ouverture, la baisse s'accentuait vigoureusement, le DOLLAR cotant un moment 5,03 F. Par la suite, cependant, une accalmie se produisait. Le FRANC se redressait dans l'après-midi, mais n'en clôturait pas moins, d'une semaine à l'autre, en recul vis-à-vis de toutes les devises.

La Banque de France, qui a de nouveau fait monter les taux de l'argent sur le marché monétaire (voir d'autre part), a abandonné la politique de non-intervention qu'elle avait adoptée la semaine précédente. Elle est, en effet, intervenue, pour de faibles montants, mardi, et sans doute mercredi, et pour 80 à 100 millions de dollars jeudi. On s'est beaucoup interrogé sur le sens de cette intervention. A-t-on voulu « défendre » le cours de 4,99 F, afin d'éviter que ne soit dépassé le seuil « psychologique » de 5 F pour 1 DOLLAR ? A-t-on voulu tout simplement tester le marché ? La question reste posée. Il reste que la situation des autorités monétaires françaises devient embarrassante. Laisser glisser le FRANC est dangereux. Mais intervenir massivement à contretemps pourrait se révéler pire encore. Alors, va-t-on vers un renforcement du contrôle des changes ? Vers l'instauration d'un double marché ? Des rumeurs à ce propos ont circulé, mais on sait ce que valent les rumeurs, en ces temps difficiles, comme d'ailleurs les démentis...

Le week-end du 15 août sera-t-il marqué par une nouvelle manipulation monétaire ? La Banque nationale de Belgique, qui a remonté de 8 à 9 % son taux de l'escompte, afin de défendre sa monnaie, imitée d'ailleurs par la Banque nationale des Pays-Bas qui a porté le sien de 5,5 à 6,5 %, a annoncé officiellement, vendredi, qu'aucune réunion des ministres des finances des pays du « serpent » européen n'était prévue pendant le week-end, et qu'aucun changement de parité n'interviendrait lundi. « *Ce sera pour la semaine prochaine* », commentait en souriant un cambiste qui prenait connaissance de cette déclaration...

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once d'or a légèrement progressé, s'établissant finalement à 113,30 dollars (contre 112,80 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Franc belge
Londres ..	4,8083	1,4941	4,5122		178,35	8,9353	4,4364	69,7348
	4,8236	1,4943	4,5456		178,75	8,9152	4,4375	70,2487
New-York .	37,0920	0,1194	39,5257	178,35		19,9600	40,2010	2,5575
	37,0576	0,1196	39,3236	178,75		20,0501	40,2819	2,5445
Paris	185,83	5,9803	198,02	8,9353	5,0100		201,40	12,8133
	184,82	5,9659	196,13	8,9152	4,9875		200,91	12,6908
Zurich....	92,2663	2,9693	98,3201	4,4364	2,4875	49,6507		6,3619
	91,9955	2,9695	97,6209	4,4375	2,4825	49,7744		6,3168
Francfort .	93,8427	3,0199		4,5122	2,5300	50,4990	101,7085	6,4706
	94,2375	3,0419		4,5456	2,5430	50,9875	102,4371	6,4707
Bruxelles .	14,5030	4,6672	15,4545	69,7348	39,1000	7,8044	15,7185	
	14,5636	4,7010	15,4542	70,2488	39,3000	7,8797	15,8308	
Amsterdam		3,2181	106,5613	4,8083	2,6960	53,8124	108,3819	6,8951
		3,2279	106,1148	4,8236	2,6985	54,1053	108,7009	6,8664

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 août	10 août	11 août	12 août	13 août
Terme ..	44 792 743	54 679 670	55 382 663	59 812 523	50 217 379
Comptant:					
R. et obl.	62 977 471	78 788 035	63 974 031	69 367 248	79 013 228
Actions..	34 320 380	35 422 918	31 683 271	28 396 955	29 820 429
Total	142 090 594	168 890 623	150 979 965	158 176 726	159 061 036

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Valeurs :					
Françaises	90,6	90,6	90,2	90,2	89,8
Etrangèr..	109,1	108,9	110,8	110,5	111,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indic. gén.	70,2	70,1	70	69.7	69,6

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	13 août	Diff.		13 août	Diff.
J. Borel Inter...	248	— 18,68	Mot. Leroy-Somer	805	— 5,29
Télémécanique .	665	— 7,63	Labinal	89	— 4,81
U.F.B.	179,50	— 7,52	Téléph. Ericsson	523	— 4,73
Cie Bancaire....	233	— 7,17	C.E.M.-Elec.-Méc.	65	— 4,41
Locabail	135	— 6,76	Carrefour	1 448	— 4,10
Saunier-Duval ..	95,50	— 6,37	Club Méditerran.	451,10	— 3,40
Thomson	190,90	— 5,72	T.R.T.	505	— 3,37
Peugeot S.A.....	265,10	— 5,32	Pernod-Ricard ..	431,10	— 3,12
C.I.T.-Alcatel ..	1 323	— 5,29	Citroën	52,35	— 3,05

Hausses (%)

Printemps	52,50	+ 13,39	Suez	216,80	+ 3,73
Ob. conv. L'Oréal	3 270	+ 6,16	Nouvelles Galeries	66,40	+ 3,58
Compt. Entrepr.	114	+ 5,06	Terres Rouges	66,50	+ 3,10

Bourse de Paris

SEMAINE DU 9 AU 13 AOUT

Calme et résigné

A demi paralysée par l'atonie des affaires à l'approche de la fête de l'Assomption, la Bourse de Paris s'est doucement mais graduellement affaiblie, reperdant près de la moitié des maigres gains péniblement acquis durant la quinzaine précédente.

Morosité, indécision, hésitation, circonspection... Les chroniqueurs, chargés quotidiennement de rendre compte de la physionomie du marché, n'ont pas eu la tâche facile tant les séances se sont ressemblées par leur médiocrité. Fait symptomatique : le marché a à peine réagi aux désordres monétaires. Tout juste un petit frisson l'a-t-il parcouru quand, à la veille du week-end, le dollar a franchi la barre des 5 F.

Il reste que les différents indices n'en ont pas moins baissé en moyenne de près de 1,5 %. La faiblesse du volume des transactions le démontre à l'évidence : on ne saurait attribuer ce recul à une pression des vendeurs, mais bel et bien à une réticence de plus en plus grande des acheteurs. Taxation des plus-values, incertitude monétaire, incertitudes politiques, incertitudes économiques ; les raisons ne manquent pas qui expliquent ce comportement. Le salut viendra-t-il de l'étranger ? Les plus optimistes l'espèrent — sans trop y croire, — en arguant du fait que la baisse du franc permet aux investisseurs étrangers d'acquérir à bas prix des valeurs de qualité.

Une chose est sûre pour l'heure : la reprise ne viendra pas de la clientèle privée française, dont le découragement commence à inquiéter.

« Pourquoi s'obstiner à vendre un produit qui n'intéresse plus personne », faisait remarquer un jeune professionnel. « La clientèle ne se renouvelle pas. Celle existante s'amenuise et attend la première occasion qui s'offrira à elle pour se défaire, dans les moins mauvaises conditions possible, des titres encore en sa possession. Aura-t-elle même cette patience ? Après tout, une forte baisse serait peut-être salutaire pour assainir le marché. » Une opinion qui en vaut une autre, mais qui illustre bien le sentiment de nombreux boursiers.

En attendant, les courtages ne suffisent plus dans bien des cas à couvrir les dépenses des agents de change. Une vingtaine de charges éprouvent de sérieuses difficultés. Si la situation venait à se prolonger, plusieurs, dit-on, pourraient être contraintes de fermer leurs portes à la fin de l'année.

Aux valeurs étrangères, la baisse du franc contre le dollar et le mark a entraîné une hausse des titres américains et allemands.

En dépit d'un léger repli enregistré à la veille du week-end, les mines d'or ont regagné une partie du terrain cédé la semaine précédente.

Sur le marché de l'or, où les volumes quotidiens de transactions se sont situés autour de 6 millions de francs, le lingot s'est apprécié de 435 F à 18 925 F et le napoléon de 4,50 F à 230 F.

BOURSES ÉTRANGÈRES

LONDRES

Irrégulier

Les cours ont fluctué étroitement cette semaine au Stock Exchange, où, subissant des influences contraires, les industrielles se sont finalement inscrites à des niveaux proches de ceux enregistrés vendredi dernier.

Après une progression mercredi, encouragée par l'annonce d'un ralentissement de la hausse des prix des matières premières, la cote a ensuite repris son mouvement de baisse initial.

Pourtant, à la veille du week-end, la publication d'un indice annuel d'inflation en baisse a provoqué une tentative de reprise. Mais les mauvais résultats enregistrés par le commerce extérieur en juillet (voir par ailleurs), ainsi que la faiblesse persistance de la livre sterling, devaient, en fin de séance, compromettre les espoirs de hausse nourris précédemment.

En dépit de la poursuite des violents événements d'Afrique du Sud, les mines d'or se sont légèrement redressées, en liaison avec le lingot.

Indices du « Financial Times » du 13 août : industrielles, 374,4 (contre 373,3) ; fonds d'Etat, 61,95 (contre 62,27) ; mines d'or, 101 (contre 97,2).

	Cours du 6 août	Cours du 13 août
Bowater	178	182
Brit. Petroleum	585	582
Charter	132	132
Courtaulds	121	113
De Beers	191	196
Free State Geduld	875	911
Gt. Univ. Stores ..	206	184
Imp. Chemical	352	350
Shell	420	423
Vickers	163	164
War Loan	26 1/8	26

FRANCFORT

Raffermissement

Après être tombés à leurs plus bas niveaux de l'année la semaine dernière, les cours des valeurs allemandes se sont notablement raffermis lors de ces cinq dernières séances.

Le marché a surtout bénéficié d'ordres venus de l'étranger en liaison avec la hausse du mark, mais les opérateurs allemands, plus optimistes quant à la conjoncture de leur pays, sont également intervenus en plus grand nombre.

Indice de la Commerzbank du 13 août : 746,1 contre 733,5.

	Cours du 6 août	Cours du 13 août
A.E.G.	85,60	87,10
B.A.S.F.	150,80	153,70
Bayer	125	128
Commerzbank	182,80	185,50
Hoechst	136,50	139,40
Mannesman	354	359,10
Siemens	286,70	286
Volkswagen	129,50	131,90

NEW-YORK

Immobilisme

Nouvelle semaine terne à Wall Street, où, d'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones ne conserve que 4 points de hausse à 990,19.

A l'approche de l'ouverture de la convention républicaine, les opérateurs ont redoublé de prudence, le président Ford n'étant assuré de l'emporter ni contre M. Reagan ni, surtout, contre Jimmy Carter, lors des élections générales.

Même la fin de la grève des mineurs, consacrant une amélioration générale sur le front social, n'a pas eu d'influence notable sur le marché.

Les volumes des transactions sont restés assez faibles, l'activité hebdomadaire ayant porté sur 76,59 millions de titres contre 82,48 millions la semaine précédente.

Indices Dow Jones du 13 août : transports, 222,28 (contre 222,52) ; services publics, 92,98 (contre 93,56).

	Cours du 6 août	Cours du 13 août
Alcoa	57 1/8	56 7/8
A.T.T.	59 1/4	59 5/8
Boeing	42	41 3/8
Chase Man. Bank	29 1/8	29 7/8
Du Pont de Nemours	135 3/4	137 5/8
Eastman Kodak ...	94 3/4	97
Exxon	54 1/8	52 5/8
Ford	56 3/4	55 5/8
General Electric	55	56
General Foods	32 7/8	32 5/8
General Motors	69 3/8	67 3/4
Goodyear	22 3/8	22 7/8
I.B.M.	274 5/8	278 1/4
I.T.T.	31	31 3/8
Kennecott	33 1/2	32
Mobil Oil	57	57 1/4
Pfizer	27 3/4	28
Schlumberger	90 1/2	94 1/2
Texaco	27 5/8	27 1/4
U.A.L. Inc.	26 7/8	26 1/8
Union Carbide	63 3/4	64 3/4
U.S. Steel	52	50
Westinghouse	16 5/8	16 3/4
Xerox Corp	63 5/8	64 3/8

TOKYO

La hausse se poursuit

En dépit des incertitudes politiques, les valeurs japonaises ont poursuivi le mouvement de reprise entamé la semaine dernière.

Les opérateurs semblent désormais persuadés que les développements éventuels de « l'affaire Lockheed » ne viendront plus troubler le marché. De fait, les volumes d'échanges quotidiens ont été nettement plus étoffés cette semaine.

Les valeurs vedettes de la cote ont été les plus favorisées, mais un certain nombre de titres dont les perspectives sont bonnes, ont également monté.

Indices du 13 août : Dow Jones, 4 736,93 (contre 4 717,87) ; indice général, 356,60 (contre 353,31).

	Cours du 6 août	Cours du 13 août
Fuji Bank	362	363
Honda Motors	711	721
Matsushita Electric..	665	668
Mitsubishi Heavy ..	139	139
Sony Corp	2 760	2 840
Toyota Motors	855	949

MATIÈRES PREMIÈRES

Sensible hausse du café et du cacao

METAUX. — *La baisse s'est poursuivie, mais à un rythme ralenti sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal se sont encore accrus atteignant 550 500 tonnes (3 175 tonnes), et ils se maintiennent à un niveau encore élevé dans nombre de pays industriels. Aussi, le prochain relèvement des prix par les producteurs américains — fixé à 74 cents la livre — n'est-il pas imminent. Il dépendra de l'état du marché. Pour les quatre premiers mois de l'année, les exportations de métal chilien se sont accrues de 22 % atteignant 273 000 tonnes contre 224 000 tonnes pour la période correspondante de 1975. Quant à la production des principales mines chiliennes, elle a augmenté durant la même période de 14 %. Les contrats de travail dans l'industrie américaine expirent en juillet 1977. En prévision d'une éventuelle grève, il pourrait être procédé à des achats de précaution de la part d'utilisateurs importants.*

Légère progression des cours du zinc à Londres. Tous les producteurs américains ont maintenant majoré de 3 cents par livre le prix de leur métal. Mais cette augmentation est encore insuffisante, estiment-ils, pour faire face complètement à l'alourdissement des coûts de production. Pour réaliser de nouveaux investissements, il faudrait que le prix du métal soit supérieur de 5 cents par livre au prix actuel de 40 cents.

Sensible repli des cours de l'étain tant à Londres qu'à Singapour en l'absence d'interventions de la part du directeur du stock régulateur. La vente de 28 000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains est à l'étude et pourrait intervenir dès que le projet de loi aura été approuvé.

Sur le marché libre de Londres, les cours de l'aluminium s'avancent à 975-995 dollars la tonne contre 950-970 dollars la tonne la semaine précédente. La hausse du prix de l'aluminium s'est généralisée aux Etats-Unis à 48 cents la livre. La position statistique du métal s'améliore, et les stocks s'amenuisent au fil des mois.

A Londres, les cours de l'argent se sont raffermis ; le disponible s'avance à 242,25 pence l'once troy contre 236,70 et le trois mois à 249,50 contre 243,40. Il est envisagé la vente aux Etats-Unis de 118 millions d'once de métal excédentaire au cours des prochains mois.

DENREES. — *Flambée des cours du cacao, qui atteignent sur toutes les places des niveaux records. La récolte principale au Brésil serait affectée par les pluies. D'ailleurs, la récolte intermédiaire aurait déjà souffert sur le plan qualité de l'humidité. En revanche, en Afrique, c'est la sécheresse persistante qui provoque l'inquiétude.*

Nouvelle hausse des cours du café. La récolte brésilienne 1976-1977 n'est plus évaluée qu'entre 5,5 et 6 millions de sacs au lieu des 7,3 millions prévus. Aussi a-t-il suffi de rumeurs relatives à de nouveaux achats effectués par le Brésil en Côte-d'Ivoire et à Madagascar pour relancer la spéculation et activer les achats de couverture.

CEREALES. — *Sur le marché aux grains de Chicago, les cours du maïs ont peu varié. Pourtant, la récolte américaine est évaluée par une firme privée à 6 370 millions de boisseaux, supérieure au chiffre record de la précédente saison qui était de 5 760 millions de boisseaux.*

Cours des principaux marchés

du 13 août 1976

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 857 (861), à trois mois 887 (891) ; étain comptant 4 488 (4 630), à trois mois 4 607 (4 725) ; plomb 272,50 (260,50) ; zinc 412 (404,50). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 70,10 (69,70) ; aluminium (lingots), 48 (44) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (84,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (111-115). — **Singapour** (en dollars des Détroits, par picul de 133 lbs), 1 208 1/4 (1 231).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton oct., 77 (77,10), déc. 75,25 (74,80) ; laine suint oct. 178 (187,80), déc. inch. (185.80). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct. 222 (225) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (380). — **Roubaix** (en francs par kilo) : laine déc. 24,40 (24,50). — **Calcutta** (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 460 (455).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 47-49 (46-49). — **Singapour** (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 200,80-201 (193,75-194,25).

DENREES. — **New-York** (en cents par lb) : cacao sept. 100,95 (94,95), déc. 97 (91,50) ; sucre disp., 10,50 (11,30), sept. 10,91 (11,27). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre oct. 156,50 (159,70) ; déc. 164,70 (166,50) ; café sept. 1 501 (1 465), nov. 1 480 (1 448) ; cacao sept. 1 303 (1 244), déc. 1 260 (1 190). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao sept. 1 270 (1 145), déc. 1 108 (1 045) ; café sept. 1 300 (1 265), nov. 1 295 (1 248) ; sucre (en francs par tonne), oct. 1 750 (1 610), déc. 1 752 (1 660).

CEREALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé sept. 326 (336), déc. 340 (348 1/2) ; maïs sept. inch. (280), déc. 276 (272 1/2).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

NOUVELLE ET FORTE TENSION

Le loyer de l'argent au jour le jour s'est vivement tendu, passant de 9 1/16 % à 9 13/16 % d'un vendredi à l'autre, après avoir observé une pause à 9 5/16 % en début de semaine.

Sur le marché à terme, cette progression a été de même nature, le taux des pensions à un mois passant de 9 3/8 %-9 1/2 % à 10 1/8 %-10 1/4 %.

Cette tension est, bien entendu, le reflet des désordres monétaires qui ont orné la semaine. La Banque de France, fidèle à sa politique monétaire basée principalement sur l'arme des taux, a renchéri le coût de refinancement des banques, au fur et à mesure de la dépréciation de notre monnaie sur le marché des changes.

L'institut d'émission a renoncé à tout appel d'offre de « papier », préférant procéder par pensions au jour le jour contre bons du Trésor ou papier de première catégorie, elle garde ainsi une maîtrise totale du taux sur le marché monétaire.

Les opérateurs font preuve de pessimisme, car ils sont déconcertés devant l'inefficacité des interventions de la Banque de France pour stabiliser la situation.

(Intérim.)

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 6/8	COURS 13/8
Or fin (kilo en barre)	18430	18800
— (kilo en lingot)	18490	18925
Pièce française (20 fr.)	225 50	230 ..
Pièce française (10 fr.)	170 20	179 80
Pièce suisse (20 fr.)	189 ..	193 ..
Union latine (20 fr.)	176 20	180 70
Pièce tunisienne (20 fr.)	139 90	140 ..
Souverain	191 30	195 50
Souverain Elizabeth II	218 90	219 ..
Demi-souverain	204 ..	203 50
Pièce de 20 dollars	928 ..	940 40
— 10 dollars	472 40	485 ..
— 5 dollars	275 ..	280 50
— 50 pesos	730 ..	748 ..
— 20 marks	269 10	272 05
— 10 florins	201 60	205 30
— 5 roubles	96 90	96 ..

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973.....	29 300	17 346 110
Schlumberger	31 075	14 296 343
Michelin B	7 860	10 577 590
I.T.T.	63 900	9 831 447
C.N.E. 3 %	4 800	7 548 175
Eastman Kodak ...	14 975	7 420 590
I.B.M.	4 320	7 411 030

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	6 août	13 août
Indice général	88,1	87,5
Assurances	131,3	129,4
Banq. et sociétés financ..	66,9	66,2
Sociétés foncières	85,3	85,1
Sociétés investiss. portef. .	89,8	90,7
Agriculture	78	78,7
Aliment., brasseries, distill.	87,5	86,5
Autom., cycles et l. équip.	89,7	86
Bâtim., matér. constr., T.P.	91,3	90,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	84,3	85,1
Carrières salines, charbon.	102,2	102,4
Constr. mécan. et navales.	78,4	78,9
Hôtels, casinos, thermal..	107,6	103,7
Imprimeries, pap., cartons.	83,3	82,1
Magas., compt. d'exportat.	61,7	61,9
Matériel électrique	94,8	92,8
Métall., com. des pr. métal	84,8	84,6
Mines métalliques	139	136,1
Pétroles et carburants	81,1	79,9
Prod. chimiq. et él.-mét.	93,8	95,8
Services publics et transp.	87,8	87,9
Textiles	82,2	82,6
Divers	106,1	105,8
Valeurs étrangères	103,5	104,9
Valeurs à rev. fixe ou ind.	113,5	N. C.
Rentes perpétuelles	62,1	—
Rentes amort., fonds gar..	146,8	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,2	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	193,1	—
Secteur libre	100,9	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	198,9	N. C.
Val. franç. à rev. variable	610,5	606,4
Valeurs étrangères	765	775,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	70,5	69,6
Produits de base	46,2	45,7
Construction	96,1	94,1
Biens d'équipement	65,1	64
Biens de consom. durables	121,8	118,7
Biens de cons. non durabl.	62,3	62
Biens de consom. aliment.	83,3	82
Services	107,9	106,4
Sociétés financières	76,3	76,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	165,5	165,6
Valeurs industrielles	63,6	62,6

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
2-3. AMÉRIQUES
3. EUROPE
DIPLOMATIE
4. POLITIQUE
RELIGION
JEUNESSE
AÉRONAUTIQUE
SPORTS

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 5 A 10
— Au fil de la semaine : Le crime et les pouvoirs, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre d'Umtata, par Philippe Decraene.
— Sur un livre de Jacques Ellul : l'esprit de la ville, par Roger Mehl.
— RADIO-TELEVISION : L'ethnologie est un parti pris, par Laure Debreuil ; Humour soviétique et regard havrais, par Martin Even ; Essai à propos d'un écrivain monstrueux, par Claire Devarrieux.

11. JUSTICE
FAITS DIVERS
ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
12. PRESSE
12-13. ARTS ET SPECTACLES
13-14. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (6 à 8)
Annonces classées (11) ; Aujourd'hui (8) ; Carnet (12) ; « Journal officiel » (8) ; Météorologie (8) ; Mots croisés (8) ; La semaine financière (15).

Espagne

Le gouvernement s'oppose, pour le moment au retour des dirigeants communistes

Selon le journal catholique « Ya » de Madrid, le rappel en Espagne de M. de Lojendio, ambassadeur en France, serait dû au fait que ce diplomate s'est récemment entretenu à Paris avec M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol. D'autre part, des instructions auraient été données par les autorités aux postes-frontières pour que les dirigeants du P.C.E. ne puissent pas revenir légalement dans leur pays.

De notre correspondant

Madrid. — Les autorités espagnoles ne pensent pas, pour le moment, remettre leur passeport à Mme Dolorès Ibarruri et à M. Santiago Carrillo, respectivement présidente et secrétaire général du parti communiste espagnol. La légalisation de ce parti serait, d'autre part, bloquée jusque après le référendum prévu pour le mois d'octobre prochain.

D'après le quotidien indépendant *Informaciones*, une circulaire a été envoyée à tous les postes frontaliers. Si l'un des deux dirigeants communistes s'y présentait, son entrée en Espagne ne serait pas permise. Cela signifie que le gouvernement espagnol n'a pas intérêt à arrêter les deux dirigeants communistes et préfère les tenir éloignés, leur présence légale en Espagne pouvant provoquer des réactions violentes de l'extrême droite, dont la force n'est pas à dédaigner.

Le quotidien libéral *El Pais* a publié le 13 août une interview de M. Carrillo, qui déclare s'être rendu en Espagne clandestinement à plusieurs reprises. Le dirigeant communiste, qui développe les thèses démocratiques « eurocommunistes » que le P.C.E. a soutenues au « sommet » communiste de Berlin et lors de la récente réunion à Rome de son comité central, affirme que, si un gouvernement provisoire était établi en Espagne, « *il devrait respecter les bases américaines à condition que les Etats-Unis ne se mêlent pas des affaires intérieures espagnoles* ».

Le secrétaire général du parti communiste espagnol insiste : si on le laisse entrer légalement en Espagne, dit-il, il rencontrera volontiers le roi et le président du gouvernement, et il assure que son retour et celui de Mme Ibarruri contribueraient à détendre l'atmosphère et « *à nous y démythifier* ». Si on ne lui accorde pas de passeport, il continuera d'agir « *exactement comme jusqu'à maintenant* ».

D'autre part, les « déclarations » de M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier espagnol, à l'A.F.P., après son entretien avec le président Adolfo Suarez, font l'objet de commentaires de la presse espagnole. Un membre de la commission exécutive du parti socialiste ouvrier espagnol déclare : « *Ce ne fut pas une interview, mais un simple dîner, auquel j'ai assisté et qui était prévu avec le président Suarez. Pendant ce repas, la conversation se déroula à bâtons rompus. Mais, de cette conversation, l'A.F.P. a tiré une interprétation qui ne correspond pas à la réalité, spécialement en ce qui concerne les communistes.* »

Quand aux déclarations à *l'Humanité* de Mme Ibarruri, selon qui « *les communistes représentent aujourd'hui la force essentielle de l'opposition, la grande force capable de regrouper et de susciter le développement démocratique espagnol* », elles ont provoqué des réactions négatives de l'opposition. Le porte-parole du parti socialiste populaire a déclaré : « *Cette importance exagérée donnée au parti communiste espagnol ne correspond pas au moment politique actuel.* » Pour sa part, M. Felipe Gonzalez a dit : « *Mme Dolorès Ibarruri a perdu le sens de la dimension de la réalité politique espagnole. Je crois que le parti communiste espagnol n'est pas, ni ne peut être, la force essentielle de l'opposition, surtout en ce moment de transition.* » Le secrétaire politique de M. José-Maria Gil-Roblès, président de la fédération populaire démocratique (démocratie chrétienne) a publié de son côté un communiqué affirmant : « *Les dernières enquêtes réalisées au niveau national semblent démontrer qu'à aucun moment le parti communiste ne peut réunir la majorité du peuple espagnol, étant donné que la démocratie chrétienne et d'autres partis de l'opposition réuniraient, selon ses enquêtes, des votes bien supérieurs en nombre à ceux des communistes* ».

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Afrique du Sud

UNE CINQUANTAINE DE DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION NOIRE ET MÉTISSE SONT ARRÊTÉS

Après les émeutes du 13 août dans les banlieues noires du Cap, la police sud-africaine a procédé à l'arrestation d'une cinquantaine de personnes dans les milieux dirigeants de l'opposition noire et métisse.

Parmi les personnalités appréhendées figurent Mme Winnie Mandela, épouse de M. Nelson Mandela, leader du Congrès national africain (ANC), emprisonné depuis plusieurs années et condamné à la détention à vie, et M. L. Appies, président du conseil représentatif des étudiants de l'université métisse du Cap. On relève aussi l'arrestation au Ciskei (foyer autonome bantou) du docteur Manphela Ramphele, dirigeant d'une clinique noire, qui avait, il y a quelques jours, pratiqué l'autopsie du corps d'un responsable étudiant noir, trouvé mort dans sa cellule.

Ces arrestations, dont certaines ont été opérées en vertu de la « *loi sur la suppression du communisme* » *(Suppression of Communism Act)*, n'ont pas épargné les milieux catholiques : le R.P. Smangauso Mkhatshwa, qui avait organisé la conférence sur la renaissance noire de décembre 1974 (le recueil des interventions publié par la suite fut interdit), a en effet aussi été arrêté vendredi.

A Port-Elizabeth, ce sont huit responsables étudiants, dont M. Barney Pityana, secrétaire général de l'Organisation des étudiants noirs d'Afrique du Sud (SASO), qui ont été appréhendés.

Cette répression intervient quelques jours après les déclarations de M. Jimmy Kruger, ministre sud-africain de la justice et de la police, qui avait affirmé que le Congrès national africain (ANC) était l'un des responsables des émeutes des dernières semaines, au moment où un calme précaire semble revenir dans les différentes cités noires d'Afrique du Sud. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le ministre de la défense* refuse de confirmer ou d'infirmer les informations parues dans le journal sud-africain *Star* selon lesquelles la France livrerait deux escorteurs à l'Afrique du Sud.

Il pourrait s'agir de deux avisos du type A-69 spécialement conçus pour la lutte anti-sous-marine côtière et construits à l'arsenal de Lorient.

● *A Berne*, des inconnus ont lancé, au cours de la nuit du vendredi au samedi 14 août, des cocktails Molotov contre un bâtiment abritant une exposition de peintures d'artistes noirs, patronnée par l'ambassade d'Afrique du Sud en Suisse. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

M. Smith justifie le raid qui aurait fait six cent dix-huit morts au Mozambique

M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie, a justifié vendredi 13 août, le raid lancé dimanche par l'armée rhodésienne contre un camp de guérilleros noirs en territoire mozambicain : « *Il doit être parfaitement clair*, a-t-il dit, *que nous avions affaire à des terroristes et que nous avons agi en vertu d'un principe internationalement reconnu, celui du droit de suite à chaud.* »

D'autre part, le premier ministre a démenti que l'attaque, qui a fait six cent dix-huit morts, selon les Mozambicains, ait été dirigée contre un camp de civils ou de réfugiés, comme l'ont affirmé les autorités de Maputo.

Enfin, M. Smith a estimé que le règlement politique de l'affaire rhodésienne nécessitait la participation des grandes puissances, affirmant : « *Si nous parvenons à un règlement par nous-mêmes, je crains qu'il ne soit pas accepté dans le monde libre.* »

Selon les autorités de Salisbury, huit personnes, dont un fonctionnaire blanc, auraient trouvé la mort jeudi et vendredi derniers à la suite des activités de guérillos qui se poursuivent. Parmi les victimes se trouverait un Africain torturé de façon particulièrement cruelle par des maquisards.

● A NEW-YORK, le comité des Nations unies sur les sanctions contre la Rhodésie vient de rendre publics les noms des pays mis en cause à ce sujet. Il s'agit de la Belgique, qui aurait importé de l'aluminium par l'intermédiaire d'une société brésilienne, et du Panama, qui a importé trois cargaisons de minerai de chrome et de ferrochrome. Le Malawi est cité pour avoir participé à une association de natation avec la Rhodésie du Sud, le Portugal pour avoir autorisé la participation de personnes portant un passeport rhodésien à des voyages organisés et à un championnat de golf amateur au Portugal, l'Espagne pour avoir participé à un congrès de la Chambre internationale de commerce avec la Rhodésie. — *(A.F.P., Reuter.)*

Guinée

Le « complot permanent »

De notre correspondant

Dakar. — « *La révolution guinéenne*, assurait le président Sekou Touré à ses compatriotes, dans son message du Nouvel An du 1er janvier 1971, *est née dans le cadre d'un complot permanent, celui de la réaction extérieure, appuyée par l'action paralysante de la réaction intérieure.* » Cette hantise du complot, déjà ancienne, mais à laquelle tend désormais à se réduire de plus en plus la pensée politique d'un homme terré depuis des années dans sa capitale, après avoir été un des dirigeants les plus prestigieux de l'Afrique indépendante, ne relève pas que de la « *psychologie des profondeurs* », comme voudraient le faire croire ses adversaires.

La France a, en effet, tenté, en 1960, de renverser le jeune régime guinéen, qui l'avait « *défiée* ». De même est-il prouvé aujourd'hui que dix ans plus tard, le 28 novembre 1970, le Portugal et quelques services spéciaux occidentaux ont participé à la tentative manquée de débarquement d'exilés guinéen à Conakry. Quoiqu'il soit plus difficile d'en apprécier l'importance et les contours exacts, on est porté à croire à la réalité des conjurations de 1961 (« complot » dit des « *enseignants* », qui aurait été appuyé par l'Union soviétique); de 1965 *(« complot des commerçants »)*; et de 1969 *(« complot des militaires »)*.

Des purges successives

La voie politique choisie par M. Sekou Touré a dérangé, depuis vingt ans, bien des gens. Mais la diversité même de ces adversaires rend peu crédible la thèse officielle d'un complot unique et permanent. Ce « *grand complot* » lui-même, à supposer qu'il existe, n'explique que très imparfaitement, compte tenu en particulier de l'importance des apports financiers étrangers, capitalistes comme socialistes, dont la Guinée a bénéficié néanmoins durant toute cette période, l'effondrement d'une économie qui, à la veille de l'indépendance, était généralement considérée comme la plus prometteuse de l'Afrique-Occidentale française. L'échec économique et social, dont ne peuvent que convenir tous ceux, hommes d'affaire et diplomates notamment, qui ont encore la possibilité de se rendre dans le pays, rend encore plus injustifiable et odieuse l'épuration sanglante dont est victime depuis vingt ans la classe politique guinéenne (les premiers massacres massifs des adversaires du président Sekou Touré —alors chef traditionnel — eurent lieu dès 1956, l'administration coloniale étant encore en place).

Non seulement la quasi-totalité des rivaux du leader guinéen des années 50, tels Barry Diawandou et Barry III (il était désigné par ce chiffre), mais aussi la plupart de ses anciens camarades de lutte ont disparu les uns après les autres, parfois fusillés ou pendus, comme Magassouba Moriba, ancien ministre de l'information, mais d'ordinaire morts de privations et de sévices dans des culs-de-basse-fosse, tel Keita Fodeba, ancien directeur des célèbres Ballets d'Afrique noire, qui fut un temps ministre de la défense et de la sécurité. Officiers, diplomates, hauts fonctionnaires des lendemains de l'indépendance, ont été exterminés. Une terreur permanente, portée au paroxysme à la découverte de chaque nouveau complot, règne sur un pays qui s'est vidé de l'essentiel de ses élites, « *physiquement éliminées* » ou en fuite, et du quart de ses habitants, réfugiés dans les pays voisins, notamment au Sénégal et en Côte-d'Ivoire.

Seule une poignée de fidèles serre encore les rangs autour du chef : son demi-frère, M. Ismaël Touré, ministre de l'économie et des finances ; ses trois beaux-frères, MM. Moussa Diakhité, ministre de l'intérieur, Mamadi Keita, ministre de l'éducation, et Seydou Keita, colonel de la milice et ambassadeur à Paris ; quatre personnalités, enfin, que l'on dit à présent menacées : le premier ministre, M. Lansana Béavogui — actuellement en route vers Colombo ; le ministre des échanges, M. N'Famara Keita; le président de l'Assemblée nationale, M. Damantang Camara, et le vieux général Diané Lansane.

C'est de cette petite équipe usée par le pouvoir que viennent d'être à leur tour éliminés MM. Diallo Telli, jusqu'à ces derniers temps ministre de la justice, et Alioune Dramé, qui était ministre du plan. Lassés d'un régime qu'ils avaient constamment défendu, même dans ses pires excès, avaient-ils entrepris de renverser leur chef, comme d'autres avant eux ? Il est encore impossible de répondre. A Dakar, en tout cas, où l'on vient d'entendre Radio-Conakry diffuser leurs « *confessions* », on accueille avec consternation, mais sans surprise, les nouvelles qui parviennent, une fois de plus, de la République voisine.

PIERRE BIARNÈS.

M. Barrot : le rééquilibrage ne signifie pas la guerre au sein de la majorité

M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux (que préside M. Jean Lecanuet) et secrétaire d'Etat au logement, a commenté, vendredi 13 août, au cours d'une conférence de presse réunie à Saint-Michel-de-Frigolet (Bouches-du-Rhône), où se tient l' « université d'été » des Jeunes démocrates sociaux, les récents propos du garde des sceaux sur le rééquilibrage de la majorité (*le Monde* daté 1er-2 et 10 août). Ce rééquilibrage, a précisé M. Barrot, « *ne signifie pas la guerre à l'intérieur de la majorité* ».

Le secrétaire d'Etat a ajouté : « *Une majorité se forge actuellement autour d'objectifs qui ne sont plus les mêmes que par le passé. Le président de la République veut transformer les structures du pays, dessein qui exige une adaptation de l'état d'esprit de toutes les composantes de la majorité actuelle. Cette majorité doit accueillir ceux qui veulent l'élargir.* »

M. Barrot a estimé, d'autre part, qu'en cas d'élections « primaires » aux prochaines législatives, « *il faudra que les candidats de la majorité aient auparavant une concertation très poussée afin de ne pas montrer trop de divergences devant les électeurs* ».

Enfin, il a souhaité qu'après un large débat les partis de la majorité mettent au point une « *réaction commune* » lorsque M. Giscard d'Estaing rendra publique sa « charte » de la société libérale avancée.

DEVANT LA NOUVELLE ÉRUPTION DE LA SOUFRIÈRE

Le préfet de la Guadeloupe ordonne l'évacuation de la ville de Basse-Terre

La situation s'est aggravée à la Guadeloupe, où la nouvelle éruption du volcan de la Soufrière paraît nettement plus importante que celle du début de juillet. Dans la soirée du vendredi 13 août, le préfet de la région, M. Aurousseau, a décidé l'évacuation de la ville de Basse-Terre (seize mille habitants), préfecture du département. Les experts prévoient que l'éruption va se prolonger pendant plusieurs jours, mais une aggravation brutale leur semble exclue, au moins à court terme.

C'est dans la nuit de mercredi à jeudi que la Soufrière, qui, après la crise du 8 juillet, connaissait un calme relatif, a vu son activité croître brusquement. Le volcan a émis en abondance des cendres et des poussières siliceuses, et les secousses sismiques sont devenues plus fortes et plus nombreuses. Dans un premier temps, le préfet de région décidait d'appeler en consultation le professeur Brousse, de l'Institut parisien de physique du globe, et le docteur Tomblin, de Trinidad ; il ordonnait, vendredi matin, l'évacuation de la commune de Saint-Claude, qui est située sur les flancs de la Soufrière, en direction du sud-ouest. L'évacuation s'est faite dans le calme.

Au cours de la journée de vendredi, la situation, loin de s'améliorer, devenait plus inquiétante, et le village côtier de Baillif, situé à l'ouest de Saint-Claude et au nord de la ville de Basse-Terre, était soumis pendant quatre heures à une pluie de cendres. Son évacuation était décidée, ainsi que celles d'un certain nombre d'habitants de Basse-Terre : malades, personnes âgées, ou demeurant dans des habitations isolées. Plus tard dans la soirée, après que les experts appelés en consultation eurent confirmé l'opinion des scientifiques locaux, à savoir que l'éruption actuelle se prolongerait plusieurs jours, le préfet étendait l'évacuation à l'ensemble de la population de Basse-Terre. Ne resteront en ville que les personnes indispensables au fonctionnement des services publics. Il a été précisé que la population avait le temps de prendre les dispositions nécessaires, et des centres d'accueil ont été ouverts à Bouillante et à Baie-Mahault. Le tour cycliste de l'île a été suspendu.

D'autre part, les moyens d'étude du volcan ont été renforcés. On a mis en place un système de repérage par l'utilisation de faisceaux laser des déformations externes du volcan. Ces mesures, conjuguées avec des analyses chimiques et pétrographiques des matières rejetées par le

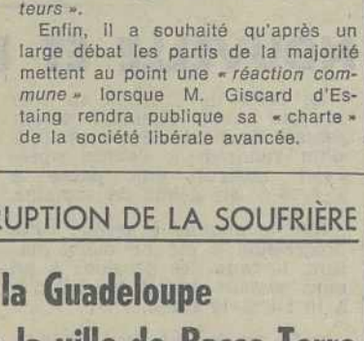

volcan, doivent permettre de détecter rapidement une montée de magma dans le volcan. La Soufrière est, en effet, un volcan de type explosif, comme l'est la Montagne-Pelée à la Martinique, et la sortie du magma peut être accompagnée de phénomènes très violents.

Chine

Les habitants de Pékin commencent à reconstruire leurs maisons

De notre correspondant

Pékin. — Cette semaine, considérée comme critique, s'étant passée sans incident, les habitants de Pékin ont bon espoir de voir s'atténuer vers dimanche ou lundi le risque de nouvelles secousses sismiques. Une partie d'entre eux pourraient donc rentrer dans leurs demeures et reprendre une vie à peu près normale. On ignore, en revanche, quelle proportion de familles vont devoir continuer à camper sur les trottoirs, faute de pouvoir se réinstaller dans des maisons lézardées, dont les toitures ont plus ou moins souffert, que les autorités considèrent en tout cas comme inhabitables dans leur état actuel. Pour ceux-là, l'avenir est sombre.

L'approvisionnement de Pékin est assuré, et l'on y voit des tonnes de fruits et de légumes frais. Mais un certain nombre de boutiques endommagées sont fermées et les queues s'allongent devant les comptoirs ouverts.

Le plus extraordinaire dans cette situation, et qui frappe tous les observateurs étrangers, est la sérénité dont font preuve les Pékinois. Non seulement on ne perçoit aucun signe de nervosité dans cette foule entassée dans les cabanes les plus rudimentaires, mais chacun parvient à conserver une dignité qui étonne dans des conditions de vie aussi précaires. La propreté est méticuleuse. Au petit matin, on aperçoit les couvertures et les couettes soigneusement pliées et empilées à la tête de chaque lit. Chemises et blouses restent d'un blanc de neige et sont parfaitement repassées. Il y a là sans doute le fruit de beaucoup de débrouillardise individuelle, mais aussi d'un effort collectif sur lequel la presse insiste volontiers. Voilà un point, explique *le Quotidien du peuple*, sur lequel nous différons de Teng Hsiao-ping et consorts : en soutenant la notion d'intérêt personnel, ils poussaient à une politique du chacun pour soi ; or, ce n'est que si chacun s'oublie lui-même que la collectivité parviendra à surmonter l'adversité. Il est probable que l'ancien vice-premier ministre est surtout utilisé ici à titre d'« *exemple négatif* ».

Une responsabilité essentielle revient à la milice. Une partie seulement de ses membres sont armés et participent aux côtés de la police à des tâches de sécurité. Les autres ont pour mission d'organiser la collectivité dont ils font partie et d'y être les représentants de l'autorité, au niveau le plus modeste.

L'une des premières conséquences des dommages causés à de nombreuses habitations est qu'il faut construire des abris utilisables à relativement long terme. Ils s'édifient progressivement, soit sur des emplacements demeurés libres, soit en renforçant ceux qui existaient déjà. Les « charpentes » sont plus solides, les couvertures plus étanches, l'espace vital un peu moins restreint. Çà et là, le travail est pris en main non plus par les intéressés eux-mêmes — c'est le cas général — mais par des équipes d'ouvriers spécialisés.

D'autres commencent à remettre en état les bâtiments endommagés. Chaque îlot paraît maintenant avoir été visité, et là même où les dégats n'étaient guère apparents, un travail de démolition est entrepris pour éliminer ce qui ne peut raisonnablement être consolidé. Beaucoup plus voyants qu'il y a une dizaine de jours, les tas de gravats s'accumulent sur les trottoirs, et l'on mesure progressivement à quel point en réalité la capitale a été touchée par la catastrophe.

ALAIN JACOB.

● *Les départements des Deux-Sèvres et de la Seine-Maritime* ont été déclarés sinistrés par des arrêtés préfectoraux, le premier pour les prairies, le second pour l'orge, l'avoine et le colza, en raison de la sécheresse. Dans la Seine-Maritime, en outre, un autre arrêté concerne les cultures légumières de plein champ destinées aux conserveries dans quarante-huit communes.

Le numéro du « Monde » daté 14 août 1976 a été tiré à 489 774 exemplaires.

PARENTS
Ne laissez pas vos enfants seuls du 1er au 15 septembre
LE COMITÉ D'ACCUEIL A ORGANISÉ TOUT UN VILLAGE TUNISIEN POUR LES ACCUEILLIR
Renseignements et inscription :
COMITÉ D'ACCUEIL
88, bd Saint-Michel, 75006 PARIS
Tél. 325.11.61 et 326.60.97

Le Monde aujourd'hui

Les réflexions d'un volé philosophe

IRONIE du sort. Je venais tout juste de conduire un jeune couple anglais chez un ami parisien qui, cette année, a décidé de prêter son appartement pendant ses vacances plutôt que de le laisser vide en août. Moi, au moins, me disais-je avec une certaine suffisance, je n'ai rien à craindre. D'abord, je ne prends jamais mes vacances au mois d'août. Et puis, je n'ai qu'une petite chambre sous les toits, dans le dix-huitième.

Le détachement des biens de ce monde comporte déjà sa récompense ici-bas, méditais-je en me rappelant l'avertissement de saint Matthieu : « Ne vous amassez point de trésors sur la terre, où la mite et le ver consument, où les voleurs percent les murs et cambriolent. » *Personne ne s'intéresserait à une modeste chambre de bonne.*

L'œuvre d'un méthodique

Erreur. Arrivé au sixième étage, je vois tout de suite que la porte a été forcée. Et un rapide coup d'œil à l'intérieur suffit pour recenser ce qui manque : poste de radio, électrophone, disques, un costume... Le vol classique, quoi. On a pris les quelques articles de valeur — marchande — sans toucher, heureusement, aux affaires d'intérêt plus personnel.

C'est néanmoins l'œuvre de quelqu'un d'assez sûr de lui et méthodique : aucun désordre, ni traces de précipitation ou de panique. Quelqu'un, de plus, qui a fait preuve d'un certain éclectisme dans son choix. Il (ou elle) a pris le soin d'opérer un tri parmi les disques : les Stones sont partis, les Beatles laissés pour compte ; le deuxième album de Marie-Paule Belle a trouvé grâce aux yeux du ravisseur, mais pas le premier. Et on a eu le culot, et le bon goût, je l'avoue, de choisir l'unique cravate — la plus neuve, la plus belle, — assez large pour entrer dans les canons de la mode actuelle.

La concierge est désolée et impuissante. « Mon pauvre Monsieur ! Il faudrait des yeux derrière la tête pour contrôler toutes les allées et venues dans la maison. En ce moment, avec les travaux qu'ils font, on entre ici comme dans un moulin. »

Les forces de l'ordre se montrent nettement moins compréhensives. A la première visite, il y a une trentaine de personnes qui attendent et on me conseille de « revenir plus tard ». A 18 h. 40, le même jour, on me dit qu'il faudra au moins vingt minutes pour s'occuper de la seule personne qui reste, une vieille dame qui a perdu son chat. « Revenez demain entre midi et deux heures, *me dit-on.* Ce sera beaucoup plus calme. »

En effet, le lendemain, samedi, lorsque je me présente au commissariat à midi vingt, c'est le calme plat côté « clients ». Une certaine animation règne toutefois derrière les guichets, mais comme les quatre personnes qui s'y trouvent bavardent et semblent inoccupées, je me crois au bout de mes peines.

La dame-au-cure-ongles

J'assiste patiemment à la scène de ménage entre José et Claudine qui disputent un point subtil du code pénal ; puis au récit mouvementé que fait une dame d'un certain âge, au téléphone, les vacances qu'elle vient de passer à Etretat ; le tout est accompagné par la sonnerie insistante d'un autre téléphone. Ce bruit finit par énerver une quatrième employée, qui se curait soigneusement les ongles. « Laissez-le sonner un peu », *dit-elle philosophiquement, sans s'adresser à personne en particulier.*

J'annonce l'objet de ma visite. Les quatre personnes me dévisagent dans un silence étonné, et la dame-au-cure-ongles me fait savoir que « celui qui était de garde » est parti acheter un casse-croûte, et que si je veux bien patienter... Que je le veuille ou non, je n'ai pas vraiment le choix. Un quart d'heure plus tard, un jeune inspecteur en civil entre, portant un long paquet enveloppé de papier. Il disparaît sans un mot. Encore un quart d'heure et je suis appelé au bureau numéro 4, où je fais le récit détaillé de mon vol avec effraction pour un procès-verbal destiné aux archives, laborieusement et minutieusement tapé avec deux doigts sur une vieille machine à écrire « Impérial ».

« Croyez-vous, *hasardai-je,* que j'ai vraiment quelque chance de retrouver mes affaires ?

— Sait-on jamais, *répond l'inspecteur, en hochant la tête.*

— *Combien de constats de vol recevez-vous ces temps-ci ?*

— Une bonne dizaine par jour, *fait-il,* et ça augmente. »

Avant de partir, je dis encore, purement pour la forme : « Vous m'aviserez, n'est-ce pas, si vous mettez la main sur mon voleur ?

— Pas moi, *lance-t-il avec un grand sourire.* Demain, je pars en vacances ! »

ALAIN WOODROW.

Un artisan cambrioleur

CAMBRIOLEUR de son état, Marcel (appelons-le ainsi) préfère ne pas s'étendre sur le détail de ses occupations. Autant parce qu'il conserve un souvenir mitigé des huit ans déjà passés derrière les barreaux que par solidarité professionnelle : *« Si j'en raconte trop, les gens se méfieront et les confrères vont se retrouver au chômage. »*

Discret sur les moyens, Marcel est ferme sur les principes. Il n'a jamais commis de vols à main armée, jugeant cette forme d'appropriation du bien d'autrui peu compatible avec son art. *« Je suis un artisan »,* assure-t-il.

Marcel s'est d'abord fait la main en « visitant » les appartements des beaux quartiers. Aujourd'hui, la quarantaine passée, il juge cette période avec la condescendance désabusée d'un vieux briscard : *« C'est pour les gagne-petit. Les endroits où il y a vraiment quelque chose sont trop surveillés. Dans les autres, on embarque pour 3 000 ou 4 000 francs de marchandises. Qu'est-ce qu'on en tire ? 600 ou 800 francs ? Pfff ! »*

Grosse cylindrée, bel appartement, Marcel vit maintenant sur un autre pied : *« Disons 20 000 francs par mois.*

— Régulièrement ?

— *A peu près. Quelquefois plus, quelquefois moins. Cela dépend du* travail.

— Du travail ?

— *Je veux dire des occasions. Je peux rester plusieurs mois sans rien faire. L'important, c'est que ça rentre suffisamment. De toute façon, je ne me déplace pas pour rien.*

— Pour combien ?

— *En tout cas, pas pour 10 000 francs ! »*

« Je m'intéresse surtout aux entreprises, raconte Marcel, *au moment de la paie. Pas quand il y a des ouvriers français. Les patrons les règlent par chèque. Les Algériens et les Portugais, c'est bon, ils sont payés en liquide. De toute façon, l'assurance rembourse. Je guette le moment propice, généralement la nuit. Je me glisse avec mon matériel et le tour est joué. »*

Le destin de Marcel s'est scellé alors qu'il avait dix-sept ans. Il venait de purger une peine de six mois pour vol de voiture. Puis il s'est retrouvé seul, dans une petite ville inconnue, éloigné des siens, avec 5 F en poche et un creux à l'estomac. Le soir de sa libération, Marcel s'emparait de la caisse d'une épicerie et détalait à toutes jambes : *« J'ai préféré ça à quémander 10 F à l'assistante sociale. »* Ainsi devient-on cambrioleur.

Marcel ne songe plus à revenir en arrière. Il traîne comme un boulet un casier judiciaire qui, de toute façon, l'en empêcherait. Et puis, il a pris de mauvaises habitudes. Dame, la vie facile...

Si les « affaires » vont bien et s'il continue d'échapper à la police, Marcel « se retirera » dans quelques années. Le temps de mettre de côté de quoi acheter un petit commerce pour sa femme.

« Et si un jour on vient vous cambrioler ?

— *Je souhaite que cela leur profite. »*

C'est la moindre des choses.

BERTRAND LE GENDRE.

PARIS EN AOUT

TANDIS que Marcel, artisan cambrioleur, faisait ses confidences à Bertrand Le Gendre, un autre collaborateur du Monde, *Alain Woodrow, était, lui, victime d'un monte-en-l'air. Le rapprochement entre les deux croquis qu'ils ont tirés respectivement de cette rencontre et de cette expérience s'imposait au creux d'août, qui est, à Paris, le mois record pour les cambriolages.*

VACANCES

La bonne bouffe

C'EST un petit bistrot sur une route qui monte et qui tourne comme toutes les routes corses. Nous avions repéré l'enseigne « casse-croûte à toute heure ». Douce est l'ombre de la salle, la « charcuterie maison » savoureuse, le fromage de brebis à point, le service rapide et discret.

Ils ont fait une entrée de théâtre : un homme, deux femmes, un enfant. Manger un morceau, ils ne désiraient rien de plus ; mais ils le faisaient savoir. Marie a reconnu un accent de quelque part entre Lyon et Saint-Etienne. Tout de suite, avec une aisance que j'ai enviée, ils ont brisé la glace, communiqué. Avec le garçon. Avec la patronne en train de servir un routier au bar. Avec le routier. Avec le monde entier. L'homme me faisait face : la quarantaine assurée, de la moustache, de la prestance, une belle tête, le verbe sonore.

Leur conversation, ils ne la laissent pas surprendre : ils l'imposent. Que faire d'autre, à 2 mètres, que d'écouter ce qu'ils disent ? En échangeant de temps en temps un regard, une mimique.

Ce qu'ils disent ? Ils disent qu'ils vont manger, qu'ils mangent bien, merci, qu'il faut manger, que manger c'est la santé, c'est la vie. Ils parlent en mangeant, ils mangent en parlant, ils parlent de manger, de ce qu'ils mangent, de ce qu'ils ont mangé, de leur façon de le manger. Un sujet inépuisable. La patronne, invitée à donner son avis, opine du bonnet : elle aussi a un bon coup de fourchette, mais ça ne se voit pas. Une des femmes s'esclaffe : il y a belle lurette que garder la ligne est devenu le cadet de ses soucis. Le routier enrichit le thème : un travail dur appelle un fort manger. Le moustachu mastique dans l'humour ; lui ne fait rien, mais ça ne l'empêche pas de manger beaucoup.

« Tu n'as pas faim ? »

Et c'est pour cela, d'ailleurs, qu'ils vont tous si bien. Contre la maladie, c'est connu, un seul remède : manger. Le routier — une espèce de poussah sans taille ni cou — daube sur son pharmacien de voisin qui a eu un jour le culot de lui demander où il pouvait bien acheter ses médicaments. De remèdes, il ne connaît que ceux qui se prennent avec un couteau et une fourchette. Sur cette déclaration de guerre au corps médical, et après un dernier verre, il retourne à son camion. « Ce qu'il se porte bien ! », *fait dans son dos le chœur des mangeurs.*

A la table parlante, expédiée la demi-bouteille que le garçon avait servie d'autorité, on en réclame une grande (« les petites, on ne les voit pas passer »). *L'homme demande s'il n'y a rien d'autre que du jambon ou du saucisson.* « Alors, remettez-nous ça, *conclut-il,* la même chose pour tous. » *Et, devant le fromage corse :* « Vous n'en avez pas d'autres ? » *Il flaire le malentendu, précise :* « Pas d'autres en plus de celui-là. » *Seul le garçonnet, le nez dans son assiette, semble ne pas partager cette allégresse gastronomique.* « Qu'est-ce que tu as aujourd'hui, bonhomme, *dit le père,* tu n'as pas faim ? »

Siméoni, connaissent-ils ? Serge Cacciari, qui vient d'être condamné à dix ans de réclusion criminelle : qu'est-ce qu'il a bien pu faire, celui-là ? Les inscriptions obsédantes de l'ARC ou de l'A.P.C. sur tous les poteaux, tous les signaux, les ont-ils seulement vues ? Et les façades des hautes maisons de Corte, de Sartène, de Bonifacio, de Bastia ? Des autonomistes en Corse, des séparatistes ? Vous voulez rire. Des moutons, oui, des cochons, des jambons, du vin, de l'olive, du fromage. Et qu'importe qui trait, abat, cueille, presse, affine ? Du moment que le produit est là, sur la table...

Râleur, le Français ? Frondeur, individualiste, jamais content de rien ni de personne, ingouvernable ? Allons donc ! C'est le plus accommodant des hommes. Le citoyen le plus facile. Le plus joyeux causeur. L'être le plus sociable qui soit. Pourvu qu'il bouffe.

DANIEL GALLAND.

Au fil de la semaine

Le crime et les pouvoirs

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« ASSASSINATS en tous genres » : c'est le gros titre qui barre toute la première page d'un journal du soir. « L'évasion impossible », affiche un autre quotidien. « De nouvelles surprises macabres conduisent à se demander si l'on ne se trouve pas en présence du massacre du siècle », a-t-on pu entendre sur les ondes d'une radio. « La liste des sanglants secrets pourrait encore s'allonger », déclare un autre commentateur à la télévision.

L'affaire qui tient ainsi la vedette depuis le début de la semaine écoulée dans notre pays, c'est, on l'a deviné, celle qui a pour triste héros un criminel nommé Bernard Pesquet, inculpé de cinq meurtres trente-cinq ans après avoir été condamné pour un premier crime qui lui a valu de passer vingt ans en prison. Ce n'est pas — même si, mot pour mot, les formules que l'on vient de lire pourraient s'appliquer à cette tragédie — la chute, après cinquante-deux jours de siège, du réduit palestinien de Tell-El-Zaatar. Cette affaire-là n'a fait, après tout, que quelques milliers de victimes.

Pourtant le Liban n'est pas si loin, ce n'est pas le Cambodge ni le Chili, mais un pays qu'une foule de souvenirs et mille liens étroits attachent à la France, un peuple dont les regards se tournent volontiers vers Paris, où déjà, par dizaines de milliers, des Libanais sont venus chercher refuge pour échapper à la tuerie. Alors, pourquoi cette indifférence qui contraste si fort avec l'intérêt passionné que susciterait, à en croire bien des médias, le minable assassin que ses hauts faits, lit-on encore, « apparentent aux plus grands » — entendez : aux plus grands criminels du siècle ?

Quand la sensibilité d'une foule est ainsi dévoyée, il ne sert à rien de se voiler la face et de s'indigner. C'est l'occasion de s'interroger sur les raisons d'une situation qui n'est certes pas nouvelle, mais que la concordance dans le temps et la concurrence entre ces deux événements illustrent ces jours-ci avec éclat.

***

Il est tentant et commode, pour l'auditeur et le lecteur, de rejeter toute la responsabilité sur les médias et, pour le journaliste, de donner à peu de frais une leçon de morale à ses confrères. On est sûr d'avoir avec soi tous ceux qui proclament leur dégoût devant les faits divers sans renoncer cependant à conforter et à documenter leur irritation en suivant avec une délectation morose les moindres péripéties des affaires criminelles.

Ceux qui décident d'ouvrir une émission d'information ou un journal sur le visage et les propos d'un assassin en accordant moins d'importance et de place à la mort d'un pays n'agissent pas ainsi en vertu d'arrière-pensées mystérieuses et manipulatrices, ils le font pour être écoutés et pour être lus. Et s'ils le font, précisément, c'est parce qu'ils savent bien que c'est ainsi qu'ils seront écoutés et lus. La presse, on l'a dit souvent, n'est que le reflet d'une société, et chaque société a la presse qu'elle mérite, mais aussi qu'elle choisit. « Libre, disait Camus, la presse peut être bonne ou mauvaise. Mais si elle n'est pas libre, elle ne peut être que mauvaise. »

La bonne conscience, en pareille matière, n'est qu'un alibi facile : nul d'entre nous ne peut prétendre qu'il est entièrement innocent de la déformation de l'esprit public. Les médias ne sont certes pas exempts de critiques, l'exploitation que certains d'entre eux font du crime est profondément choquante, pour ne pas dire plus, mais ils ne sont que les musiciens de l'orchestre, ils ne composent pas la partition.

L'exploitation peut aussi être recherchée dans les habitudes de pensée et de réaction tout à fait banales. Il y a une sorte de barème des morts violentes : plus elles sont lointaines, moins elles pèsent. Mille tués dans une catastrophe en Extrême-Orient ont moins de poids que dix à nos frontières et deux en France même. Seconde donnée de l'équation : l'intérêt est en proportion directe d'un chauvinisme et d'une xénophobie que nous ne sommes pas seuls à pratiquer, voire de distinctions plus ou moins instinctives, plus ou moins conscientes, entre les victimes. De mauvais traitements infligés à un de nos compatriotes au Maghreb, la disparition d'une Israélienne à Kampala, ont plus d'écho que les souffrances de millions d'enfants indiens, que l'exécution de cent condamnés à mort au Soudan.

On rejoint là une autre donnée : l'identification. Si l'on s'apitoie volontiers sur les victimes d'un Pesquet et plus encore sur les passants attaqués dans le train, le métro ou la rue, sur des otages pris au hasard à Grenoble, sur l'enfant tué à Troyes par son ravisseur, c'est naturellement parce que chacun pense que cela aurait pu aussi bien lui arriver, à lui ou aux siens. Mais il est bien entendu que personne ne peut avoir en revanche dans sa famille un Christian Ranucci exécuté à Marseille, un Patrick Henry auteur du rapt de Troyes, encore moins un Bernard Pesquet.

Des hommes et des femmes qui se rassemblent pour crier « à mort ! » sur le passage de l'assassin pour exiger du sang, pour faire justice eux-mêmes selon la loi de Lynch si l'occasion s'en présente, sont les mêmes qui se délectent vingt ans plus tard au récit des « histoires extraordinaires » des plus beaux crimes du siècle. Landru, Weidmann et Petiot, pour ne citer que ceux-là, retrouvent ainsi périodiquement la vedette.

« Ceux qui sont contre la peine de mort s'avèrent presque toujours de milieu bourgeois. Plus on descend dans la hiérarchie sociale, plus le ton se durcit. Peut-être les jeunes ont-ils plus tendance à s'élever contre la peine de mort, mais pas quand ils viennent des milieux dits populaires. Alors, ils parlent comme leurs parents. » Qui écrivait ces phrases désabusées ? Un partisan de la rigueur sans doute, bien méprisant en tout cas à l'égard du « peuple » et des jeunes ? Pas du tout : ces lignes sont extraites de la conclusion d'une enquête menée toute une journée durant à la gare de Lyon, auprès des voyageurs qui partaient en vacances le lendemain de l'exécution de Ranucci, par un journaliste de « Libération ».

***

Cette fois, nous approchons. L'alibi des médias, l'hypocrisie et la myopie, l'identification et le goût du sang, sans oublier bien sûr l'égoïsme, tout cela joue à coup sûr, tout cela contribue à polariser l'attention sur le crime individuel au point que le meurtre collectif laisse presque insensible. Pourtant, il y a autre chose, et davantage.

Dans l'affaire libanaise, les responsables échappent à notre vindicte. Libre à chacun, selon qu'il en a, de condamner les chrétiens ou les Palestiniens, les conservateurs ou les progressistes, les Syriens ou d'autres : cela ne change rien, ces verdicts tranchants demeurent sans conséquence. Au contraire, l'assassin familier est là, à portée de main si l'on peut dire. Se passionner pour ses crimes et réclamer sa tête, c'est avoir l'impression de jouer un rôle, et c'est en jouer effectivement un, comme l'a montré le refus de la grâce de Ranucci par le président de la République malgré son « aversion profonde » pour la peine de mort.

C'est bien là que réside la vraie responsabilité qui est celle des pouvoirs. Et pas seulement du pouvoir politique : ces photographies qui montraient, il y a peu, un prêtre en soutane faire posément le coup de feu à Beyrouth, étaient insoutenables. Comme sont intolérables, ici, certaines déclarations en faveur de l'ordre et de la rigueur qui contribuent à attiser la colère et la vengeance. Tant que les dirigeants des Etats ou des Eglises, et avec eux tous ceux qui exercent un pouvoir politique ou moral, se contenteront de déplorer en termes choisis les massacres et les violences au lieu de tenter par leurs actes et leurs initiatives d'infléchir le cours des événement et l'esprit public, on ne pourra en vouloir aux peuples, même s'ils se trompent.

ikgs

RADIO-TELEVISION

« LE MITHILA » sur Antenne 2

L'ethnologie est un parti pris

*LE Mithila. Un des plus vieux parmi les ex-royaumes de l'Inde, situé au nord du Gange, à la frontière du Népal. De tradition hindouiste et tantrique, cette région est connue pour son art populaire transmis par les femmes. Une exposition des arts décoratifs lui a été consacrée (*le Monde *du 2 avril 1975). Georges Luneau et Ludovic Segara ont réalisé un documentaire dramatisé, c'est-à-dire bâti autour du mariage d'une jeune fille, pour témoigner des quatre mois qu'ils ont passés dans cette région.*

« Film d'une réflexion sur le sacré et le profane, sur l'art et la vie mêlés dans une même harmonie », *disent ensemble les auteurs ;* « Film ethnographique », *ajoute Georges Luneau.*

Paysages d'abord : le soleil perce à peine la brume de chaleur et d'humidité, village aux belles maisons de torchis, buffles que de jeunes garçons amènent se rafraîchir, banians millénaires dont les branches retombent pour devenir racines. La caméra flâne dans l'esthétique lumière tropicale mais ne dit guère que le Mithila, région riche, est surpeuplé, soumis aux caprices du climat et de la mousson, desséché d'avril à juillet, inondé pendant la saison des pluies de juillet à septembre. Car l'eau ne serait pas seulement un élément du paysage ?

Les femmes ensuite. Devant leur maison, elles pétrissent puis cuisent le pain, elles dessinent un petit autel domestique en trempant leurs doigts dans de la pâte de riz. Plus tard, elles font le ménage en s'occupant des enfants, très rapprochés, qui courent dans leurs jambes. Elles iront au lavoir communal accomplir le rite de purification et s'occuper du linge familial. Enfin, elles se chargeront des tâches religieuses qui incombent à leur famille. Elles devront apporter dans des lieux précis des offrandes déterminées, peindre sur papier ou sculpter à même les murs de leur maison, ce qui conservera la bienveillance des dieux sur le foyer. Des journées longues et chargées, un rôle social codifié à l'extrême. L'Inde des villages perpétue-t-elle innocemment ce matriarcat apparent ?

Les hommes nous sont peu montrés dans la vie quotidienne. Deux figures seulement sont décrites : celle d'un « sage » arrivant de la jungle et qui pour quelques piécettes se donne le statut de porteur de présages favorables devant trois femmes, et celle d'un prêtre : il est celui par qui les rites du sacrifice sont accomplis, celui qui interprète les auspices, il est le référent, celui à qui on remet le pouvoir de décision pour les grands événements de la vie. Le pouvoir de savoir appartiendrait-il aux hommes au royaume de Mithila ?

Comment donc comprendre la production artistique des femmes de cette communauté ? Cet art si « spontané », si « naturel », si « parfait », presque qualifié d'acte gratuit puisque la pluie et le temps se chargeront de tout faire disparaître, s'enseigne dès le plus jeune âge. Avec un fil de coton

tenu entre le pouce et l'index, la fillette apprend auprès de sa mère comment dessiner, mais, surtout, que dessiner en chaque occasion de la vie. Pour se marier, par exemple, la jeune fille doit exécuter le « kohabar », peinture sur papier, dont la réussite sera appréciée par la famille du prétendant. Y a-t-il des critères d'acceptation ou de refus ? Où se situe l'échec, sinon la transgression ? Quand l'art devient une monnaie d'échange et bien plus encore, manifestation de l'intériorisation de normes religieuses auxquelles sont attribués des pouvoirs magiques, peut-on encore le considérer seulement comme un facteur de réalisation personnelle ? Le fait que l'art de cette province n'ait pas changé dans l'essentiel de ses formes depuis trois mille ans est en soi sans doute un élément de réponse.

Ce que l'on a envie de comprendre

Diderot affirme qu'une œuvre d'art est une conversation du passé avec l'avenir et que, de ce fait, le présent, donc la vie est mis hors circuit. Dans ces motifs éternellement repris, dans cette production imposée par la tradition, la main qui crée est-elle mise sur les rails de l'hors-circuit dont parle Diderot ? Difficile de savoir puisque aucune femme ne témoigne directement de ce qu'elle fait, ou ne fait pas, ou ne peut pas faire.

Mais plus que le quotidien, ce documentaire met en scène un événement, un mariage. Les rites en sont décrits avec minutie alors qu'en parallèle une troupe joue le mariage mythique du Ramayana. Après tout, la petite Sita que l'on marie devant nous n'est autre que la Sita, princesse du Mithila, déesse incarnée qu'est venue épouser Rama voici plus de trois mille ans... Il s'agit sans doute bien là d'une description de ce qui lie le profane et le sacré, mais comment ne pas voir la fable logée dans les traditions, littéraire, théâtrale et religieuse, ici confondues : une jeune fille est donnée en mariage par son père à l'homme qui réussit les terribles épreuves qui lui ont été imposées. La femme, un objet d'échange ?

La caméra ne prend jamais position : elle enregistre ce qu'elle voit. Et pourtant, l'ethnographie, cette écriture descriptive de la vie des autres, n'existe pas sans l'ethnologie, cette idéologie grâce à laquelle on fait surgir la compréhension d'une civilisation par la mise en correspondance des mœurs, arts et traditions. L'ethnologie est un parti pris. Tout bien considéré, il vaut mieux savoir que ce que l'on voit n'est jamais que ce que l'on a envie de comprendre. L'image peut envoûter à un point tel que celui qui l'emploie devrait se garder de faire passer son regard — ô combien légitime — pour « le » regard.

LAURE DEBREUIL.

★ Jeudi 19, A 2, 22 h. 35.

« L'OMBRE » sur FR 3

Humour soviétique et regard havrais

LE dramaturge soviétique Evgueni Schwartz a écrit *l'Ombre* en 1940 ; c'est un conte de fées, où le surnaturel se nomme dialectique, et qui évoque parfois les dialogues tendrement absurdes de Wolinski ; Wolinski quand il dessinait les séries de *Georges le tueur*, dans les années Pompidou. Mais il faudrait pénétrer la mentalité d'un intellectuel d'U.R.S.S., sous Staline, pour savoir ce qu'exprimait réellement la fable — il est trop aisé de « pressentir » ce qu'elle disait, — pour connaître ce qui, dans l'air du temps, donnait des clefs imaginaires — il ne s'agit pas de démasquer des idées derrière des fausses barbes, — pour appréhender enfin un autre « texte » que celui-ci, littéral, où l'histoire se dérobe, et où les apparences parlent universellement du statut de « savant », du territoire du rêve et du pouvoir qu'on ne prend pas à la place des autres. (A moins que cette dérobade-là ne soit le caractère spécifique d'un humour soviétique.)

Gildas Bourdet, qui, depuis la valse préfectorale dans les théâtres, a installé la troupe de la Salamandre au Centre dramatique du Nord, à Tourcoing, continue de porter un regard havrais sur l'art dramatique, et c'est ce type de point de vue qui détermine le sens produit par la mise en scène de *l'Ombre*. Qu'est-ce au demeurant qu'un « regard havrais » — celui-ci ne saurait évidemment être unique et déterminant — sinon une manière tendre et désolée de montrer la catastrophe du monde où l'on vit, et la confiance, quand même, dans l'homme et dans son aptitude à se libérer de contraintes qui ne sont pas « les choses de la vie » ?

Dans une principauté imaginaire, car le Soviétique Schwartz, qui avait le sens de la transgression, racontait de surcroît une histoire de princesse, arrive un jeune « savant », un jeune type bien sympathique ; il ne croit pas au surnaturel, mais sait que l'imaginaire, ça existe, et là, à la taverne, il s'installe dans la chambre qu'avait occupée Hans Christian Andersen — naturellement. La soubrette, blonde, comme une petite marchande d'allumettes, le met en garde contre la réalité des contes et l'informe que des ogres travaillent au mont-de-piété : effectivement, les deux premiers visiteurs du « savant », le cabaretier, le journaliste courtisan, se présenteront comme des ogres possibles. La diva, en revanche, succomberait bien sur le sofa.

Ainsi, le « savant » apprend que le testament du précédent souverain offre l'aventure du pouvoir à qui saura séduire la princesse. Dans la maison en face, alors, une fenêtre apparaît — comme par magie : c'est elle, forcément, l'aristocratique orpheline, et elle tombe sous le charme de l'intellectuel, qui, lui, en perd la raison au point de déléguer son ombre de l'autre côté de la rue.

Perdre son ombre enlève au « savant » le don du second degré : désormais, il vit tout littéralement, parmi les dépositaires du pouvoir (par intérim) ; ceux-ci n'ont de cesse qu'ils n'éliminent cet idéaliste amoureux de la princesse, et peu intéressé par le trône. Cependant, l'ombre, envers obscur du « savant », le doublera « en négatif » : « elle » entreprendra la princesse, pas pour elle-même, mais pour acquérir un statut, une « place au soleil », si la métaphore avait un sens en langue russe, et pour une ombre.

S'il n'est pas clair à la fin de ce conte que l'homme retrouve son ombre, ou que le despotisme soit abattu, la morale cependant s'impose — comme dans le *Puntila* de Brecht — que « l'huile ne se mélange pas avec l'eau ». L'intellectuel se détourne de la princesse et quitte le pays, accompagné de la femme qui l'aime : la soubrette qui, depuis le début, le protège. D'ailleurs, les femmes ici sont nettement moins négatives que les personnages masculins.

Avec une ironie douce, et peut-être pour ne pas faire d'antisoviétisme, Gildas Bourdet a donné à ses personnages l'air de se promener dans les « antipathies » où Alice croit être tombée après que le lapin l'a entraînée au pays des merveilles. Dans cette lumière d'enfance anglaise, où le mouvement continu des êtres leur donne un caractère fantastique, le metteur en scène s'est d'ailleurs amusé à placer une embrouille psychologique : la princesse est si peu avenante que le désir du « savant » n'est peut-être pas aussi désintéressé que ça.

Malgré son atonalité, la mise en images de Jean de Nesle crée une attention à l'intrigue et au caractère ludique de la représentation qu'on n'avait peut-être pas perçus au théâtre (*le Monde* du 6 novembre 1975).

MARTIN EVEN.

★ Samedi 21 août, FR 3, 20 h. 30.

Sur France-Inter

La mer amère

LA voile est à la mode. La voile-plaisir aussi bien que la voile compétition. La preuve flagrante ? La radio, toujours à la pointe de ce qui vient « dans le vent », prend l'eau toutes les semaines, comme le prouve l'émission « Larguez les amarres », sur France-Inter.

Détestant la radio, mais aimant la mer, je l'ai écoutée. J'ai retrouvé, en cours d'émission, tous les insupportables défauts de la radio, mais pas un gramme de la magie marine.

La voile, cette superbe évasion qui lave bien plus blanc que Persil, cette façon d'oublier la ville, ses moteurs et sa pollution mentale, cela devient dans une émission radio quelque chose d'aussi bête que la bagnole, d'aussi banal que la pub ménagère, d'aussi ennuyeux que le journal parlé.

On n'échappe pas plus à ses micros qu'à son destin.

On n'échappe pas non plus à la chanson qui pimente obligatoirement toute émission. La chansonnette-savonnette, c'est sacré. Trois minutes de parlotte, deux minutes de roucoulade. Plus ça va mal en France, plus on chante. Bientôt, on nous forcera à payer nos impôts sur fond de Sheila ou de Claude François. Pour en revenir à la mer, on n'échappe pas davantage sous le vent des ondes à cet échange de considérations très désinvoltes enlevées sur ce ton à la fois sinistre et guilleret qui est de mise, avec plaisanteries attendues ou remarques faussement ingénues.

Et puis aussi, comme toujours, la radio n'évoque plus qu'un gigantesque standard téléphonique. Tout se règle par téléphone, en quelques flashes, op, pop, flac, hachis parmentier qu'il faut avaler à toute allure, à la volée, à la goulée, tout en quelques minutes : la plongée, la voile, la vente, la régate, l'initiation, la compétition, tout est réglé dans l'heure toutes voiles dehors. On passe des fonds sous-marins à la location de baignoire à voile sur la Côte, de la régate par force 6 à la promenade à 3 mètres des plages, des marinas à la « One Ton Cup », de l'Optimist à Tabarly, le tout avec un entrain qui doit être communicatif, mais qui me donne simplement le mal de terre.

La *majorité navigante*

Tout cela baigne dans l'huile solaire, le sport-loisir pour tous, la joie de clapoter, l'eau bleue qui masque la pollution, et, comble de bleu, l'immuable beau temps et petit vent pour tout le monde et toutes les côtes. « *Il fera beau partout* », « *Les gens pourront donc sortir leur matelas pneumatique ?* » « *Certainement* », comme ils disaient, entre autres. C'est cela : sortez votre matelas pneumatique avec votre transistor à babord et votre guide des bords de mer à tribord. Bon vent ! Attention aux courants de marée, cependant. Le vent n'a rien à voir là dedans et les matelas pneumatiques les remontent rarement.

Cette émission est aussi dotée, toujours la téléphonite, d'un service « propriétaires de bateaux recherchant des équipiers » ou vice-versa. Disons, en vérité, que cette émission semble conçue en priorité pour les gens qui prennent la mer, non parce qu'ils ont la voile dans la peau, mais parce qu'ils ont un jour acheté un bateau, par hasard le plus souvent.

Ce n'est pas du tout la même chose.

Mais la majorité navigante appartient justement à cette catégorie. Il suffit d'observer durant l'été les mouvements marins à l'entrée d'un port de plaisance. Quand il n'y a presque pas de vent, il sort dix fois plus de voiliers — qui naviguent généralement au moteur dans ce cas — que quand le vent souffle à 4 ou 5. De bien beaux voiliers parfois, avec quatre ou six couchettes, assez solides pour traverser l'Atlantique souvent, mais leurs propriétaires ne les utilisent généralement qu'une ou deux fois dans l'année pour aller tirer quelques bords à quelques kilomètres de la jetée du port. Au moins le soir, durant le mois de juillet, ils logent sur leur bateau ? Evidemment, non. Ils ont une résidence secondaire au bord de l'eau. Ou bien ils logent à l'hôtel. C'est plus confortable. Pourquoi des bateaux habitables, dans ce cas, et pas simplement un dériveur léger ? Un voilier de petite croisière, c'est le standing, comme la grosse voiture. Ça marche au moteur, on peut naviguer toutes voiles bordées au vent arrière sans risquer de dessaler, ça en impose aux amis, alors que le dériveur c'est peu stable, inconfortable et ça ne pardonne pas la moindre erreur. Mais, cette poudre aux yeux jetée au vent doit coûter très cher ? Oh, oui ! Surtout qu'un gros bateau amarré dans un port, cela fait un loyer supplémentaire. Mais cela n'empêche rien. C'est en voyant la majorité des voiliers stagner, en été comme en hiver, dans les ports de plaisance, presque jamais utilisés, jamais gréés, que l'on comprend avec le plus d'évidence le nombre de millions que l'on jette, non pas à l'eau, mais dans les poubelles de la bêtise et de la vanité.

Tout cela est beaucoup moins loin de l'émission « Larguez les amarres » qu'on ne pourrait le croire.

Justement, une suggestion : à quand une séquence « Puisqu'il ne vous sert à rien, pourquoi ne pas prêter votre voilier à ceux qui en trouveront bien l'usage ? Téléphoner à France-Inter ».

JACQUES STERNBERG.

★ Le samedi, France-Inter, 10 h.

« AGATHA CHRISTIE » sur France-Culture

Essai à propos d'un écrivain monstrueux

AGATHA CHRISTIE : « *Le plus grand tirage du monde depuis Marx, Lénine et Tolstoï* », rappelle Jean Thibaudeau. Trois cent cinquante millions d'exemplaires vendus en plus de vingt langues, « *soit plusieurs milliards de lecteurs.* » Littérature de gare ? Selon Jean Thibaudeau, dont on peut apprécier actuellement l'adaptation de *Moby Dick*, rediffusé sur France-Culture, « *le succès est un mode d'existence de la littérature parfaitement intéressant* » et c'est la raison première de son travail critique sur Agatha Christie.

Pour Brigitte Legars, coauteur de l'émission passionnante (et drôle) que l'on entendra samedi prochain, l'intérêt est né d'une certaine forme de « *consommation d'ennui* ». La rencontre de ces deux démarches (celle d'un intellectuel écrivain et d'une intellectuelle étudiante) s'est faite à propos d'un travail collectif sur Francis Ponge. A ce moment-là, Jean Thibaudeau avait proposé à France-Culture une émission régulière qui se serait appelée « Essais-radio projectifs », en référence au *projective verse* de l'avant-garde américaine, et à l'*action painting*. Prochain « support » de ces « *travaux collectifs* », une revue intitulée *Cahiers critiques de la littérature* (1) prolongera à partir du mois de septembre, sous la forme, originale, de feuilletons, l'étude entreprise sur Agatha Christie, « *parce qu'après l'émission il restait à trouver de nouvelles questions* ».

« Pourquoi, et comment, passer de l'écrit à l'oral ?

— *Actuellement*, disent Jean Thibaudeau et Brigitte Legars, *l'écrivain — qui tient en somme le rôle de spécialiste du symbolique — doit être aussi à l'aise dans l'audiovisuel que dans l'écriture. L'oral, l'écrit, le gestuel, le fictionnel, le critique, le spectaculaire, il doit tout maîtriser, sans rien confondre et sans hiérarchiser. De plus, l'audiovisuel est un type de socialisation immédiate du travail intellectuel : c'est rassurant.*

» *La radio permet de « projeter » les choses rapidement. Et l'on va plus vite à plusieurs que seul devant sa feuille de papier. Nous avons procédé comme si nous parlions en direct, en préservant le « naturel » dans l'espace du montage. Le début de l'émission a été écrit, puis nous avons été amenés à improviser, ou à écrire si vite que c'était tout près de la parole.*

» *Avant d'être un média, la radio est un lieu de travail sans équivalent, et nous avons voulu transmettre à l'auditeur les événements qui se sont produits pendant les séances d'enregistrement — l'événement pouvant être l'introduction d'un élément musical. Ce qui comptait, c'était que les séances soient amusantes à faire — et ensuite amusantes à entendre, étant bien entendu que l'auditeur, dans son propre « naturel », a droit à notre travail. Chacune des personnes qui ont collaboré à l'émission (l'assistante de réalisation, deux comédiens, une amie septuagénaire et bilingue et une jeune anglaise) a pris sa part de responsabilité, en intervenant pour donner un avis, rectifier une traduction, et en lisant de manière subjective ce qu'il y avait à lire.*

» *L'essai de radio critique doit savoir utiliser et faire entendre ces différentes voix, voix d'un emploi social, d'une langue, d'un âge, d'un sexe, d'une culture. Nous-mêmes, notre rapport oral à l'écriture (ou l'absence d'écriture) fait de nous des personnages qui changent, et non seulement des auteurs ; si l'on peut parler de théâtre radiophonique, sa vérité est évidemment dans le travail des voix.*

On ne peut pas être marxiste sans Freud

— Mais Agatha Christie est un écrivain mineur...

— *Les idéologues du roman policier à intrigues n'ont rien compris à ce qui fait la différence entre Agatha Christie et tous ceux qui ont pris Conan Doyle comme modèle à partir des années 20. Ils en font la décadence du genre, alors qu'Agatha Christie représente dans la littérature populaire de notre temps, même si c'est gênant, une affirmation particulièrement réelle et efficace de la question féminine.*

» *Le succès d'Agatha Christie, nous n'avons pas cherché à l'expliquer par l'idéologie de l'auteur : cela aurait été du dogmatisme, c'est-à-dire ni drôle ni scientifique. On ne peut pas être marxiste sans Freud : le problème a été de savoir ce qui se passe au juste dans les livres de cette Anglaise, orpheline à quatre ans d'un père américain, pour que cela occupe tant de têtes. L'émission commence par des éléments sociaux et biographiques et la présentation d'Hercule Poirot. Puis nous essayons de montrer la monstruosité d'une telle littérature. On passe ensuite à une autre lecture, prenant pour objet le nationalisme anglais d'Agatha Christie et le renversement de cette idéologie par le fonctionnement même du roman policier — qui par définition est une critique de la société dont il parle et où il paraît.* »

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Samedi 21 août, France-Culture, 14 h.

(1) Publication d'Eurographic, 32, rue des Annelets, Paris-9e.

ECOUTER - VOIR

● **SIX FOIS DEUX : NOUS TROIS et RENÉ. — Dimanche 22 août, FR 3, 20 h. 30.**

Dans une série intitulée « Six fois deux », il est normal qu'on s'arrête aux mathématiques. Pour Godard et Mieville (déjà deux), le « trois » de *Nous trois*, titre de la première partie, cela peut être : le courant entre un pôle plus et un pôle moins ; un enfant entre deux sexes ; un billet de mille entre les mains ; un délégué entre un maître et un esclave ; un savoir entre un élève et un mandarin ; un rêve entre hier et aujourd'hui...

Dans la seconde partie, le mathématicien René Thom expose la théorie de la catastrophe comme explication générale des phénomènes, et des mathématiques envisagées comme expression de la limite du corps humain.

● **DOCUMENTAIRE : L'ÉPREUVE DES FAITS... LA VALLÉE DES PREMIERS HOMMES. — Dimanche 22 août, TF 1, 22 heures.**

Ils vivaient... il y a trois millions d'années et c'est la plus vieille famille connue. On les a trouvés en 1975, dans le désert éthiopien de l'Afar où, l'année précédente, on avait découvert le squelette d'une jeune australopithèque — ceux-ci (sept individus dont deux enfants de quatre à six ans) étant de type *Homo habilis*, c'est-à-dire plus évolués bien que contemporains.

L'émission raconte l'histoire des paléontologues français et américains qui sont venus faire les fouilles de septembre à octobre 1975, et montre comment le moindre élément de squelette fait avancer la connaissance des premiers hommes, comment, par exemple, on peut, d'après une main, affirmer que l'homme est passé directement de la station quadrupédique à la station debout.

● **FILM : TONI. — Dimanche 22 août, FR 3, 22 h. 30.**

Les méthodes de tournage réalistes de *la Chienne* appliquées en Provence, chez les émigrés italiens et espagnols de Martigues. La description d'un fait divers en milieu populaire (les autochtones côtoient les émigrés) avec des acteurs qui, tels Blavette, Delmont et Andrex, se retrouvent dans les films de Pagnol à la même époque.

Néo-réalisme avant la lettre ? On l'a dit, écrit, mais Renoir ne se laisse pas réduire à des écoles, à des théories. Quand on regarde *Toni*, dont la mise en scène paraît comme improvisée au soleil, on a l'impression, pour citer Truffaut, de voir « *la vie comme elle coule* ».

JUSTICE

APRÈS LA TENTATIVE D'ÉVASION

Un troisième juge d'instruction est saisi du dossier de M. Bernard Pesquet

Déjà inculpé d'homicides volontaires par M. Jean Sarrieu, juge d'instruction à Nanterre, pour le triple meurtre de Neuilly et par Mlle Nicole Brady, du tribunal de Pontoise, pour le meurtre de son épouse Christiane et de l'agent immobilier Henri Francqui, M. Bernard Pesquet devrait être présenté prochainement devant une troisième juridiction, celle de Corbeil (Essonne) pour s'expliquer sur sa tentative d'évasion du jeudi 12 août *(le Monde* du 14 août).

M. Bernard Pesquet sera interrogé par ces différents magistrats instructeurs lorsque son avocat, Me Edouard Monville, sera rentré de vacances. En attendant, les policiers s'efforcent de déterminer les mobiles exacts qui ont conduit l'inculpé à commettre tous ces crimes. Les enquêteurs ont déjà relevé certains points troublants : le fait notamment, que les époux Bergaud et leur servante — dont M. Pesquet persiste à nier l'assassinat — demeuraient, à Neuilly, à 200 mètres seulement du domicile de M. Henri Francqui, dont on a retrouvé le corps enterré dans la cave de Pierrelaye. Les policiers n'ont pas manqué de noter, également, que MM. Bergaud, mandataire de biens, Henri Francqui, agent immobilier, et Bernard Pesquet, artisan en bâtiment, pourraient fort bien avoir eu, vu leurs activités, des relations professionnelles.

Les investigations policières n'ont, d'autre part, toujours pas permis de retrouver les propriétaires des différentes pièces d'identité découvertes dans la maison du meurtrier. Si ces propriétaires n'étaient pas retrouvés à bref délai, les enquêteurs pourraient décider de prolonger leurs recherches en passant au peigne fin les nombreux domiciles occupés par l'inculpé.

Enfin, l'enquête a permis d'apprendre que M. Pesquet avait accumulé de très nombreuses dettes, et les policiers n'écartent pas l'hypothèse que le vol ait pu être le mobile de ces meurtres en série.

LA PRISON DE SAINT-NAZAIRE EST PARTIELLEMENT DÉTRUITE PAR UN INCENDIE

Un violent incendie a provoqué de très importants dégâts à la maison d'arrêt de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) vendredi 13 août dans l'après-midi. Le sinistre, dont l'origine n'a encore pu être déterminée, s'est déclaré dans les combles de l'établissement pénitentiaire, très vétuste.

L'alerte a été immédiatement donnée et, tandis que les pompiers de la ville s'attaquaient au feu, les surveillants de la prison, renforcés par des gendarmes et des policiers, ouvraient les portes des cellules et faisaient évacuer les prisonniers. Les quelque quatre-vingts détenus ont aussitôt été transférés dans différents établissements de la région.

A ÉPINAL

Trois gardiens de la paix sont visés par une plainte pour coups et blessures

De notre correspondant

Epinal. — Un cheminot d'Epinal, M. Alain Weiss, trente-deux ans, domicilié à Golbey (Vosges), a déposé plainte, le mardi 10 août, auprès du procureur de la République contre trois gardiens de la paix, pour coups et blessures volontaires.

Les faits remontent au 25 juillet. Ce jour-là trois gardiens du commissariat d'Epinal intervinrent sur appel de la S.N.C.F. afin d'appréhender en gare un homme en état d'ébriété qui fait du tapage. C'est alors que M. Weiss, qui est en service, intervient et lance à l'adresse des gardiens de la paix : « *A trois contre un, vous n'avez pas grand mal !* » Le cheminot est aussitôt interpellé et conduit au commissariat, attaché à la même paire de menottes que l'homme ivre. A sa sortie de l'hôtel de police, une heure et demie plus tard, M. Weiss accuse : « *J'ai été frappé au ventre et au visage par les trois gardiens de la paix.* » Un médecin lui délivrera trois jours plus tard un certificat d'incapacité de travail de quatre jours. Pour le commissaire Noiret, directeur départemental de la sûreté urbaine, cette affaire est exagérément grossie. « *M. Weiss,* écrit-il, *attaché à l'autre homme, a été jeté au sol par la chute de celui-ci alors que tous deux étaient introduits en cellule. Ses blessures sont la conséquence de cette chute et non des coups reçus. D'ailleurs,* ajoute-t-il, *le médecin qu'il consulta à sa sortie du commissariat ne prescrivit pas d'arrêt de travail.* »

De son côté, le syndicat C.F.D.T. des cheminots d'Epinal a envoyé une lettre de protestation au préfet des Vosges, tandis que l'union départementale C.F.D.T. conseille à ses adhérents de ne plus se rendre seul au commissariat d'Epinal. Une enquête administrative a été ouverte.

FAITS DIVERS

Quatorze ans après l'attentat

L'UN DES CONJURÉS DU PETIT-CLAMART EST TUÉ AU COURS D'UN HOLD-UP

Bernard Lescrainier, trente-trois ans, l'un des trois malfaiteurs qui avaient attaqué mercredi 11 août le bureau de poste de Courbevoie (Hauts-de-Seine), est mort des suites de ses blessures vendredi 13 août à l'hôpital Beaujon. Au cours de ce hold-up manqué, B. Lescrainier avait été blessé de trois balles dans le ventre tandis qu'un de ses complices, Lazlo Varga, âgé de trente-quatre ans, était, lui, tué, après que le receveur de la poste, M. Jean Poulain, eut fait usage de son arme *(le Monde* du 14 août). Le troisième agresseur, en fuite, n'a pas été retrouvé.

Les deux malfaiteurs tués par M. Jean Poulain n'étaient pas inconnus des services de police. Lazlo Varga, réfugié hongrois, avait participé, le 22 août 1962, à l'attentat du Petit-Clamart dirigé contre le général de Gaulle. Condamné à dix ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour par la cour militaire de justice le 4 mars 1963, il avait été gracié le 3 novembre 1967 par le général de Gaulle. Il était à nouveau arrêté le 5 novembre 1967, pour avoir facilité, au moment de sa libération, l'évasion de Claude Tenne, condamné à la réclusion perpétuelle pour sa participation à l'assassinat du commissaire Gavoury, le 31 mai 1961 à Alger, et détenu avec lui à la prison de Saint-Martin-de-Ré. Le 8 mars 1968, Lazlo Varga avait été condamné à trois mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de La Rochelle.

Ancien membre de l'O.A.S., Lescrainier avait comparu en 1963 devant la Cour de sûreté de l'Etat. Il avait été condamné à une peine de dix ans de prison pour ses menées activistes.

IMPORTANT VOL DE TABLEAUX PRÈS DE MILAN

Monza *(A.F.P.)*. — Vingt et un dessins et esquisses dus à Raphaël, à Titien, à Velasquez ou à Rubens ont été volés récemment dans la villa d'un industriel italien, près de Monza, non loin de Milan.

Selon le premier inventaire dressé, parmi les dessins et esquisses volés se trouvent également des Tiepolo, des Carrache et des Murillo.

Les dessins faisaient partie d'une collection que l'industriel, M. Angelo Sala, soixante-six ans, avait aménagée dans les salons du rez-de-chaussée de sa villa. Le gardien, qui dormait au premier étage, a déclaré n'avoir rien entendu. Le propriétaire se trouve en villégiature dans le sud de l'Italie.

● *Un grave incendie* s'est déclaré, vendredi 13 août, vers 12 h. 30, à Valence (Drôme), dans les locaux des établissements Tezier, une importante graineterie qui emploie près de cinq cents personnes. Le sinistre, qui, semble-t-il, avait débuté dans un atelier de traitement des graines, a très vite pris des proportions importantes, nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers de Valence, de Lyon, de Vienne et d'une vingtaine de localités de la Drôme et de l'Ardèche. Le trafic ferroviaire, sur la ligne Lyon-Marseille, et le trafic routier sur la route nationale 7, ont été interrompus pendant plusieurs heures et déviés sur la rive droite du Rhône. Les services de secours n'ont maîtrisé l'incendie que ce samedi 14 août, tôt dans la matinée. Les dégâts matériels sont extrêmement importants.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

La disparition du « Compass Rose » au large des Orcades

Seize mois d'enquête sans résultat

Le 5 avril 1975, vers midi, le *Compass-Rose-III* quitte Dundee pour son port d'attache, Fraserburgh, 200 kilomètres plus au nord, sur les côtes écossaises, ou, directement, pour son lieu de travail, la mer du Nord, au large des Orcades.

C'est un vieux rafflot en bois, ancien dragueur de mines construit au Canada en 1944 pour la marine américaine, retapé en Norvège en 1950, et qui, pour l'instant — quel imbroglio ! — est exploité par une société de Granville sous pavillon panaméen, et travaille à des recherches pétrolières pour la filiale britannique d'une société française. A son bord dix-huit hommes, marins et techniciens, dont treize Français. Deux jours plus tard, le *Compass-Rose* dira dans un message radio, qu'il est pris dans une violente tempête ; puis, plus de nouvelles..., sinon un corps repêché et des épaves repérées en mer du Nord. Un drame de la mer..., un de plus.

Cependant, les familles victimes portent plainte pour homicide involontaire par imprudence devant différents parquets, tandis que les pouvoirs publics français chargent un administrateur des affaires maritimes d'une enquête technique et administrative. Des bruits alarmants ont en effet circulé sur l'état du navire, la qualité de ses équipements.

La mauvaise réputation qui, dans les milieux maritimes est faite aux pavillons de complaisance, ajoute aux inquiétudes des parents des disparus, qui, aujourd'hui, s'étonnent de n'avoir aucune nouvelle de l'enquête et de ses suites. Etonnement qui n'est pas sans fondement, lorsqu'on lit les explications pour le moins embarrassées que vient de donner le secrétaire d'Etat aux transports, interrogé par M. Paul Cermolacce, député communiste des Bouches-du-Rhône. En voici l'essentiel :

« *Le* Compass-Rose-III *était un navire battant pavillon panaméen et appartenant à la société Compass Rose Lines S.A., inscrite au registre public des sociétés à Panama. De ce fait, et compte tenu de ce que le naufrage s'est produit dans des eaux internationales, au large de l'Ecosse, l'enquête judiciaire incombait au gouvernement de Panama.*

» *Cependant, le secrétaire d'Etat aux transports a considéré que les autorités françaises se devaient, de leur côté, d'ouvrir une enquête administrative et technique sur les circonstances de ce naufrage, puisque treize personnes de nationalité française se trouvaient à bord et ont disparu avec le navire.*

» *Comme il est normal, le gouvernement de Panama a été informé par la voie diplomatique de cette initiative et du désir des autorités françaises d'apporter une collaboration active à l'instruction.*

» *En fait, la coopération souhaitée n'a pu être obtenue, et l'expert français n'a pas pu rencontrer la personne qui devait être chargée, par le gouvernement panaméen, de suivre cette affaire. Dans ces conditions, l'expert a dû clore son enquête en consignant dans un rapport les renseignements techniques qu'il avait pu réunir, qui font apparaître, pour l'essentiel : les antécédents de ce navire, ancien dragueur de mines de l'U.S. Navy, construit en 1944, et qui avait été affecté au transport de passagers dans les eaux scandinaves avant d'être acquis par la société Compass Rose Lines ; l'état d'ensemble, présumé convenable, de ce navire au moment où il a été mis à la disposition de la société Techniques Louis Ménard, de Granville ; les installations réalisées par cette société pour adapter le navire à sa nouvelle affectation ; les hypothèses de l'enquêteur quant aux causes du sinistre, principalement orientées vers une insuffisance de stabilité du navire, eu égard aux nouvelles conditions d'exploitation...*

» *En outre, pour tenter de compléter les informations recueillies, un mécanicien de nationalité italienne a été recherché et entendu, au prix d'un délai supplémentaire, par les gendarmes maritimes de Nice. Sa déposition... traduit plutôt les méfiances d'un marin qui a refusé d'embarquer sur le* Compass-Rose-III *du fait de l'impression générale que lui a faite le premier contact qu'il a eu avec ce navire.*

» *En ce qui concerne les garanties formelles de sécurité présentées par le navire* Compass-Rose-III, *il faut souligner qu'il n'existe aucune réglementation internationale panaméenne complétant les règlements internationaux applicables aux navires de caractéristiques analogues...*

» *La justice étant saisie, il n'appartient pas à l'administration de porter de jugement de valeur sur la responsabilité éventuelle de telle ou telle société, qu'elle soit de droit français ou étranger.* »

Les choses en sont là... depuis plus d'un an.

TROP DE FATIGUE CHEZ LES ROUTIERS

La commission européenne critique, dans un rapport sur le transport routier en Europe, les gouvernements de la C.E.E. qui, selon elle, sont responsables des accidents routiers provoqués par la trop grande fatigue des conducteurs de camion et d'autocar.

« *On peut estimer,* affirme le rapport, *que plusieurs millions de chauffeurs se déplacent nuit et jour sur les autoroutes et les routes nationales, du nord au sud de l'Europe, et que beaucoup de ces chauffeurs demeurent trop longtemps au volant.* »

Le rapport accuse, sans les nommer, certains pays européens de ne pas faire respecter les mesures de sécurité et il souligne que des primes sont octroyées aux chauffeurs pour les encourager à faire le maximum de kilomètres.

● PLAINTE EN SUEDE CONTRE CONCORDE. — Une plainte a été déposée, le 13 août, auprès de l'ombudsman suédois de la consommation contre la publicité, jugée abusive, faite pour le Concorde par la compagnie aérienne British Airways.

Le requérant, M. Lundberg, ancien directeur du centre d'essais aériens de Stockholm, et viril adversaire du supersonique, reproche notamment à cette publicité de faire croire aux passagers du Concorde qu'ils gagnent une demi-journée de travail effectif grâce au décalage horaire. — *(A.F.P.)*

TOURISME

UN SPÉCALISTE DU VOYAGE : la Corse est mal « vendue ».

Dans le dernier bulletin d'information de Voyage conseil, l'agence de tourisme du Crédit agricole, M Pierre Amalou, directeur général de cet organisme, fait les réflexions suivantes :

« *Je crois que la mésaventure survenue au tourisme en Corse cette année devrait nous inspirer quelque méditation.*

Il est normal que la presse politique mette en exergue les événements politiques, surtout quand ils sont tonitruants. Il serait tout aussi normal que les professionnels du tourisme et les journalistes spécialisés unissent leurs efforts pour faire campagne en direction du public et de l'Etat.

Et dire que les risques sont quasi nuls et bien moindres que la traversée de l'avenue de l'Opéra à 18 heures. Que le racisme antitouristes n'est pas plus virulent que dans les Cévennes, par exemple, si l'on en croit les inscriptions murales. Qu'il faut définir un vrai schéma d'implantation touristique pour éviter l'actuelle anarchie polluante. Qu'il faut former le personnel corse pour éviter que l'assistance aux touristes soit laissée entre les seules mains des « importés ». Qu'il faut favoriser le développement d'une agriculture et d'industries axées sur la consommation touristique. Qu'il faut revoir la fiscalité du tourisme, qui rend un séjour en Corse deux fois plus cher qu'aux Baléares, 25 % de plus qu'aux Canaries ou en Tunisie. Et qu'il faut promouvoir la Corse comme les offices de tourisme promeuvent leurs propres destinations. »

● « COUP DE POING DANS L'EAU ». — Les responsables des affaires maritimes avaient organisé, le 12 août, une opération « coup de poing » dans le bassin d'Arcachon afin de vérifier si les plaisanciers respectaient les consignes de sécurité.

ENVIRONNEMENT

La pollution de Seveso

LE VATICAN CONDAMNE A NOUVEAU LE RECOURS AUX AVORTEMENTS

Trois interruptions de grossesse ont été pratiquées vendredi 13 août, dans une clinique de Milan (Italie). C'est première fois que des avortements thérapeutiques sont faits ouvertement en Italie. Les jeunes femmes, âgées de vingt-deux, vingt-huit et trente-neuf ans, étaient enceintes de huit à onze semaines. Déjà mères de plusieurs enfants, elles habitaient la région de Seveso, contaminée le 10 juillet dernier par un nuage de dioxine, émis accidentellement par l'usine de la société ICMESA.

Toujours illégal en Italie, le recours à l'avortement a été autorisé pour les femmes de la région de Seveso qui craignent de mettre au monde des enfants malformés : cent treize femmes enceintes de moins de trois mois ont été recensées dans la région ; six d'entre elles ont fait savoir qu'elles désiraient interrompre leur grossesse. Pour autoriser ces interventions, le gouvernement s'appuie sur un arrêt de la Cour constitutionnelle qui a estimé, au début de l'année, que « *le recours à l'avortement était légitime dans le cas d'un danger pour la santé physique ou psychique de la femme* ». *L'Osservatore Romano,* le journal du Vatican, a de nouveau condamné ces interventions ; son directeur qualifie le fait de « particulièrement grave ». — *(A.F.P.)*

● POLLUTION EN CORREZE. — En Corrèze, un des affluents de la Dordogne, le Doustre, charrie plusieurs centaines de kilos de poissons morts à la suite d'une pollution qui s'étend sur une vingtaine de kilomètres et qui est provoqué, pense-t-on, par les égouts de la ville d'Egletons qui se déversent directement dans la rivière. — *(Corresp.)*

● LES VÉLOS DE LA ROCHELLE. — Sur l'initiative de M. Michel Crépeau, député, maire de La Rochelle (Charrente-Maritime), deux cent cinquante bicyclettes ont été acquises par la municipalité et seront désormais mises gratuitement à la disposition des usagers.

Paris

● LE BUDGET DE LA CAPITALE. — M. Bertrand de Maigret, président du groupe R.I. du Conseil de Paris, a répondu, le mardi 10 août, aux propositions du groupe communiste de l'Hôtel de Ville, qui demandait que le futur budget ne soit pas déterminé par le préfet : « *La gestion d'une ville aussi importante que Paris impose une grande stabilité de choix budgétaire. Les communistes et leurs alliés ne se sont pas opposés, lors de la dernière session du Conseil de Paris, à la signature de concessions engageant pour longtemps la ville.* »

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Importante Société d'Ingénieurs-Conseils à vocation internationale
recherche
pour son siège à PARIS en pleine expansion

PROJETEUR 2e ÉCHELON CHEF DE GROUPE

expérimenté en projets routiers (A.P.S.-A.P.D., etc.), pour direction et animation d'une équipe. Position cadre.

PROJETEUR 1er ECHELON

expérimenté en projets routiers

Nous recherchons également pour embauche à durée limitée des projeteurs et dessinateurs d'études expérimentés en ouvrages hydrauliques, ouvrages d'art et béton armé.

Avantages sociaux. 13e mois.

Adresser C.V. détaillé, sous référence BD3 à

PROFILS
CONSEILS EN RECRUTEMENT
5 bis, rue Keppler, 75116 PARIS

Important Groupe Industriel Suisse cherche

RÉVISEUR INTERNE

ayant occupé une position similaire dans une société internationale ou possédant une expérience de réviseur acquise dans une fiduciaire.
Le candidat sera appelé à effectuer des contrôles internes au niveau des divers départements (direction, finances, exportation, achats, etc.) pour la Direction européenne.
Nous désirons engager un collaborateur efficace, agissant avec tact et diplomatie lors de ses nombreux déplacements.
Langues : français, anglais, éventuellem. allemand.
Age : 30 ans minimum.
Rémunération en rapport avec les capacités et la fonction offerte.
Avantages sociaux.

Prière d'adresser votre offre détaillée sous chiffre P 3.445 à : PUBLICITAS, CH-1201 Genève (Suisse).

Pour DEMARRAGE H 6000
PROGRAMMEURS
niveau DUT et 3 ans expérience.
M. JOURDAN - Tél. 387-95-80.

autos-vente

4 L, 72, 6.000 F. Vis. dimanche : 16, rue Mozart, SCEAUX (92)
M. DONVAL - Tél. 702-82-07.

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive droite

EXCEPTION. AV. DAUMESNIL
Imm. p. de taille. 2 pièces, cuis., cave. 105.000 F. - Tél. 873-31-46.

NATION, avenue du Bel-Air
Particulier vd STUDIO av. tél. Clair. Prix intéressant. 567-17-22.

Paris Rive gauche

74, RUE D'ALESIA
P. de t., 4 p. cft, asc., 3e ét. Prix : 425.000 F., 15 à 18 h.

Région parisienne

CLICHY. Part. vend luxueux 2 pièces + jardin privatif. Prix : 185.000 F. Tél. : 739-81-95 et 326-76-69.

Province

CANNES
CROISETTE
appartem. grand standing, 3 p. + cuisine, salle de bains, salle d'eau, grande loggia, grand parking sous-sol. Prix justifié. TEL. CANNES, 47-29-82

maisons de repos

CHATEAU CHAILLE
79500 Melle
Maison repos retraite 3e-4e âge, reçoit semi-invalides, invalides en chbre particulière. Chambre pour couple. Soins-régimes. Infirmière D.E. Service de nuit. Ascenseur.

immeubles

Achète petit immeuble ancien à rénover, bien situé dans Paris. Ecr. à l'architecte Gaudin J.-C., 15, r. LAMENNAIS, 75008 Paris.

terrains

Près DIEPPE (76), sur falaise, beau terrain boisé 3.600 m2 à construire, viabil., clos, calme. 92.000 F. B. Lenoir, 22, r. Jean-Moulin, 93100 Montreuil. 857-75-30

propriétés

Authentique MAS pierres de taille 230 m2 habit., 3.000 m2 jardin Centre vds propriétaire. Moulin sur rivière 66 ares verdure, calme, poss. pêche/canot. 5 min. centre ville, poutres app. Ecr. HAVAS BOURGES n° 664.

1) TERRAIN SITE CLASSE, vue panoram.
2) MAISON Tout confort, 800 m. village
5 p., s. de bs, wc, parc 5.000 m2, grand sous-sol.
3) PROPRIETE rapport 40 hectares
PROPRIETE rapport 50 hectares
maison confort, dépendances.
4) PTE FERMET rest., 2 ha. 160.000 F
JUILLARD. AG. de VIGNAL
24510 SAINTE-ALVERE.
Tél. : 61-70-04.

villas

L'ETANG-LA-VILLE vil. neuve stdg, pierre, ardoises, récept. 47 m2 + 4 chbres, 2 bns, cuis. équipé, sous-sol 3 voit. parc 1.037 m2, 760.000 F., 027-57-40.

VERSAILLES (Centre) maison caractère, 500 m2 jardin, 350 m2 habit., séj. 48 m2, s. à mang. 26 m2, appt séparé. Idéal pour profession libérale. Près de la gare, écoles, commerces, lycée, CALME. Prix : 1.150.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

35 km Paris, autoroute Ouest, 33' de St-Lazare, intérieur raffiné, 2 salons, salle à manger, 5 chambres. Affaire exceptionnelle Px 500.000 Rhodes 958-19-28.

villégiatures

Playa-de-Aro, Espagne - Appart. et Stud. à louer s/grande plage. Calme. Tél. 649-92-52, Bruxelles.

HOTEL ** N.N.
HELVETIQUE
47, r. de l'Hôtel-des-Postes, Nice
Tél. 15 (93) 80-15-55
TV couleurs, radio, s. de bains, chambres climatisées. Plein centre. Chambre 1 personne, petit déjeuner 72 F. taxe comp. Réduction 10 % pour V.R.P. sur présentation du journal.

PRESSE

Presse vendue

(Suite de la première page.)

La puissance politique et la gloire des salons s'attachent en effet aux géants de la presse. Quand la Librairie Hachette se taille un empire, le découpe, le reconstruit, quand M. Paul Winkler achète *France-Soir* pour satisfaire une ancienne passion et rivaliser avec Pierre Lazareff son modèle, au moins, malgré le poids

(Dessin de PLANTU.)

de l'argent, l'enjeu des regroupements et des dispersions, c'est la presse, ce sont les journaux.

Il s'agit aujourd'hui de tout autre chose et ni plus ni moins que d'une entreprise déterminée de concentration entre les mains d'un homme politique qui, en quelques années, devient le « numéro un » de la presse française. Un titre est-il menacé ? Quel que soit le lieu, quel que soit le sujet, M. Robert Hersant s'en porte acquéreur. Ainsi se dessine une toile d'araignée rationnelle qui comprendra un jour une rédaction intégrée, rédigeant à Paris le premier quotidien du matin et le plus grand quotidien du soir, fournissant l'information nationale à de multiples quotidiens de province, disposant d'un réseau exclusif d'imprimeries disséminées en France. Que pensent les journalistes de cette vaste entreprise ? Sont-ils rassurés lorsqu'on leur dit que leur indépendance n'est nullement menacée ? M. Winkler peut-il sérieusement penser que son encombrant associé à 50 % (on murmure déjà d'autres pourcentages) le laissera diriger *France-Soir* à sa guise ? Qui croira que l'unification politique ne suivra pas inéluctablement l'unification économique ? Qu'en pensent les quotidiens de province, si sûrs de leur invulnérabilité ? Que pensent le gouvernement et le président de la République du poids qu'un seul homme, même s'il appartient à la majorité, sera, est déjà, en mesure d'exercer sur l'opinion ?

Trop, c'est trop. Après *le Figaro*, hélas !, avant *France-Soir*, hola ! Longtemps seul, ou presque, à parler de la presse, *le Monde* se réjouit de voir aujourd'hui son inquiétude largement partagée. S'il faut ne pas se borner à de vaines lamentations, faisons une proposition concrète. Parmi les dispositions bafouées (rien n'est plus offensant que le mépris des lois) de l'ordonnance sur la presse du 26 août 1944, citons l'article 9 : « *La même personne ne peut être directeur ou directeur délégué de plus d'un quotidien.* » La volonté du législateur est ici évidente et il faut la respecter ; elle tend à favoriser ou à imposer le respect du pluralisme. Qu'on ne nous dise pas que la loi est observée lorsque divers employés d'un même groupe de presse accèdent nominalement à la direction des titres. Ce sont alors d'autres dispositions essentielles de la même ordonnance qui sont violées, celle qui fait du propriétaire d'un journal le seul directeur légal, celle qui punit sévèrement la pratique des « prête-noms ». La réaction vigoureuse des journalistes de *France-Soir* n'aura pas été vaine si les quelques jours de délai qu'ils ont arrachés suffisent à réveiller des énergies jusqu'alors assoupies. Il est vrai qu'au milieu du mois d'août...

JACQUES SAUVAGEOT.

Les commentaires des quotidiens parisiens

L'AURORE : l'émotion des milieux politiques.

« *Les récentes ventes successives du* Figaro *et de* France Soir *avaient déjà fait naître bien des rumeurs contradictoires sur la provenance des fonds qui avaient permis les changements de propriétaires dans ces deux quotidiens.*

» *A l'inquiétude des journalistes et des personnels administratifs, principalement de* France Soir, *s'ajoute aujourd'hui l'émotion des milieux politiques.*

» *Tout d'abord l'opposition qui accuse le pouvoir de faciliter, par l'intermédiaire de groupes bancaires, ces concentrations de journaux qui prennent la forme de monopole, et qui vont à l'encontre du pluralisme nécessaire à toute liberté de la presse. Cette émotion est également ressentie dans certains milieux de la majorité, où l'on s'inquiète aussi de la création d'un monopole aux mains d'un même groupe.* »

ROUGE : d'où vient l'argent ?

« *Personne ne savait, personne ne sait toujours, d'où Hersant a pu tirer les 73 millions lourds ayant servi à l'achat du* Figaro, *et l'argent qui servira à l'achat de* France Soir.

» *A l'évidence, sa fortune personnelle n'aurait pu suffire. Il a bien fallu que certains lui prêtent de l'argent. Hersant a d'ailleurs pris toutes les précautions pour cacher l'origine de ces fonds (...). En tout cas, un bruit persistant court dans les milieux de la presse : depuis la venue de Chirac au pouvoir, la majorité aurait constitué un « trésor de guerre » de l'ordre de 6 milliards anciens pour financer une presse strictement gouvernementale, dans la perspective des prochaines échéances électorales. Les opérations sur* le Figaro *et* France Soir *seraient directement liées à ce projet.* »

(LISE THALOU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : je suis partout.

« *Le contrôle que M. Hersant exerce sur un nombre de titres considérable, sur le journal du matin le plus important et bientôt sur le plus gros tirage du soir, signifie que la pluralité de la presse disparaît, que des millions de lecteurs français vont recevoir l'information à travers un prisme unique et que la variété des opinions exprimées dans le pays devient théorique. Le gouvernement ne peut pas bloquer ce processus antidémocratique parce qu'il ne s'est jamais donné les moyens législatifs de le faire. Au contraire, il favorise les concentrations industrielles, qui ont peut-être un sens du point de vue économique, mais qui, au niveau de la presse, sont catastrophiques et établissent un lien direct entre l'argent et les journaux.*

» *On ne pourrait, en somme, imaginer de situation plus désastreuse. A long terme elle autorisera, en matière d'information, toutes les omissions et les falsifications. Elle fera de la majorité des journaux des instruments au service de tous les pouvoirs possibles, politique ou financier, par exemple, sauf du quatrième, c'est-à-dire la presse elle-même et sa contribution permanente à l'établissement de la vérité.* »

(R. L.)

L'HUMANITE : un monopole de l'information.

« *Aujourd'hui, grâce à la télé-impression (cette technique qui permet d'imprimer n'importe où des pages composées à Paris), Hersant s'emploie à couvrir bientôt l'ensemble du territoire d'une presse adaptée aux particularités régionales. (...)*

» *Mais il veut aussi uniformiser l'information utilisée par les quotidiens de son groupe. Après la suppression des bureaux parisiens de* Paris-Normandie, *il a créé une agence à cet effet.*

» *Mais qui est, au fait, derrière Robert Hersant, cet homme qu'on qualifie déjà de « Springer français » — tant en relation avec le monopole de presse qu'il cherche à fonder, qu'avec son anticommunisme viscéral ? Une certitude : les grandes banques. Selon* Presse-Actualités *(février 1976) : « Un » pool de banques doit consentir » à M. Hersant un prêt de 30 mil» lions (actuels) sur cinq ans. » L'Institut de développement in» dustriel se voit solliciter pour » une somme qui pourrait être de » l'ordre de 20 millions. »*

» *L'Institut de développement industriel est un organisme d'Etat qui dépend de M. Fourcade. Il est présidé par le P.-D.G. de la Lainière de Roubaix (de M. Prouvost, qui a vendu* le Figaro *à Hersant). La boucle est fermée.* »

(F. M.)

ARCHÉOLOGIE

DES OSSEMENTS D'ANIMAUX PRÉHISTORIQUES SONT DÉCOUVERTS EN DORDOGNE

La période actuelle de sécheresse, en abaissant le niveau des eaux souterraines, aura permis une découverte d'importance. Deux spéléologues de Périgueux, MM. Bernard Pierrat et Pierre Vidal, ont pu remonter sur 5 kilomètres le lit d'un ruisseau souterrain, au « Sarconet », près d'Excideuil, en Dordogne. Ils ont ainsi atteint une vaste salle et exploré une nouvelle galerie, qui contient en abondance des ossements d'ours, de rennes et de cerfs. Les os sont recouverts d'une couche de calcite, épaisse de 5 à 10 centimètres, et sont remarquablement bien conservés.

CARNET

Décès

— La famille et l'Association nationale des formations sanitaires, ont la douleur de faire part du décès de

M. Alphonse BOREL,
vice-président
et cofondateur de l'association,

survenu le 11 août 1976.

Ses obsèques auront lieu à l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, 75005 Paris, le lundi 16 août, à 16 heures.

— Nous apprenons le décès de

M. Célestin QUINCIEU,
maire du Puy (Haute-Loire),

survenu vendredi 13 août.

[Né le 24 août 1901 à Chozeau (Isère), Célestin Quincieu, négociant en textiles, était entré au conseil municipal du Puy en 1953. Premier adjoint sortant, il avait conduit la liste qui avait été élue au premier tour des élections municipales de 1965. Maire du Puy depuis cette date, Célestin Quincieu, R.I., conseiller général du canton du Puy nord-ouest de 1967 à 1970, avait occupé pendant la même période les fonctions de vice-président de l'assemblée départementale.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Zila RENNERT,

survenu à Paris, le 9 août 1976.

De la part de Mme Ina Rennert, sa fille,

François et Laurent, ses petits-fils,

M. Michel Borwicz,

Et toute sa famille en France et en Israël.

Une cérémonie aura lieu, mardi 17 août, à 15 heures, au funérarium Walter, 49-51, quai Jules-Guesde, à Vitry-sur-Seine.

La Société internationale de psycho-prophylaxie obstétricale, dont elle était un membre actif, s'associe à ce deuil et présente ses condoléances à la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue de la Glacière,
Paris-14e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Visites et conférences

LUNDI 16 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 7, rue des Réservoirs, Mme Allaz : « Parc de Versailles : les bosquets ». 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Pennec : « La Conciergerie du palais des Capétiens et les cachots de la Terreur ». — 15 h., devant la rotonde de La Villette, Mme Philippe : « Le long du canal Saint-Martin ». 15 h., entrée principale, place Valubert, Mme Vermeersch : « Le jardin des Plantes ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges. Les hôtels du Marais » (A travers Paris). — 11 h., hall du Grand Palais : « Exposition Ramsès II » (A.F.A.). — 15 h., sous les arcades de l'Odéon, angle Rotrou-Vaugirard : « Le Sénat - palais du Luxembourg » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Les hôtels de Soubise et de Rohan » (Paris et son histoire).

Souvenez-vous de retourner le **SCHWEPPES Bitter Lemon** avant de l'ouvrir.

LE RECORD DES RECORDS
2.100.000 Spectateurs
Emmanuelle

Interdit aux moins de 18 ans
TRIOMPHE
(sous titre Anglais)
CAPRI Grand Boulevard
(sous titre Espagnol)
ARLEQUIN

SPECTACLES

théâtres

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30).
Cloître des Billettes : le Maître de Santiago (sam., 21 h. 45).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
La Bruyère : Mangeront-ils ? (sam., 21 h.).
Mouffetard : le Lai de Barabbas (sam., 22 h. 30).
Nouveautés : les Deux Vierges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Porte-Saint-Martin : Mayflower (sam., 21 h.).
Théâtre d'Art : l'Amant arabe (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : D'homme à homme (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Manitout : Arlequin poli par l'amour (sam., 20 h. 30).

Festival estival

Théâtre Récamier : Duo de guitares (Geoghan, B. Benoît) (sam., 18 h. 30).
Eglise Notre-Dame : Pierre Cochereau, orgue (dim., 17 h. 45).

Les concerts

Voir Festival estival et Festival de Sceaux.
Sainte-Chapelle : New Chamber Orchestra, dir. C. Ricard, avec A.-M. Miranda et M. Vanaud (Mozart, Haendel, Vivaldi) (sam., 21 h.).
Thermes de Cluny : Concert Moyen Age, Renaissance et Monteverdi (sam. et dim., 18 h. 30).

Festival de Sceaux

Orangerie du château : Quatuor à cordes J.-N. Molard (Haydn, Bach, Beethoven) (sam., 17 h. 30) ; Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague (Richter, Mendelssohn, Farkas, Dvorak) (dim., 17 h. 30).

Les opérettes

Henri-Varna-Mogador : Rêve de valse (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Bobino : Croisière d'amours (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Le music-hall

Casino de Paris : Paris Line (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Elysée-Montmartre : Histoire dosée (sam., 20 h. 45).
Concert Mayol : Nu à l'ère 76 (sam. et dim., 16 h. 15 et 21 h. 15).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Moulin-Rouge : Follement (sam. et dim., 22 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : T'as déplu... Valy (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Ânes : Pierre-Jean Vaillard (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Samedi 14 - Dimanche 15 août

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 14 h. 45, 16 h., 18 h. : Quatre-vingts ans de cinéma français ; 14 h. 45 : le Brasier ardent, d'I. Mosjoukine ; 15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 16 h. : l'Inhumaine, de M. L'Herbier ; 18 h. : la Belle Nivernaise, de J. Epstein ; 18 h. 30 : l'Age d'or, de L. Bunuel ; 20 h. 30 : Vertigo, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Cérémonie secrète, de J. Losey ; 0 h. 30 : Funérailles en rose, de T. Matsumoto. — Dim., 14 h. 45, 16 h., 18 h. 30 : Quatre-vingts ans de cinéma français ; 14 h. 45 : Paris qui dort, de R. Clair ; la Fille de l'eau, de J. Renoir ; 15 h. : le Gai Savoir, de J.-L. Godard ; 16 h. : le Lion des Mogols, de J. Epstein ; 18 h. : Kean, de Volkov ; l'Inondation, de L. Delluc ; 18 h. 30 : Athanor ; la Cicatrice intérieure, de P. Garrel ; 20 h. 30 : Fenêtre sur cour, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Dance of the Seven Veils, de K. Russel ; 0 h. 30 : Chair pour Frankenstein, de P. Morrissey.

Les exclusivités

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Olympic, 14e (783-67-42).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75).
LE DIABLE AU CŒUR (Fr.) (**) : le Seine, 5e (325-92-46), en soirée.
L'EDUCATION AMOUREUSE DE VALENTIN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
EL PISTOLERO (A., v.f.) (*) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
F COMME FAIRBANKS (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FRISSONS (A., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GRANDE TRAQUE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HOMMES ET REQUINS (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LUCIA ET LES GOUAPES (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Quintette, 5e (033-35-40), Olympic, 14e (783-67-42).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MUHAMMAD ALI (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
SALO (It., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (551-12-15).
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr.) (**), v. angl. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98). — v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Nord-Ciné, 10e (878-51-91), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE SIXIEME CONTINENT (A.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LA SPIRALE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SUPER EXPRESS 109 (Jap.), v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
TAXI DRIVER (A.) (**), v.o. : Boul' Mich, 5e (033-48-29). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
THE NANNY (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42), mer., v., d., mar.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (*), v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
THE WARRIORS (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), mer., v., d., mar.

Les grandes reprises

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; les Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; les Trois Secrétan, 19e (206-71-33).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BORSALINO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CASSE (Fr.) : Marivaux, 2e (742-83-90) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CATCH 22 (A.) (**), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LES CHIENS DE PAILLE (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.f. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
HELLZAPOPPIN (A.), v.o. : Styx, 5e (633-08-40).
HESTER STREET (A.), v.o. : 14-Juillet, 11e (357-90-81).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION : Rex, 2e (236-83-95) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE LAUREAT (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
LOVE STORY (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (33-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Calypso, 17e (754-10-68).
MA VACHE ET MOI (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
PANIQUE A L'HOTEL (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
REPULSION (An.) (*), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A.), v.o. : André-Bazin, 13e (337-74-39), mer., jeudi, ven., sam.
ZIEGFELD FOLIES (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE (A.), v.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

INEDITS, INCONNUS, RARES : La Clef, 5e (337-90-90) : Portrait d'un cinéaste, K. Mizoguchi (sam.) ; Furtivos (dim.).
MELO-MOI (v.o.), Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), 13 h. : l'Arnaqueur ; 15 h. 30 : l'Esclave libre ; 18 h. : Justine ; 20 h. : les Raisins de la colère ; 22 h. 15 : Une étoile est née.
BOGART COME BACK (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Femme à abattre (sam.) ; Bas les masques (dim.).
WESTERN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Un nommé Cable Nogue (sam.) ; la Prisonnière du désert (dim.).
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : le Septième Sceau (sam.) ; la Source (dim.).
B. KEATON : Le Marais, 4e (278-47-86) : les Trois Ages (sam.) ; la Croisière du Navigator (dim.).
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (sam.) ; Bananas (dim.).
COMIQUE (v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Tant qu'on a la santé (sam.) ; Yoyo (dim.).
C. SAURA (v.o.), Saint-Germain-Village, 5e (033-87-59) : la Cousine Angélique (sam.) ; Anna et les loups (dim.).
VISCONTI (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 15 h. : les Damnés ; 18 h. : Violence et Passion ; 21 h. 30 : Mort à Venise.
CINEMA AMERICAIN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : Bonnie and Clyde ; 16 h. : Jeremiah Johnson ; 17 h. 30 : Un après-midi de chien ; 22 h. 15 : Délivrance.
LE NOUVEAU WESTERN AMERICAIN (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Soldat bleu (sam.) ; Juge et hors-la-loi (dim.).
ORSON WELLES, ELIA KAZAN (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : l'Arrangement (sam.) ; Citizen Kane (dim.).

Les séances spéciales

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 heures.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 heures.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et 22 h. 10.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST ARRIVE ENTRE MIDI ET TROIS HEURES, film américain de F.D. Gilroy, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN POING, C'EST TOUT, film américain de F. Kramer, v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GATOR, film américain de B. Reynolds, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Bretagne, 6e (222-57-97), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TRAHISON SE PAIE CASH, film américain de P. Karlson (**), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ON L'APPELAIT MILADY, film américain de Richard Lester, v.o. : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

Un film de
STANLEY KUBRICK
ORANGE MECANIQUE
Distribué par Warner-Columbia Film. INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
CALYPSO VO - HAUTEFEUILLE VO - IMPERIAL VF - LA FAUVETTE VF
MONTPARNASSE PATHÉ VF
VÉLIZY II/Vélizy

ETRANGER

Reflets du monde entier

THE LISTENER

L'autre Soweto

A côté du Soweto-ghetto, où les Noirs d'Afrique du Sud entament une guerre d'usure contre le pouvoir blanc, il existe, selon l'hebdomadaire britannique *THE LISTENER*, un Soweto « bourgeois », où « *les jeunes filles exigent de se marier en longues robes blanches, entourées de demoiselles d'honneur (...), où il y a d'immenses listes d'attente pour les clubs de golf, où les vedettes du football professionnel attirent quarante mille spectateurs* ».

A Soweto, « *la vie sociale ne consiste pas seulement à avaler de la « bière bantoue » dans des boîtes de métal de deux litres* ». Il existe aussi des lieux où « *on se met en smoking, où on porte des robes de taffetas jaune ou de tulle rose, où on va au cours de danse apprendre le tango et la valse lente. Les jeunes filles se livrent une lutte acharnée pour se hisser sur l'échelle sociale, ondulant en robes longues sur le podium des défilés de mode ou des concours de beauté, répondant avec aplomb aux juges qui les interrogent sur leur travail, leurs loisirs, leurs ambitions secrètes (...).*

» *Tout cela ne plaît guère aux nationalistes, qui s'inquiètent de l'acculturation des Africains, déplorent la disparition des coutumes tribales et assurent que la vie en zone urbaine ne doit pas être interprétée comme un passeport de citoyens à part entière pour la patrie des Blancs (...). Mais la moitié de la population de Soweto a moins de vingt ans et n'a jamais connu d'autre existence. C'est là qu'elle veut vivre (...) avec les « gadgets » occidentaux, la télévision et tout le reste* ».

THE SUNDAY TIMES

Où sont passés les radars américains ?

Un rapport accablant, commandé par le sénateur Hubert Humphrey, révèle le mauvais état de la plupart des neuf grands dépôts d'armes américains en Europe (huit en République fédérale d'Allemagne, un en Grande-Bretagne) et met en doute la capacité de l'armée américaine en cas de guerre. Parmi les conclusions du rapport le *SUNDAY TIMES* relève :

« *Les munitions sont considérées comme « utilisables » seulement en cas d'extrême nécessité » ; des centaines de véhicules militaires sont immobilisés par la rouille et par manque de pièces détachées ; des équipements de radars et de radio, des camions et des remorques, ont disparu ; une comptabilité défectueuse a conduit à des pertes de près de 15 millions de livres* (130 millions de F).

» *Le rapport ne mentionne pas si, dans l'équipement perdu ou volé, se trouvent des chars et des canons. Il semble qu'en grande partie le matériel manquant ait été remis officiellement à Israël et à deux autres pays (sans doute la Jordanie et l'Ethiopie) pendant la guerre du Kippour, en 1973. Il n'a pas été remplacé.* »

KROKODIL

Akhtoubinsk ne répond plus...

L'hebdomadaire satirique soviétique *KROKODIL* publie cette lettre de lecteur :

« *Cher* Krokodil, *cela fait presque huit ans que je t'avais écrit au sujet des problèmes téléphoniques de la ville d'Akhtoubinsk (département d'Astrakhan). A l'époque, l'adjoint au chef de la Direction principale des liaisons téléphoniques des villes et des villages, le camarade V. Novikov, nous assura, toi et moi, que le problème du téléphone dans notre ville et le district serait résolu. Voilà que la ville d'Akhtoubinsk est devenue chef-lieu de département, et les liaisons téléphoniques non seulement ne se sont pas améliorées, mais vont de plus en plus mal.*

» *Exemple : au premier jour de la campagne des semailles, les huit téléphones du kolkhoze « La voie du communisme » furent coupés. Tandis que les travaux des champs battent leur plein, le kolkhoze est privé de cette liaison qui, d'ailleurs, est à peine audible en ville et dans le reste du district. Maintenant, nous allons à pied ou en voiture téléphoner dans les services officiels. Leurs chefs, nous voyant arriver, lèvent les bras au ciel : eux-mêmes font la queue quelque part derrière le seul appareil qui marche encore. (...) Ne pourrais-tu, aimable* Krokodil, *passer un coup de fil à ce sujet à qui de droit ? Nous sommes sûrs que, chez ces camarades-là, la liaison téléphonique est tout à fait correcte.* »

Ekstra Bladet

Un trou dans le rideau de fer

« *Bien que la guerre soit terminée,* écrit le quotidien du parti radical *EKSTRA BLADET* de Copenhague, *il est toujours défendu aux officiers danois de prendre leurs vacances derrière le rideau de fer. On continue à craindre qu'ils ne soient là-bas soumis à des pressions et peut-être amenés à révéler des secrets militaires (...). Jusqu'à une date récente, la Yougoslavie figurait sur la liste des pays qui leur étaient interdits, mais cette restriction a disparu pour la plus grande satisfaction de nos gradés qui souhaitent se rendre en Grèce par le rail ou par la route.*

» *La règle générale veut, quand un officier danois va à l'étranger à titre privé, qu'il en avise ses supérieurs afin que ceux-ci puissent le joindre partout où il se trouve, si besoin est. Mais s'il choisit des rivages communistes il doit solliciter une autorisation spéciale. Celle-ci peut éventuellement lui être accordée s'il s'agit d'un voyage de groupe (avec une association par exemple) ou d'une manifestation sportive. En revanche, il y a beaucoup de chance qu'elle lui soit refusée s'il manifeste le désir d'aller camper en Allemagne de l'Est ou en Pologne. Au cas où il passerait outre, il doit s'attendre qu'à son retour sa situation soit passée au crible et, vraisemblablement, à ce que l'accès aux documents confidentiels lui soit fermé.* »

Lettre d'Umtata

Le pont sur la rivière Kei

VERITE au-delà de la rivière sud-africaine Kei, erreur en deçà ? Ce qui est certain, c'est que de part et d'autre des eaux, qui marquent la limite des territoires des deux foyers autonomes bantous du Transkei et du Ciskei, les hommes politiques, auxquels l'exercice des responsabilités publiques a été confié par les dirigeants blancs de Pretoria, expriment un point de vue fondamentalement différent à propos de l'indépendance de leur pays.

A quelques heures d'intervalle, M. Lennox L.W. Sebe, premier ministre du Ciskei, et, Kaiser D. Matanzima, nous exprimaient, chacun avec la même force de conviction, l'un son hostilité à la proclamation de l'indépendance, l'autre au maintien du statut d'autonomie. « *Il faut d'abord assurer un toit, une nourriture décente, un niveau de vie convenable à nos compatriotes, en un mot créer une classe moyenne, avant de songer à exiger notre indépendance* », nous dit à King-william's-Town M. L.W. Sebe. En revanche, pour M. K.D. Matanzima, dont le pays accède à la souveraineté internationale le 26 octobre prochain, que nous n'avions entrevu, à Umtata, en tête à tête, qu'une dizaine de minutes, l'évolution du Transkei doit être rapide, car, dit-il : « *Nous avons autrefois bénéficié de l'indépendance, dont nous a privé le système colonial. Il est logique que nous retrouvions aujourd'hui notre statut politique antérieur...* »

LE pont sur la rivière Kei ne marque pourtant qu'une frontière politique. Ce sont, en effet, les mêmes populations xhosas qui vivent sur chacune des berges du fleuve, qui a donné son nom aux moins méconnus des Bantoustans sud-africains. Ce sont les mêmes paysages bucoliques qui frappent la rétine. Les charrettes à ânes sont ici plus nombreuses que les véhicules automobiles dans les zones blanches. Certes, on remarque dans les rues d'Umtata, la puissante Chrysler Imperial noire du premier ministre K. D. Matanzima, immatriculée XG1, mais, précisément, parce que la capitale du Transkei ressemble moins à celles des quatre provinces sud-africaines blanches qu'aux « villes-sœurs » noires de Gaberones au Botswana ou de Mbabane au Swaziland, par exemple.

Au centre de la cité, s'étend la ville blanche, avec ses bâtiments administratifs construits par les Anglais : poste, mairie, banques, dont les inévitables Barclays et Standard et leur homologue afrikaaner la Volksass, buildings administratifs divers. Rien ne manque au décor européen traditionnel, pas même le monument aux morts. Au cœur de ces collines, une croix au-dessus d'un cénotaphe de pierre et une liste sur laquelle se mêlent noms patronymiques boers, britanniques et xhosas, indique que l'hécatombe de 1914-1918 a fait ici une cinquantaine de victimes.

Bien qu'on croise de nombreuses femmes au visage couvert de peinture de couleurs différentes, indiquant leur classe d'âge, bien que l'on rencontre de jeunes initiés reconnaissables à leur figure passée au kaolin, à leur bâton de pèlerin, et à la couverture qui leur sert de vêtement, le centre d'Umtata présente moins l'aspect d'une agglomération bantoue que celui d'une ville blanche. Et, sur York Road, ce ne sont pas les pasteurs xhosas, mais l'astucieux Lister Hunter, plus *british* que nature, qui tient boutique pour les touristes. Il vend au plus haut cours les ornements de perles tissés par les femmes xhosas et les remèdes et potions, charmes et médecines fabriqués par leurs époux. A l'Imperial Hotel, comme dans les autres établissements analogues, seuls les serveurs sont Noirs...

Pourtant, la coupole du Bonga, le Parlement local, a fière allure. Le bâtiment ne date que de 1927, mais l'institution est beaucoup plus ancienne. Elle a été réactivée par les dirigeants blancs de Pretoria, qui ont octroyé l'autonomie interne au territoire dès 1963 et mettent volontiers en opposition l'expérience politique des habitants du Transkei, avec l'immaturité de ceux des autres Bantoustans, qu'il s'agisse du Ciskei voisin ou de foyers bantous aussi éloignés que le Swazi, le Kwazulu ou le Gazankulu, par exemple, anciennes réserves dont la majorité des Blancs d'Afrique du Sud ignorent même jusqu'au nom.

Le drapeau aux trois bandes longitudinales, orange, blanche, bleue, claque au vent. La masse du questeur du Bonga a été popularisée partout par la photographie. Le premier ministre Kaizer Matanzima, diplômé de l'université noire de Fort-Hare — au Ciskei, — et son frère Georga, ministre des finances, ont effectué de nombreux déplacements à travers la République sud-africaine et même dans quelques capitales étrangères. L'hymne national du Transkei retentit à chaque cérémonie officielle. Le territoire dispose depuis cette année d'un embryon de forces armées constituées par quelques centaines de policiers. Et les cent dix députés xhosas et sothos du Sud comptent même, dans la meilleure tradition britannique, un speaker de l'opposition.

LES propagandistes du développement séparé, pour lesquels le cas du Transkei constitue un test, se réjouissent de l'évolution en cours à Umtata. Ils insistent sur le fait que le futur Etat aura une constitution de type républicain, qu'il restera à l'intérieur de la zone monétaire du Rand et se joindra au Botswana, au Lesotho et au Swaziland au sein de l'Union douanière sud-africaine. Et le premier ministre Matanzima, qui fait le jeu de M. Vorster et de ses amis, en favorisant la mise en place d'un Etat multinational contrôlé par « *le pouvoir pâle* », répète à l'envi : « *Le Transkei demandera, dès octobre prochain, son admission à l'Organisation de l'unité africaine et à l'Organisation des Nations unies.* »

En revanche, les partisans d'un Etat sud-africain multiracial s'inquiètent. Ils estiment que ce pays, dont la superficie est sensiblement égale à celle du Danemark, n'est pas en mesure de nourrir ses fils. En effet, si moins de deux millions d'originaires du Transkei vivent sur place, plus d'un million de leurs frères sont des migrants, qui se rendent dans les zones blanches d'Afrique du Sud pour y travailler comme mineurs, ouvriers ou journaliers agricoles. Or, après le 26 octobre, tous ces expatriés seront des apatrides, car Pretoria a fait savoir qu'ils perdraient alors la nationalité sud-africaine, qui est actuellement la leur, tandis que les autorités d'Umtata ont indiqué, de leur côté, qu'il n'était pas question d'accorder automatiquement la nationalité du Transkei à ces émigrés, dont certains ont quitté leur pays depuis fort longtemps.

Comme l'Algérie ou le Portugal, la Yougoslavie ou la Turquie, le Transkei devra exporter sa main-d'œuvre. La médiocrité de la plupart des sols, la superficie réduite des terres arables, le poids des traditions ancestrales, le système de propriété collective du terrain, l'absence de rotation des cultures, le recours insuffisant aux engrais, expliquent la stagnation de l'agriculture, qui reste néanmoins la principale ressource.

Sols pulvérulents emportés par les vents, herbages rares, absence d'arbres, troupeaux errants de vaches trop souvent squelettiques, tel est le capital misérabiliste de cette région que semblent surtout peupler des femmes, des vieillards et d'innombrables enfants. Ces derniers condamnemt sans aucune restriction la politique de développement séparé, et, mercredi dernier 11 août, de jeunes collégiens, solidaires des émeutiers de Soweto ont tenté d'incendier le principal établissement d'enseignement d'Umtata.

CERTES, le Transkei possède des ressources potentielles, notamment dans le domaine forestier et, sans doute, minier. D'autre part, le pays peut produire en plus grandes quantités sisal, thé et viande, qu'importent les Sud-Africains. Mais la Xhosa Development Corporation, créée pour assurer la mise en valeur moderne du pays, ne dispose pas de ressources financières capables de sortir le pays d'un état de pauvreté destiné à rester permanent si d'importants concours extérieurs ne se manifestent pas rapidement. Une partie de l'élite du Transkei analyse parfaitement la situation, mais sa lucidité paraît l'abandonner lorsqu'elle tire des traites sur l'avenir avec un optimisme excessif.

PHILIPPE DECRAENE.

New York, capitale de la prostitution

LA transformation en lupanar des Bains de Luxor — établissement élégant fréquenté dans les années 30 par nombre de célébrités des lettres et des sports telles que Jack Dempsey, Walter Wintchell, Danon Runyan — soulève actuellement à New-York un beau tollé. Avec ses neuf étages, la « tour du stupre », ainsi que l'appelle le *New York Post*, permettrait, pour citer cette fois le *Wall Street Journal*, « *à cent prostituées de réaliser un chiffre d'affaires annuel de 6 millions de dollars* ».

Une avalanche de lettres et de télégrammes envoyés par des citoyens indignés au maire, aux chefs de la police et des pompiers, afin qu'ils empêchent « *la plus grande maison close des Etats-Unis* » d'ouvrir ses portes, est restée jusqu'ici sans effet. Si les autorités tentaient de puiser dans l'arsenal des recours légaux à leur disposition pour s'opposer au lancement de cette « grande entreprise », elles s'engageraient dans des procédures juridiques indéterminables et se heurteraient à des difficultés insurmontables. Un exemple : « *Il faudrait, pour établir le flagrant délit,* écrit le *Wall Street Journal, que les policiers ôtent leur pantalon, ce qu'ils refusent catégoriquement de faire par crainte du ridicule.* »

Mais le scandale provoqué par l'ouverture d'un « gratte-ciel de tolérance » n'est que la partie émergée de l'iceberg. On assiste actuellement à New-York à une véritable révolte des résidents des « beaux quartiers » contre les prostituées qui ont déferlé sur le *upper east side,* les alentours de Lincoln Center, de Gramercy Park et même de Sutton Place, citadelles de la bienséance, cossues et verdoyantes, où demeure la haute bourgeoisie. Les représentants élus de ce *silk district* (district de la soie, équivalant au seizième arrondissement parisien), traditionnellement libéraux et ardents défenseurs des droits civils (y compris, bien sûr, ceux des prostituées), sont soumis aux plus fortes pressions et sommés d'agir non plus suivant les impératifs de leur conscience, mais selon les vœux de leur électorat.

Au cours des réunions des puissants conseils de planification communautaire, des associations de quartier, des conseils locaux, les citoyens élèvent la voix, brandissent le poing : il faut, disent-ils, *hic et nunc*, endiguer le flot de la prostitution et de la pornographie. Le foisonnement des sex-shops, des salons de massage, des salles de spectacles « spéciaux », des librairies « porno » au cœur des quartiers résidentiels, est, disent-ils, inadmissible.

Hystérie collective

Le spectacle des respectueuses au maquillage criard, à la tenue provocante, qui hèlent du geste et de la voix les passants et les automobilistes, est de nature, on le comprend, à irriter les riverains. Mais Mme Carol Geitzer, députée progressiste et militante féministe du quartier chic de Murray Hill, refuse de se laisser intimider et répond à ceux qui la pressent de « *débarrasser le pavé de cette présence infamante* » : « *Vous ne protestiez pas quand tout cela se passait à Times Square.* » On a vu ces derniers jours des élégantes défiler le long de Lexington Avenue portant des pancartes où l'on pouvait lire : « *Retournez à la Quarante-Deuxième Rue* ».

De son côté, M. Manfred Orensteint, sénateur (démocrate libéral) de l'Etat de New-York, est pressé de présenter un projet de loi que des scrupules l'avaient empêché jusqu'ici de déposer : ce projet, qui prévoit pour les péripatéticiennes des peines de prison automatiques, permettrait aux policiers d'arrêter les proxénètes pour vagabondage et réglementerait pour la première fois la prostitution.

La polémique fait rage, en tout cas, et un autre député, M. Richard Gottfriend, qui refuse de céder à ce qu'il appelle « l'hystérie collective » des *upper middle classes,* soutient que la femme a le droit de vendre son corps et que la prostitution — un crime qui ne fait pas de victimes — doit être décriminalisée plutôt que codifiée.

Il fut un temps où Paris et La Havane passaient pour être les « capitales du plaisir ». Cette époque est révolue, et New-York peut revendiquer aujourd'hui le titre de capitale de la prostitution. Il y a dix ans, il était rare qu'on rencontrât une professionnelle sur les trottoirs de Manhattan. Certes, le plus ancien métier du monde était exercé aux Etats-Unis, mais seulement pour les riches businessmen et les politiciens arrivés. Il leur fallait connaître le numéro de téléphone de call-girls qui, moyennant 100 ou 200 dollars, allaient les retrouver fort discrètement dans les chambres des palaces ou dans leurs garçonnières.

Aujourd'hui, dès 14 heures et 2 heures du matin le centre commercial de New-York — de la Trente-Troisième Rue jusqu'à la Cinquante-Neuvième, depuis la Neuvième Avenue jusqu'à Lexington, et aux alentours des grands hôtels et des grands magasins — est envahi par les « belles de jour ». Le touriste étranger, l'homme d'affaires, le flâneur, se font accoster, entreprendre et souvent menacer par les filles. Un célèbre banquier italien a été poignardé par une professionnelle. M. Josef Strauss, l'ancien ministre de la défense d'Allemagne fédérale, a été délesté de son portefeuille par trois respectueuses à 20 mètres du Hilton.

« Vingt dollars ou je crie au viol ! »

Les responsables du *Prostitution control* estiment qu'à l'heure actuelle vingt mille prostituées « font » les rues de Manhattan. A quoi il faut ajouter plusieurs milliers de jeunes femmes qui cherchent le client à la sortie des bureaux et à l'arrivée des trains : dactylos, petites employées qui veulent arrondir leurs fins de mois. Ce qui distingue les professionnelles newyorkaises de leurs consœurs du reste du monde, c'est leur agressivité. Trois fois sur quatre, elles tentent de soutirer à leurs clients leur argent sans rien leur donner en retour si ce n'est parfois un coup de poignard. Une des méthodes qu'elles utilisent consiste à souffler à l'oreille du passant : « *Ou tu m'embarque pour 20 dollars, ou je crie au viol.* » Pour éviter le scandale, le passant tend un billet et poursuit son chemin sans demander son reste.

Chaque année, le maire — M. Lindsay, puis M. Beame — part en guerre contre le vice. Il fait une conférence de presse télévisée, s'indigne du « fléau » et promet de « nettoyer la ville ». Dans un grand bruit de sirènes, les voitures de police sillonnent les rues et on voit les escouades de policiers, matraque au poing, qui mettent la main au collet des promeneuses trop fardées et les emmènent *manu militari* dans les paniers à salade version yankee. Mais elles sont en général relâchées le lendemain, faute de preuves, et reprennent dès le début de l'après-midi le fil provisoirement interrompu de leurs activités.

L'irruption relativement récente de la prostitution sur une grande échelle aux Etats-Unis s'inscrit dans tout un contexte socio-économique. Relâchement des mœurs ou passage inévitable d'un excès (puritanisme) à l'autre (débauche) ? Au pays où le cinéma pendant longtemps passait sous silence l'adultère, quand il n'était pas commis par une étrangère, et où l'amour physique ne se concevait pas hors mariage, l'explosion pornographique était peut-être inévitable. D'autre part, la drogue d'abord, la crise économique ensuite, ont jeté sur le trottoir, par milliers, des filles de quinze à vingt ans.

Les sociologues estiment que, de toute façon, les moyens répressifs seront impuissants à enrayer un fléau qu'il faudrait attaquer à sa racine : misère, faim, dégradation de l'environnement, appauvrissement des classes moyennes, blocage de l'échelle sociale, déracinement, aliénation.

LOUIS WIZNITZER.

IDEES

Sur un livre de Jacques Ellul

L'ESPRIT DE LA VILLE

par ROGER MEHL

ON connaît l'œuvre, aussi ample que diverse, de Jacques Ellul. Il occupe dans notre génération une place originale. Spécialiste de l'histoire des institutions, il nous a également donné un livre d'une grande lucidité sur la technique, de multiples essais sur la politique, sur la présence des chrétiens au monde, sur la destinée et la trahison de l'Occident, sur l'espérance. Cette œuvre, dont personne n'a contesté la lucidité, la rigueur de pensée, a été souvent jugée pessimiste. Peu s'en est fallu que l'on vît en Ellul le prophète de la catastrophe. Il est vrai que le grand public connaît moins ses œuvres théologiques, en particulier ses commentaires bibliques sur le Livre de Jonas et sur l'Apocalypse. Mais, en filigrane de tous ses livres, il est aisé de discerner un dessein théologique.

C'est ce dessein qui apparaît en toute clarté et en toute force dans ce nouveau livre, qui est sans doute la clé de tous les autres : *Sans feu ni lieu*. Bien qu'écrit entre 1947 et 1951, Jacques Ellul ne nous le donne qu'aujourd'hui. Sans doute fallait-il que nous fussions d'abord heurtés, intrigués et parfois irrités, par toutes les approches précédentes avant de recevoir ce très grand livre.

* * *

Pourquoi avoir choisi le thème de la ville ? La réponse est claire : la ville représente symboliquement toute l'œuvre de l'homme, tout le sens des civilisations humaines. Ne mesurons-nous pas les civilisations au degré d'urbanisation ? C'est dans la ville que l'homme investit tous ses espoirs de sécurité, de puissance, de liberté et de bonheur. C'est de la ville qu'il tire sa gloire. Ni la technique, ni la guerre, ni la puissance financière, ne sont concevables sans la ville. Or ce thème de la ville, Jacques Ellul le retrouve dans presque toutes les pages de la Bible. C'est donc à la Bible qu'il va demander de nous éclairer sur le sens et la destinée de la ville. Historiens et exégètes objecteront sans doute immédiatement qu'il y a quelque artifice à chercher une continuité de pensée chez des auteurs bibliques, qui n'appartiennent ni aux mêmes époques ni aux mêmes cultures, et qu'il n'y a aucune commune mesure entres les villes bâties par Caïn, la glorieuse Babylone, la Jérusalem de l'époque romaine, nos villes modernes et la Jérusalem céleste décrite par l'Apocalypse. Ellul n'ignore rien des travaux des exégètes, qu'ils soient historico-critiques ou qu'ils soient structuralistes. Mais une évidence objective s'est imposée à lui, qui légitime son entreprise. Bien que séparés par des milliers d'années, les écrivains bibliques témoignent d'une consonance dans leur enseignement sur la ville, et ils parlent tous de la même réalité. Bien plus, leur enseignement nous apparaît aujourd'hui encore plus clair et plus décisif, parce que nous avons sous les yeux cette mégapole, en laquelle toutes les virtualités de la ville ont été en quelque sorte manifestées.

Cette remarque conduit Ellul à penser qu'il y a une essence de la ville, un esprit de la ville, et que cet esprit représente aussi un destin. Cette liaison entre esprit et destin, Hegel nous y a accoutumés. Mais ici, attention. Lorsque Ellul emploie le terme d'esprit, lorsqu'il parle de la ville comme d'une réalité spirituelle, il ne se livre pas à une recherche phénoménologique de l'essence de la ville, il se réfère à un aspect de l'enseignement scripturaire que les modernes ont souvent considéré comme périmé : la Bible nous parle, en effet, de ces puissances spirituelles, obsédantes et séduisantes, en révolte contre Dieu, qui asservissent l'homme et que, au témoignage de l'apôtre Paul, le Christ a anéanties sur la croix. Ce sont ces puissances-là qui sont à l'œuvre dans l'entreprise humaine d'édification des villes.

Jacques Ellul n'a pas de peine à nous montrer que les bâtisseurs des villes dans l'Ancien Testament sont des révoltés contre Dieu. Il n'y a pas que l'histoire de Caïn et de ses descendants, si significative soit-elle, puisqu'ils cherchent dans la ville leur sécurité contre Dieu. Jacques Ellul suit au travers de l'histoire biblique la destinée des villes : Babel, Babylone, Sodome, Ninive, Jérusalem, et des bâtisseurs de villes. Il n'a pas de peine à montrer que pour le peuple élu, qui n'a commencé à bâtir que dans la captivité, la passion pour les villes est liée à l'infidélité à l'égard de Yahwé, à la volonté de puissance et d'autonomie, au refus de la parole de Dieu. C'est pourquoi le jugement de Dieu s'appesantit sur les villes. Une malédiction sans appel est prononcée : « *Je détruirai.* » Sans doute, la compassion de Dieu n'est pas éteinte et se manifeste souvent, mais toujours à l'égard des habitants des villes, non de la ville elle-même qui est condamnée, qui est cet espace clos dont les hommes ont exclu le vrai Dieu. Bien sûr, historiens et sociologues vigilants feront remarquer à Ellul que cette condamnation des villes n'exprime pas autre chose que le conflit persistant entre le vieux nomadisme d'Israël, l'idéalisation du temps de l'Exode, et la sédentarité tardive. Peut-être bien, répond Ellul. Mais si historiens et sociologues expliquent, ils ne disent pas le sens des événements. Ce sens c'est toujours la condamnation sans appel de l'esprit de la ville, de la puissance et de la gloire. Et cette condamnation se retrouve dans le *Nouveau Testament ;* elle atteint la ville sainte qui tue les prophètes. C'est vrai, Jésus s'intéresse aux foules, mais il les attire hors des villes. Il ne monte à Jérusalem que pour y mourir. Jérusalem c'est Babylone.

Seulement il y a à travers toute l'Ecriture une autre ligne de pensée, qui apparaît de-çi de-là dans l'Ancien Testament, par exemple lorsque Dieu autorise David à faire de Jérusalem, la ville païenne, la capitale du peuple élu, et qui éclate dans l'Apocalypse. La ville des bâtisseurs humains est irrémédiablement perdue, et pourtant la figure dernière de l'histoire, l'affirmation de la victoire de Dieu, ce sera bien une ville, la Nouvelle Jérusalem, œuvre non plus de l'homme, mais de Dieu. La mythologie eschatologique tout comme l'histoire a un sens et une vérité. Dieu lui-même assume l'œuvre de l'homme, l'œuvre essentielle et maudite de l'homme, la ville. Il donne lui-même à l'homme ce que celui-ci a voulu et désiré de toutes ses forces. Il n'est pas sans intérêt de noter que les nations sont autorisées à apporter leur gloire, leur civilisation dans la Jérusalem céleste.

C'est ici que la pensée d'Ellul prend toute son ampleur et se situe à l'intérieur de ce grand drame de la pensée chrétienne qui accompagne toute l'histoire de l'Eglise : la querelle des œuvres et la ville n'est pas autre chose que le symbole et la récapitulation des œuvres de l'homme. Ces œuvres sont mauvaises ; elles ne sauraient assurer ni le salut ni le bonheur de l'homme, et Dieu les rejette sans appel. C'est pourquoi il faut que l'homme soit séparé de ses œuvres, qu'il fuie la ville, que l'esprit de la ville, qui préside à toutes les œuvres de l'homme aussi bien techniques qu'artistiques et scientifiques, soit anéanti. Cet anéantissement, c'est ce qui se produit dans le jugement de la Croix. Par sa mort, le Christ sépare à tout jamais l'homme de ses œuvres et lui interdit de mettre sa confiance en elles. Il lui rend du même coup sa liberté et son humour ! à l'égard de ses propres œuvres. Désormais, même Jérusalem n'est plus qu'une ville comme les autres. Il nous semble que Jacques Ellul développe ici un aspect, bien souvent négligé, sinon inaperçu, de la doctrine chrétienne du salut par la seule foi et non par les œuvres. Tel nous paraît être le véritable enjeu de son livre.

C'est dire qu'on se tromperait lourdement si on le lisait comme un de ces plaidoyers écologiques contre la civilisation urbaine, pour un retour à une campagne réputée pure et innocente. Jacques Ellul sait bien que la plaisanterie d'Alphonse Allais est devenue une réalité : nous construisons et nous continuerons à établir des villes à la campagne. Il s'agit pour lui de nous appeler à accepter la condamnation sans appel qui pèse sur l'esprit de nos œuvres. Car c'est dans cette acceptation et nulle part ailleurs que réside le secret de notre liberté.

Et puis ce livre fait justice de l'accusation de pessimisme qui a sans cesse accompagné les publications de Jacques Ellul. Est pessimiste celui qui croit qu'il n'y a pas d'avenir. Or, justement, Ellul nous ouvre l'avenir, dans la mesure où il atteste la prise en charge de l'œuvre de l'homme par Dieu lui-même. Certes, il y a un passage inévitable par une mort. Mais peut-on être chrétien en dehors d'une théologie de la Croix ?

* * *

Une question cependant : Ellul ne cesse de nous dire que tous les efforts des urbanistes, des économistes, des sociologues pour humaniser la ville sont vains, qu'ils font bien de faire ce qu'ils font, mais qu'ils ont le tort d'y croire. Est-ce faire violence à sa pensée que de dire que tous ces efforts, pour celui qui croit à la venue de la Jérusalem céleste, peuvent avoir la valeur d'un témoignage rendu à la réalité dernière ? Ellul le suggère parfois, mais à notre sens, un peu timidement, comme s'il avait peur de souligner le lien qui unit, dans la pensée chrétienne, l'eschatologique et l'éthique. Nous le savons bien. Ellul ne veut pas que la condamnation de la ville soit escamotée, que nous revenions trop vite de l'espérance eschatologique à notre activité fiévreuse de bâtisseurs. On ne saurait se plaindre de la rigueur de sa pensée. Mais il arrive que cette rigueur prenne parfois le visage d'une apparente dureté.

★ *Sans feu ni lieu*. Gallimard, coll. « Voies ouvertes », 1976, 312 pages, 42 F.

LE CENTENAIRE DE BAKOUNINE

Un socialisme fédéraliste

(Suite de la première page.)

Lorsqu'en 1842-1843 — au même moment qu'un autre brillant disciple de Hegel, Karl Marx, — Bakounine, âgé de vingt-huit ans, décide d'abandonner la philosophie spéculative à l'étude de laquelle il s'était voué jusque-là et se convertit au socialisme, il est encore, selon l'expression de Marx, un « idéaliste sentimental », mais il s'est déjà pénétré de deux certitudes qui ne le quitteront plus : le « communisme » (le terme n'a pas encore pris l'acception rigide et restreinte qu'il a de nos jours) est la forme d'organisation sociale de l'avenir ; le « communisme » sans la liberté ne peut que conduire à l'autocratie la plus effrayante que l'histoire ait connue.

Libertaire de tempérament et passionné de justice sociale, Bakounine va chercher désormais à dégager les principes d'une doctrine qui concilie liberté et égalité, sans que jamais l'une puisse dominer l'autre ou lui être asservie, la liberté sans l'égalité n'étant que privilège et l'égalité sans liberté, despotisme.

Mais avant d'arriver à l'expression rigoureuse de cette doctrine socialiste libertaire, Bakounine — suivant un cheminement intellectuel diamétralement opposé à celui de Proudhon — milite pendant les années 44-49, puis après sa captivité, de 1861 à 1863, pour un fédéralisme politique et, avant tout — qui le lui reprocherait, à lui le Russe, le « barbare » que l'Occident ne parviendra jamais à intégrer ? — pour l'émancipation des Slaves tant du joug russe que de celui de la Prusse, de l'Autriche ou de la Turquie, et pour la constitution d'une République fédérative des peuples slaves.

Adepte avant la lettre d'un « fédéralisme ethnique », Bakounine, loin de voir dans le patriotisme — épuré, débarrassé de toute tentation étatique — une contradiction avec son internationalisme, ne considère celui-ci comme possible que fondé sur la richesse et la diversité des peuples et des cultures : le principe des nationalités « *devient juste, progressif, favorable au triomphe de l'humanité, lorsqu'il a pour corollaire celui de la négation des Etats. Il devient un principe anti-humain, conquérant, tyrannique, du moment qu'on prétend conserver les Etats* ».

Partisan du fédéralisme « *tant à l'intérieur qu'à l'extérieur* » des pays, Bakounine pressent déjà que « *nier les nationalités, le droit à l'autonomie des nationalités différentes au profit de l'Etat, signifie les nier au profit de la nationalité qui domine dans l'Etat* », jetant ainsi, avec une rare intuition, les fondements de la théorie de l'oppression des ethnies minoritaires par l'ethnie dominante dans les Etats centralisés, dont l'actualité n'est pas à démontrer.

Fédéraliser les Etats et les fédérer à l'échelle de « *l'Europe d'abord et plus tard du monde entier* » est donc l'un des volets du projet bakouninien. En 1867, dans un de ces nombreux « congrès de la paix » qui, tout au long du dix-neuvième siècle, ponctuent les veilles et les lendemains de guerre, Bakounine déclare : « *Pour faire triompher la liberté, la justice et la paix dans les rapports internationaux de l'Europe, pour rendre impossible la guerre civile entre les différents peuples qui composent la famille européenne, il n'est qu'un seul moyen : c'est de constituer les Etats-Unis de l'Europe.* » Enumérant, dans un programme révolutionnaire rédigé deux ans plus tôt, les mesures indispensables au succès de cette entreprise, il réclame notamment la suppression des entraves aux échanges entre pays fédérés ; l'abolition des frontières, des passeports et des douanes ; la reconnaissance à chaque citoyen d'un pays membre de tous les droits civiques et politiques dans tous les autres pays ; la création d'un Parlement fédéral bicaméral (une chambre représentant les nations fédérées ; l'autre, élue au suffrage universel direct, représentant la population de la fédération, « sans distinction de nationalité »...). Un siècle après sa mort, les points essentiels de ce programme sont encore des vœux non exaucés !

Sans renoncer à l'émancipation des Slaves, déçu néanmoins par ses alliés, les démocrates polonais, Bakounine se persuade en 1863 que tout projet de révolution « *exclusivement politique ou nationale* » est voué à l'échec et que les Slaves « *ne pourront conquérir leur droit et leur place dans l'histoire et dans l'alliance fraternelle des peuples que par la révolution sociale* ». C'est désormais à cette révolution sociale et à l'organisation internationale des forces populaires que Bakounine voue son immense énergie pendant ses dix dernières années d'activité, les plus fécondes sur le plan intellectuel.

Bakounine n'en abandonne pas pour autant le fédéralisme, convaincu qu'il représente, comparé à l'Etat centralisé, une « *forme plus parfaite de démocratie* » parce que le pouvoir politique y est moins concentré et que « *tout ce qui diminue la puissance de l'Etat augmente nécessairement la liberté des populations* ». Mais, étudiant l'évolution de la Confédération helvétique, il constate un fait que les politologues connaissent bien : la tendance à la centralisation des Etats fédéraux, tendance qui vide peu à peu de tout contenu l'autonomie des collectivités fédérées. A cette évolution fatale et funeste, une seule solution : « *C'est l'abolition de tout Etat politique, tant cantonal que fédéral, c'est la transformation de la fédération politique en fédération économique, nationale et internationale.* » Et Bakounine de préciser : « *Notre fédération à nous, c'est celle des communes socialistes, organisées fédérativement dans chaque lieu par les associations ouvrières, industrielles, agricoles, commerciales et scientifiques. Nos cantons et nos provinces à nous, ce ne seront pas tant des provinces territoriales, que les autonomies des mêmes branches d'occupation productive, formées par la fédération libre des associations autonomes dans chaque occupation ou métier.* »

Un socialisme révolutionnaire

Parti du fédéralisme politique — conçu comme un moyen de libérer les peuples opprimés sans pour autant les enfermer dans une nouvelle prison, celle de l'Etat-nation, — Bakounine aboutit, par une lente maturation, à un « *fédéralisme rigoureusement conséquent* », c'est-à-dire « sociétal », ou, suivant les termes qu'il emploie le plus fréquemment, à un « socialisme révolutionnaire » (en effet, quand Bakounine use du mot « anarchie », ce qu'il fait rarement d'ailleurs, c'est soit comme Proudhon, par défi — « *on nous appelle anarchistes, nous ne protestons pas contre cette épithète, parce que nous sommes, en effet, ennemis de toute autorité,* — soit au sens banal du terme, de désordre).

Socialiste, Bakounine entend pousser « *les principes du socialisme révolutionnaire jusqu'à leur dernière extrémité* ». Ces principes, il les précise et les enrichit dans les controverses des années 65-73, qui l'opposent à Mazzini d'abord, puis à Marx, n'ayant que peu le goût d'écrire et ne le faisant que contraint par une « conviction passionnée » qui, seule, l'amène « *à vaincre sa répugnance instinctive* » à l'exhibition de soi.

Démultipliés en un certain nombre de corollaires, deux valeurs-piliers soutiennent l'édifice social : la liberté (ou autonomie) et la solidarité (ou coopération).

La liberté bakouninienne est tout aussi éloignée de l'individualisme libéral que de son double, l'anarchisme individualiste : « *Tout ce qui est humain dans l'homme, et plus que toute autre chose la liberté, est un produit d'un travail social collectif. Etre libre dans l'isolement absolu est une absurdité.* » « *Je ne suis vraiment libre,* commente encore Bakounine, *que lorsque tous les êtres qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres. La liberté d'autrui, loin d'être une limite ou une négation de ma liberté, en est au contraire la condition nécessaire et la confirmation.* »

S'opposant à la liberté, le principe d'autorité, incarné aux yeux de Bakounine, par Dieu et par l'Etat : « *Si Dieu est,* raisonne-t-il, *l'homme est esclave, or l'homme peut et doit être libre, donc Dieu n'existe pas.* » Quant à l'Etat, il ne peut signifier que domination, donc, là encore, esclavage, le despotisme ne résidant pas dans la forme de l'Etat ou du pouvoir, mais dans le principe même de l'Etat. Et Bakounine, après Proudhon, de mettre l'humanité en garde contre la fascination de son pire ennemi, le « *plus froid des monstres froids* » : « *L'Etat est comme une vaste boucherie et comme un immense cimetière où* [...] *viennent généreusement, béatement, se laisser immoler et ensevelir toutes les aspirations réelles, toutes les forces vives d'un pays.* »

Autonomie, donc, des individus et des groupes, des « forces vives » — associations de toute nature, communes, régions, — mais aussi solidarité. Non la solidarité « *organisée de haut en bas par un gouvernement quelconque* » et imposée aux masses populaires, mais la solidarité qui, se construisant librement, de la périphérie vers le centre, ne peut être que « *le produit spontané de la vie sociale, tant économique que morale ; le résultat de la libre fédération des intérêts, des aspirations et des tendances communes* ». Cette solidarité, précise Bakounine, « *dans l'économie sociale, s'appelle travail et propriété collectifs ; en politique, elle s'appelle destruction des Etats et la liberté de chacun par la liberté de tous* ».

Le conflit avec Marx

Partisan, en effet, de la propriété collective des moyens de production, Bakounine n'en est pas moins un adversaire irréductible de leur étatisation — premier pas fatal sur la voie qui mène inéluctablement de l'Etat propriétaire à l'Etat totalitaire.

Arrivé à ce point de certitude, Bakounine ne peut manquer d'entrer en conflit avec le marxisme, dont le séparent d'ailleurs bien d'autres aspects de sa doctrine. Socialisation ou étatisation des moyens de production et d'échange ; « autogestion » ou dictature du prolétariat ; organisation de la solidarité révolutionnaire des travailleurs de tous les pays ou constitution du prolétariat en partis et conquête nationale de la démocratie — tels sont les éléments fondamentaux d'un débat, toujours actuel, qui voit s'affronter, dans la Ire Internationale, les « fédéralistes » d'inspiration bakouninienne, regroupés autour de la Fédération jurassienne, et les « autoritaires » qu'incarnent, aux yeux de leurs adversaires, Marx et ses adeptes.

Prétendre notamment vouloir émanciper les masses par la dictature du prolétariat, donc par l'Etat, semble à Bakounine un monstrueux non-sens. On ne peut, en effet, sortir de ce dilemme : tout Etat est un joug engendrant immanquablement l'esclavage — et Marx le reconnaît ; la dictature du prolétariat ne peut échapper à cette fatalité, d'autant que l'Etat qu'elle érigera sera un Etat aux compétences plus étendues que celles de l'Etat bourgeois, puisque non content d'administrer politiquement les masses, il devra encore les administrer économiquement, donc un Etat excessivement puissant et centralisé.

Aux marxistes qui se consolent à l'idée que cette dictature sera temporaire et de courte durée, Bakounine répond que toute dictature ne peut avoir d'autre but que de se perpétuer, voire de se renforcer, la centralisation des pouvoirs recélant une dynamique propre qui l'entraîne inexorablement à neutraliser, puis à absorber toutes les forces sociales autonomes, réduisant ainsi les individus et les groupes à une passivité et à une subordination dont, précisément, la révolution prétendait les délivrer.

Soixante ans de dictature communiste sont là pour témoigner, au-delà de toutes les subtilités dialectiques, du bien-fondé des critiques portées par Bakounine contre la théorie marxienne de la révolution et des appréhensions que lui inspiraient ces futurs « *dictateurs de la révolution* », qui, avant même la destruction des Etats bourgeois actuels, « *rêvent déjà la création d'Etats révolutionnaires nouveaux, tout aussi centralisateurs et plus despotiques que les Etats qui existent aujourd'hui* ».

Et Bakounine, renouant avec ses premières réflexions sur le socialisme, quand, en 1843, critiquant le communisme de Weitling, il y voyait un « *régime d'insupportable oppression* », donne du communisme d'Etat cette vision prophétique : « *Ce serait pour le prolétariat un régime de caserne, où la masse uniformisée des travailleurs et des travailleuses s'éveillerait, s'endormirait, travaillerait et vivrait au tambour...* »

Bakounine est mort il y a cent ans, mais son ombre nous précède encore et nous montre la seule voie de salut pour notre monde en désarroi : celle d'un authentique « socialisme à visage humain », celle du socialisme fédéraliste.

ARNAUD MARC-LIPIANSKY.

Rédacteur en chef de l'Europe en formation, *auteur de* Communisme d'Etat ou socialisme libertaire ? *(Presses d'Europe, 1974).*

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
—	—	—	—

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)

90 F	160 F	232 F	300 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE

165 F	310 F	455 F	600 F

ETRANGER par messageries

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE

115 F	210 F	307 F	400 F

II. — TUNISIE

125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

TRENTE-TROISIEME ANNEE — N° 9824 **20 PAGES DERNIÈRE ÉDITION** MERCREDI 25 AOUT 1976

Le mouvement autonomiste corse A.P.C. prend ses distances vis-à-vis de Max Simeoni

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les convulsions du Proche-Orient

« Sainte alliance » contre la Libye

A une semaine environ du septième anniversaire de la révolution libyenne, qui avait été saluée à l'époque avec enthousiasme par les dirigeants égyptiens, les relations entre Tripoli et Le Caire sont au plus bas. La guerre froide épisodique qui s'était installée entre les deux capitales arabes, après l'échec définitif en juillet 1973 des tentatives en vue d'unir les deux pays, est devenue permanente.

La tension a rebondi récemment avec les deux attentats à la bombe qui firent de nombreuses victimes au Caire et à Alexandrie. Les autorités en ont aussitôt rejeté la responsabilité sur le gouvernement libyen, sans pour autant apporter une preuve irréfutable de leurs accusations. De même les différentes versions sur la tentative de détournement lundi, à Louxor, d'un appareil égyptien ne permettent pas de mettre en cause de façon certaine le colonel Kadhafi. Ce dernier, que le président Sadate n'appelle plus que le « fou de Libye », se voit imputer tous les maux de l'Egypte. Il est vrai que les propagandistes libyens qualifient aimablement le président égyptien de « chien enragé au service des renseignements américains », et l'accusent de vouloir renverser le régime de Tripoli.

Cette querelle pourrait s'envenimer rapidement. Le chef de l'Etat libyen a donné au président Sadate jusqu'au 1er septembre pour qu'il « revienne à la raison ». Il est fort possible qu'à cette date le colonel Kadhafi coupe définitivement les ponts entre son régime et celui du Caire. D'autre part, la tentation est forte, tant en Egypte qu'en Arabie Saoudite et au Soudan, d'en finir une fois pour toutes avec le président Kadhafi. Réunis à Djeddah vers la mi-juillet, le roi Khaled, le général Nemeiry et le président Sadate ont mis sur pied une « sainte alliance » qui vise en premier lieu le chef de l'Etat libyen. L'hebdomadaire américain « Newsweek » révèle à ce propos que, aux termes d'un accord secret, l'Arabie Saoudite se serait engagée à fournir les moyens financiers nécessaires afin de provoquer un changement de régime en Libye, sans toutefois recourir à une « invasion militaire », qui susciterait la critique d'autres pays arabes.

Depuis le début du mois, Le Caire a renforcé sensiblement son dispositif militaire aux frontières, sous prétexte de mettre un terme aux « infiltrations » d'agents libyens. Les troupes dépêchées comportent toutefois, selon Le Caire, « des unités de parachutistes, des blindés, des troupes de choc et des unités de défense aérienne », qui ne sont pas spécialement destinés à ce type de mission. La petite phrase du président Sadate — « Cette fois, Kadhafi ne m'échappera pas », — prononcée tandis que ces mesures militaires étaient annoncées au Caire prend ainsi une résonance menaçante.

Le colonel Kadhafi s'est attiré, en effet, de redoutables inimitiés. En prêchant la subversion révolutionnaire contre les « régimes pourris » du Proche-Orient, il a irrité ses pairs du monde arabe, qui ne se hâteront pas de lui porter secours. Malgré ses récentes dénonciations du principe même du « terrorisme » et des « opérations de détournement », la plupart des pays occidentaux — les Etats-Unis en tête — le soupçonnent de favoriser et de financer l'activité de terroristes internationaux.

Pour rompre l'isolement diplomatique de son pays, le colonel Kadhafi a conclu avec Moscou, en mai 1975, un accord de coopération militaire. Mais cet appui lui-même manque d'enthousiasme. En outre, le chef de l'Etat libyen a réduit dans son pays le nombre de ses partisans, en s'en prenant non seulement aux communistes « athées », mais aussi à tous les intellectuels libéraux qui lui reprochaient son pouvoir personnel et l' « aventurisme » de sa politique étrangère. C'est un homme isolé à l'extérieur et affaibli à l'intérieur qui va devoir faire face à la « sainte alliance » de Djeddah.

Les phalanges libanaises déclarent « inévitable » une « solution militaire »

L'offensive des forces de droite se poursuit au Liban où, pour la première fois depuis plusieurs mois, elles auraient, selon leurs adversaires, tenté une percée à Beyrouth-Ouest, avec l'appui de blindés. D'autre part, l'étau se resserre autour de Tripoli, deuxième ville du pays, tenue par les Palestino-progressistes. Selon la Voix de la Palestine, la ville et sa banlieue ainsi que deux camps palestiniens sont soumis à un pilonnage d'artillerie par l'armée syrienne.

Tandis que M. Béchir Gemayel, chef militaire des phalanges libanaises, fait état de quarante mille morts depuis le début de la guerre civile, son mouvement assure, dans un communiqué, qu'« une solution militaire est inévitable ». *M. Camille Chamoun, chef du parti national libéral et ministre des affaires étrangères, estime, pour sa part, qu'*« il n'y a guère d'espoir d'un arrêt prochain des hostilités ». *Quant à M. Kamal Joumblatt, chef de file de la gauche, il s'attend à* « une longue période de sacrifices ».

La Syrie a accepté de participer à un « sommet arabe » *pour le règlement de la crise, et le président élu du Liban, M. Elias Sarkis, se rendra à Damas avant d'entrer en fonctions, le 23 septembre.*

De notre correspondant

Beyrouth. — La Syrie, immédiatement suivie par la Jordanie, a donné son accord au « sommet » arabe proposé par l'Arabie Saoudite et le Koweït. L'acceptation de Damas était essentielle, le gouvernement syrien étant impliqué, au premier chef, dans la crise libanaise. Cela ne veut cependant pas dire que la conférence des rois et des chefs d'Etat arabes se tiendra dans les prochains jours.

Après l'agrément syrien et jordanien, douze pays ont donné leur accord à ce « sommet ». Ces sont, outre ces deux Etats : L'Arabie Saoudite, l'Egypte le Koweït, les Emirats arabes unis, Bahrein, Qatar, le Soudan, la Tunisie, le Maroc et le Yémen du Nord. On attend encore huit réponses, les plus importantes étant celles de l'Algérie, de l'Irak et de la Libye. L'acceptation de principe du Liban — formulée par M. Chamoun, ministre des affaires étrangères, contestée non seulement par les progressistes mais aussi par la droite musulmane, en la personne du chef du gouvernement, M. Karamé — comporte comme conditions que le « sommet » ne se tienne pas dans une *« capitale hostile »*, et, plus précisément au Caire. De plus, la composition de l'éventuelle délégation libanaise pose des problèmes ardus. Si tout le monde est d'accord pour que le président élu, M. Sarkis, en fasse partie, des controverses sont en cours quant à la participation du président sortant, M. Frangié, ainsi que de MM. Karamé et Chamoun.

Les difficultés de nature à faire avorter la conférence des rois et des chefs d'Etat arabes tiennent davantage encore aux conditions posées implicitement par Damas pour participer à la réunion. Dans son message au secrétariat général de la Ligue, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, précise en effet que le « sommet » devra débattre de *« l'ensemble de la situation arabe, et particulièrement de celle prévalant au Liban »*. La Syrie exige qu'on discute de ce qui, selon elle, constitue la *« cause réelle »* de la crise libanaise, à savoir la politique égyptienne et les accords du Sinaï. De plus, il semble exclu qu'un éventuel « sommet » arabe puisse adopter des résolutions contre le gré de la Syrie.

En même temps qu'elle donnait son agrément de principe à la tenue d'un « sommet », la Syrie prenait une initiative tout aussi importante pour l'évolution de la crise libanaise, en invitant le président élu, M. Elias Sarkis, à se rendre en visite officielle à Damas avant son entrée en fonctions, le 23 septembre, pour y rencontrer le président Assad. Bien que M. Sarkis ait été élu à la suite de fortes pressions syriennes en sa faveur, il a constamment, depuis lors, cherché à apparaître comme un arbitre non inféodé à une partie libanaise, et encore moins à un Etat étranger. Il ne pouvait néanmoins qu'accepter l'invitation de Damas. Les palestino-progressistes ne le lui reprochent pas, bien qu'ils soient en guerre ouverte avec l'Etat syrien.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 2.)

La chute brutale de l'or renforce le rôle du dollar et du deutschemark

L'or, dont le cours a baissé de près de moitié en dix-huit mois — après avoir triplé en trois ans, — a encore été coté à la baisse mardi matin 24 août. Il ne valait plus, à Londres, lors de la première cotation par opposition, que 105,10 dollars l'once contre 106,12 la veille. C'est son plus bas niveau depuis le 30 décembre 1974 (197,5 dollars l'once). A Paris, le lingot a « cassé », pour la première fois depuis trente-deux mois, le niveau des 18 000 F. On a coté 17 790 F contre 18 085 F lundi.

La politique américaine de démonétisation du métal précieux porte ainsi ses fruits. Les ventes d'or, toutes les six semaines, par le Fonds monétaire international, ont accentué le phénomène depuis juin. Cette chute spectaculaire du métal qui servit si longtemps de pivot au système monétaire international consolide l'existence des changes flottants, qui ont eu, jusqu'ici, pour effet de renforcer le rôle du dollar et du deutschemark.

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu mardi matin, pendant trois quarts d'heure, à l'Elysée, le gouverneur de la Banque de France, M. Bernard Clappier, qui a déclaré, après l'entretien : « Le franc se porte bien. » La tenue de la monnaie française s'était très légèrement améliorée dans la matinée : le dollar valait à Paris 4,9725 F (au lieu de 4,98 lundi) et le deutschemark 1,979 F (contre 1,98).

Le 30 décembre 1974, le cours de l'once d'or avait été fixé sur le marché [illegible] à 197,50 dollars. Il n'[illegible] cependant atteint un tel niveau [illegible] *atteindra 230 dollars en 1[illegible]* 68 s'hésitaient pas à pronostiquer [illegible] certains experts. D'autres, plus réservés, estimaient le cours du moment trop élevé et envisageaient une pause après la hausse fantastique qui avait vu tripler le prix du métal précieux en trois ans. Mais personne n'envisageait que l'on pût, en vingt mois, perdre presque la moitié de sa valeur.

C'était faire peu de cas de la volonté et de la puissance américaines.

Depuis des années, les Etats-Unis n'ont cessé d'œuvrer pour exclure l'or du système monétaire international dont il était le pivot. Ils avaient acquis un premier succès en obtenant que les droits de tirage spéciaux (D.T.S.) auprès du Fonds monétaire international, utilisés par les Etats comme réserves monétaires, ne fissent plus référence à l'or, mais fussent calculés à partir de l'évolution d'un certain nombre de devises (technique dite du « panier de monnaies ». Encore fallait-il que l'or perde aux yeux des épargnants et de bien d'autres la signification de valeur-refuge qu'il conservait.. Il s'agissait donc de faire admettre que le métal jaune était une matière première comme les autres, soumise aux mêmes aléas du marché.

L'opération s'est déroulée en plusieurs temps. La première étape fut franchie à la Martinique, à la fin de 1974, au cours des entretiens entre MM. Giscard d'Estaing et Ford. Lors de cette rencontre, il fut décidé que les banques centrales qui le désiraient pourraient « *évaluer leur avoir en or sur la base des prix courants du marché* », prix qui étaient alors très supérieurs au prix officiel demeuré à 42,22 dollars l'once depuis la dévaluation du dollar. Cet accord avait été commenté de façon contradictoire : certains y voyaient une modification fondamentale de l'attitude américaine, qui aurait accepté, ce faisant, une revalorisation de l'or ; d'autres estimaient au contraire que, en accélérant le processus de démonétisation du métal jaune, les Etats-Unis restaient dans le fil de la politique monétaire menée par eux depuis deux ans. A la lumière des événements, cette seconde interprétation paraît avoir été la bonne : pour les Etats-Unis c'était la référence au marché qui était essentielle : un métal dont le cours varie comme les autres ne peut servir de base au système monétaire mondial.

Dans le même but, les autorités de Washington avaient autorisé les Américains à acquérir de l'or, ce qui leur était interdit depuis quarante ans. Les premières cotations, au début de 1975, apportaient une autre déception aux tenants du métal jaune : il n'y eut pas de ruée sur l'or aux Etats-Unis. Le gouvernement avait, il est vrai, décidé, pour éviter toute hausse spéculative, de vendre une faible partie de ses réserves. Le 6 janvier 1975, l'opération eut lieu à un prix décevant : 165,67 dollars l'once en moyenne.

En quelques jours, la tendance sur le marché de l'or s'était retournée : le métal jaune avait perdu 30 dollars par once ! Après une légère reprise, la tendance devait de nouveau s'accentuer à la baisse, alimentée par des rumeurs de ventes éventuelles d'or par le Fonds monétaire.

La session du F.M.I., en septembre, allait confirmer le bien-fondé de ces rumeurs. Le Fonds était en effet autorisé à vendre le sixième de ses réserves d'or, le bénéfice tiré de l'opération (écart entre le cours théorique officiel de l'or et le prix effectif du marché) devant être utilisé à aider les pays les plus démunis.

Les banques centrales qui le désiraient étaient autorisées à se porter acquéreur de cet or par l'intermédiaire de la Banque des règlements internationaux.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 16.)

Les arboriculteurs de la vallée du Rhône demandent l'aide de l'État

Une délégation d'arboriculteurs de la Drôme et de l'Ardèche, conduite par MM. Pierre Fauconnet, vice-président de la Fédération nationale des exploitants, et Bernard Perret Du Cray, président de la Fédération nationale des producteurs de fruits, devait être reçue, ce mardi après-midi 24 août, par M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat à l'agriculture, pour évoquer les problèmes relatifs aux importations de fruits, notamment de pêches italiennes.

Les producteurs qui ont dû détruire quelque 20 000 tonnes de fruits, les cours s'étant effondrés, demandent l'arrêt des importations, une aide de l'Etat et la levée des poursuites engagées contre certains de leurs dirigeants, à la suite d'incidents.

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a déclaré par avance lundi, à France-Inter : « Il y a un certain nombre de fables auxquelles il faut mettre fin. » Selon lui, les importations d'Italie ont égalé à peu près les tonnages détruits, et les exportations de pêche ont atteint 40 000 tonnes.

« La faute aux Italiens... »

De notre envoyé spécial

Valence. — Ce chemin de terre, qui file droit en rase campagne, près de Châteauneuf-sur-Isère (Drôme), n'a sans doute jamais été aussi fréquenté. La va-et-vient des camions est incessant, et, à chaque passage, la montagne de pêche grandit. En cette seule matinée d'août, les arboriculteurs de la région ont déversé quelque 400 tonnes de fruits qu'une pelleteuse pousse méthodiquement au fond d'un petit ravin.

Dans le département de la Drôme, il existe trois ou quatre « cimetières de pêches » semblables. Les professionnels — à Bruxelles comme dans les campagnes, — baptisent l'opération « retrait », mot qui désigne toute action analogue à ce formidable gâchis, dont l'objectif est de soutenir les cours au profit des producteurs. Pour les fruits condamnés au pourrissement, le processus est le même, de la récolte au calibrage, que pour ceux qui sont destinés à la consommation ; les prix ou indemnités au « retrait » varient presque autant que les tarifs en vigueur sur les marchés. Seule différence : ces pêches prennent le chemin de la décharge au lieu d'être acheminées vers les étals.

Selon le comité économique des fruits et légumes de la région Rhône-Alpes, les arboriculteurs locaux avaient récolté, à la date du 15 août, 110 000 tonnes de pêches, un peu plus du cinquième de la production française 1976 ; sur ce total 7 000 tonnes auraient été détruites.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 18.)

Les trois légitimités en Espagne

M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, devait rencontrer M. Sauvagnargues ce mardi 24 août au Quai d'Orsay. Le voyage officiel en France, en octobre, des souverains d'Espagne devait être évoqué à l'occasion de ce premier déplacement à Paris du nouveau chef de la diplomatie espagnole. M. Oreja, qui s'est rendu la semaine dernière à Bonn et à Berne, a précisé, lundi, à Madrid, que l'Espagne ne présenterait pas sa demande d'adhésion à la Communauté européenne avant d' « avoir rempli les conditions politiques et économiques nécessaires », c'est-à-dire, selon le ministre, d'ici quatre ou cinq ans. Enfin, selon le journal « Pueblo », le référendum prévu en octobre serait reporté d'un mois.

par MAURICE DUVERGER

La démocratisation de l'Espagne n'est pas freinée seulement par les difficultés matérielles et par l'hésitation des hommes, mais aussi par les contradictions idéologiques qui déchirent son système politique actuel. Celui-ci est écartelé entre trois légitimités opposées : la légitimité franquiste, incarnée par les Cortès, et les autres institutions de la dictature ; la légitimité monarchique, incarnée par le roi Juan Carlos ; la légitimité démocratique, incarnée de façon embryonnaire par les partis politiques et la presse, en attendant les futures élections libres.

L'histoire de l'Europe au dix-neuvième siècle montre que la légitimité monarchique et la liberté démocratique peuvent s'accorder en pratique, bien que leurs principes soient incompatibles. Cet accord a permis à la Grande-Bretagne et aux Etats nordiques d'évoluer plus vite, plus régulièrement et plus profondément que les autres vers la démocratie et le régime libéral. Il a permis également aux monarques de conserver leurs trônes, en devenant progressivement des symboles de la nation, de sortes de drapeaux vivants, dépourvus de prérogatives politiques mais non de prestige social et d'affection populaire.

Le roi d'Espagne semble s'engager dans la même voie. Au départ, il a les coudées moins franches que ses prédécesseurs anglais, scandinaves ou hollandais. D'abord en gardant le contact avec son père, héritier légitime de la couronne suivant les principes traditionnels. Don Juan a eu la sagesse de comprendre qu'un conflit familial compromettrait pour toujours les chances d'une restauration. Sans abdiquer formellement, il soutient l'expérience de son fils dans la mesure où elle s'oriente vers une monarchie libérale.

Il ne dispose pas comme eux d'une légitimité héréditaire incontestée. Juridiquement, il est roi par la grâce de Franco, exprimée dans une loi de juillet 1969, plus que par la grâce de Dieu s'exerçant à travers les règles de la filiation monarchique. Juan Carlos a bien surmonté ce handicap initial.

En s'engageant dans cette voie, le nouveau roi d'Espagne n'a pas seulement évité un conflit de succession. Il a plus encore établi sa propre légitimité dans l'opinion publique. D'abord inconnu, discuté, peu pris au sérieux, Juan Carlos s'est donné en quelques mois l'image d'un homme qui sait où il veut aller et qui semble décidé à suivre fermement la route qu'il s'est tracée. Il gagne ainsi peu à peu la confiance d'une opposition très réservée au départ. Elle admet de plus en plus que le réformisme royal pourrait être la voie la plus sûre et la plus rapide pour instaurer un régime de libertés authentiques. La légitimité monarchique apparaît ainsi comme un moyen de développer la légitimité démocratique suivant le schéma inventé par les Anglais et appliqué ensuite au nord du continent européen. Juan Carlos commence à devenir le roi de tous les Espagnols qu'il aide à entrer sans violence dans le système politique de l'Occident moderne.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Le fusil

On parle beaucoup des 40 % qui veulent retenir M. Chirac, des 23 % qui veulent qu'il parte, mais on parle beaucoup moins des 37 % qui semblent s'en moquer.

M. Chirac est en ce moment un peu comme le fusil d'Alphonse Daudet dans Tartarin de Tarascon, *qu'on chargeait toujours et qui ne partait jamais.*

Les Français de maintenant semblent moins passionnés par le problème que les Tarasconnais d'alors. C'est peut-être qu'ils attendent de savoir quelle cible visera le fin chasseur qu'est M. Giscard d'Estaing.

ROBERT ESCARPIT.

PIERRE-JAKEZ HELIAS, POÈTE

Les senteurs de la mauvaise herbe

Jean-Edern Hallier a en même temps raison et tort de souligner dans sa présentation de *la Pierre noire* de Pierre-Jakez Hélias, paru à ses propres éditions, conjointes avec celles de P.-J. Oswald, que sans l'exceptionnel succès du *Cheval d'orgueil*, le poète, en cet auteur, eût risqué d'être méconnu.

Méconnu à Paris, peut-être, mais pas en Bretagne. Depuis près de trente ans qu'il y est revenu, après un bref séjour dans les eaux progressistes parisiennes, il s'y est fait, sous son nom breton de Per Hélias, une triple réputation d'auteur dramatique, de poète et de pionnier du retour aux sources paysannes et celtiques (1).

La plupart de ses œuvres ont paru depuis 1957 dans la revue *Brud*, qui se vouait à la propagation dans les campagnes d'une langue plus populaire dont il était le chef d'école. Et c'est d'ailleurs sous les auspices de la Fondation Brud que cette *Pierre noire* (en breton *Ar mên du*) a été diffusée en Bretagne avant d'être reprise, présentement, à Paris, en édition bilingue.

Quoi qu'il en soit, l'occasion est ainsi donnée aux centaines de milliers de lecteurs que l'on prête au *Cheval d'orgueil* de remonter aux sources de la veine poétique qui ne cesse d'irriguer ces *« Mémoires d'un Breton au pays bigouden »* et qui s'est nourrie de plus de vingt-cinq ans de conversations avec les paysans dans les campagnes, de causeries villageoises et d'entretiens sur les légendes et les mythes.

Trois thèmes se partagent l'inspiration de *la Pierre noire* qui correspondent aux trois parties de l'ouvrage, comme les trois branches issues d'un même tronc et qu'illustrent bien les titres qu'elles se donnent : *la Paille dans la pierre, le Grain de la pierre* et *la Pierre éclatée*.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 8.)

(1) Lire l'article de Yann-Ber Piriou dans *le Monde* du 6 mars 1968.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE CIVILE AU LIBAN

— *Libres opinions* —

Plaidoyer pour une Palestine pluraliste

par PAUL GINIEWSKI (*)

LA partition violente du Liban vient de confirmer, paradoxalement, le bien-fondé du « rêve » que formulait naguère Yasser Arafat à la tribune des Nations unies : celui d'une Palestine pluraliste, où juifs, Arabes et chrétiens vivraient en paix.

En effet, les communautés de ce petit pays que fut le Liban se sont montrées incapables de cohabiter. Des atrocités ont accompagné la destruction du pays. Chypre et l'Irlande sont d'autres cas d'espèce du même type de conflit. Cela montre où peut conduire notre incapacité à faire cohabiter des communautés à la fois différentes et semblables sous leurs divers aspects. Cela souligne la nécessité de faire progresser notre capacité non pas de nous assimiler les uns aux autres (personne ne peut devenir semblable, par exemple, à cette abstraction qu'est le Français ou le Balte), mais de vivre nos ressemblances plutôt que nos conflits.

On pourrait évidemment se borner à tirer de l'affaire du Liban, pour éclairer le conflit israélo-arabe, des conclusions partielles, d'ailleurs nullement inexactes : à savoir que d'autres communautés du Proche-Orient, pas plus que les libanaises, ne peuvent cohabiter ; que les Arabes font la guerre d'une façon cruelle ; que les horreurs de Tell-El-Zaatar ne seraient rien à côté de la conquête de Tel-Aviv ; qu'Israël reste le seul pays de la région où les communautés coexistent le mieux, etc. Mais on devrait plutôt, en choisissant un plan plus élevé, au-dessus de l'exploitation facile des décombres et des cadavres, voir que l'affaire du Liban montre mieux les limites du vrai et du faux, dans le rêve d'Arafat, plutôt qu'elle ne souligne les idées qui lui sont diamétralement opposées.

Ce que le drame du Liban infirme, c'est la validité du rêve pluraliste sur le plan des nationalités.

L'erreur d'Arafat, c'était de croire ou de feindre de croire que les nations sont prêtes à accepter leur intégration volontaire ou qu'elles y aspirent. Nous sommes à l'époque du surgissement des nationalités, pas de leur abolition. La fusion des nations viendra peut-être, mais plus tard. Nulle part cette superconscience politique n'est atteinte : elle est seulement feinte dans les discours. Nul Etat ne préconise encore l'intégration de sa nation avec d'autres nations. Ni la France en Europe, ni Israël au Proche-Orient, ni les Etats arabes dont la plupart des Républiques unies et des Unions ont éclaté, et les Palestiniens moins que quiconque, qui sont les premiers à revendiquer le droit à leur nation. Ce n'est pas la cohabitation de religions distinctes qui a provoqué la crise libanaise. Mais à la fois la revendication nationale des Palestiniens de constituer fût-ce un embryon d'Etat provisoire dans l'Etat, et la nostalgie nationale des chrétiens ou conservateurs de retrouver l'homogénéité que la France a détruite en 1926, quand elle a créé cette mosaïque nationale (et pas seulement religieuse) que fut le Grand-Liban.

C'est pour cette raison-là que le rêve d'Arafat ne peut être une politique, et que sa réalisation certes souhaitable (je n'hésite pas à écrire que je nourris authentiquement le même rêve) a reculé loin dans l'avenir.

Mais c'est peut-être pour cette raison que les Palestiniens devraient prendre conscience que le temps est venu de réaliser un rêve plus accessible et curieusement voisin du leur par son esprit : celui de Shimon Pérès, ministre israélien de la défense, qui n'a cessé de préconiser une fédération israélo-jordano-palestienne.

Le drame libanais est aussi une conséquence indirecte du conflit israélo-arabe.

S'il pouvait, indirectement, contribuer à sa solution en inspirant les réflexions nécessaires, aurait-il été entièrement vain ?

(*) Ecrivain et journaliste.

Les phalanges déclarent «inévitable» une «solution militaire»

(Suite de la première page.)

La visite de M. Sarkis aurait lieu dès la semaine prochaine. A un mois de l'échéance du 23 septembre, il ne fait pratiquement pas de doute que M. Sarkis accédera à la présidence. La question qui se pose est de savoir si les deux camps lui reconnaîtront une autorité quelconque. Le président élu garde pour sa part un mutisme total, mais ses proches affirment qu'il a un plan pour dénouer la crise, et que sa visite en Syrie devrait lui permettre de clarifier bien des choses.

Une offensive des milices de droite

A Beyrouth, les « *bombardements aveugles* » connaissaient un répit ce mardi matin, après avoir été violents la veille au soir. Les combats ont été caractérisés par une offensive des milices de droite dans un secteur où les lignes s'étaient stabilisées depuis des mois : dans la partie haute du centre-ville, au lieu-dit Khandak-El-Ghamik. Selon les palestino-progressistes — les seuls à faire état de cette bataille, — les forces de droite auraient été contraintes de se retirer, bien qu'elles aient utilisé des blindés. Cette offensive a été considérée par certains comme le prélude à un assaut frontal de la zone ouest de Beyrouth par les milices conservatrices. Il est plus vraisemblable que celles-ci vont tenter d'améliorer leurs positions là où leurs lignes avaient été entamées par les palestino-progressistes, entre novembre et avril dernier.

LUCIEN GEORGE.

Trois médecins envoyés par le P.C.F. à Beyrouth réclament une action rapide en faveur des populations

De retour du Liban où ils avaient été envoyés en mission par le parti communiste français et après une visite de cinq jours dans les zones contrôlées par les forces progressistes et palestiniennes dans la région de Beyrouth, trois médecins, les docteurs Herbert Axelrad, Michel Malenfant et Jean Soulignac ont, au cours d'une conférence de presse à Paris le 24 août, lancé un appel pressant pour l'envoi d'équipements médicaux aux organisations de santé qui doivent actuellement faire face à une « *situation dramatique* » *(nos dernières éditions)*.

Après avoir dressé une première liste des matériels et des produits qu'il serait urgent de faire parvenir au Liban (notamment « *une salle d'opération, une banque du sang et un laboratoire de biologie* »), les trois médecins ont souligné la gravité de l'isolement dans lequel se trouvaient les populations dans les secteurs progressistes, tant à Beyrouth qu'à Tripoli.

Le docteur Axelrad a déclaré : « *Aujourd'hui, on ne peut séparer l'action humanitaire de l'action politique pour faire lever le blocus imposé par les partis fascistes libanais, l'armée syrienne et les Israéliens.* » Les trois délégués ont rapporté à ce propos que les communications avec l'extérieur étaient de plus en plus difficiles et que l'embarcation qui les conduisait à Chypre avait été arraisonnée, puis mitraillée par un navire sans pavillon qu'ils supposent être israélien. Les médecins ont rapporté une photographie de ce bâtiment.

D'autre part, le docteur Axelrad a déclaré que les conditions d'insalubrité sont telles dans certains quartiers de Beyrouth qu'il serait déjà indispensable de prévoir l'envoi de dizaines de tonnes d'insecticides et de raticides, ainsi que d'importantes quantités de produits pour désinfecter l'eau tirée des rares puits qui ne sont pas encore infestés. « *Pour aider à surmonter la dénutrition de plus en plus grave depuis le blocus*, a, d'autre part, précisé le docteur Soulignac, *il faudrait acheminer rapidement de grandes quantités de vitamines, substances antianémiques diverses, de même que des médicaments anti-anxieux tels que le valium.* »

Les médecins ont ajouté qu'ils établiront un inventaire des différents secours qu'il est nécessaire d'organiser. Ils ont également annoncé la venue prochaine à Paris de l'un des deux médecins rescapés du camp de Tell-El-Zaatar.

EUROPE

Portugal

L'offensive contre le Conseil de la révolution se développe

Lisbonne *(A.F.P.)*. — L'offensive en cours contre le Conseil de la révolution, où la gauche modérée du « groupe des Neuf » garde de fortes positions, se développe. Dans un éditorial publié le 23 août par le quotidien *A Capital* dont il est le directeur, M. Francisco Sousa Tavares, un avocat proche du parti socialiste, a remis en cause l'existence même de cet organisme qui constitue, selon lui, « *le principal obstacle à la démocratie* » dans le pays. M. Tavares se déclare « *épouvanté* » par le récent décret du 19 août, aux termes duquel les fonctions de conseiller de la révolution ne peuvent cesser que par « *la mort, la démission ou l'incapacité permanente* » des intéressés. Le directeur de *A Capital* se demande encore comment un organe de souveraineté non élu peut « *s'ériger en pouvoir autoritaire alors qu'il est dépourvu de racines démocratiques et n'a aucune légitimité nationale* ».

M. Tavares affirme que, quelle que soit la gloire des capitaines du 25 avril 1974, il est nécessaire de rappeler que le Portugal, qui a huit cents ans d'histoire, ne leur appartient pas. Le peuple, pour lequel ils ont fait la révolution, n'a rien à voir « *avec les intrigues de palais et les distributions d'étoiles* ». Le directeur de *A Capital* fait ainsi ouvertement allusion à la nomination du général Vasco Lourenco, membre de la gauche modérée du Conseil de la révolution, au poste de gouverneur militaire de Lisbonne — nomination qui est actuellement sérieusement contestée par les milieux conservateurs de l'armée.

M. Tavares conclut qu'il appartient aujourd'hui aux militaires de « *sauver la démocratie en choisissant une fois pour toutes entre la politique et la caserne* ».

D'autre part, le colonel Artur Batista Beirao a été nommé commandant de la région militaire du Sud, en remplacement du général Pezarat Correia, qui avait démissionné de son commandement le 12 août dernier afin de rester membre du Conseil de la révolution, dont il est l'un des membres les plus progressistes. Le colonel Beirao était jusqu'à présent attaché à l'état-major général des forces armées. Il s'agit donc d'un homme de confiance du président Ramalho Eanes, qui est aussi chef d'état-major général.

Le commandement de la région Sud est considéré comme un poste délicat et important du fait qu'il comporte juridiction sur l'Alentejo, terrain d'application d'une réforme agraire fortement contestée par la droite, qui dénonce les expropriations de terres.

Espagne

LES TROIS LÉGITIMITÉS

(Suite de la première page.)

Il s'oppose ainsi de plus en plus à la troisième légitimité, celle du franquisme. En droit, celle-ci reste la plus forte, puisqu'elle est consacrée par les institutions officielles. En pratique, elle n'a plus beaucoup d'appuis dans l'opinion publique, mais elle conserve des positions solides dans l'appareil de répression (armée et police). Entre elle et la légitimité démocratique, l'incompatibilité reste absolue, ce qui crée les conditions d'une nouvelle guerre civile. Cependant, les franquistes acceptent la légitimité monarchique, comme elle commence à être acceptée par les démocrates ; le roi se trouve dans une position de médiateur qui en fait l'arbitre de la situation. Mais cette position reste fragile, parce qu'elle repose sur une ambiguïté : la monarchie que soutiennent les fascistes est exactement opposée à celle que souhaite la gauche.

* * *

Les franquistes espèrent que Juan Carlos maintiendra le franquisme, qui l'a fait roi. Les démocrates espèrent qu'il établira la démocratie, qui pourrait seule pérenniser sa couronne sous forme de monarchie parlementaire. Plus il s'engagera dans la seconde voie, plus le conflit avec les pontifes de la dictature deviendra inévitable. Pour l'instant, le roi d'Espagne suit l'exemple du général de Gaulle prenant Michel Debré comme premier ministre. Seul un partisan de l'Algérie française pouvait faire accepter les accords d'Evian par ses congénères. Seul, probablement, un premier ministre phalangiste peut faire accepter par les franquistes une véritable liberté des partis politiques (y compris, un jour, le parti communiste), de véritables élections démocratiques, un véritable régime occidental.

Mais de Gaulle avait infiniment plus de prestige auprès des partisans de l'Algérie française que Juan Carlos auprès des franquistes. Il avait surtout plus de puissance sur l'armée pour ramener les généraux à l'obéissance, ce qui lui a demandé beaucoup de mal. Finalement, il n'a réussi qu'en utilisant le référendum, qui a permis de montrer que l'écrasante majorité du peuple français soutenait la politique du chef de l'Etat. Cela s'est fait d'une façon à peu près régulière, parce que la Constitution le permettait. Mais le général n'aurait pas hésité à la violer, s'il avait fallu le faire, pour que la nation puisse s'exprimer clairement.

On peut se demander si le roi d'Espagne ne sera pas conduit un jour à cette extrémité. Il souhaite visiblement faire approuver par les institutions de la dictature un référendum acceptable également par les démocrates. Juan Carlos pourra-t-il éviter de jeter son épée dans la balance ? Tout dépend, en définitive, du poids réel des jeunes générations du franquisme par rapport à la vieille garde qui n'a rien appris ni rien oublié.

L'idéal serait évidemment qu'un projet de référendum élaboré par le roi et accepté par l'opposition soit validé par les instances du franquisme. Cet accord de trois légitimités obtiendrait le maximum de consensus. Mais il semble difficilement réalisable. S'il apparaissait impossible, l'heure viendrait pour Juan Carlos d'oublier qui l'a fait roi, afin de servir son peuple.

Entre l'évolution vers la démocratie, qui est l'avenir de l'Espagne, et la fidélité au franquisme, qui représente un passé dont elle s'éloigne de plus en plus, comment hésiter sur le choix ? La légitimité des Cortès et des autres institutions de la dictature n'est plus qu'une forme vide, comme ces coquillages de mollusques fossiles témoins des souvenirs d'une vie disparue. Si elles bloquaient un référendum exigé par l'intérêt national, le roi aurait certainement le pouvoir d'en décider lui-même l'application, en s'appuyant à la fois sur sa légitimité monarchique et sur la nature même du référendum qui exprime la légitimité démocratique quand il est correctement appliqué.

Peut-être un évêque espagnol pourrait-il aider alors à franchir ce Rubicon en paraphrasant le mot de l'Ecriture : « *Laissez les mots ensevelir les morts* »

MAURICE DUVERGER.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● M. FRASER, PREMIER MINISTRE, A ETE LA CIBLE DE VIOLENTES MANIFESTATIONS lundi 23 août à Melbourne. M. Fraser, qui inaugurait un centre pour enfants handicapés, a dû se réfugier pendant une heure dans le sous-sol de l'université Monash, cernée par un millier de manifestants qui lui reprochaient d'avoir réduit, depuis son arrivée au pouvoir, en novembre 1975, le budget de l'assistance sociale et de l'enseignement. A Sydney, le gouverneur général d'Australie, Sir John Kerr, a également été pris à partie par des manifestants alors qu'il se rendait à l'université de South Wales. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● CINQUANTE DIRIGEANTS SYNDICAUX, bannis par le gouvernement Banzer à l'issue de récentes grèves en Bolivie, connaissent actuellement des conditions de vie des plus précaires dans l'extrême sud du Chili où ils ont été relégués par les autorités de Santiago, annonce la Cimade, organisation œcuménique d'entraide. Assignés à résidence dans de petits villages, ils sont soumis au travail forcé et privés de l'assistance médicale nécessaire.

Brésil

● UN DEUIL NATIONAL DE TROIS JOURS a été décrété après le décès accidentel de l'ancien président Juscelino Kubitschek *(le Monde* du 24 août). A Brasilia, la population a spontanément pris le deuil dès lundi matin. A Rio, une foule immense a défilé devant la dépouille mortelle de l'ancien chef de l'Etat. — *(A.F.P.)*

Canada

● A LA DELEGATION GENERALE DU QUEBEC A PARIS, M. Guy Beaulne, directeur général du Grand Théâtre de Québec, a été nommé le 6 août conseiller culturel en remplacement de M. Pierre de Grandpré. M. Beaulne prendra ses fonctions à la mi-septembre. M. Yvon Leclerc, qui était chargé notamment de l'artisanat au ministère québécois des affaires culturelles, a été nommé adjoint au conseiller culturel. — *(A.F.P.)*

Chili

● AMNESTY INTERNATIONAL (section française) dénonce dans un communiqué la disparition, à la fin du mois de juillet, de quatre journalistes, MM. Hector Contreras et Guillermo Galvez, Mmes Gladys Diaz et Cecilia Binimelis, et celle, survenue le 4 août, de deux médecins, MM. Carlos Godoy Lagarrigue et Ivan Insunza Bascunan. Amnesty International rapporte, d'autre part, l'arrestation le 16 juin d'un ancien dirigeant politique de gauche, M. Raul Guillermo Cornejo Campos.

Etats-Unis

● UN MILLIER DE MILITANTS ECOLOGISTES ont manifesté le dimanche 22 août à Seabrook (New-Hampshire) pour protester contre la construction d'une centrale nucléaire dont le coût est estimé à 1 600 millions de dollars ; cent soixante-dix manifestants qui avait refusé de se disperser ont été arrêtés. — *(A.P.)*

● M. ROBERT MACCLOSKEY, secrétaire d'Etat adjoint chargé des relations avec le Congrès, a été nommé lundi 23 août ambassadeur des Eats-Unis aux Pays-Bas. Il remplace M. Kingdon Gould, qui a donné sa démission. M. McCloskey, qui est âgé de cinquante-trois ans, a été successivement journalitse, porte-parole du département d'Etat, ambassadeur des Etats-Unis à Chypre, en 1973, puis ambassadeur itinérant en 1974. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● L'ECRIVAIN DISSIDENT POLONAIS WLADISLAW BARTOSZEWSKI n'a pas été autorisé à se rendre à Londres pour assister à la 41e conférence du Pen Club, qui s'est ouverte lundi 23 août, ont annoncé les organisateurs. Cinq autres écrivains et poètes polonais ont décidé de rester en Pologne par solidarité avec M. Bartoszewski. — *(A.F.P.)*

● UN JEUNE NEERLANDAIS et sa compagne, une étudiante anglaise, ont été condamnés à quatre mois de prison lundi 23 août par le tribunal de Cantarbéry, au sud de Londres, pour avoir violé la réglementation antirabique britannique en introduisant illégalement un chien et deux chats en Grande-Bretagne. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● LE PASTEUR OSKAR BRUESEWITZ, quarante-sept ans, qui avait mis le feu à ses vêtements le 18 août dans la ville de Zeitz pour protester contre le régime de la R.D.A., a succombé à ses brûlures dimanche 22 août dans un hôpital de Halle, a annoncé lundi un porte-parole ecclésiastique de Berlin-Ouest. Selon certaines informations de source occidentale, le conseil de l'Eglise protestante allemande se réunirait cette semaine à Hanovre pour discuter de cet événement. On ignore si l'Eglise est-allemande sera représentée à cette réunion. — *(A.P.)*

Union soviétique

● LA MERE DE VLADIMIR BOUKOVSKI a pu voir son fils à la prison de Vladimir le 19 août pour la première fois depuis le mois de janvier. Elle tient à remercier ceux qui ont protesté contre les brimades dont son fils faisait l'objet : il n'est plus en détention isolée et reçoit l'alimentation de régime dont il avait besoin. — *(A.F.P.)*

● M. DOUKIDZE, ministre des industries de la viande et du lait de la République de Géorgie, a été révoqué, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires. Selon *Zaria Vostoka*, ils sont responsables de la non-application de mesures d'hygiène dans les restaurants, qui a causé une vague d'intoxications alimentaires. D'autre part, M. Nijaradzé, ministre du commerce de la République autonome d'Adjarie, a été révoqué pour avoir participé à une vaste escroquerie dans les magasins d'Etat de Bastouni, où des marchandises ont été détournées pour un montant de 300 000 roubles (1 800 000 F environ).

APPEL DU PEN-CLUB FRANÇAIS AUX ÉCRIVAINS LIBANAIS

Le Pen-Club français lance l'appel suivant :

« *Il est désormais clair que l'objectif de la guerre du Liban a été d'anéantir une nation libre, indépendante, cultivée, amicale, prospère, que les armées, qui ont, entre autres, installé au cœur de Beyrouth un véritable camp retranché hérissé d'armes les plus modernes, ont bien mal répondu à l'hospitalité de ce pays, et que les gouvernements, qui ont non seulement fomenté ou toléré, mais encore alimenté cette guerre, poursuivent d'autres fins que la justice. Les écrivains libanais de la gue arabe ou de langue française honorent également l'harmonie de leur double culture. Le Pen-Club français, bouleversé par les morts et les ruines de cette tragédie inachevée, renouvelle à ses amis du Pen libanais l'expression de sa solidarité fraternelle pour la défense de leur originalité, et son appui désintéressé en vue de permettre au Liban, menacé dans son existence, de s'exprimer autrement que par une information contrôlée par ses ennemis, de sauver ses écrivains et de préserver leurs œuvres. Inutile aujourd'hui d'invoquer les subtilités de la politique internationale quand une nation exemplaire est en péril de mort. Par tous moyens, entrez en contact avec nous.* »

★ 6, rue François-Miron, 75004 Paris. Tél. : 277-37-87.

● *Neuf organisations de jeunesse* exigent, dans un communiqué, le « *retrait immédiat des troupes syriennes du Liban* » et la « *cessation de toute aide française aux phalanges fascistes du Liban* ».

Elles accusent le gouvernement français d'avoir livré des armes aux phalangistes et lui demandent de « *favoriser toute solution permettant aux peuples libanais et palestinien de décider en toute indépendance de leur destin* ».

Le texte est signé par les organisations suivantes : Mouvement de la jeunesse communiste de France, Jeunesse ouvrière chrétienne, Jeunesse ouvrière chrétienne féminine, Front des jeunes progressistes, Centre confédéral de la jeunesse C.G.T., Union nationale des étudiants de France, Union des grandes écoles, Mouvement des jeunes radicaux de gauche et Mouvement de la jeunesse socialiste.

CORRESPONDANCE

L'U.R.S.S. et la supériorité stratégique

A la suite de l'article de Michel Tatu intitulé « l'Union soviétique cherche-t-elle la supériorité stratégique ? » (le Monde *du 5 août*), *M. Léon Gouré, auteur du livre* la Survie à la guerre dans la stratégie soviétique, *nous précise qu'il a émigré d'U.R.S.S. en 1922 et non pas en 1940, comme nous l'indiquions par erreur, et qu'il s'est fixé à cette dernière date aux Etats-Unis venant de France. Il poursuit :*

Il est vrai que même si la direction soviétique en vient à croire que son programme de défense civile lui permet de sauver plus de la moitié de sa capacité industrielle et la plupart de sa population (les pertes pourraient être inférieures à celles de la seconde guerre mondiale), cela ne signifie pas qu'elle se lancera dans le pari d'une guerre avec les Etats-Unis ou acceptera facilement les inévitables destructions massives qui résulteraient d'une attaque américaine en représailles.

Cependant, en modifiant les conditions de l'équilibre de la destruction mutuelle assurée qui sert de fondement à la sécurité américaine et à la politique de détente menée par les Etats-Unis, Moscou obtient un avantage politique additionnel pour sa posture militaire. Il est improbable que l'Union soviétique attaquera les Etats-Unis, mais elle pourrait poursuivre une politique plus agressive ailleurs et suivre une ligne plus ferme dans des situations de crise face au gouvernement des Etats-Unis, grâce à la perspective d'une capacité supérieure de survie. En effet, le président des Etats-Unis ne peut manquer de prendre en compte qu'une guerre signifierait la mort de cent millions d'Américains et la destruction de 60 % de l'industrie américaine, tandis que l'Union soviétique pourrait subir des pertes beaucoup plus faibles. Cela pourrait signifier que la capacité américaine de protéger l'Europe occidentale d'une attaque soviétique générale ou d'attaques limitées en menaçant Moscou d'une guerre généralisée deviendrait de moins en moins crédible aux yeux de Moscou et des Etats-Unis.

DIPLOMATIE

UNE INSURMONTABLE MÉFIANCE

Un recueil de documents publiés à Moscou explique l'échec des conversations franco-anglo-soviétiques de 1939

Le 24 août 1939, on apprenait avec stupéfaction que l'U.R.S.S., engagée depuis des mois dans une négociation pour une alliance militaire avec la France et la Grande-Bretagne, venait de conclure un pacte de non-agression avec l'Allemagne nazie. Quelques jours plus tard, c'était l'invasion de la Pologne. La deuxième guerre mondiale commençait.

Pourquoi Staline, ayant mis « deux fers au feu », avait-il choisi de s'entendre avec Hitler plutôt qu'avec les démocraties occidentales ? Le recueil de trois cent soixante-sept documents diplomatiques, pour la plupart originaux, relatifs à la période qui va de Munich à la guerre, que vient de publier en traduction française le ministère soviétique des affaires étrangères (1) aide à répondre à cette question : les dirigeants du Kremlin étaient convaincus de l'existence, entre Berlin, Paris et Londres, d'une collusion dont les débuts remontaient à 1925 et au traité de Locarno. Le pacte franco-soviétique de 1935 n'avait pas suffi à dissiper leur méfiance puisqu'il n'avait eu aucun prolongement militaire, et Munich avait été interprété non pas comme la capitulation de pays faibles voulant à tout prix éviter la guerre, mais comme l'amorce d'une collaboration concrète entre l'Axe, la France et l'Angleterre.

Tout désormais sera jugé par Moscou dans cette perspective : la « germanophilie » de Daladier, qualifié à l'occasion de « dictateur », n'a d'égale que celle de Chamberlain ; on est bien près de croire que les spéculations de certains publicistes français ou britanniques sur l'Ukraine correspondent aux vues profondes des gouvernements de Paris et de Londres. La venue de Ribbentrop à Paris en décembre 1938 pour y signer un pacte de non-agression qui fait pendant à un pacte germano-britannique inquiète au point qu'instructions sont données à l'ambassade soviétique à Paris d'en découvrir les clauses secrètes. Il se trouve, les archives diplomatiques publiées depuis lors le montrent, qu'il n'y en avait pas.

Lorsque, après l'entrée de la Wehrmacht à Prague, le 15 mars 1939, les Occidentaux leur proposent la constitution d'un front commun contre l'expansionnisme allemand, les Soviétiques demeurent tellement convaincus de l'existence d'une collusion germano-alliée qu'ils préfèrent voir dans cette ouverture une manœuvre dirigée contre eux. Lorsque Daladier leur fait dire que les pouvoirs spéciaux qu'il réclame ont, entre autres, pour buts de lui permettre de conclure une alliance militaire avec l'U.R.S.S., sans être gêné par l'opposition intérieure, ils n'en croient pas un mot et pensent qu'il prépare un « nouveau Sedan ». Quand, le 31 mars, Georges Bonnet reçoit le plénipotentiaire soviétique, celui-ci câble à Moscou que le ministre lui a tenu « des propos incohérents sur la collaboration avec l'U.R.S.S. ». Quand, le même jour, la Grande-Bretagne donne à la Pologne sa garantie, le Kremlin n'y voit pas une manifestation de fermeté, mais un piège destiné à faire éclater la guerre à l'est de l'Europe et à déboucher sur « la collision germano-soviétique dont il (Chamberlin) rêve ». Les Soviétiques n'ont manifestement rien compris des transformations profondes qui se sont produites à Londres et à Paris dans la seconde quinzaine de mars 1939, sous le coup de l'émotion provoquée par le démantèlement de la Tchécoslovaquie.

Dans un tel climat, il aurait fallu un miracle pour qu'aboutissent les négociations qui, à l'initiative des Français et des Britanniques, se déroulent entre ceux-ci et les Soviétiques d'avril à août 1939. Les documents soviétiques n'apportent pas grand-chose de nouveau sur la négociation elle-même par rapport à ce que l'on savait déjà par la publication des documents anglais (2), mais ils expliquent les lenteurs de la négociation, marquée du côté soviétique par de constantes demandes d'explications reflétant une méfiance assez forte pour amener Moscou à accepter, tout en continuant de discuter avec Paris et Londres d'entrer dans la négociation secrète que lui proposait l'Allemagne (3) et qui devait conduire au pacte du 23 août.

Mais par un parti pris surprenant, pour ne pas dire davantage, aucun des documents contenus dans le présent recueil n'a trait aux pourparlers avec le Reich. Le lecteur qui ne disposerait d'aucun autre élément d'information sur cette période ignorerait jusqu'à l'existence du pacte !

Sans doute estimait-on à Moscou, en juin et juillet, que le moment du choix n'était pas encore arrivé, puisqu'on fit traîner en longueur les conversations. En août, tout s'est précipité. Paris et Londres relancèrent les négociations avec Moscou par l'envoi d'une mission militaire. « *Rapportez-moi une alliance militaire à tout prix* », avait dit Daladier au chef de la mission, le général Doumenc. Les documents soviétiques montrent que, cette fois, les Soviétiques prirent tout à fait au sérieux cette ultime négociation, mais qu'ils ne se départirent pourtant jamais de leur méfiance profonde quant à la volonté réelle des Occidentaux de conclure avec eux.

Tout s'est passé comme si la direction politique de l'U.R.S.S. avait fixé, préalablement à la négociation, les conditions d'un accord, quel qu'en dût être le signataire, occidental ou allemand ; et ces conditions étaient d'ordre géostratégique : la création, en avant des frontières politiques de l'U.R.S.S d'alors, d'un glacis, soit sous forme de présence militaire dans des bases des pays baltes et de droit de passage en Pologne (négociation avec les Occidentaux), soit sous forme de partage en zones d'influence (négociation avec l'Allemagne).

On écrit « *tout s'est passé* », car la documentation soviétique publiée, si elle contient les procès-verbaux soviétiques des conversations militaires soviéto-anglo-françaises (4), n'apporte rien sur les instructions du pouvoir politique soviétique à sa délégation militaire ni sur les rapports de celle-ci à celui-là. L'historien est donc contraint, par l'analyse conjointe des documents allemands, anglais, français, et de cette publication soviétique partielle, de conjecturer les raisons de la décision finale de Staline. Le plus probable est que celui-ci, faisant mener parallèlement les deux négociations, était décidé à conclure avec le partenaire qui lui fournirait les avantages géostratégiques sur lesquels il s'était arrêté (on est à la veille d'une guerre...)

Le partenaire occidental ne pensant pas être en mesure de disposer de ce qui ne lui appartenait pas, ou fournissant aux Soviétiques des assurances que ceux-ci estimèrent trop limitées, ou qui furent trop tardives, Staline, au moment où la guerre lui parut désormais inévitable, et à très courte échéance, décida de traiter avec l'Allemagne, qui n'avait aucun scrupule à donner ce qui ne lui appartenait pas : comme on le sait par les archives allemandes le pacte germano-soviétique de non-agression du 23 août était assorti d'un protocole secret partageant l'Europe orientale en zones d'influence entre les deux contractants ; les dés, alors, n'avaient plus qu'à rouler.

La publication soviétique apporte donc beaucoup, mais elle n'apporte pas tout. La genèse du pacte germano-soviétique n'est toujours connue des historiens que par la seule documentation allemande ; l'historiographie officielle soviétique ignore toujours ce « mort dans le placard ». Trente-sept ans après les faits, la communauté historienne aimerait pourtant pouvoir bénéficier de la documentation soviétique sur une affaire dont traitent, depuis longtemps déjà, tous les manuels.

JACQUES BARIÉTY,

directeur de l'Institut d'histoire contemporaine, université de Strasbourg II.

(1) *L'U.R.S.S. dans la lutte pour la paix à la veille de la seconde guerre mondiale, septembre 1938-août 1939, documents et matériaux*, Moscou, Editions du progrès, 1976, 530 pages, distribué en France par Odéon Diffusion, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75481 Paris Cedex 10 ; 25 F.

(2) *Documents on British Foreign Policy*, « Third series », volume V, Londres, H.M.S.O., 1952.

(3) Cette négociation est connue depuis vingt ans des historiens par la publication des archives allemandes, *Akten zur deutschen auswärtigen Politik*, série D, volumes VI et VII, 1956, Baden-Baden, Imprimerie nationale.

(4) Les Soviétiques avaient déjà publié ces pièces, en traduction anglaise, dès 1959. La version soviétique des entretiens correspond exactement à la version française que le général Beaufre a donnée dans ses Mémoires, à partir du rapport qu'il avait rédigé en tant que secrétaire de la mission militaire française à Moscou. *Cf* Beaufre, *Mémoires*, 1965, Paris, Presses de la Cité, pages 109-172.

ASIE

Chine

Selon le « New York Times »

DES MALFAITEURS AURAIENT PILLÉ UNE BANQUE A CHENGCHOW

Selon le correspondant à Hongkong du *New York Times*, des voyageurs récemment arrivés de Chine racontent que la police de la ville de Chengchow, capitale de la province du Honan, est à la recherche d'une bande de malfaiteurs armés qui a attaqué en plein jour, le mois dernier, le siège de la Banque de Chine de cette ville, s'y emparant d'une somme équivalant à 100 000 dollars.

L'attaque d'une banque est, en Chine, un événement peu ordinaire, souligne le *New York Times*. Il est plus curieux encore que les malfaiteurs, qui ont tué un des gardiens de la banque d'un coup de feu, prennent dans la région l'allure de héros légendaires, dans le style des bandits de l'œuvre classique *Roman au bord de l'eau*.

Ce livre est vivement critiqué depuis l'année dernière, le héros n'y faisant pas montre d'un « *esprit suffisamment révolutionnaire* ». Les autorités de Chengchow, une ville qui compte un million d'habitants, ont lancé une grande opération de « *ratissage* » pour découvrir les voleurs qualifiés de « *groupe d'assassins et de contre-révolutionnaires du 7 juillet* ».

Après la conférence de Colombo

LA TUNISIE « NE PEUT S'ASSOCIER » A LA DEMANDE D'EMBARGO CONTRE LA FRANCE

(De notre correspondant.)

Tunis. — M. Habib Chatti, ministre tunisien des affaires étrangères, a annoncé, le lundi 23 août, que la Tunisie « *ne peut s'associer* » à la recommandation du « sommet » de Colombo concernant un embargo pétrolier contre la France.

« *Cette recommandation est excessive et même exclusive et touche un domaine où la France n'est pas le seul pays en cause* », a déclaré M. Chatti, selon qui la France « *se présente parmi les pays de l'Occident comme le partenaire qui a favorisé le plus les causes de l'Afrique, du monde arabe et du tiers-monde* ».

(Intérim.)

● *Le Réarmement moral* vient d'organiser à Caux (Suisse) une session où étaient plus particulièrement invités les représentants des pays méditerranéens sur le thème « Des hommes de foi pour une communauté fraternelle ». S'interrogeant sur les conditions à créer pour établir des liens de coopération entre pays riches et pays pauvres, les diplomates présents ont insisté sur le fait qu'un nouvel ordre économique mondial ne saurait être construit que dans la coopération généreuse, loyale et patiente entre tous les peuples. M. Jean-Marie Daillet, député (réformateur), a exprimé sa conviction qu'il fallait « *créer une Europe sans rivage, qui se devait à son tour d'écouter le reste du monde, sans croire qu'elle détient le monopole de la vérité* ».

Vers une réduction de la tension en Corée ?

WASHINGTON ESTIME QUE PYONGYANG A FAIT UN « PAS POSITIF »

Les Etats-Unis semblent souhaiter une réduction de la tension dans la péninsule coréenne. En effet, après avoir rejeté, dimanche 22 août (*le Monde* du 24 août), le message du président Kim Il Sung dans lequel le chef de l'Etat nord-coréen qualifiait de « regrettable » l'incident qui coûta la vie à deux officiers américains, mercredi 18 août, à Panmunjom, le département d'Etat américain a qualifié lundi le geste de Pyongyang de « *pas en avant positif* ». Le porte-parole officiel n'a pas été en mesure d'expliquer ce changement de ton ni de préciser si les Etats-Unis considéraient l'incident comme clos. Une réunion de la commission d'armistice devait avoir lieu, mardi, à la demande des Américains, qui entendent demander aux Coréens du Nord de « *respecter la sécurité de leur personnel dans la zone démilitarisée* ».

La Corée du Nord n'avait pas réagi au rejet par les Etats-Unis et la Corée du Sud du message du président Kim Il Sung. En revanche, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Pékin, Pyongyang a exprimé lundi ses remerciements à la Chine pour le « soutien » qu'elle lui a apporté. L'agence Chine nouvelle, sans commenter l'incident, a reproduit ces derniers jours les informations et comptes rendus publiés par les autorités nord-coréennes, accordant ainsi le soutien implicite de Pékin au gouvernement de Pyongyang. — (*A. F. P., Reuter.*)

AFRIQUE

Guinée

M. SEKOU TOURÉ DÉNONCE LE « RACISME PEUHL »

Dakar (*A.F.P.*). — Cinq personnes ont fait, lundi 23 août, des dépositions radiodiffusées dans lesquelles elles reconnaissent avoir « *comploté* » pour favoriser l'accession au pouvoir de M. Diallo Telli, ancien ministre de la justice, arrêté le mois dernier. Selon leurs dépositions, le mouvement devait d'abord prendre son essor dans le Fouta-Djalon, région peuplée surtout par des Peuhls.

Intervenant personnellement à la radio à la suite de ces dépositions, le président Sekou Touré s'est élevé contre le « *racisme peuhl* » et s'est déclaré décidé à utiliser « *l'arme de la fermeté révolutionnaire* » pour le combattre. Le président a annoncé qu'aucune bourse extérieure ne sera plus accordée aux étudiants peuhls tant que ceux qui sont à l'extérieur n'auront pas rejoint la Guinée.

De son côté, M. Diallo Telli s'est accusé d'avoir « *appartenu à la C.I.A.* », dans une déposition diffusée lundi 23 août par Radio-Conakry, captée à Dakar, précisant qu'il avait été recruté par cette organisation en novembre 1974, par l'intermédiaire de l'ambassadeur du Libéria en Guinée.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre correspondant Pierre Biarnès paru dans *le Monde* daté 15-16 août, nous avons transcrit par erreur : « *Les premiers massacres massifs des adversaires du président Sekou Touré, alors chef traditionnel, eurent lieu en 1956.* » La phrase correcte portait : « *... alors, les chefs traditionnels, ...* »

Ouganda

ARRESTATIONS ET EXPULSIONS DANS LES MILIEUX CATHOLIQUES

Nairobi (*A.F.P., A.P.J.*). — Trois journalistes ougandais, appartenant à la rédaction du quotidien catholique de langue luganda *Munno* (*Votre ami*), fermé la semaine dernière par les services de sécurité du maréchal Idi Amin Dada, sont détenus à la prison de Naguru. Cette prison avait été le théâtre, peu après la prise de pouvoir par les militaires, en janvier 1971, de scènes d'atrocités. Des hommes des services de sécurité y auraient alors tué de nombreux prisonniers à coups de marteau.

Le fermeture du quotidien catholique a pour origine la découverte de tracts, rédigés en anglais, en luganda et en swahili, signés par des personnalités civiles et militaires ougandaises demandant au président de démissionner.

Tchad

UN APPEL D'UN ANCIEN OTAGE EN FAVEUR DE Mme CLAUSTRE

Le pasteur Georges Casalis nous communique le texte de la lettre que le Dr Christoph Staewen, qui fut enlevé en même temps que Mme Claustre, le 21 avril 1974, puis libéré le 12 juin de la même année (1), *a adressé à M. Hissène Habré, chef des rebelles toubbous :*

Il y a maintenant plus de deux ans que vous et vos combattants avez donné l'assaut à ma maison, à Bardaï. Ma femme a été tuée par vos camarades. Au cours de cette même nuit, vous m'avez pris comme otage, et avec moi Mme Claustre, qui se trouvait chez nous ce soir-là. Actuellement, cette scientifique, qui n'a commis aucun acte répréhensible, est toujours votre prisonnière.

Hissène Habré, il y a deux ans, vous et vos camarades avez exprimé, à mon égard et vis-à-vis du peuple allemand, les regrets que vous éprouviez de la mort accidentelle de ma femme. Vous m'avez à plusieurs reprises assuré que ni vous ni aucun de vos combattants ne salirait jamais son honneur en assassinant une femme de façon délibérée. C'est pourquoi je m'adresse à vous aujourd'hui, au nom de votre honneur et au nom de l'humanité, en vous demandant la liberté de Mme Claustre, en échange de la vie de ma femme que vous avez détruite sans le vouloir. Car Mme Claustre mourra si vous la gardez captive, et c'est vous, Hissène Habré, qui seriez encore responsable de cette nouvelle mort.

Vous savez bien, Hissène Habré, que vous ne recevrez pour la liberté de Mme Claustre rien de plus que la rançon déjà versée. Il est donc absurde de la torturer plus longtemps en prolongeant sa captivité. Tout le monde en est conscient, et vous aussi. Alors, souvenez-vous de la parole que vous m'avez donnée. Souvenez-vous que l'humanité aussi fait partie de l'honneur des révolutionnaires. Libérez enfin Mme Claustre. Votre honneur et le sang de ma femme abattue par vos combattants l'exigent.

(1) Le gouvernement ayant accepté de payer une rançon, l'otage fut libéré sans difficulté, ce qui provoqua la rupture immédiate des relations diplomatiques entre N'Djamena et Bonn.

République Sud-Africaine

TRAINS VIDES ET USINES CLOSES A JOHANNESBURG

De notre correspondante

Johannesburg. — « *En raison de l'absence d'un grand nombre de nos employés, nous vous prions...* » A nouveau, l'affichette, aux portes des magasins, a demandé, lundi 23 août, l'indulgence des clients.

Usines, grands magasins, services de livraison, administrations... presque toutes les entreprises de Johannesburg ont été fortement affectées par la première des trois journées de l'opération « *azikwelwa* » (pas de transports), déclenchée dans les faubourgs noirs de la capitale industrielle. Plusieurs dizaines d'usines et de magasins, affectés par l'absence de 70 à 100 % des employés et ouvriers noirs, ont dû fermer pour la journée.

Bondés d'ordinaire, les trains arrivaient beaucoup moins nombreux et presque vides à la gare de Johannesburg. Les compagnies d'autobus avaient préféré ne pas pénétrer dans les « *townships* », et celles qui tenaient à assurer un service allaient chercher les travailleurs à la lisière des cités.

Au fur et à mesure que s'écoulaient les heures de la matinée, des femmes blanches, résignées, prenaient le balai ou s'apprêtaient à faire elles-mêmes le thé. Des patrons, attentifs et impatients, cherchaient des excuses à leurs employés absents : « *Ils seront en retard, mais ils vont probablement arriver...* » « *Ils ont eu peur de se faire attaquer, ou qu'on brûle leur voiture* », entendait-on un peu partout. Selon M. Kruger, ministre de la police, de la justice et des prisons, les Africains auraient été effrayés par des tracts signés de l'organisation interdite African National Congress (A.N.C.), menaçant les non-grévistes d'incendier leur maison.

Les forces de l'ordre étaient, dimanche après-midi, sur le pied de guerre. De petits engins blindés quadrillaient certaines rues de Soweto. Des brigades d'intervention en tenue camouflée, munies d'armes automatiques, veillaient aux principaux carrefours et à toutes les entrées et sorties des « *townships* », ainsi que dans les gares. En ville, les issues des gares réservées aux Noirs et les arrêts principaux d'autobus étaient, eux aussi, bien gardés.

Malgré ce déploiement de forces, des lycéens, tôt dans la matinée, ont tenté de manifester. A Orlando, quartier de Soweto, la police a tiré trois fois, faisant un mort et plusieurs blessés. A Phefeni (Soweto), elle a utilisé des gaz lacrymogènes. Les lycéens et collégiens de Mamelodi, « faubourg » de Pretoria, ont essayé d'incendier un autobus et un camion avant d'être dispersés par des renforts de police.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Les Etats-Unis* prendront des sanctions économiques contre la République Sud-Africaine s'ils n'obtiennent pas de Pretoria que cessent les « *massacres* » des Noirs de ce pays, a déclaré, le 23 août, le révérend Jessie Jackson, leader d'une importante organisation noire américaine. Ce dernier a assuré qu'il ne faisait que rapporter les propos que venait de lui tenir M. Kissinger lors d'un entretien au département d'Etat. — (*A.F.P.*)

Algérie

Le vendredi devient le jour de repos hebdomadaire

De notre correspondant

Alger. — A partir du 27 août, premier jour du Ramadan, c'est le vendredi, et non plus le dimanche, qui sera officiellement le jour de repos hebdomadaire en Algérie. Cette décision, qui a fait l'objet d'une ordonnance publiée au *Journal officiel* du 17 août, est conforme, précise *El Moudjahid*, à la Charte nationale qui stipule que « *l'Islam est la religion de l'Etat* ». L'Algérie fera donc désormais partie des pays arabes, comme la Libye et l'Arabie Saoudite, pour lesquels le jour férié hebdomadaire est le vendredi et non plus le dimanche comme dans d'autres Etats, au Maroc, en Tunisie, en Irak, au Liban, etc.

Le quotidien gouvernemental souligne que « *les résidents étrangers de confession chrétienne* » ne devraient pas être gênés par cette décision, la messe hebdomadaire pouvant être célébrée du vendredi au dimanche. Cela est également vrai pour la petite minorité algérienne de confession chrétienne.

La décision concernant le vendredi fait suite à d'autres mesures visant à renforcer le respect des pratiques religieuses. C'est ainsi que la vente des boissons alcoolisées a été interdite dans de nombreux départements, une exception étant faite pour les complexes touristiques. Ces mesures ont mécontenté de nombreux Algériens, qui estiment que la pratique religieuse est affaire de conscience et non de législation étatique. Il est vrai qu'à l'inverse l'enseignement purement religieux a été supprimé (*le Monde* du 24 juin 1976) et que, à partir de la prochaine rentrée, les écoles qui le dispensaient seront intégrées dans l'enseignement général.

Enfin l'arabisation des enseignes sur la voie publique doit être réalisée avant le 30 septembre dans l'ensemble du pays. Toutefois, dans la willaya d'Alger, la date limite a été fixée au 31 décembre. Déjà, dans tout l'est du pays, on ne voit plus d'enseignes de magasin en français. Les poteaux indicateurs sont presque tous en arabe, ce qui n'est pas très pratique pour ceux qui ne lisent pas cette langue.

P. B.

● *Le prince Sadruddin Khan*, haut commissaires des Nations unies pour les réfugiés, a condamné le lundi 23 août le raid rhodésien du 8 août contre le camp de réfugiés civils de Nyazonia comme « *particulièrement choquant et abominable* », ajoutant : « *Cela dépasse l'entendement, qu'une action d'une telle atrocité ait pu être commise. Le H.C.R. poursuivra son assistance humanitaire aux réfugés zimbabwe.* » — (*Corresp.*)

Ecole des Attachés de Direction
EAD

L'EAD vous rend opérationnel.
L'EAD vous donne une formation économique de base et vous propose, en outre, cinq options en prise directe sur le développement de l'entreprise :
- Gestion financière
- Gestion du Personnel
- Etude du Produit et Distribution
- Publicité et Relations publiques
- Commerce international

Les candidats titulaires d'une licence ou d'une maîtrise sont admis directement en 2e année.
Parallèlement à notre formation, il est possible de suivre la préparation au D.E.C.S. (Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures), organisée par un établissement affilié.

ECONOMIE ADMINISTRATION DEVELOPPEMENT
EAD
Enseignement supérieur privé
8, rue Saint-Augustin 75002 Paris Tél. 742.66.24 – 742.86.61.

Demandez dès maintenant notre documentation :
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____
Niveau d'études _____

POLITIQUE

L'ATTENTE D'UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Comment cesse-t-on d'être premier ministre ?

Depuis sa naissance, le 8 janvier 1959, la Ve République n'a eu que six premiers ministres. Ce sont, dans l'ordre, MM. Michel Debré, Georges Pompidou, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas, Pierre Messmer et Jacques Chirac. On a enregistré cependant officiellement dix démissions collectives du gouvernement, l'un de ces premiers ministres ayant été amené à se retirer à trois reprises avec toute son équipe, et un autre deux fois pour des raisons formelles, avant d'être nommés à nouveau par le président de la République.

(Dessin de KONK.)

Deux retraits forcés

Deux premiers ministres se sont retirés à la suite d'élections présidentielles après être demeurés à la tête du gouvernement pendant la campagne et la vacance de l'Elysée.

● *M. Couve de Murville*, demeuré en place lors du départ du général de Gaulle au soir du référendum du 27 avril 1969, cessait d'exercer ses fonctions dès l'élection de Georges Pompidou, le 15 juin suivant. Il expédiait toutefois les « affaires courantes » avec son gouvernement jusqu'à la nomination, le 22 juin, par le nouveau président de la République, de M. Chaban-Delmas, dont le gouvernement était constitué le 23.

● *M. Messmer*, demeuré en place à la mort de Georges Pompidou, le 2 avril 1974, cessait d'exercer ses fonctions dès l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing, le 19 mai suivant. Il assurait cependant les « affaires courantes » avec son gouvernement, jusqu'à la nomination, le 27 mai, par le nouveau président de la République, de M. Chirac, dont le gouvernement était constitué le 26 mai.

Cinq faux départs

A cinq reprises, le premier ministre a remis la démission de son gouvernement au président de la République, puis a été aussitôt nommé à nouveau.

● *M. Pompidou*, censuré le 5 octobre 1962 par l'Assemblée nationale, présentait sa démission et celle de ses ministres le lendemain 6 au général de Gaulle, qui le priait de « rester en fonctions avec son gouvernement ». Cette démission n'était acceptée que le 27 novembre, après le référendum du 28 octobre et les élections législatives des 18 et 25 novembre provoquées par la dissolution. M. Pompidou était alors nommé à nouveau premier ministre le jour-même. Son gouvernement, cependant, ne devait être constitué officiellement que le 7 décembre.

● *M. Pompidou* présentait derechef sa démission et celle de son gouvernement au général de Gaulle le 8 janvier 1966, jour de l'inauguration par le président de la République, réélu le 19 décembre précédent, de son second septennat. Son nouveau cabinet était nommé le lendemain 9 janvier.

● *M. Pompidou*, enfin, remettait le 1er avril 1967 la démission de son gouvernement au général de Gaulle, à la suite des élections législatives des 5 et 12 mars précédent. Il était nommé à nouveau premier ministre le 7 avril et constituait le même jour son nouveau cabinet.

● *M. Messmer* donnait le 28 mars 1973 la démission de son gouvernement à M. Pompidou à la suite des élections législatives des 4 et 11 mars. Il était nommé à nouveau premier ministre le 3 avril et les membres de son cabinet étaient désignés trois jours plus tard, le 6.

● *M. Messmer* présentait le 27 février 1974 la démission collective de son gouvernement à l'issue d'un conseil des ministres. Il était aussitôt nommé à nouveau premier ministre et remaniait son gouvernement officiellement constitué le 1er mars.

A noter que dans les trois cas (1962, 1967 et 1973) où le retrait du gouvernement faisait suite à des élections législatives, le délai qui s'écoule entre ces élections et la démission, ou entre la démission et la formation du nouveau gouvernement, visait à permettre aux anciens et futurs ministres élus députés de prendre part aux scrutins pour la désignation du président et du bureau de la nouvelle Assemblée.

Trois « démissions »

Trois premiers ministres enfin ont été conduits à se retirer sans que leur départ fasse suite à une consultation électorale.

● *La démission de M. Michel Debré* et de son gouvernement le samedi 14 avril 1962 était annoncée par le porte-parole de la présidence de la République à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire convoqué la veille au soir. Depuis le référendum sur la paix en Algérie du dimanche 8 avril, dont les résultats étaient officiellement proclamés le 13, on n'ignorait pas que M. Debré, n'ayant pu obtenir du général de Gaulle qu'il prononce la dissolution de l'Assemblée pour provoquer des élections législatives, se préparait à quitter l'hôtel Matignon. M. Pompidou, déjà officiellement reçu dès le mardi 10 à l'Elysée et qui menait depuis lors des consultations officieuses, se rendait sur-le-champ auprès du chef de l'Etat et annonçait lui-même à sa sortie qu'il venait d'être nommé premier ministre. Son gouvernement était constitué le lendemain dimanche 15. Un peu plus tard, la présidence rendait publiques les lettres échangées entre M. Debré et le général de Gaulle.

● *La démission de Georges Pompidou* et de son cabinet le mercredi 10 juillet 1968 était annoncée par le porte-parole de l'Elysée à 16 h. 30, au moment où le premier ministre arrivait à l'Elysée pour la remettre au président de la République. Le matin même, le gouvernement avait tenu un dernier conseil des ministres au cours duquel il avait arrêté diverses mesures d'ordre complet et la reprise en main du pays après les événements de mai et tiré la leçon des élections législatives des 23 et 30 juin. Depuis ces élections, Pompidou avait tantôt paru envisager de se retirer, tantôt souhaité demeurer à son poste. Mais on devait apprendre plus tard que, dès les élections, le général de Gaulle avait averti M. Couve de Murville d'avoir à se tenir prêt pour prendre la direction du gouvernement.

Une heure après que la démission du gouvernement Pompidou eut été présentée et acceptée, M. Couve de Murville était reçu à son tour par le président de la République, et un communiqué de l'Elysée annonçait sa nomination qui devenait officielle par un décret publié au *Journal officiel* du 11 juillet. Son gouvernement, aussitôt constitué, comportait très peu de changements (cinq nouveaux secrétaires d'Etat étaient nommés, sur trente et un membres) par rapport au cabinet de son prédécesseur.

● *La démission de M. Jacques Chaban-Delmas* et de son équipe le mercredi 5 juillet 1972 intervenait à l'issue d'un conseil des ministres ordinaire et elle était annoncée par le porte-parole du gouvernement dans le communiqué officiel de cette réunion. La nouvelle fit l'effet d'un coup de théâtre. Le premier ministre n'avait-il pas, en effet, six semaines auparavant, le 24 mai, obtenu un vote éclatant de l'Assemblée nationale, qui lui avait renouvelé sa confiance par 368 voix contre 96 et 6 abstentions ? Nommé aussitôt premier ministre, M. Pierre Messmer constituait le lendemain 6 juillet son gouvernement.

Cependant, comme dans les deux occasions précédemment évoquées, pour M. Debré en 1962 et G. Pompidou en 1968, la démission de M. Chaban-Delmas faisait suite à une progressive dégradation des relations entre le premier ministre et le président de la République. Au surplus, il était clair qu'il s'agissait moins en définitive, même si la forme était respectée, d'une démission donnée par le premier ministre que d'une décision de l'écarter prise par le président de la République.

Quant aux remaniements des gouvernements de la Ve République, sans démission du premier ministre ni démission collective, ils ont été nombreux et toujours pratiqués en dehors des conseils des ministres.

P. V.-P.

POINT DE VUE

Le prince et le loup, suite royale

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

L'AN dernier, le prince avait perdu. A trop faire, à trop dire, Michel Poniatowski avait presque lassé, coupable d'un anticommunisme si primaire que l'agence Tass l'avait rappelé à l'ordre, et l'on avait tiré à Aléria, tandis qu'il cumulait le portefeuille de l'intérieur, celui de la défense et l'intérim du premier ministre. Au début de l'hiver, il avait donc été dégradé parce qu'un autre — qu'il avait taxé de fatigue sinon d'incompétence — avait été conforté par le président de la République, puis à son égal nommé ministre d'Etat. Surtout le prince n'avait pu empêcher, à la suite des malheureuses cantonales, la nomination de M. Jacques Chirac, déjà premier ministre, comme « coordonnateur » du combat et de la propagande majoritaire.

Ce reclassement dans la hiérarchie du régime cachait, en réalité, plus de convictions et d'intérêts communs que de rivalités. M. Jacques Chirac ne le cède en rien à M. Michel Poniatowski en virulence contre le parti communiste ; tous deux dénoncent à l'envi la subversion dès que dans une armée circulent quelques tracts, que s'exprime un ancien chef d'état-major, qu'est contesté le classement à la sortie de l'ENA, qu'un magistrat ou qu'un fonctionnaire regarde de trop près les dossiers qui leur sont professionnellement confiés ; tous deux préjugent des arrêts de cour d'assises et laissent étrangler *le Figaro* et *France-Soir*. Quant à la politique extérieure, pour laquelle il faut parler l'anglais sinon l'américain, elle est occasion, pour le prince comme pour le loup, de court-circuiter le ministre des affaires étrangères.

La rivalité, en effet, n'était plus entre le prince et le loup, mais entre le loup et le roi et leurs maisons respectives. Au moment même où le loup recevait sinon la couronne du moins le sceptre lors d'une des plus pâles prestations télévisées du souverain — le 24 mars 1976, — l'Elysée préparait la contre-attaque, qui ne serait pas seulement de hisser un fanion personnel. Cette propagande dont avait été chargé l'hôtel Matignon, voilà que ce serait l'affaire du roi promettant pour avant les vacances, puis pour après, un label sur la société libérale avancée, label rédigé en heures supplémentaires et fins de semaine harassantes. A quoi riposta le loup désertant ou presque l'arène des plus-values — grande idée du règne, — puis s'imposant sur le petit écran en filigrane de M. Giscard d'Estaing, qui repensait une fois de plus et tout haut, à l'issue d'une revue navale, une doctrine militaire qui, à force de contradictions et de démentis, n'est plus que celle d'un seul homme, et non d'une nation moderne. Dernier acte ? Le loup prit sur lui, pendant les chasses royales d'été, de répondre immédiatement par une fin de non-recevoir aux ingérences américaines dans notre négociation nucléaire avec le Pakistan ; c'était couper la parole au président de la République sur le terrain le plus propice, celui de l'indépendance nationale, qui est déjà la force du régime...

* * *

Maintenant que le loup a digéré Matignon, et surtout s'il doit en être évincé, la rivalité pourrait reprendre plus directement avec le prince. Il est établi sous la Ve République — à la seule exception de M. Michel Debré, qui déçut le général de Gaulle sur ce point — que le premier ministre « en réserve de la République » brigue plus ou moins ouvertement l'Elysée. Il est aussi établi que, ce faisant, il agace, et que, pour rentrer ou demeurer en cour, il proclame sans cesse son attachement au président régnant. Dans un cas, cela a réussi ; dans l'autre cela a manqué. Ce sera la tâche du prince de veiller à ce que dans l'ombre retrouvée le loup ne s'ouvre pas trop de voies.

Ces querelles et rivalités sont les métaphores politiques et le métier des commentateurs. Elles sont l'amusement d'une petite classe de notables qui montrent moins d'originalité et d'indépendance dans les grands scrutins parlementaires et nationaux ; mais elles sont démodées et ne répondent à aucun des défis auxquels la France est en ce moment confrontée.

Depuis deux ans et demi qu'il « propose » le changement aux Français, M. Giscard d'Estaing n'est parvenu qu'à faire de la confusion la règle en tous domaines. Des vues et des discours subjectifs sur la plupart des sujets ont fait douter — chez nous et plus encore à l'étranger — qu'il nourrisse quelque doctrine que ce soit autre qu'en épithètes et en étiquettes. La pratique, de toute façon délicate, de nos institutions n'est toujours ni fondée, ni éclairée ; nul n'a su, sinon quelques directeurs de cabinet informés, qui avait réellement le pouvoir et la décision, sinon le verbe, chez nous depuis deux ans et demi. Une mainmise sans précédent depuis la libération et l'épuration sur les moyens de presse et d'information audio-visuels n'a cependant donné aux Français aucune image cohérente de la politique gouvernementale, ni amélioré l'image personnelle du président dont les homélies d'économie politique ont fini par faire bâiller. Les grandes manœuvres pour détacher le parti socialiste de l'opposition communiste n'ont guère abouti qu'aux médiocres visites à l'Elysée du sénateur Cavaillet puis de Robert Fabre, de quoi renforcer la crédibilité du P.S. vers qui affluent les hésitants et maintenant les ambitieux, comme naguère l'U.D.R. se gonfla du « marais » et de l' « énarchie ».

* * *

Le changement de premier ministre ne sera donc qu'un signe supplémentaire de désarroi et d'utilisation de toutes les recettes possibles pour redorer un blason vite défraîchi. Une nouvelle fois, l'U.D.R. applaudira-t-elle debout et à l'unanimité le nouveau premier ministre ou, à son défaut, celui qui, dans le gouvernement, la représentera pour la bataille des investitures électorales quelle que soit la médiocrité de son portefeuille — ou bien, enfin, posera-t-elle des conditions qui ne soient pas des têtes de chapitre rebattues et mensongères ?

Mais dans le peuple — celui des « profondeurs » à qui si souvent le général de Gaulle en appela « pardessus les intérêts, les fiefs et les calculs », — qui donc peut encore s'intéresser à ces jeux ? A moins de se scandaliser que, en l'automne 1976, la France en soit encore au régime de palais de l'automne 1973 quand un autre roi se mourait. Alors les interrogations étaient dans le bulletin de santé de Georges Pompidou ; aujourd'hui, elles seraient dans le caractère de M. Giscard d'Estaing. C'est au moins un changement !

Pour une redistribution des pouvoirs

II. — Des participants et non des assujettis

par JACQUES DOMINATI (*)

Le libéralisme économique fondé sur une concurrence pure et parfaite ne conçoit d'autre pouvoir économique que celui du consommateur, qui par ses choix et ses préférences oriente l'économie. Redistribuer le pouvoir économique c'est d'abord restituer au consommateur sa prééminence (1).

C'est mettre fin à ce que Galbraith appelait l'inversion des filières et qui revenait à dire plus simplement que les moyens de la grande entreprise lui permettent de « forcer le marché » et d'imposer ses ambitions. Concrètement il convient donc de veiller à ce que les citoyens soient le plus possible maîtres de leurs revenus et de leur consommation. Les transferts sociaux comme les contributions aux budgets publics, Etat et collectivités locales, doivent apparaître clairement pour que chacun prenne la mesure de son effort.

J'ajoute qu'il faudrait exclure de l'économie administrative le plus grand nombre de prestations ou services, qui pour des raisons historiques aujourd'hui dépassées, s'y trouvent. Car enfin, au rythme de progression de l'économie administrative, c'est-à-dire des prestations fournies par des services publics, les salariés dans un demi-siècle ne toucheront pour salaire que l'argent de poche nécessaire à leurs menus besoins, le reste étant assuré par la collectivité. La liberté individuelle ne s'accommode pas du phalanstère.

Redistribuer le pouvoir économique c'est aussi donner aux cadres un nouveau statut dans la grande entreprise. En la matière l'alternative est simple : où les cadres auront des responsabilités dans les grandes unités ou ces grandes unités seront vouées à l'autogestion socialiste et rapidement ensuite à la gestion démocratique du P.C.F., c'est-à-dire à l'arbitraire des apparatchiki.

La grande entreprise n'a plus, en fait, de propriétaires, elle a des créanciers : « holding » qui gèrent des participations ; la plupart des salariés, et c'est normal, cherchent à valoriser leur travail. Les cadres cherchent à assurer des responsabilités à la mesure des compétences qu'ils estiment avoir et qui leur sont reconnues.

Les risques qu'ils prennent au titre de la gestion sont supérieurs à ceux des salariés et comparables à ceux des représentants des financiers. Ils doivent tenir les responsabilités qui correspondent aux risques qu'ils assument déjà. Sans cette redistribution de pouvoir, les cadres qui sont déjà exclus de fait de la vie politique auront la certitude de l'être du pouvoir économique. Une telle situation serait rapidement dangereuse pour notre société.

L'entreprise a pour raison d'être sa capacité à tirer opportunément parti d'un marché. Redistribuer le pouvoir dans le monde du travail, c'est d'abord améliorer la qualification de tous, c'est organiser la production en confiant aux travailleurs la maîtrise des modalités d'exécution des tâches qui leur sont confiées pour des raisons économiques par les dirigeants de l'entreprise. Les hommes politiques et les sociologues du travail n'ont rien inventé. Ce qui se fait spontanément dans telle ou telle industrie aux unités petites et moyennes est redécouvert dans les grandes entreprises. Il faut accélérer le mouvement et ne pas entraîner, en confondant les genres et les fonctions, un blocage. Au monde du travail de s'organiser en fonction du marché. Cette clarification est un préalable.

La sécurité et la liberté

A l'inverse du sportif qui se console de son infortune en se rappelant que « l'essentiel est de participer », le citoyen français gagne sans participer. Les réussites économiques et sociales de notre pays sont incontestables, et les médailles d'or, d'argent et de bronze s'accumuleraient si nous comparions nos résultats à ceux de nos principaux pays amis et concurrents. Malheureusement les Français ne le savent pas et n'ont pas le sentiment de participer à cet effort réussi. Il est vrai que, dans un pays où le chauvinisme était de tradition, le dénigrement devient la règle et le contentement de soi suspect. Mais cette attitude critiquable n'a d'audience qu'en raison de la passivité de nos compatriotes qui ne se sentent nullement associés aux réussites de leur collectivité.

En caricaturant légèrement la situation, je pourrai dire que la plupart de nos compatriotes se sentent étrangers à un monde dans lequel ils vivent et qu'ils en conçoivent deux réactions également négatives : une impression de dépendance excessive à l'égard des institutions sociales qui les entourent, entreprise, administrations diverses ; et, par contrecoup, le sentiment de ne plus être maître de leur destin.

Dans une société plus juste et plus sûre, mais moins fraternelle, l'homme moderne se sent terriblement dépendant. Il perçoit surtout l'extraordinaire précarité de cette sécurité que tous s'efforcent pourtant de lui accorder. Il pressent confusément que sa protection ne vaut que s'il joue le jeu qui lui est assigné. La sécurité se paie en perte de liberté et en perte de responsabilité. Ce n'est pas encore « le meilleur des mondes », ce n'est pas non plus l'univers suédois, mais ce n'est peut-être déjà plus une société libérale, fondée sur l'accord de citoyens libres et responsables.

Choisir son service public

La vie associative se développe, en marge d'institutions existantes ou pour organiser des secteurs d'activités nouvelles. Cette évolution traduit une volonté affirmée de prise en main par les intéressés eux-mêmes des affaires les concernant. Elle est conforme à l'image d'une société ouverte où des institutions vieillies tombent en désuétude alors que des expériences nouvelles s'institutionnalisent. C'est au fond le rythme normal de renouvellement du tissu social.

Cette vie associative repose sur le bénévolat et la concession. Bénévolat des animateurs, concession des détenteurs officiels de l'autorité. Pour ces deux raisons, les limites de la vie associative sont vite atteintes dans le statut actuel. Sollicité en tant que parent d'élève, consommateur, sportif, membre d'une association culturelle, usager de service public, assujetti à la Sécurité sociale, le Français moderne ne peut pas participer à la gestion et au contrôle de tout ce qui le concerne. Les détenteurs de l'autorité, avec les solides certitudes que confèrent un fond de technicité et un zeste de corporatisme, pratiquent un jeu d'esquive le plus souvent en attendant que la pression diminue.

Il ne serait pas raisonnable de fonctionnariser cette participation spontanée, directement ou indirectement. Pas plus qu'il n'est nécessaire de multiplier à l'infini les commissions consultatives, conseil, groupe de travail et autre colloque permanent. Il faut pour l'essentiel renverser les courants dominants de la vie administrative au sens large : tout notre système repose sur une circulation centrifuge des informations et des directives. Tout part de Paris et redescend sur ce que l'on appelle des services extérieurs. Il faut restituer la gestion de la vie quotidienne à ceux qui la vivent quotidiennement. L'avenir n'est pas dans le conflit subtil entre services publics et associations d'usagers, il est dans la gestion par les usagers du service public.

Beaucoup de formes sont possibles, et, selon les secteurs d'activité, il convient sûrement de nuancer le dosage entre ce qui est géré par l'usager et ce qui relève de l'autorité de l'Etat. Mais, lorsque l'on s'attaque à des comportements centralisateurs et étatiques immémoriaux, il ne faut pas craindre d'aller très loin et de proposer un véritable dépassement de l'Etat, au moins dans les tâches qui ne relèvent ni de l'indépendance nationale, ni de la défense, ni de la sécurité.

Aujourd'hui, les socialo-communistes s'ingénient à créer des « contre-sociétés », rivales des institutions en place, alors que nous savons qu'ils n'auraient de cesse, si les affaires leur étaient confiées, de pratiquer le « centralisme démocratique ». Il faut jouer la décentralisation, la libre concurrence, non seulement des collectivités locales, mais aussi des établissements publics. Les cartes scolaires ou hospitalières, qui se justifiaient en période de pénurie, aboutissent à une distribution de rente de situation. Les Français doivent pouvoir choisir leur service public : l'école ou le C.E.S. pour leurs enfants, leur hôpital ou leur logement, ou son régime d'assurance-maladie. Il ne s'agit pas de critiquer l'intervention de l'Etat de l'extérieur, mais de modifier de l'intérieur les modalités de l'intervention de l'Etat. Il ne faut pas faire disparaître le service public, il faut personnaliser les prestations, il faut chercher à convaincre ou à plaire à l'usager.

C'est à ce prix que nous rendrons au citoyen sa dignité, en évitant de le transformer définitivement en client, au sens romain du terme, ou en assujetti social.

FIN

(*) Secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants.

(1) Voir *le Monde* du 24 août.

VENTE SPÉCIALE DE FIN DE SAISON
les 24, 25, 26, 27, 28, 30 août 1976
HI-FI — TÉLÉVISEURS
noir et blanc à partir de ..... 700 F
COULEUR à partir de ..... 2.450 F
PRIX SPÉCIAUX
RADIOS - MAGNÉTOPHONES - ACCESSOIRES
FINS DE SÉRIES - MATÉRIEL D'EXPOSITION
TOUTES LES GRANDES MARQUES
Facilités de paiement — Service après-vente
COMPTOIR LAFAYETTE
159, rue La Fayette — Métro : Gare du Nord
Ouvert du lundi au sam. inclus de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30

POLITIQUE

Le Grand-Orient de France et l'affaire Zeller

LE DOCTEUR SERGE BEHAR : suspension ne vaut pas exclusion.

Sous le titre : « Le Grand-Orient est-il coupé en deux ? », *le Quotidien de Paris* publie, le 24 août, une interview du docteur Serge Behar, grand maître de cette obédience. Le docteur Behar est interrogé sur le cas de M. Fred Zeller, ancien grand maître, suspendu pour avoir critiqué à l'extérieur l'action des dirigeants de l'ordre et mis en cause les orientations politiques, favorables à M. Giscard d'Estaing, de son successeur à la tête du Grand-Orient, M. Jean-Pierre Prouteau (*le Monde* des 23 juin et 24 juillet). Il répond : « *Je me refuse à évoquer l'affaire dont vous parlez, car elle est actuellement du ressort de la justice maçonnique, et c'est une condition démocratique fondamentale que de ne pas influencer l'instance qui a été appelée à connaître ce problème.* »

Selon le docteur Behar les interprétations politiques sont « *parfaitement déplacées* », car « *tous les frères sont égaux, quelles que soient leurs options politiques. Suspension ne vaut pas exclusion.* »

● *Les obsèques de M. Jean-Claude Simon*, député R.I. de la Haute-Loire, décédé accidentellement jeudi 19 août, ont été célébrées le lundi matin 23 août dans la collégiale Saint-Médard, à Saugues, commune dont il était le maire, en présence d'une foule considérable. M. Giscard d'Estaing était représenté à cette cérémonie par M. Robert Roques, chargé de mission à la présidence de la République. Trois membres du gouvernement étaient présents, MM. d'Ornano, Barrot et Soisson.

Dans son testament, M. Simon a fait connaître qu'il donnait ses actions de l'usine Agevoplast, fabrique de plastique qu'il avait créée, à la commune, laquelle bénéficiera aussi d'un capital décès provenant d'une assurance sur la vie contractée par son maire à son intention. — *(Corr.)*

Libres opinions

ÉVITER LA CRISE

par ROGER FAJARDIE (*)

Ce n'est pas sans une longue réflexion que je me résous à m'exprimer sur le problème qui se pose aujourd'hui à la franc-maçonnerie, et plus particulièrement au Grand-Orient de France. J'aurais préféré le silence. D'autres l'ont rompu, parfois en des termes tels que je n'ai plus, en conscience, le droit de me taire.

Je suis socialiste et je suis franc-maçon. Je tiens à cette double appartenance. Elle ne m'a jamais causé le moindre trouble de conscience. Le Grand-Orient de France, dont je suis membre depuis plus de vingt ans, s'est constamment attaché, me semble-t-il, à deux objectifs : d'une part, maintenir une tradition initiatique dont les origines se perdent dans la nuit des temps ; d'autre part, réfléchir sur les meilleures perspectives de progrès pour la société prochaine. De tels objectifs n'interfèrent en aucune manière avec ceux, plus concrets, de l'action politique.

En fait, le Grand-Orient de France constitue un carrefour de réflexions et d'expériences, tendant à dessiner les traits d'un homme en recherche, qui sache choisir à la fois la liberté et la justice. Témoin et, le cas échéant, conscience de la République, il n'est pas neutre, selon moi, à l'égard des choix de société, et on a souvent à juste titre observé, en référence aux travaux de nombreux convents, que celle vers laquelle ses études portent le Grand-Orient de France est, au sens le plus élevé et le plus ouvert du terme, une société socialiste. Mais, échappant au quotidien, il reste indépendant par rapport aux forces politiques elles-mêmes. C'est pourquoi chacun de ses membres vit son activité maçonnique avec l'idée qu'il se fait de la route des hommes vers le progrès, et nul n'y trouve à redire. J'y rencontre, pour ma part, sans difficulté intellectuelle, des hommes qui ne partagent pas la traduction socialiste que je me suis personnellement donnée d'une « société meilleure et plus éclairée ».

Dans cet esprit d'absolue liberté d'expression, il est difficile de comprendre et d'admettre que les déclarations de l'ancien grand maître Fred Zeller, dès lors qu'elles étaient faites à titre personnel, aient pu provoquer, de la part des autorités obédientielles, une désapprobation qui va jusqu'à l'ouverture d'un processus susceptible de déboucher sur des sanctions. Le silence s'imposait à elles. Il avait, en de telles circonstances, jusqu'à maintenant, toujours été la règle, et c'était la sagesse. Il est, à mes yeux, vital de préserver cette tradition de franc-parler qui a été l'une des originalités et l'une des richesses du Grand-Orient de France et qui doit le rester.

∴

S'il arrive que tel ancien grand maître laisse transparaître, dans son action publique, sa sympathie pour les orientations de l'actuel président de la République, et qu'avec lui des personnalités, dont l'on sait par ailleurs l'appartenance maçonnique, soutiennent la politique du gouvernement d'aujourd'hui, je pense qu'ils s'éloignent du courant majeur autour duquel s'élabore la réflexion du Grand-Orient de France. Mais je ne leur en fais pas un instant procès et je leur reconnais, pourvu qu'ils n'engagent pas l'obédience, le plein droit de s'exprimer. Je me borne à affirmer que disposent du même droit l'ancien grand maître Fred Zeller et tous ceux qui, comme lui et moi, comme tant d'autres, sont socialistes et entendent mener une vie militante conforme à leurs idéaux maçonniques et à leur espérance politique. Je ne parviens pas à imaginer que ce droit, dans son principe et dans sa réciprocité, puisse être contesté. Je suis sûr qu'aucun maçon ne le veut, à quelque niveau qu'il se trouve dans la hiérarchie des responsabilités. Alors comment expliquer ce qui se passe aujourd'hui, dont je ressens pourtant profondément la gravité ?

On a fait état du secret, de la discrétion nécessaires et insuffisamment assurés. Chaque franc-maçon le sait : le meilleur de la maçonnerie, le type de sensibilité qu'elle suscite et son rôle éminemment formateur sont rigoureusement incommunicables à quiconque est à l'extérieur. On a reproché telles déclarations publiques. Il y a longtemps que des convents successifs ont décidé une action d'extériorisation par la presse, la radio, les colloques, les conférences publiques, qui a eu le mérite de dissiper des croyances absurdes et de susciter l'intérêt de nombreux jeunes qui, en quête d'une communauté de dialogue, se sont tournés vers la franc-maçonnerie. La consistance de telles raisons ne résiste pas à l'analyse. A la réflexion, je ne vois qu'une explication : l'incertitude, l'hésitation, sur la place et le rôle de la franc-maçonnerie dans la société actuelle. Dans cet état d'esprit, tout ce qui sort des sentiers battus, tout ce qui présente des arêtes un peu vives, tout ce qui bouge, deviendrait évidemment objet d'appréhension et de réserve.

J'ignore, pour ma part, cette incertitude et cette hésitation. Là est sans doute la justification de ma perplexité et de mon inquiétude. L'idée que je me suis faite de la franc-maçonnerie n'a pas varié. Ma fidélité non plus. Formatrice d'hommes, carrefour irremplaçable, la franc-maçonnerie du Grand-Orient de France, qui reste l'une des sources vivantes de la République en marche, ne saurait, alors qu'elle a constamment, depuis deux siècles, précédé l'histoire, manquer son rendez-vous avec l'avenir. C'est pourquoi, par cet article angoissé, je m'adresse à tous ceux dont l'autorité peut arrêter le processus lourd de menaces qui s'engage. Il n'est pas trop tard encore pour éviter la crise. Mais il est temps.

(*) Secrétaire national du parti socialiste, ancien membre du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France.

Ouvert en AOUT Tous les jours
LES ETABLISSEMENTS
MAURICE
26, rue Botzaris - Paris (19e)
CHAMPAGNES ET WHISKIES
EN GROS
Livraisons immédiates
A DOMICILE
SUR APPEL TELEPHONIQUE
202-20-21

SOS-MATH
Etablissement d'enseignement privé
● Stages de rentrée DE LA 3e AUX TERMINALES
recyclage et mise à niv. en MATH. - PHYS.
du 30 août au 10 septembre
● BAC préparation session de septembre
● Entrée en FAC préparation en septembre
326-93-54 ou 326-30-75

ECOLE DE CADRES DE LAUSANNE
Institut international d'enseignement privé, spécialisé depuis 1963 dans la formation et le perfectionnement des cadres.
Cours supérieur PRÉPARATION À LA DIRECTION DES ENTREPRISES, réservé aux cadres déjà en fonction, durée environ 9 mois, études à plein temps (pas d'enseignement par correspondance). Début de la prochaine session : 16 octobre 1976. *Conditions d'admission : 26 ans au moins, cinq ans d'activité professionnelle à un poste de responsable.* Langue de travail : français. Méthodes pédagogiques actives. Enseignement dispensé exclusivement par des praticiens (dirigeants, cadres ou conseils). Contrôle continu et systématique des connaissances.
L'ECL organise également un "Cours général Formation en Administration d'Entreprise", réservé à de futurs cadres polyvalents.
Documentation détaillée sur simple demande ou téléphone au Secrétariat de l'Ecole de Cadres de Lausanne ECL, chemin de Mornex 38, CH-1003 Lausanne (Suisse), tél. (021) 23 29 92, en précisant la référence MP 20

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

VOITURES D'EXPORTATION T.T.
● Citroën ● Peugeot ● Renault ● Simca-Chrysler ● Mazda ●
Toutes marques étrangères
● Finition exportation ● Faible kilométrage ● Garantie usine ●
● Toutes possibilités de crédit-leasing ●
EXPO PERMANENTE DE 150 VÉHICULES DE 8 H A 19 H
DEMANDEZ M. JEAN-CLAUDE DUPONT
SEDAX - 3, rue Scheffer 75016 Paris - 727.64.64 + 553.28.51 +
Société Européenne de diffusion automobile et d'exportation.

DEAUVILLE / BENERVILLE
Directement en bord de mer, un vrai manoir normand s'édifie.
RESIDENCE neptune
Bd. de la Mer - Bénerville s/Mer
Studios, 2 et 3 pièces de grand standing.
Prix fermes et définitifs. Livraison fin 1977.
SOGEFRANCE
Garantie bancaire d'achèvement - Crédit 80 %
13, Bd de Courcelles 75008 Paris - Tél. 522.37.60.
33, rue Shakespeare 06400 Cannes - Tél. 39.50.90.
Mandataire local de vente : Paris / Deauville Immobilier 46, r. Oliffe - Tél. (31)88.30.25.
Je désire recevoir une documentation gratuite sans engagement.
Nom .....
Adresse .....
NM 2
Georges Bertoli Conseil

RELIGION

LE CONFLIT ENTRE LE VATICAN ET LE PRÉLAT D'ÉCONE

Mgr Lefebvre souhaite que la messe du 29 août à Lille prenne l'ampleur d'une grande manifestation

Le ton monte chez les partisans de Mgr Lefebvre. La cérémonie que celui-ci devait présider à Lille le 29 août prochain, à l'initiative de l'Association Saint-Pie X, et qui ne devait à l'origine rassembler que des adhérents locaux qui participent déjà chaque semaine d'ailleurs à un office dans une chapelle lilloise, va prendre l'ampleur d'une grande manifestation.

Le secrétariat de Mgr Lefebvre à Ecône, nous écrit notre correspondant à Lille, a averti par téléphone les dirigeants de Lille que Mgr Lefebvre souhaitait qu'il y ait beaucoup de monde à Lille et que, par conséquent, on pouvait envisager le déplacement de délégations d'autres régions de France et même de Belgique et des Pays-Bas. Les délégués de Lille ont donc loué un local plus grand, dans l'enceinte de la foire commerciale, où l'on pourra célébrer la messe devant quelque dix mille personnes. Ils ont aussi alerté le comité de coordination des associations traditionalistes.

Mgr Lefebvre, qui avait laissé planer un doute sur sa présence à Lille ce jour-là, a cette fois affirmé qu'il célébrerait la messe lui-même et prononcerait l'homélie. Il serait accompagné de quelques prêtres ordonnés par lui à Ecône. « *Nous ne savons rien d'autre sur ce revirement de Mgr Lefebvre* », affirment les responsables lillois. Peut-être, pensent-ils, a-t-il été provoqué par l'intérêt qu'il voit se développer autour de ses initiatives.

Mgr Adrien Gand, évêque de Lille, n'a pas l'intention de faire une nouvelle déclaration à ce sujet : « *J'ai dit ce que je pensais de l'attitude de Mgr Lefebvre, je n'ai rien à ajouter pour le moment, si ce n'est que je déplorerais que cette cérémonie prenne l'allure d'une manifestation qui ajouterait encore au trouble de quelques-uns et ne favoriserait pas l'apaisement souhaitable dans cette affaire.* »

Quant à Mgr Lefebvre, malgré quelques hésitations et contradictions, il semble s'enfoncer — ou se laisser entraîner — toujours plus loin vers la rupture irrémédiable avec Rome. Dans une interview accordée à l'agence Associated Press et à la télévision britannique, au séminaire d'Ecône le 20 août, l'ancien archevêque-évêque de Tulle a reproché au pape d'avoir « *un double visage, l'un traditionaliste, l'autre moderniste. Je ne sais pas quel est son vrai visage, mais je crains que ce ne soit le deuxième. C'est désastreux pour l'Eglise, et je ne peux pas le suivre car je ne veux pas contribuer à la destruction de celle-ci* ».

Si le pape acceptait de le recevoir, Mgr Lefebvre a indiqué qu'il lui demanderait de le « *laisser faire l'expérience de la tradition* ». Mais il a regretté qu'il y ait « *pour le moment* » « *une bastille infranchissable* » entre lui et Paul VI.

Enfin, selon un porte-parole de Mgr Lefebvre, celui-ci a reçu dimanche 22 août une lettre du pape qui constitue un nouvel appel à la « soumission inconditionnelle ». La lettre papale ne constitue pas un élément susceptible de provoquer une réconciliation entre Mgr Lefebvre et le Saint-Siège, a indiqué le porte-parole.

POINT DE VUE

Le pape est nu

par PIERRE de BOISDEFFRE (*)

CHAQUE jour, des prêtres jettent ce qui leur reste de soutane aux orties, vendent les vases et les ornements sacrés, refusent de donner le baptême ou de confesser. Certains inventent une liturgie qu'ils substituent de leur propre chef aux prières de la messe. D'autres accueillent des femmes dans leur lit et parfois les épousent avec l'accord de leurs supérieurs. Certains expliquent qu'il est vain de croire en Dieu, que seul compte le combat temporel des opprimés. Des théologiens professent que Dieu est mort en Jésus-Christ, et tiennent l'Eglise pour une vaste entreprise d'aliénation. Est-ce sur ces nouveaux théologiens, sur ces guérilléros de sacristie que vont s'abattre les foudres romaines ? Vous n'y êtes pas. Celui que le pape frappe s'agenouille au pied de l'autel, dit sa messe en latin, prie la Vierge et tous les saints. Qu'a donc fait Mgr Lefebvre ? Il a commis le crime d'instruire et de mener jusqu'à l'ordination de jeunes hommes qui ne croient pas que la meilleure manière de se préparer au sacerdoce soit, comme on l'enseigne aujourd'hui, d'aller au bal et de défiler dans les « manifs ».

« Mgr Lefebvre ne sait pas que ceux qui croyaient être dans l'Eglise n'y sont plus, que ceux qu'on croyait être au dehors occupent la place ! »

Ainsi raisonne l'intégriste. L'Eglise ne lui inspire plus confiance. Enfermé dans ses certitudes, il n'a pas vu cheminer ce que le Père Bouyer appelait, prophétiquement, « la décomposition du catholicisme ». Or cette mise en question de l'Eglise survient au moment où l'Université, l'école, l'armée — la nation elle-même, — vacillent. Homme du passé, l'intégriste n'a plus rien à quoi se raccrocher. Il s'agrippe au rocher de la foi, qu'il confond avec un prestigieux passé. Les soutanes, le latin, les rites et les chants qui ont bercé son enfance, voilà son univers. Il ne se rend pas compte qu'une Eglise qui a essaimé (encore bien insuffisamment !) sur les cinq continents, qui s'adresse aux hommes de toutes les nations, sans distinction de couleur ni de race, ne peut plus être celle de saint Pie V, limitée à une Europe monarchique.

Conservateur-né, il s'étonne que l'Eglise ait cessé d'être le rempart des puissants et des riches (du principe, car il y a loin encore des homélies à la réalité). Il n'a pas digéré Vatican II. L'Eglise du concile de Trente lui suffisait.

∴

Ce qui m'a retenu d'adhérer au beau livre de Maurice Clavel — *Dieu est Dieu, nom de Dieu !* — c'est le discrédit sournoisement jeté sur le concile. Clavel a-t-il donc oublié l'élan d'espérance qui avait salué l'ouverture de Vatican II ? Comment admettre que ces deux mille cinq cents pasteurs réunis au nom du Seigneur n'aient pas exprimé le sentiment de l'Eglise universelle ? Ce qui est vrai, c'est que le concile venait bien tard. L'Eglise du concile de Trente avait été prolongée au-delà de toute raison par de grands papes *ultras*, Pie IX, Pie X et Pie XII. Comment croire que cette Eglise, incroyablement cléricale, sûre de soi et « triomphaliste », étrangement peureuse à l'égard de toute les nouveautés — même les plus innocentes, — cette Eglise que les mots de *socialisme* et même de *libéralisme* faisaient trembler (*el liberalismo, es peccado !* s'écriait un célèbre sermonnaire), qui avait condamné, dans le *Syllabus*, toutes les libertés démocratiques, à commencer par le suffrage universel et la liberté de pensée, qui, sous prétexte de condamner l'erreur, traquait les philosophes chrétiens, pourrait *tenir* longtemps encore ? Depuis 1789, le monde vit sur la Déclaration des droits de l'homme. Remodelé par la révolution industrielle, démystifié par Marx et par Freud, il n'accepte plus d'être tenu en lisières.

Ce qui est vrai, c'est que les décisions du concile ont été mal appliquées et surtout très mal expliquées. L'Eglise, qui fut jadis l'institutrice du genre humain, a manqué d'esprit pédagogique. Elle n'a pas su se servir des *mass media*. On attendait des réformes ordonnées et harmonieuses, des encycliques claires, conformes à l'anthropologie moderne. On n'a eu que le contraste pénible entre les initiatives désordonnées des clercs et les rappels à l'ordre du pape. On a détruit les paroisses, mais rien n'est venu les remplacer. La fuite en avant des prêtres qui découvraient un peu tard la politique et la sexualité a désorienté les fidèles.

Certes, on ne peut plus parler de Dieu comme on le faisait dans une Europe hiérarchique, aux trois quarts paysanne. Mais ce n'est pas parce que tout change, avec une incroyable rapidité, qu'il faut donner à des hommes déboussolés le sentiment que la religion elle-même change.

Ce qui frappe dans nos églises, ce n'est pas que la foi ait disparu, c'est la suffisance de quelques clercs, leur mauvais goût, leur vulgarité. Ils se croient obligés de commenter le journal comme s'ils n'avaient rien de mieux à faire que de rivaliser avec la sacro-sainte télé ! Pourtant, malgré certains efforts désordonnés, d'une sottise pathétique, ces « nouveaux prêtres » n'ont pu altérer l'esprit de l'Evangile (ils s'en sont même rapprochés). Trop d'entre eux, c'est vrai, se gargarisent avec le mot de *socialisme* comme ils se gargarisaient hier avec le mot de propriété. Trop d'évêques commentent pieusement les mandements syndicaux, comme d'autres célébraient hier les homélies du maréchal Pétain. Faut-il regretter de les voir — enfin ! — ouvrir les yeux sur la réalité sociale, et constater que le combat pour la vérité est inopérant s'il ne s'accompagne pas aussi d'un combat pour la justice ?

Je ne crois pas au schisme de Mgr Lefebvre. Ce dissident a, certes, plus de courage que bien des clercs à la mode, mais il manque d'humilité. Contrairement à ce qu'a dit Maurice Druon dans un pamphlet célèbre, ce n'est pas l'Eglise qui s'est « trompée de siècle », c'est Mgr Lefebvre et sa petite troupe intégriste qui rêvent de nous ramener à la morale close, au rigorisme, aux fastes baroques et aux intolérances crispées de l'Eglise du concile de Trente. Il a derrière lui, c'est certain, des laïcs fervents, des séminaristes au cœur pur. Mais ceux-là s'en iront quand ils verront dans quel guêpier on les a fourvoyés. Un signe, en tout cas, ne trompe pas : c'est l'afflux, autour de Mgr Lefebvre, des derniers tenants de l'Action française. Tout ce qu'a touché Maurras est mort, stérilisé par l'obsession du passé, par la rancœur et par la haine.

J'espère que Mgr Lefebvre, plus sage que Maurras, moins violent que Luther, saura éviter les gestes irréparables qui le retrancheraient de la communauté catholique. De toute manière, son combat est un combat d'arrière-garde. Tant d'autres tâches attendent l'Eglise ! L'évangélisation du monde est à peine commencée...

★ Diplomate et homme de lettres.

Le vent du boulet qui vient de souffler sur nos clochers doit nous amener à tirer quelques conclusions. Voici la première : cette crise secoue l'Eglise, mais elle ne l'abattra pas. Rome en a vu d'autres ! L'hérésie d'Arius ou le schisme de Luther étaient autrement graves que les barricades de NN. SS. Lefebvre et Ducaud-Bourget.

Et voici la seconde : c'est le caractère limité, pour ne pas dire illusoire, des condamnations romaines. Qui oserait aujourd'hui envoyer au bûcher Jean Huss et Savonarole ? Qui prendrait le risque d'excommunier Luther ? Qui oserait même condamner Lamennais ou le Sillon de Marc Sangnier ? Nous avons connu, en moins d'un siècle, la persécution antimoderniste, la condamnation de l'Action française, celle des prêtres ouvriers. L'Eglise ni le monde n'y ont rien gagné. En tout cas, qu'il s'agisse de Mgr Lefebvre ou de Dom Franzoni, la « *mise en garde* » ne devrait jamais aller jusqu'à la mise « *hors de l'Eglise* ». L' « *anathema sit* » n'est plus de saison.

Troisième conclusion à tirer : la nécessité d'un grand effort pédagogique pour expliquer aux chrétiens la liturgie née du concile et pour les associer à son exécution. Il faudra rappeler aux clercs qu'il ne leur appartient pas d'innover à tout prix, mais de rester à la portée du peuple chrétien, que l'on traite trop souvent comme s'il n'était qu'un troupeau d'ânes conduit par des pasteurs omniscients.

Dernière conclusion, difficile à mettre en œuvre : comment concilier la primauté de l'évêque de Rome — *primauté de service*, de prière et d'oblation, mais non plus pouvoir coercitif ou politique — avec la démocratie dans l'Eglise ? La collégialité ne doit pas se limiter au pasteur universel et aux évêques. Elle doit s'étendre aux prêtres et aux laïcs, associés dans la même exigence de partage : partage de la parole ; partage des richesses ; partage du service.

∴

Il ne faut pas accabler Paul VI. Lourde est sa tâche ! Lui-même est tragiquement conscient de sa fragilité. Hamlet religieux (« notre éminentissime Hamlet », disait, paraît-il, Jean XXIII) qui trottine au milieu des spectres et des tombes. Qui a contemplé sa frêle silhouette, déformée par l'arthrose, qui l'a regardé prier n'a pu qu'être ému. L'Eglise, quand Mgr Montini est monté sur le trône, faisait encore illusion ; elle paraissait unie, grande et prospère. Elle est inquiète, malade et divisée. Le pape le sait et il en souffre.

Mais, en dépit des apparences, Paul VI n'est pas seul. Le schisme, si schisme il y a, ne ralliera que ceux qui, consciemment, délibérément, refusent Vatican II... au nom de la tradition, dont le pape, justement, est l'héritier légitime ! Un *très* petit nombre, en vérité...

La pauvreté, la fragilité apparente de l'Eglise, voilà, peut-être, en fin de compte, la plus grande chance. Etre chrétien ne donne plus le moindre avantage. Notre Eglise vermoulue ne peut plus effrayer personne ; elle ne fait même plus rire les lecteurs du *Canard enchaîné* ! Comment imaginer que cette pauvresse, que la rébellion du premier clerc venu fait trembler, a dominé le monde ? Le pape siège encore (pour combien de temps ?) sur un trône, mais il est nu.

Comme son maître.

Dans un siècle, on s'apercevra peut-être que cette chute, qui stupéfie le monde, était la chance de la foi.

PRESSE

Le conflit de « France-Soir »

- *Le mouvement de grève est suspendu pour vingt-quatre heures*
- *M. Giscard d'Estaing ne souhaite pas « dans l'état actuel des choses » recevoir une délégation*

« Par respect pour la justice », *qui doit se prononcer ce mardi 24 août, à 15 h. 30, sur le référé déposé par l'intersyndicale et la société des rédacteurs, le mouvement de grève des journalistes de* France-Soir *est suspendu pour vingt-quatre heures. Le quotidien a donc reparu ce mardi. Ainsi en a décidé, lundi après-midi, l'assemblée générale de la rédaction, par 103 voix pour, 67 contre et 6 bulletins blancs ou nuls.*

Cette reparution s'accompagne *« de l'insertion en première page des explications que la rédaction doit à ses lecteurs » (voir ci-dessous)*, ainsi que le demandait la motion adoptée à l'assemblée générale du 20 août. Une nouvelle assemblée est prévue ce mardi à 19 heures « *pour examiner à nouveau la situation* ».

Situation qui connaît, en effet, un regain de tension en raison de la réponse faite par l'Elysée à la demande d'audience au président de la République : M. Giscard d'Estaing n'estime pas souhaitable, « *en l'état actuel des choses* », de recevoir une délégation de la rédaction de *France-Soir*. La demande va être à nouveau présentée.

Au cours de la rencontre qui a eu lieu le 23 août entre MM. Paul Winkler et Jean-Marc Smadja, ce dernier a réitéré ses propositions d'achat de tout ou partie des actions de la société Presse-Alliance, qui édite *France-Soir*. M. Paul Parisot, secrétaire de l'intersyndicale des journalistes, estime que cette entrevue « *ne semble pas être négative* ».

Les explications de la rédaction

Sous le titre « Six jours de grève à *France-Soir* », la rédaction du quotidien de la rue Réaumur publie « *les explications qu'elle doit à ses lecteurs* » :

» *Ce n'est pas un paradoxe.* France-Soir, *en cessant de paraître, a engagé le plus grand, le plus noble des combats, celui de la liberté de l'information.*

» *Voici trente-cinq ans, certains d'entre nous, en faisant notamment paraître* Défense de la France *sous l'occupation, se battaient pour être des hommes libres. Nous nous battons aujourd'hui pour demeurer des journalistes libres. (...)*

» *Nous ne voulons pas être « vendus ». Mais ce n'est pas là le seul aspect de notre lutte. Et, une fois encore, c'est vous, lecteurs, que cet aspect concerne au premier chef.*

» *L'homme qui s'est, pour moitié dit-on, porté acquéreur de* France-Soir *possède déjà douze quotidiens, dont un grand journal parisien d : matin, tout récemment acheté, neuf hebdomadaires et bi-hebdomadaires, cinq magazines techniques ou spécialisés, une agence de presse enfin dont, nous allons le voir, il ne faut pas négliger l'importance.*

» *Nous touchons là un point essentiel du conflit dans lequel* France-Soir *se trouve plongé. Un pays où règne le libéralisme est un pays bien informé. Un pays ne peut être bien informé que s'il possède de nombreuses sources d'information et, si possible, des sources les plus diverses.*

» *Pluralisme de l'information, diversité des courants d'opinion, toujours des mots, pourriez-vous dire encore. Il n'y a qu'un pas d'une information d'Etat au parti politique unique.*

» *Nous n'en sommes pas là, bien sûr, en France, mais il n'est jamais trop tôt pour se dresser contre la mainmise sur l'information par le pouvoir, quel qu'il soit. Contre tous les pouvoirs.*

Une mise au point de M. Winkler

Cet article de la rédaction est suivi d'une mise au point très brève de M. Winkler : « *Je donne acte aux rédacteurs de* France-Soir *de cette prise de position. Elle est publiée, bien entendu, sous leur seule responsabilité. Pour ma part, j'exposerai en temps utile mes vues sur les événements actuels.* »

* * *

Evoquant la position des ouvriers du Livre C.G.T., qui jugent « *suicidaire* » l'attitude des rédacteurs de *France-Soir* (*le Monde* du 24 avril), M. Paul Parisot a déclaré mardi 24 août, au micro d'Europe 1 : « *Nous sommes très gênés par la position prise par les ouvriers C.G.T. du Livre. Nous ne désirons pas creuser le fossé avec ces camarades. Ce qui nous paraît suicidaire*, a-t-il ajouté, *c'est de séparer et même d'opposer les principes pour lesquels nous combattons tous, les camarades du Livre comme les deux cent six journalistes de* France-Soir. *On ne peut pas opposer les principes et le bifteck. Si on trahit les principes, on finit par ne plus avoir le bifteck. Si on veut défendre le bifteck contre les principes, on commence par perdre toute dignité et on compromet le sens des luttes ouvrières et le bifteck.* »

L'U.N.S.J. appelle à un arrêt de travail le 26 août

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) « *appelle à un arrêt de travail national dans le cadre de la journée d'action du 26 août : pour la défense du pluralisme de la presse, contre les concentrations ; pour l'application de l'ordonnance du 26 août 1944 interdisant le cumul de la direction de plusieurs quotidiens par une même personne, l'usage de prête-noms, etc. ; pour la défense de l'emploi ; pour le soutien à l'action des journalistes de* France-Soir, *en lutte contre le nouveau coup de force de Robert Hersant.*

Cet arrêt de travail aura lieu pour permettre, en province, des délégations auprès des parlementaires et des représentants des pouvoirs publics et, à Paris, la participation à la manifestation qui se déroulera à partir de 10 h. 45, de la place de la Bourse au siège de France-Soir. *Des assemblées générales prépareront, dans toutes les rédactions, ces initiatives.*

L'Union nationale des syndicats de journalistes se félicite de la participation des travailleurs du Livre C.G.T. et C.F.D.T., ainsi que de tous les travailleurs de l'information à la manifestation parisienne. »

L'Union nationale des syndicats de journalistes rappelle d'autre part qu'elle a ouvert une souscription en faveur des journalistes de *France-Soir* (chèques libellés au nom de Pierre Marin, 26, rue de Montholon, 75009 Paris).

* * *

● *M. Guy Ducoloné*, député communiste des Hauts-de-Seine, vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président du groupe parlementaire communiste, estime que le Parlement doit être saisi de l'affaire de *France-Soir*, « *car il y va avec la liberté de la presse, de la liberté tout court* ».

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

CITIZEN HERSANT

Les réactions ne se sont pas fait attendre après la prise de participation de 50 % par M. Robert Hersant dans le capital de la société éditrice de *France-Soir*. Parmi elles figurent les commentaires des hebdomadaires sur l'empire de M. Hersant.

Pour Claude Lecomte, dans *L'HUMANITE DIMANCHE*, si M. Hersant « *accumule aujourd'hui les journaux, c'est que se profilent des horizons électoraux d'une grisaille à faire pâlir les joues roses de Poniatowski. Mais ce n'est pas tout. Essayez donc pour votre compte personnel d'acheter onze quotidiens en vingt-six ans. Auriez-vous par hasard sous votre lit des valises bourrées de billets de 500 francs pour aller payer comptant* le Figaro ? *Et encore autant pour rafler quelques mois plus tard des actions de* France-Soir ? *Le temps des enchanteurs étant passé, il est peu probable que M. Hersant effectue à son profit la multiplication magique des valises à billets. Il faut bien que quelqu'un les ait données, et, au niveau du milliard de francs, seules les banques possèdent ce pouvoir. Et si les banques ont fourni l'argent nécessaire à M. Hersant, député, pour acheter tant de journaux, ce n'est pas pour qu'il vous informe, c'est pour qu'il vous intoxique.* »

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, qui proclame à la une : « *Main basse sur la presse* », Franz-Olivier Giesbert et Lucien Rioux notent que M. Hersant n'est pas un « *fripon génial* » mais « *le produit d'un système, car*, expliquent-ils, *malgré son cynisme, son activisme, son abattage, Hersant ne serait rien si devant lui les portes se fermaient. S'il progresse, c'est parce qu'on ne lui résiste pas. Sa puissance, ce sont les autres qui l'ont édifiée. Par leurs compromissions, leurs lâchetés, leurs petites combines. S'il fallait rechercher le réseau des complicités d'Hersant, il couvrirait tous les corps de l'Etat — et de la nation — jusqu'à sa tête* ».

Sur ce point, *L'EXPRESS* se montre explicite. L'hebdomadaire que dirige M. Jean-Jacques Servan-Schreiber rappelle que le rachat du *Figaro* par M. Hersant « *n'avait été possible que grâce à l'appui direct du premier ministre et à son intervention auprès des banques. Il en a été de même pour* France-Soir. *Les deux opérations ont été préparées et organisées par Mme Garaud. Or, ces opérations, qui, à cause de l'intervention du gouvernement, portent atteinte à la liberté de la presse telle que la loi l'établit, ont pour objectif de permettre à M. Chirac et à son équipe de conserver des instruments de pression politique quand ils auront quitté l'Hôtel Matignon. Elles sont ainsi, à l'évidence, dirigées contre le président de la République. Tout le monde en convient à l'Elysée, en regrettant de n'avoir pu s'y opposer.* »

Le directeur de la rédaction du *POINT*, Claude Imbert, affirme de son côté qu' « *il demeure que beaucoup d'hommes politiques, et jusque parmi les amis de Robert Hersant, s'inquiètent de sa boulimie et de ses méthodes. Le mystère de l'homme encourage l'inquiétude. En fait, le temps manque encore pour discerner dans cette réussite violente et inhabituelle en France quelle part revient aux arrière-pensées politiques et tentaculaires et quelle part doit être faite aux ambitions simplement musclées d'un nouveau battant de l'industrie de presse.* »

En conclusion de son article dans *VALEURS ACTUELLES*, Gilles Gaetner s'interroge.

« *Désormais, que manque-t-il à M. Hersant ? Rien, serait-on tenté de répondre. Sauf peut-être un grand hebdomadaire politique, ou, comme M. Jean Prouvost, un poste périphérique. Et pourquoi pas la mairie de Neuilly ? Son intention serait de la briguer dès les prochaines élections municipales* », affirme-t-il.

Dans *LA VIE CATHOLIQUE*, Jean-Pierre Dubois-Dumée affirme :

« *La vitalité de la presse, sa variété, sont des signes et des moteurs de la vitalité d'un pays, de sa liberté, de la variété de ses opinions. Nous sommes aujourd'hui dans une période de rétrécissement, de refroidissement. La presse, devenue un « produit », se raréfie. Elle s'affadit — à de rares exceptions près. Ce n'est assurément pas un signe de santé !* »

Pour Michèle Duchêne, « *la liberté de la presse n'est depuis longtemps qu'un vain mot* ». « *Dans un système où tout s'achète*, écrit-elle dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), *la liberté de la presse, ce ne peut être que la liberté pour ceux qui possèdent les milliards d'acheter les machines, les hommes et les consciences et d'en user sans avoir de comptes à rendre à personne.* »

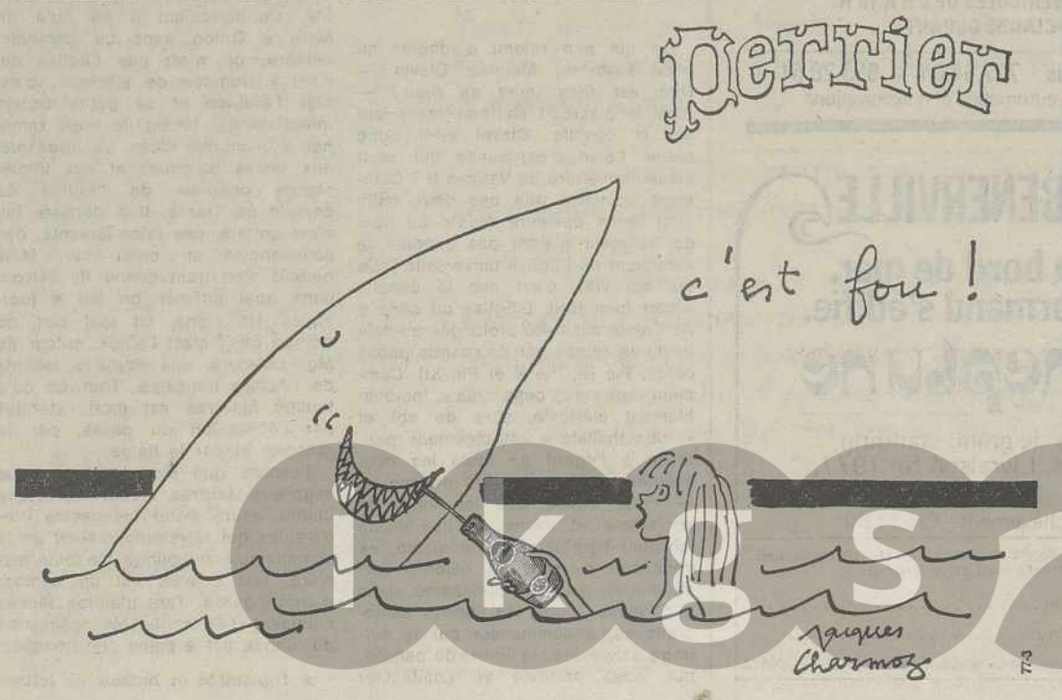

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

APRÈS LE DYNAMITAGE D'UNE CAVE VINICOLE EN CORSE

Le mouvement autonomiste A.P.C. prend ses distances vis-à-vis de l'acte individuel de Max Simeoni

Après la destruction de la cave vinicole Cohen-Skalli à Aghione, le dimanche soir 22 août, par un commando de quinze hommes armés de fusils de chasse conduit par Max Simeoni, ancien secrétaire général de l'ex-Action pour la renaissance de la Corse, celui-ci n'avait toujours pas été retrouvé, le mardi matin 24 août, par les inspecteurs de la police judiciaire de Bastia chargés de procéder à son audition sur réquisition de la Cour de sûreté de l'Etat. Aucun mandat d'arrêt ne semblait avoir été lancé contre lui ni contre ses compagnons, lesquels, au moment de l'attaque de la cave, portaient tous des cagoules.

Les policiers ont effectué, dans la journée du lundi 23 août, plusieurs perquisitions dans les lieux où Max Simeoni était susceptible de se trouver : à son domicile personnel, à son cabinet professionnel, chez sa mère, chez des amis. Ces recherches, précise-t-on au commissariat de Bastia, « ne constituent pas une opération de maintien de l'ordre, mais une enquête classique de police judiciaire ». *L'impression prévalait dans les milieux autonomistes que Max Simeoni restera un certain temps dans le maquis en attendant de connaître tous les résultats de son action.*

Si l'on s'en tient aux réactions très vives de M. Jean Riolacci, préfet de la région Corse, Max Simeoni n'a à attendre aucune mansuétude de la part des pouvoirs publics. « Les suites judiciaires seront à la mesure du délit délibéré et fracassant », *a-t-il précisé au cours d'une réunion de presse. Tous les partis politiques, de leur côté, récusés en bloc, il est vrai, par le mouvement autonomiste Associu di Patrioti Corsi (A.P.C.), ont également condamné fermement l'* « action illégale » *menée par Max Simeoni. Quant à la population, elle semble réprouver dans son ensemble ce recours à la violence.*

« Ce n'est pas le début d'une ère de violences »

De notre envoyé spécial

Bastia. — « *Est-ce que Bastia est calme ?* », se renseignait au téléphone, lundi après-midi, de Paris, auprès d'un de nos confrères bastiais, le correspondant du *New York Times*. Bastia respirait la quiétude d'une belle journée de fin d'été, ainsi qu'en donnaient l'image, les terrasses de café de la place Saint-Nicolas, face au nouveau port, où l'on dégustait des glaces en famille à l'ombre des platanes.

En dehors même du fait qu'elle a été dénuée du caractère dramatique de celle d'Aléria, un an auparavant, l'opération d'Aghione n'a pas créé l'événement dans la préfecture de la Haute-Corse. « *Allez dans les cafés*, nous a conseillé un chauffeur de taxi, *on y parle plus de la venue de l'équipe de Saint-Etienne, vendredi, au stade Furiani, que de ce qui s'est passé là-bas.* »

Mais, des jeunes gens qui regardaient l'émission régionale de FR 3, le soir, à la devanture d'un magasin de radio-télévision, se réjouissaient visiblement de la destruction de la cave Cohen-Skalli. Si les motivations des autonomistes suscitent une certaine compréhension, il semble, en revanche, que la réprobation de la violence soit générale et que ce sentiment s'ajoute à une impression de répétition stérile.

Les partis politiques, tous fustigés par le porte-parole de l'A.P.C., M. Lucien Alfonsi, au congrès d'Abbazia, désavouent l'action de M. Max Simeoni. Dans un long communiqué, la fédération de Haute-Corse, du parti communiste dénonce « *les actes de violence à caractère individuel ou minoritaire avec des mots d'ordre confusionnistes et xénophobes qui détournent la volonté de notre peuple de son adversaire principal : le pouvoir* ». Pour le P.C., « *l'issue réside dans l'action de masse unie et organisée de notre peuple* ».

De son côté, M. François Giacobbi, sénateur radical de gauche et président du conseil régional de la Corse, évoquant les propos de M. Alfonsi sur le « *renforcement du front anti-autonomiste* », les a interprétés comme « *l'aveu éclatant de l'échec des autonomistes. Ils ont réalisé en un an ce que personne n'avait jamais réussi à faire en Corse : rassembler tout le monde contre eux. Il semble*, a ajouté M. Giacobbi, *que leur mouvement est usé et qu'il se trouve dans un cul-de-sac. C'est pourquoi ils cherchent à faire sortir les gens de leur sang-froid, mais ils n'y parviendront pas* ».

Quant à l'U.D.R., elle a appelé « *l'ensemble de la population, et notamment les jeunes, à prendre conscience du danger que font courir à la Corse ceux qui refusent la seule arme digne d'un démocrate : le bulletin de vote.* »

A l'intérieur de l'A.P.C., M. Max Simeoni a sans doute contenté la tendance la plus dure, mais il a peut-être inquiété les « légalistes » dont certains souhaitent entrer dans le jeu électoral. M. Giacobbi et M. Riolacci n'ont pas manqué de relever la contradiction apparente existant entre l'action illégale du secrétaire général de l'ex-ARC et ses mises en garde contre « *tout activisme qui ferait le jeu de l'ennemi* ».

Il ne semble pas, au demeurant, que M. Max Simeoni ait réussi pleinement à convaincre l'opinion qu'il avait agi de sa seule initiative. Le bureau exécutif de l'A.P.C. a jugé nécessaire de faire une mise au point dans laquelle il s'efforce de traduire à la fois ses distances et sa solidarité à l'égard de l'opération menée par M. Max Simeoni.

Pour le porte-parole de l'A.P.C., il n'y a « *aucune évolution extraordinaire à prévoir* » après ce coup de main, puisque, dit-il, « *Max Simeoni nous a demandé lui-même de ne rien changer à notre position. L'opération a été un acte ponctuel. C'est un avertissement. Ce n'est pas le début d'une campagne ou d'une ère de violence quelconque. Pour ce qui nous concerne, nous allons faire ce que nous avions décidé de faire, c'est-à-dire continuer à tenir nos réunions d'information et essayer aussi de travailler pour l'unité des mouvements patriotiques corses* ».

GUY PORTE.

- UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE REGIONALE. — Il est créé une chambre régionale d'agriculture de Corse dont le siège est fixé à Ajaccio (*Journal officiel* du 21 août).
- LE « CORSE » REPREND LA MER. — Le car-ferry *Corse*, qui avait dû être immobilisé le mois dernier, à cause d'une avarie grave, a repris son service sur les lignes de la Corse, le samedi 21 août. De ce fait, la totalité des rotations des navires de la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (S.N.C.M.) est à nouveau assurée normalement.

Faits et projets

Circulation

Les routes d'Ile-de-France toujours aussi meurtrières

Le nombre total des accidents de la route a diminué, en 1975, à Paris et dans les sept départements de la couronne, indique l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France : 56 700 accidents en 1975 contre 59 500 en 1974. Toutefois, cette diminution n'a pas été suivie d'une régression du nombre des tués : 1 316 contre 1 315. Ce sont les piétons et les deux-roues qui continuent à payer le plus lourd tribut : 59 piétons tués à Paris l'an dernier. En revanche, le nombre des blessés a marqué une baisse assez sensible : 74 400 en 1975 contre 77 500 l'année précédente.

Pour ce qui concerne le parc automobile de la région Ile-de-France, sa progression est constante depuis quatre ans : 3,27 millions de véhicules en 1975, au lieu de 2,99 millions en 1972, et 3,19 millions en 1974.

Toulouse-Bayonne par autoroute en 1980

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a inauguré le lundi 23 août une déviation autoroutière de 3 500 mètres à Martres-Tolosane (Haute-Garonne), au sud-ouest de Toulouse. Ce tronçon fera partie de la future autoroute Toulouse-Bayonne. Le ministre a déclaré à cette occasion que Toulouse serait reliée par autoroute à l'Atlantique et à la Méditerranée en 1980, et que la région Midi-Pyrénées disposerait alors de 200 kilomètres d'autoroutes.

Environnement

Opération désintoxication à Seveso

Les autorités régionales de Lombardie ont décidé la fermeture définitive de l'usine ICMESA d'où s'est échappé, le 10 juillet dernier, un nuage de gaz toxique qui a contaminé la région de Seveso, en Italie. La Lombardie vient d'acheter un instrument de recherche scientifique suédois, un spectromètre, qui permettra de déceler si le sang et les urines des habitants de Seveso contiennent de la dioxine. Cet appareil devrait aussi déceler l'éventuelle présence de gaz toxique, après l'opération de désintoxication qui doit commencer cette semaine.

Le gouvernement suisse a, de son côté, proposé à l'Italie « *toute l'aide qu'elle jugerait nécessaire en faveur des sinistrés* », sous forme d'une assistance technique ou financière.

Enfin, le Vatican s'inquiète, encore une fois, à propos de l'affaire se Seveso, d'une éventuelle libéralisation de l'avortement en Italie. *L'Osservatore Romano*, le journal du Vatican, voit dans les autorisations d'avortement données aux femmes enceintes intoxiquées à Seveso « *la menace d'une modification radicale du code pénal d'une manière discrète et presque paisible* ».

Un parc national aux îles d'Hyères

M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à l'environnement, a annoncé, le dimanche 22 août, l'extension du parc national de Port-Cros (Var) à l'ensemble des îles d'Hyères. Ce sera le premier parc national marin de France.

Il s'agit, comme pour un parc terrestre, de protéger la faune et la flore. Pour cela, une réglementation est à l'étude, et le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) a déjà sélectionné cent trente sites à protéger sur l'ensemble des côtes françaises. De tels parcs marins existent aussi au Japon.

Transports

Concorde : la douche écossaise

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, s'est déclaré « *confiant* » pour l'avenir de Concorde, y compris aux Etats-Unis, malgré la menace faite par M. Jimmy Carter, candidat démocrate à la Maison Blanche, d'interdire l'avion supersonique franco-britannique s'il était élu (*le Monde* du 24 août).

Parlant au micro de France-Inter, M. Cavaillé a dit : « *C'est un peu la douche écossaise, mais les déclarations de M. Carter ne me paraissent pas tellement surprenantes. Il ne faut pas en exagérer la portée car nous sommes actuellement aux Etats-Unis dans une période électorale.* »

Des Tristar pour British Airways

La compagnie britannique British Airways vient d'annoncer l'achat de six avions Tristar construits par la firme américaine Lockheed et équipés du moteur Rolls-Royce Dash-524. Ces nouveaux Tristar auront un rayon d'action d'environ 10 000 kilomètres et transporteront deux cent trente-cinq passagers dont dix-huit en première classe.

Lockheed était en compétition pour ce marché avec la firme américaine McDonnell Douglas qui avait proposé à British Airways une nouvelle version long-courrier de son DC-10. Le prix du nouveau Tristar a été fixé à 189 millions de francs. Les quatre premiers appareils seront livrés dès 1979 à la compagnie britannique, qui a pris, d'autre part, une option sur six autres appareils. British Airways compte, en effet, assurer toutes ses liaisons long-courrier, dans les années 80, avec deux genres d'appareils, le Boeing-747 et le Tristar. — *(A.F.P.)*

Les régions

Ces plages qui ont mauvaise réputation...

Le moment était-il mal choisi pour dénoncer l'insalubrité de certaines plages françaises alors même que des millions de touristes goûtent au plaisir de la mer ? En tout cas, les récentes enquêtes de plusieurs mouvements de consommateurs ont créé des vagues dans les stations « mal notées ».

Ce constat n'est pas nouveau. L'Etat et les municipalités, souvent appuyés par l'opinion publique, ont, jusqu'à une époque très récente, jugé plus utile de bâtir une route, de construire un stade que de soigner les bords de mer. Le principal avant l'accessoire.

Est-il déjà trop tard ? L'affolement serait inutile, car il existe des moyens techniques d'enrayer en partie le mal, comme l'installation de stations d'épuration le long des côtes. Le silence est coupable, car il laisse croire que les intérêts du tourisme passent avant ceux de l'hygiène publique.

Sur la suggestion des services de santé, le maire de La Rochelle (Charente-Maritime) a récemment décidé de fermer la plage de La Concurrence, jugée « douteuse ». La municipalité de Marseille (Bouches-du-Rhône), pour sa part, n'estime pas suffisamment grave la pollution de la plage du Prado pour en interdire l'accès aux baigneurs.

OUVERTE — ***Marseille-Le Prado***

Si l'eau était sale, les poissons le sauraient

M. ROBERT est catégorique. Polluée, la plage du Prado à Marseille ? « *Mais regardez-la !* s'exclame-t-il. *L'eau est claire comme tout. Par vent d'est, on voit parfaitement le fond. Mon enfant, ma nièce, les garçons de mon restaurant et moi-même, nous nous baignons ici depuis dix ans, et je peux vous certifier que nous n'avons pas eu le moindre bouton. Je vais pêcher tous les jours, avec mon pointu, des poissons de roches pour la bouillabaisse : nous n'avons jamais été malades.* »

Qui faut-il croire ? Les voix qui décrivent la plage du Prado comme la plus polluée de France parce qu'un million d'habitants déversent, à quelques encablures, leurs streptocoques par l'intermédiaire de l'Huveaune, fleuve-égout du plus mauvais aspect ? Ou bien les paroles apaisantes des policiers maîtres-nageurs du poste de secours ? « *Le poisson, ça n'a pas besoin, comme nous, d'éprouvette pour savoir si l'eau est propre,* déclare l'un d'eux. *La sole n'a pas disparu de notre secteur. Nous avons même enregistré des piqûres de vive. C'est la preuve que la pollution est peu importante. D'abord, le laboratoire qui analyse toutes les semaines la mer nous préviendrait s'il y avait un risque.* »

A la direction départementale de l'action sanitaire, on joue cartes sur table : le 29 juillet 1976, elle a relevé sur la plage du Prado, pour 100 millilitres d'eau de mer, 240 streptocoques fécaux, 2 500 escherichia coli et 24 000 coliformes. Les normes admises par le ministère de la santé étaient largement dépassées.

Les responsables n'ont pas alerté la municipalité pour qu'elle interdise la baignade. « *Les analyses de la semaine suivante ont prouvé que tout était rentré dans l'ordre,* disent-ils. *D'ailleurs, ces prélèvements ne veulent pas dire grand-chose. Le vent et les courants modifient sans arrêt la localisation de la pollution. Par exemple, à la pointe Rouge, nous avons dénombré, le 12 juillet, 1 300 escherichia alors qu'une semaine auparavant il y en avait seulement 72, et une semaine après 60. D'un point de vue sanitaire, il n'y a aucun danger à Marseille. Nous avons lancé une enquête épidémiologique pour apprécier l'influence des baignades sur des maladies comme la salmonellose. Les médecins on été incapables de nous répondre.* »

Si la qualité sanitaire des bains reste satisfaisante, on ne peut en dire autant de l'équilibre écologique de la baie de Marseille. Toutes les voix autorisées affirment que Marseille tue sa rade au goutte à goutte. La pollution domestique, les ordures jetées du haut des bateaux, les hydrocarbures et les détergents ont amorcé le processus de dystrophisation (1) qui tue les prairies sous-marines de posidonies avant de chasser le règne animal. Le dessablage de l'Huveaune, inauguré en 1967 par M. Gaston Defferre, député socialiste et maire de Marseille, arrête les ordures macroscopiques. Chaque été, l'Huveaune est détourné dans l'émissaire de Cortiou, qui déverse déjà les effluents industriels dans les calanques.

Les services techniques de la ville de Marseille estiment que, grâce à ce système, la pollution dans la baie a diminué de 75 % en dix ans. Ils annoncent de nouveaux progrès pour 1978, année qui verra la mise en service du deuxième émissaire de Cortiou. L'Huveaune recevra seulement les eaux pluviales.

Toutefois, le revers de la médaille est d'importance. Les déversements ont déplacé la pollution dans les calanques. Ils ne l'ont pas supprimée. Les plongeurs sous-marins affirment qu'aux abords de Cortiou la roche est aussi nue sous l'eau qu'à l'air libre. La flore aquatique de l'archipel de Riou est en passe de disparaître. Quelle vie pourrait, en effet, résister au cocktail rejeté par un million de Marseillais et par une quarantaine de grandes entreprises ? Quatre cents tonnes de détergents par jour, cinq millions de germes fécaux par litre, 3 tonnes d'hydrocarbures et 45 tonnes de chlore par vingt-quatre heures !

Complaisances

Pourquoi la municipalité a-t-elle tant tardé à décider la construction d'une station d'épuration, seule solution pour enrayer la dégradation du milieu marin ? Les services techniques de la ville ont été longtemps hostiles au principe de la station. Ils jugeaient que la mer avait un pouvoir autonettoyant suffisant. Surtout, ils avaient autre chose à faire qu'à dépenser 300 millions de francs pour construire une usine qui épurerait seulement 80 % des matières organiques. Ils préféraient amener l'eau de la Durance, rénover des hôpitaux, assainir les vieux quartiers, percer des routes et lancer le métro : « *Il fallait privilégier d'abord l'eau, la santé et la circulation avant de se soucier de la baignade,* résument-ils. *Nous ne pouvions envisager la construction d'une station avant d'avoir achevé le réseau d'égouts que la municipalité a porté de 380 kilomètres en 1953 à 780 en 1975.* »

L'opinion publique s'est d'autant plus facilement contentée de cette situation qu'elle considère, depuis des décennies, les plages de la métropole marseillaise comme peu fréquentables. M. Gaston Defferre s'est longtemps laissé convaincre par ses techniciens. En 1973, il a réagi devant la montée des périls et, au début de cette année, le conseil municipal a voté les premiers crédits d'études pour l'usine expérimentale souterraine qui traitera dans le massif de Marseilleveyre les eaux usées et les effluents industriels des deux émissaires de Cortiou (capacité : 10 000 équivalents-habitants).

« *Les ingénieurs m'ont raconté que la mer était un excellent dépollueur,* déclare M. Defferre. *Ce n'est pas vrai pour les effluents industriels. Je voulais donc faire inscrire notre station au VII[e] Plan, mais, face à l'inertie du gouvernement, qui me répondait que cet équipement n'était pas nécessaire, je tournais en rond. Finalement, j'ai écrit à M. Jarrot, alors ministre de la qualité de la vie, des lettres tout à fait désagréables, et j'ai obtenu une modeste subvention. Nous allons construire l'usine en deux temps. Nous équiperons d'abord une station-pilote, et, au vu de ses résultats, nous l'agrandirons. Je veux que cet établissement soit enterré, et j'ai demandé une étude complète.* »

Comment juge-t-il la situation de la rade de Marseille en matière de pollution ? « *Elle n'est pas satisfaisante,* reconnaît-il. *Les résultats des prélèvements sur nos plages sont mauvais. En 1978, l'Huveaune sera définitivement détournée vers Cortiou. Il restera les rejets du port de commerce, sur lequel je n'ai aucun pouvoir, Quand j'ai voulu porter plainte contre un armateur dont j'avais vu, de mes yeux, un équipage balancer ses ordures dans la rade, le président du port autonome m'a supplié de n'en rien faire. L'armement fautif — un pavillon de complaisance — risquait d'abandonner notre port en représailles.* »

N'aurait-il pas convenu de lancer la station de traitement de Marseilleveyre avant de commencer d'aménager les six nouvelles plages du Prado ? « *Bien sûr, mais le gouvernement m'a empêché, par ses atermoiements, de suivre cet ordre logique.* » M. Defferre a-t-il interdit la baignade à certains moments ? « *Non,* répond-il, *Marseille n'est pas une ville touristique. Toutefois, je fais nettoyer tous les jours la plage du Prado, pendant la saison balnéaire.* »

Cassis, c'est mieux

Deux émissaires et une station d'épuration risquent de ne pas suffire pour écarter de la cité phocéenne les méfaits de la pollution. Dans un supplément volontairement provocateur du numéro 44 du journal local, *la Criée,* les Amis de la terre tirent la sonnette d'alarme. Intitulée : « Marseille : tout à l'égout, tout à la mer », et rédigée par des spécialistes de biologie marine, cette série d'articles dénonce le scandale des égouts marseillais et les contradictions du maire de Marseille, qui vante la beauté des Calanques et y fait construire un deuxième « *cacaduc* » à Cortiou. Elle conclut sur une note pessimiste : « *Une station d'épuration ne pourra, dans l'avenir, épurer les rejets croissants de la métropole marseillaise, car nul n'est en mesure de prévoir avec exactitude la croissance démographique, l'évolution des activités industrielles et surtout pas la nature des polluants futurs.* »

En attendant l'heureux temps qui verra la société industrielle domestiquée, la petite demoiselle qui tient une buvette sur la plage du Prado restera prudente : « *Je ne me baigne jamais ici,* dit-elle, en désignant les petites vagues transparentes. *Regardez bien l'eau : elle est trouble. Je n'aime pas avoir de corps gras sur la peau. Alors, je vais à Cassis...* »

ALAIN FAUJAS.

(1) Les spécialistes préfèrent le mot « dystrophisation » (nourriture de mauvaise qualité) à celui d' « eutrophisation » (nourriture abondante), plus souvent employé.

FERMÉE — ***La Rochelle-La Concurrence***

Mieux vaut vider un hôtel que remplir un hôpital

Il y a au moins deux mécontents à La Rochelle. Le loueur de cabines et le marchand de limonade de La Concurrence, une plage artificielle située presque en pleine ville mais léchée, hélas, par les eaux plus que douteuses venant de l'arrière-port et de divers ruisseaux-tout-à-l'égout. Depuis le 13 août, des panneaux en trois langues y interdisent la baignade. Ils sont signés par M. Michel Crépeau, député radical de gauche de la Charente-Maritime et maire de La Rochelle. Si l'on vient encore prendre le soleil sur la plage, les baigneurs — il y a des irréductibles — se font rares. Pour les plagistes la saison se meurt avec un mois d'avance.

Pourquoi le député-maire a-t-il pris une décision forcément impopulaire à sept mois seulement des prochaines élections municipales ? Serait-ce la tonitruante enquête du mensuel *Que choisir* désignant La Rochelle comme une baignade « douteuse » qui l'y obligeait ? « *Pas du tout, se défend* M. Crépeau. *La Concurrence est surveillée depuis 1972. Elle n'a jamais eu bonne réputation chez les Rochelais, qui ne s'y baignent guère. Cette année, vers la mi-juillet, la direction départementale de l'action sanitaire m'a suggéré de fermer la baignade. Des analyses complémentaires ayant confirmé les précédentes, j'ai donc pris la décision que vous savez au moment même où* Que choisir — *que je n'avais pas lu — publiait ses propres résultats. Pure coïncidence.* »

Comment s'en débarrasser ?

Selon les analyses effectuées chaque semaine par le laboratoire régional d'hydrobiologie — qui se trouve justement à La Rochelle — les eaux de La Concurrence recèlent trop souvent plus de 20 000 coliformes fécaux par litre. Voilà la vérité. Il n'y a tout de même pas de quoi en faire un drame. Ces coliformes issus directement des w.-c. rochelais ne sont pas dangereux par eux-mêmes. Mais ce sont des indicateurs de pollution. Ils peuvent être accompagnés par les virus de la polio et de l'hépatite, par les salmonelles de la thyphoïde. Précisons que ces germes « méchants » n'ont jamais été décelés à La Concurrence. Il y a pourtant un risque que le maire ne veut pas prendre. « *Je préfère vider un hôtel que remplir un hôpital* », dit-il.

Mais alors pourquoi n'avoir pas interdit la baignade plus tôt ? La réponse se trouve dans les normes du ministère de la santé. Jusqu'à cette année, une baignade contenant de 10 000 à 20 000 coliformes fécaux au litre était considérée comme « moyenne », la limite à ne pas dépasser étant de 50 000. Cette barre a été abaissée à 20 000 coliformes par les experts de la Communauté européenne. Ce chiffre et quelques autres constituent aujourd'hui, pour toutes les plages d'Europe, la frontière (forcément arbitraire) entre l'inocuité et le danger.

Pourtant La Rochelle n'est pas une ville littorale plus sale que les autres, bien au contraire. Un vaste réseau d'égouts en cours d'installation recueille déjà les effluents de la moitié de la population. Ils sont traités dans une station d'épuration construite il y a cinq ans et qui fonctionne très correctement. En langage de technicien, cela veut dire qu'elle élimine 60 % des matières organiques qu'elle reçoit.

Tout compte fait ce sont tout de même les déchets de soixante-cinq mille habitants — sur les cent mille que compte l'agglomération — qui aboutissent à la mer. Plus ceux de quelques dizaines de milliers d'estivants. Plus ceux des industries, fort nombreuses autour de la ville, qui n'épurent leurs eaux que partiellement.

Bien sûr, la station d'épuration va être agrandie : dès la fin de 1977, sa capacité de traitement sera portée à 140 000 équivalents habitants. Bien sûr, on continue à pousser le tout-à-l'égout dans les jolies rues de la vieille ville. Mais tout cela ne sera achevé que dans six à sept ans.

De toute manière, une station classique laisse passer 80 % des germes qui lui parviennent. Le pouvoir auto-épurateur de l'eau de mer ? « *Son action est malheureusement négligeable* », affirme M. Marcel Tolède, directeur du laboratoire régional d'hydrobiologie, l'un des quatorze établissements qui surveillent la salubrité des rivages pour le compte du ministère de la santé.

Ajoutons que La Concurrence est au fond d'une baie, donc mal nettoyée par le va-et-vient des marées. Bref, la baignade de La Rochelle est dans une situation tout à fait moyenne et donc tout à fait exemplaire. C'est bien ce qui fait l'intérêt de sa fermeture.

Car bien d'autres plages françaises ont dans leurs eaux plus de 20 000 coliformes fécaux par litre. On en compte au moins trois rien que dans le département de la Charente-Maritime. Sans parler des baignades de la Méditerranée où selon les hydrobiologistes, il n'est pas rare d'identifier des germes réellement dangereux. Pourtant on continue à y faire joyeuse trempette.

Ça va s'arranger

Les laboratoires d'analyses sont les premiers à connaître cet état de fait. Les directions départementales d'action sanitaire ne l'ignorent évidemment pas. Les préfets sont-ils au courant ? Ils devraient l'être. Ont-ils demandé aux maires de fermer les plages ? Ici commence ce que M. Crépeau appelle la « conspiration du silence ». Elle n'est brisée de loin en loin que par les mouvements de consommateurs lorsque ceux-ci font faire, à leurs frais, quelques analyses forcément peu « scientifiques » parce que non systématiques.

Ceux qui savent se taisent, du plus modeste maire rural jusqu'aux responsables parisiens. Personne ne veut compromettre la saison touristique des stations balnéaires et, parfois, des plus huppées. Au reste leurs municipalités promettent toujours qu'elles vont se doter des épurateurs tant attendus. Comme s'il s'agissait d'une thérapeutique absolue et définitive. Bref tout le monde temporise en attendant que « ça s'arrange ». Au demeurant, l'enquête épidémiologique lancée en 1972 par le ministère de la santé auprès des médecins du littoral n'a rien donné. Ou bien ceux-ci n'ont pas répondu ou bien leurs réponses ne sont pas exploitables. La corrélation entre la pollution et l'état de santé des baigneurs n'est pas établie. Entre un risque hypothétique et la certitude de casser l'économie et la réputation touristique de plusieurs stations les autorités ont choisi.

C'est précisément ce que le maire de La Rochelle n'admet pas. « *J'ai pris ma décision de fermeture d'autant plus volontiers,* dit-il, *que je crois qu'il faut briser la conspiration du silence. C'est la mer qui est malade, et nous sommes coupables si nous ne le disons pas. Voilà une affaire aussi importante que la défense nationale. Il s'agit de la défense d'un milieu essentiel à la survie de l'homme.* »

M. Crépeau est relativement à l'aise pour sonner l'alarme puisque sa ville n'est pas une station balnéaire mais une cité touristique. La fermeture de La Concurrence n'a pas vidé une seule chambre d'hôtel. Et les Rochelais continuent à prendre leur bain à une demi-heure de là, sur les plages sauvages de l'île de Ré. En revanche, l'avertissement de la municipalité les poussera à se raccorder plus vite au tout-à-l'égout qu'on installe devant leurs maisons.

Une double facture

Il reste que M. Michel Crépeau a lancé un pavé dans... la mer. Il démontre indirectement que les intérêts du tourisme priment chez nous ceux de l'hygiène publique et que les citoyens sont volontairement tenus dans l'ignorance des risquent qu'ils courent. Alors faut-il afficher sur toutes les plages les résultats des analyses officielles, comme le propose le secrétaire général de la mairie de Sanary (Var) ? M. Crépeau est d'accord à condition qu'on explique aux baigneurs la signification des chiffres. « *L'indifférence est coupable, mais l'affolement ne servirait à rien.* »

L'affaire de La Rochelle montre aussi qu'on ne peut demander aux réseaux d'assainissement et aux stations d'épuration plus que ce qu'ils peuvent donner. Si on ne veut pas que les pollutions se concentrent en quelques points du littoral, au sortir des épurateurs, il faudra améliorer le rendement de ceux-ci et leur adjoindre des dispositifs éliminant les germes dangereux.

« *Il faut dire la vérité aux Français,* affirme M. Crépeau. *L'assainissement des eaux littorales est une œuvre immense, longue, difficile et coûteuse.* » Elle le sera d'autant plus que chaque Français désormais doit payer toute installation d'épuration en double exemplaire : l'une dans sa ville de résidence, l'autre à l'endroit de ses villégiatures. C'est l'une des factures imprévues — et colossale — des grandes migrations touristiques.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Publicité)

COMMUNE DE MANTES-LA-VILLE

AVIS DE CONSULTATION

pour la réalisation d'une Z.A.C. de rénovation

La commune de MANTES-LA-VILLE, par délibération en date du 29 juin 1976, a décidé de créer une zone de rénovation dans le centre ville. Le programme comporte 160 logements et environ 1.000 m2 de surfaces commerciales.

A - OBJET DE LA CONSULTATION

La commune recherche des promoteurs susceptibles de réaliser l'ensemble de ce programme et fait donc appel à toute candidature intéressée.

Les offres devront comporter :
— des propositions d'achat des charges foncières ;
— un projet sommaire d'achitecture.

B - MODALITES

a) Consultation du dossier

Les candidats peuvent retirer en Mairie de MANTES-LA-VILLE (tous les jours sauf samedi et dimanche, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h., tél. 477-03-64) à dater du 23 AOUT 1976 un dossier complet précisant le programme et les conditions de réalisation de l'opération. Pour toute demande de renseignements, s'adresser aux Services Techniques de la Mairie.

b) Envoi des propositions

Les promoteurs intéressés par l'opération devront faire parvenir un dossier comprenant :
— une lettre de candidature ;
— une liste de leurs principales références, mentionnant l'importance des travaux déjà réalisés ou en cours ;
— une offre financière d'achat de l'ensemble des terrains concernés ;
— un projet sommaire d'architecture comprenant :
• plan masse,
• indication des façades, perspective,
• schéma de circulation (avec cheminement piétons),
• éventuellement, petite maquette,
— un échéancier de réalisation ;

à l'adresse suivante :

M. LE MAIRE,
Hôtel de Ville
78201 MANTES-LA-VILLE,
avant le 15 octobre 1976 à 17 heures.

BIBLIOGRAPHIE « Sauvons la mer »

VOICI venue la saison des filets à crevettes, des régates et des courses-croisières. Les citadins redécouvrent le plaisir des embruns, le goût du sel sur les épidermes bronzés. Ils retrouvent aussi les désillusions d'une onde amère où nagent tous leurs reliquats de terriens. La mer, hélas ! n'est plus ce qu'elle était, et les estivants scandalisés se demandent comment on a pu en arriver là. Pierre Pellerin, journaliste bien informé, familier des milieux scientifiques et défenseur chevronné de la nature, leur explique dans son ouvrage *Sauvons la mer* le pourquoi et le comment de leurs déceptions. En dix chapitres, tous les dommages infligés aux mers et aux océans sont évoqués avec alacrité, tous les pollueurs épinglés avec précision. Les pétroliers qui nettoient leurs citernes, les centrales nucléaires plantées sur les grèves, les villes qui font confiance au prétendu pouvoir auto-épurateur de la mer, les usines de tout poil qui se délestent de leurs boues multicolores figurent dans cette revue des coupables. Et l'on comprend bien qu'à travers eux ce sont les bénéficiaires de la société industrielle — nous le sommes tous — qui sont mis en cause.

Comment trouverait-on pendant un mois des baignades irréprochables après avoir tout jeté au ruisseau pendant le reste de l'année ?

Mais Pierre Pellerin n'est pas d'un naturel pessimiste. Il indique dans chaque cas ce qui est déjà fait ici ou là et ce qu'il faudrait entreprendre pour stopper la pollution. Un exemple au moins incite à ne pas désespérer. La Baltique — la première — allait mourir. Les nations riveraines se sont entendues pour empêcher cela. Par-dessus les frontières idéologiques la conscience écologique a prévalu. Pour retrouver des océans limpides, l'humanité doit désormais faire appel à une nouvelle science : la rupologie (du mot grec *rupos* : ordures). C'est tout simplement l'art de recycler les déchets. L'art d'accommoder les restes au lieu de les balancer par-dessus bord devrait donc nous rendre les plaisirs de la mer. Il fallait y penser. Mais y penser sérieusement... — M.-A. RU.

★ *Sauvons la mer*, par Pierre Pellerin. Presses de la Cité, 220 p., 15 F.

ÉDUCATION

Nouvelles réactions à la composition du Conseil national de l'enseignement supérieur...

La C.F.D.T. et l'Union des cadres et techniciens C.G.T. U.G.I.C.T.) protestent à leur tour contre leur exclusion du Conseil national de l'enseignement supérieur (CNESER) (*le Monde* du 24 août). « *M. Soisson*, déclare la C.F.D.T., *avait supprimé des textes la disposition réservant des sièges aux organisations syndicales les plus représentatives et laissait le choix des personnalités à la discrétion du ministre... Mme Saunier-Seïté a choisi de ne désigner que des membres d'organisations beaucoup moins représentatives* (que la C.F.D.T. ou la C.G.T.) *mais plus agréables au pouvoir. Ce choix dissipe les dernières équivoques sur la politique gouvernementale en matière de formations supérieures : désormais, les grandes organisations ouvrières ne sont même plus admises à formuler un avis au sein des instances consultatives.* »

L'U.G.I.C.T estime qu'« *il ne peut s'agir que de soumettre l'enseignement supérieur et la recherche à des intérêts inavouables* » et annonce qu'elle « *combattra avec vigueur* » cette décision.

... et à la suppression de la subvention de l'UNEF

Plusieurs organisations ont apporté un soutien à l'UNEF (ex-Renouveau), dont la subvention de fonctionnement a été supprimée (*le Monde* du 19 août). Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche juge « *ce coup bas gouvernemental (...) de nature à faire bénéficier la nouvelle équipe de l'UNEF d'un préjugé favorable aux yeux des étudiants et des organisations de gauche* ». Pour la Mutuelle nationale des étudiants de France, « *cette mesure s'inscrit dans une politique visant à étouffer financièrement toute structure étudiante (...)* ». Selon le Syndicat national de l'enseignement supérieur, elle traduit « *l'autoritarisme du pouvoir et son désir de museler l'expression et l'activité de l'organisation* ».

De leur côté, le Mouvement d'action syndicale, proche de la C.F.D.T., et l'autre UNEF (Unité syndicale) ont répondu favorablement à l'appel de « *riposte commune* » proposée par l'UNEF (ex-Renouveau) sous forme d'un modèle de lettre qui pourrait être adressé à Mme Alice Saunier-Seïté. Dans cette lettre, l'UNEF (ex-Renouveau) proteste contre « *le caractère discriminatoire* » de l'allocation des subventions de l'Etat et « *demande au gouvernement de considérer sa position (...). Il y va du respect des libertés et du libre exercice du droit syndical à l'Université et dans le pays* ».

En revanche, dans une question écrite adressée au premier ministre, M. Jean Kiffer, député réformateur de la Moselle, maire d'Amnéville, s'étonne « *de la levée de boucliers* » soulevée par la décision. « *Lorsque la subvention de l'Etat à la FNEF, considérée comme modérée, a été supprimée, on n'a constaté aucune protestation...* » « *Pour ma part*, ajoute M. Kiffer, *je ne peux que souhaiter que cette mesure s'inscrive dans une action générale de lutte contre les organisations et les associations dont le seul but est de démolir l'Etat.* »

● *Une épreuve de portugais au concours général.* A partir de 1977, il y aura au concours général des lycées une épreuve de version et composition en langue portugaise, d'une durée de cinq heures, indique un arrêté publié au *Journal officiel* du 20 août. Elle sera ouverte aux élèves des sections A, B, C, D et E (littéraires, scientifiques et techniques) de première. Jusqu'ici, il n'y avait d'épreuve que pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le russe et l'arabe.

La Cité universitaire internationale en août

« Passagers » et survivants

Un parc en province, le dimanche après-midi. Peu de monde dans les allées ombragées. C'est le visage qu'offre en ce moment la Cité universitaire internationale, boulevard Jourdan à Paris. Sur les trente-sept pavillons que compte cette résidence de six mille personnes, treize ont fermé leurs portes pendant l'été. Les deux tiers des étudiants sont partis. Si un restaurant, la banque et le service social restent à la disposition de tous, les installations sportives (les courts de tennis exceptés) et culturelles (maisons de jeunes et théâtres...) ne reprendront vie qu'à la rentrée universitaire.

En ce moment, la Cité abrite surtout ce que l'administration appelle des « passagers ». Beaucoup d'étudiants étrangers, d'Europe ou d'Amérique du Nord, en vacances, choisissent de loger à moindres frais dans les locaux désertés par les résidents habituels. Il leur en coûte de 15 francs à 30 francs la nuit, quelquefois plus. Le prix des chambres varie, en effet, selon les maisons, qui sont plus ou moins bien équipées. Cette année, cependant, des étrangers sont hébergés gratuitement. Ce ne sont pas pour autant des privilégiés, puisqu'il s'agit de cent cinquante Libanais, arrivés de Beyrouth ces dernières semaines, qui ont trouvé refuge boulevard Jourdan sur la demande du secrétariat d'Etat aux universités.

Mais à ces résidents temporaires, réunis autour de la maison internationale, s'ajoutent tous ceux qui n'ont pas pu partir. En principe, la Cité internationale est close du 30 juin au 1er octobre. Seuls peuvent rester, avec l'accord du directeur de leur « pavillon », ceux qui y sont forcés par leurs études : futurs médecins, qui doivent faire un stage hospitalier en août ; « thésards », qui doivent travailler dans des bibliothèques sur des archives. Cependant, ceux qui n'ont pas quitté leur logement ne sont pas toujours retenus par des raisons d'ordre scolaire. Faute d'argent, cet étudiant sénégalais, par exemple, n'a pas les moyens de rentrer dans son pays. Il n'est pas le seul. Son voisin de palier, un Brésilien, ne peut non plus retourner chez lui : les frontières de son pays d'origine lui sont fermées pour raisons politiques. Comme pour d'autres étudiants d'Amérique latine ; comme pour certains Laotiens, Cambodgiens ou Iraniens.

L'administration ferme les yeux. D'autant que le nombre des étudiants de passage est en régression de 20 % par rapport à l'année dernière — ce qui n'arrange pas les directeurs sur le plan financier. La Cité vivote sous le soleil en attendant la rentrée, qui verra l'arrivée, pour la première fois, de cinquante étudiants chinois, portant ainsi à cent treize le nombre des pays représentés dans ce vaste ensemble. — B. R.

JEUNESSE

« L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ » DE TABARKA VOUDRAIT DEVENIR UN CENTRE D'INFORMATION SUR LE MONDE ARABE

(De notre envoyé spécial.)

Tabarka (Tunisie). — C'est dans le patio ombragé d'une ancienne demeure coloniale que le Festival de Tabarka a rodé cette année sa première université d'été. Pendant deux mois (juillet et août) se sont succédé à la cadence estivale de quatre ou cinq par semaine, des conférences sur le thème, moins banal que son titre, « Comment peut-on être arabe ? ».

Le hasard de la programmation a fait coïncider la chute du camp de Tell-El-Zaatar avec la soirée consacrée au poète Mahmud Darwich. Tandis qu'une nuit étoilée envahissait peu à peu un ciel limpide, quelque deux cents « étudiants », assis ou allongés sur des nattes, ont entendu réciter, successivement en français et en arabe, des poèmes évoquant la tragédie du peuple palestinien.

Les autres conférenciers (universitaires, écrivains et experts internationaux) n'ont pas tous été écoutés avec le même recueillement. Il y eut des débats, parfois animés, sur la situation politique, économique et sociale du monde islamique, sur sa littérature et son histoire.

Les années précédentes, à l'heure de l'apéritif, de petits groupes se formaient spontanément, sous les frondaisons du « Café Andalou », autour de certains intellectuels venus passer leurs vacances à Tabarka. Ce sont ces discussions « sauvages » qui ont donné l'idée aux organisateurs du Festival de lancer l'université d'été.

Le slogan « *Je ne veux pas bronzer idiot* », qui sert d'exergue à Tabarka, a fait recette. Cinq mille personnes, pour la plupart des Français, sont venues cet été, contre trois mille la première année, en 1973. Mais, au gré des manifestations culturelles (gratuites) qui s'y donnent, la bourgade se gonfle d'un nombre variable d'habitants de la capitale, pourtant distante de 170 kilomètres, et de jeunes des environs.

Les organisateurs de l'université ont voulu tirer parti de l'homogénéité sociale de ces festivaliers (étudiants ou enseignants, pour une bonne part) mais aussi de leur diversité nationale (Tunisiens et Français). Prononcées par des Européens et des Arabes devant un public mixte, les conférences ont donné lieu à des échanges contradictoires, enrichissants pour tous.

La formule sera améliorée l'année prochaine. A la place des conférences de cet été, jugées — pour certaines d'entre elles — trop « formelles », seront probablement organisées des réflexions en petits groupes, sous la direction de spécialistes, dont les conclusions pourraient être publiées.

« *Il s'agissait cette année d'un test*, explique Lotfi Belhassine, l'« inventeur » de Tabarka. *Nous nous sommes aperçus qu'il existait un public très nombreux, avide de connaissances sur la civilisation islamique. Pour combler les lacunes existant en ce domaine, nous espérons faire peu à peu de l'université d'été un centre d'information sur le monde arabe.* »

BERTRAND LE GENDRE.

CARNET

Noces de diamant

— « Chantez le Seigneur, car Il a agi avec magnificence : qu'on le publie par toute la terre. »
(Esaïe 12/5.)

C'est dans l'action de grâce que **M. et Mme Henry MATHIEU-HERICY** fêteront leur soixantième anniversaire de mariage entourés de leurs enfants, petits-enfants et amis.

112, rue de Malabry,
92350 Le Plessis-Robinson.

Décès

— Dieu a rappelé à lui
Edmond DUMAZET,
chevalier de la Légion d'honneur,
décédé subitement à Haguenau, le vendredi 13 août.

Le service religieux et les obsèques ont eu lieu à Nice, le mercredi 18 août.

4, boulevard Prince-de-Galles,
06000 Nice.

— Le professeur agrégé et Mme Marcel Girault,
Anna, Frédérique, Emmanuelle et Pascale,
M. et Mme Daniel A. Haight,
Viviane et Dany,
Mlle Paulette Lebon,
Les familles, parents et alliés Girault, Verde, Dhommeaux, Ribriou, Donath, Louvel, Haight, Perusset, Todd, Cachemaille et Collet,
font part du décès de
Mme Viviane-Berthe GIRAULT,
née Donath,
survenu le 19 août, dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation a eu lieu au Havre, le 21 août, dans la plus stricte intimité.

La Martinière,
La Pointe-Bouchemaine,
49000 Angers,
76, Inman Circle,
Atlanta 30309 GA (U.S.A.).

« L'Eternel a donné, l'Eternel a repris ; Que le nom de l'Eternel soit béni. »
(Job 1 21.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès, à l'âge de cinquante et un ans, de notre confrère

M. Maurice GUENIN,
sous-chef à la rédaction régionale de l'agence Aigles à Grenoble.

[Né le 3 novembre 1925 à La Mure (Isère) Maurice Guenin avait débuté à la Libération à la rédaction des « Allobroges ». Il était entré en 1951 au « Dauphiné libéré » où, en 1955, il fut chargé de la préparation et de la fabrication des pages rhodaniennes de la « Dernière Heure lyonnaise », édition de Lyon du « Dauphiné libéré ». Il avait également assuré pendant plusieurs années la correspondance de l'agence France-Presse.]

— On nous prie d'annoncer le décès, le 13 août 1976, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

M. Martial GUEROULT,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
professeur honoraire au Collège de France et à la Sorbonne,
membre de l'Académie de Bavière,
associé étranger de l'Académie royale de Belgique,
membre de la Société brésilienne de philosophie.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Roch, le 20 août, suivie de l'inhumation à Fontaine-sous-Préaux (76).

De la part de :
M. et Mme Gilles de Leiris et leurs enfants,
M. et Mme André Ross,
Ses enfants,
134, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris,
33, boulevard d'Auteuil,
92100 Boulogne-sur-Seine,
1, rue de Fleurus,
75006 Paris,
Ambassade de France,
Kinshasa (Zaïre).

(Lire la biographie de M. Gueroult ci-contre.)

— Mme Charles Legréau, son épouse,
M. et Mme Alain Legréau et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Cassone, sa sœur,
M. et Mme Gabriel Gilbert,
M. et Mme Lucien Roy,
Mme Huguette Guais, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Cassone, Plançon, Ricoult, Goubert, Guais, ses neveux et nièces,
Ainsi que ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles LEGRÉAU,
ingénieur des Arts et Métiers,
croix de guerre 1939-1945,
ancien administrateur des Ets Bordier et Gromadzinski,
survenu en son domicile, à Guiperreux, le 20 août 1976, à l'âge de soixante-six ans.

L'inhumation a eu lieu le mardi 24 août 1976 au cimetière de Bourré (Loir-et-Cher), dans le caveau de famille.

« La Bergerie »,
Guiperreux,
78120 Rambouillet.

— M. Pierre du Mazet,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger du MAZET,
fondateur de Mazet-Publicité,
pieusement décédé après une longue maladie, le 17 août 1976, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 20 août, en l'église de Notre-Dame-de-Grâce de Passy, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.
21, boulevard Jules-Sandeau,
75016 Paris.

— Lyon.
— M et Mme **MOURET,**
ont la douleur de faire part du décès de leur fille
Marie-Pierre,
survenu le 17 août, dans sa dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Alfred Serfati,
M. et Mme Fernand Serfati et leur fils Daniel,
Mlle Gisèle Serfati,
M. et Mme Gabriel Morali,
Mme Maurice Sarfati,
M. et Mme Robert Tubiana,
Les familles Tubiana, Loufrani, Morali, Sarfati, Oualid,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred SERFATI,
ancien combattant,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 22 août 1976, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 24 août 1976, à 16 h. 15.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.

Remerciements

— Profondément émus par les nombreuses et touchantes marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès subit de
Mme René TAILLANDIER,
née May Cazenave de la Roche,
M. René Taillandier et sa famille renouvellent ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

Visites et conférences

MERCREDI 25 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, — 10 h. 30, 1 bis, place des Vosges, Mme Philippe : « La place des Vosges et le quartier du Marais ». — 11 h. 30, musée du Louvre, porte Denon, Mme Oswald : « Technique de la peinture ». — 15 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Futur musée

CONFERENCES. — 21 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience du calme intérieur et vie dans la plénitude » (Méditation transcendantale). Georges-Pompidou : le centre Beaubourg et son quartier ».

SCHWEPPES Bitter Lemon.
Fier de sa pulpe.

LETTRES

Les senteurs de la mauvaise herbe

(Suite de la première page.)

Le premier est d'ordre intimiste. La paille, c'est le « je » du poète, ses émotions, ses sensations, sa vie quotidienne et aussi celle des autres, une matière friable, vulnérable dans la pierre qui est au contraire le tissu durable du milieu naturel, la chose qui ne meurt pas. Là, le poète se laisse aller à ses sentiments, comme dans ce poème qui ouvre le recueil et lui donne son titre : *la Pierre noire.*

Je vous aimerai depuis hier
Depuis le premier jour du monde
Demain, je vous ai tant aimée
Que l'en perds le souffle
[aujourd'hui.

Il parle de ses mains qui « *manœuvrent hors de lui* », des « *mille plaies dont, bardé, il brûle* », d'un petit matin à mauvaise bouche et aussi d'un épicier de village, d'un locataire, d'un importun, de mille soudards dans le verger et d'une grive ivre dans son jardin. C'est une poésie qui sent la mûre et le mur, l'amour et la mort.

Le second thème est d'ordre moraliste. C'est le grain dont est faite la pierre de la vie : « *Liberté, je n'écris pas ton nom sur les murs, j'ai trop peur de t'enfermer au piège. Je quête l'accomplissement et rien jamais ne s'accomplit* ». Quelquefois, le poète cède la place au conteur, le conteur au fabuliste et le fabuliste au sage : « *Le soleil, ce n'est qu'une face et, comme toute face, il ment* » ou bien : « *Derrière la porte, il y a peut-être quelqu'un qui attend qu'on lui ouvre. Si vous ne sentez pas sa présence, s'il n'y a personne, c'est que vous n'êtes personne, vous non plus* » ou encore : « *Un jour, il n'y aura plus personne pour commander, plus personne.* » C'est d'un moraliste sans illusions, sinon sans passion qui se sent, qui se sait comme « *certains arbres qui sont toujours plus vieux que mon âge* ».

S'il m'est bien dur
De m'humilier devant certains
S'il m'est bien dur
D'aller au vrai
Mêlé au sac plein de mensonges...
... Quand je dois suivre la fanfare
Et beugler avec le troupeau

Mais ce moraliste parfois amer, souvent désenchanté, n'est jamais tout à fait désespéré :

Il ne faut pas, jamais, jamais,
Se résigner à rien
Parce que rien n'est jamais la
[fin de rien
Tant qu'on n'aura pas vu la fin
[de tout.

La troisième partie — *la Pierre éclatée* — est d'inspiration militante, même si certains poèmes liminaires paraissent se rattacher à la veine intimiste ou moraliste. Mais c'est d'un intimisme ou d'un moralisme tout entier tournés vers le regret, l'exaltation du pays perdu : « *J'ai perdu l'héritage avant de m'en servir. J'aurai été plus sage de ne jamais grandir* ») avant que d'éclater en imprécations plus acérées : « *Et les gros bonnets feront les boutons devant la canaille.* » C'est une poésie qui sent encore le goémon et le miel, les bateaux échoués et le ciel venteux, « le cheval chaud, l'ajonc broyé, la terre humide ».

Mais, très vite, l'inspiration va se durcir dans les poèmes de *Bretonnant que je suis* et la revendication ricocher en pierres aiguës qui laissent des sillons de larmes : « *Mon pays est à vendre en gros et en détail* », mais « *vous aurez beau le défigurer avec les excréments de vos corps et de vos esprits* », « *bretonnant que je suis, le breton est ma langue, ma patrie, le breton est mon maître et moi son chien* » « *Le breton est mon champ de merveilles* » Jusqu'à s'achever en anathème : « *Nous, on est des Peaux-Rouges, des Nègres, des Sidis. A la réserve, les indigènes !* » Mais « *Combien faudrait-il de vies pour effacer la Bretagne de la conscience des Bretons ? Mille ans peut-être ? On est parés.* »

L'édition est bilingue. A chaque traduction française correspond la version bretonne qui l'a précédée. Pour qui ne connaît pas la langue et se dirige selon les seules règles de la phonétique et de la métrique, la comparaison est intéressante. Dans un poème comme *Guitare électrique (Kitar-Tredan)*, par exemple, une des strophes est faite des rimes suivantes : goz, kuz, ruz, broz, duz. En français, cela donne : vendredi, bouge, rouge, taxi, gouge. Incontestablement, le breton chante plus clair, plus dur.

Dans sa préface, Pierre-Jakez Hélias dit de la poésie qu'elle est une mauvaise herbe qui perd une bonne partie de ses vertus dès qu'on la cultive. La version bretonne de ses poèmes, c'est encore la mauvaise herbe à l'état sauvage, avec ses senteurs fauves, parfois vénéneuses, parfois salvatrices. La version française, c'est déjà la plante qu'on cultive.

PAUL MORELLE.

★ **La Pierre noire (« Ar Men du »)** de Pierre-Jakez Hélias. Editions Hallier/P.-J. Oswald. L'exemplaire, 200 p., 36 F.

INSTITUT

Mort de Martial Guéroult

M. Martial Guéroult, membre de l'Institut, professeur honoraire à la Sorbonne et au Collège de France, est décédé le 13 août, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Un historien de la philosophie

Né au Havre, le 15 décembre 1891, Martial Guéroult fut d'abord un historien de la philosophie. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il a en effet partagé sa vie entre son enseignement et ses nombreux ouvrages. A partir de 1929, et durant seize ans, il devait enseigner l'histoire générale de la philosophie à l'université de Strasbourg — évacuée à Clermont-Ferrand pendant la guerre. En 1945, il était nommé à la Sorbonne dans la chaire d'histoire de la philosophie moderne qu'il allait quitter en 1951 pour le Collège de France, où il devait occuper, jusqu'à sa retraite d'enseignant en 1962, la chaire d'histoire et de technologie des systèmes philosophiques.

L'étendue et la sûreté de ses connaissances lui valurent dès lors une renommée. Elu en 1957 à l'Académie des sciences morales et politiques — section philosophie, — il était aussi membre associé de l'Académie royale de Belgique et de l'Académie bavaroise des sciences.

Les travaux et publications de Martial Guéroult commencent dès sa thèse de doctorat d'Etat consacrée au philosophe allemand du dix-huitième siècle Johann Gottlieb Fichte. Il en approfondira l'œuvre tout au long de sa carrière, publiant encore en 1974 des Etudes sur Fichte *auxquelles Jean Lacroix réservait son feuilleton dans* le Monde *du 8 septembre 1975. Il est aussi l'auteur de divers ouvrages consacrés à Descartes (*Métaphysique de Descartes selon l'ordre des saisons*), Leibnitz (*Métaphysique et dynamique leibnitziennes*) et Malebranche (*la Vision en Dieu, l'Ordre et l'Occasionnalisme, la Nature et la Grâce*).*

En 1970, Martial Guéroult avait publiquement pris position contre le projet, aujourd'hui abandonné, de construction d'une université près de la pièce d'eau des Suisses du château de Versailles et qualifié de «sacrilège» le choix d'un tel site.

SCIENCES

● *Les cosmonautes soviétiques Volynov et Jolobov*, qui travaillent à bord de Saliout 5 depuis le 9 juin sont revenus sur terre, annonce l'agence *Tass*. Ils ont terminé leur programme scientifique. L'équipage soviétique n'a pas battu le record de séjour dans l'espace qui est toujours détenu par les Américains avec quatre-vingt-quatre jours.

(PUBLICITE)

S'ILS NE PEUVENT RIEN POUR VOS CHEVEUX ILS VOUS LE DIRONT AUSSI

L'EXPÉRIENCE

Les spécialistes EUROCAP du traitement capillaire ont examiné et traité des milliers de cuirs chevelus au cours de leur carrière. Ils savent ce qu'est un cheveu sain et un cheveu menacé.

DES SYMPTOMES

Si vous avez des pellicules, des démangeaisons, un cuir chevelu hypersensible ou tendu, des cheveux très gras ou très secs, ce sont là des manifestations d'autodéfense du système capillaire. Mais ce sont toujours des signes certains d'une chevelure en mauvais état.

DES SOLUTIONS

Pour avoir une belle chevelure, les cheveux doivent être en bonne santé. La cosmétologie moderne se préoccupe de cette notion capitale, elle a mis au point des produits hygiéniques traitant le cuir chevelu et favorisant ainsi la croissance naturelle du cheveu.

LA DIFFÉRENCE

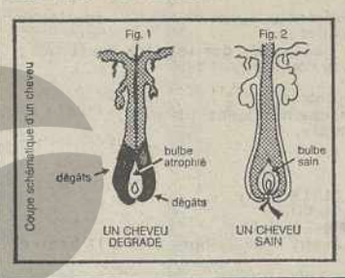

L'AVIS D'UN SPÉCIALISTE

Rien ne peut expliquer le succès des méthodes de l'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP, sinon leur sérieux et leur efficacité. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ou d'écrire. Un SPÉCIALISTE vous conseillera et vous informera sur l'état de vos cheveux, sur les

possibilités d'amélioration, ainsi que sur la durée et le coût du traitement à suivre. Des traitements sont préparés pour les clients habitant en banlieue ou en province. L'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP est ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 11 h. à 20 h. et le samedi de 10 h. à 17 h.

EUROCAP
INSTITUTS CAPILLAIRES
4, rue de Castiglione
PARIS (1er) Tél. 260-38-84
LILLE : 16, rue Faidherbe. Tél. : 51-24-19
BORDEAUX : 34, pl. Gambetta. Tél. : 48-06-34.
TOULOUSE : 42, r. de la Pomme. Tél. : 23-29-84.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les additifs alimentaires sont-ils utiles ou nuisibles ?

Les additifs alimentaires sont-ils utiles ou nuisibles ? Difficile question, à laquelle il n'y a pas de réponse unique. Celle-ci varie suivant les additifs, quels qu'en soient la dose et l'emploi. Il y a en général — pour les produits autorisés — présomption d'utilité ; par ailleurs, leur nocivité est, soit jugée inférieure à ce qui est mesurable, soit incomparable à leur utilité. Mais l'utilité et la nocivité sont des notions contingentes. Les progrès techniques peuvent rendre un additif inutile. Ceux de la toxicologie reculent les seuils de « non-risque ». Finalement, la question, même restreinte à un produit donné et à un mode d'utilisation précis, ne reçoit jamais qu'une réponse provisoire. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle soit souvent contestée. Et il est tout aussi normal que la législation ait du retard sur l'état des connaissances. Nous mangeons, et nous continuerons de manger, des aliments qui contiennent des ingrédients qui n'y sont pas naturellement présents, quelque vague que soit cette dernière expression.

NOTRE alimentation contient des « produits chimiques » c'est-à-dire des produits que le consommateur ne pense pas y trouver. Ce sont des conservateurs, stabilisants, colorants, émulsifiants, qu'on a volontairement ajoutés aux aliments. Mais aussi des contaminants divers, résidus de pesticides, sels minéraux provenant des récipients qui ont contenu les aliments et, dans le cas de la viande, de nombreux produits pharmaceutiques, en l'état, ou plus souvent dégradés par le métabolisme de l'animal.

Tous ces produits, quoique « non naturels », sont inévitables en pratique. Pour les contaminants, c'est une évidence. Il est illusoire de croire qu'on peut élever du bétail sans le soigner ; il n'existe aucun matériau dont on puisse faire des récipients rigoureusement inattaquables. La preuve en est que les produits dits « biologiques » se révèlent souvent à l'analyse aussi contaminés que les autres. Quant aux additifs, ils ont leur raison d'être, et bien souvent on ne peut s'en passer.

Prenons le cas de la mayonnaise, pas toujours facile à obtenir par la méthode classique.

Il existe une méthode plus sûre : acheter de la mayonnaise en tube. Mais c'est se condamner à ingurgiter au moins trois additifs. Un stabilisant biologique, faute duquel la mayonnaise se transformerait rapidement en bouillon de culture. Un antioxydant, qui lui évite de rancir. Et un émulsifiant, qui lui permet... de rester une mayonnaise.

Certes tous les additifs ne sont pas indispensables. Les colorants n'ont qu'une fonction psychologique. Même si on digère mieux ce qui est plus appétissant, on peut toujours s'en passer. Faut-il pour cela les interdire ? Une position aussi abrupte est intenable : en bonne logique, on devrait d'abord interdire l'alcool, qui n'a aussi qu'une fonction psychologique. Il reste que le nombre des additifs présents dans un aliment a nettement diminué en moyenne depuis que ces additifs doivent être mentionnés sur l'étiquette.

La solution qu'ont adoptée presque tous les pays est le système des listes positives. Sont autorisés les seuls additifs qui figurent sur une liste. Ces produits ont subi des examens de toxicité. Des rats et des chiens en ont reçu des doses importantes, par voie alimentaire et souvent par injection. Une étude d'au moins deux ans (vie moyenne du rat) a vérifié que l'additif n'est pas cancérogène, et qu'il n'a pas d'action tératogène sur la descendance. On définit ainsi un niveau jugé sans risque, et, en prenant un large facteur de sécurité, usuellement cent, pour tenir compte d'accumulations possibles, on en déduit une dose journalière admissible.

L'identité et la pureté

Ce qui précède n'est qu'une description très sommaire. Chaque additif est justifiable d'une procédure particulière. La F.A.O. (Food and agricultural organisation) et l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) réunissent annuellement un comité international d'experts, qui, sous leur commune égide, fait le point des connaissances. Il a établi plusieurs rapports généraux, sur les principes régissant l'emploi des additifs alimentaires, sur les méthodes d'essai toxicologique, sur l'évaluation de la cancérogénécité ; et il a défini pour de nombreux additifs des « normes d'identité et de pureté » qui sont régulièrement remises à jour à la lumière des travaux nouveaux. Ces normes sont généralement reprises par les gouvernements (ou par Bruxelles dans le cas de la C.E.E.) et fondent leurs législations.

Le problème d'identité et de pureté est fondamental. Rien ne sert de faire une étude toxicologique sur un produit si ce n'est pas celui qui sera incorporé aux aliments. Mais l'étude est tout aussi inutile si le produit réellement utilisé n'est pas fabriqué comme le produit testé. En effet, aucun composant chimique n'est rigoureusement pur. Changer le mode de fabrication revient à changer les impuretés que contient le produit final, et ces impuretés peuvent être toxiques. L'usine de Seveso fabriquait du trichlorophénol. Ce produit — qui n'est d'ailleurs pas destiné à l'alimentation — n'est probablement pas toxique par lui-même. Mais il contenait une impureté, la dioxine, dont il est prouvé qu'à des doses très faibles elle provoque des cancers et des malformations congénitales chez le rat, et dont on a tout lieu de craindre qu'elle n'ait les mêmes effets chez l'homme.

Or la pureté des additifs est mal contrôlée dans la législation actuelle. L'ouverture des frontières françaises liée au Marché commun a permis l'entrée de succédanés, des additifs autorisés, fabriqués par des méthodes différentes — il le faut bien pour échapper aux brevets,— et qui contiennent donc d'autres impuretés. Une modification de la législation communautaire est en cours : elle reviendra en gros à accorder l'autorisation, non à un produit, mais à l'ensemble « produit - mode de fabrication-fabricant ». Cela garantira que l'additif mis sur le marché est très exactement celui qui a subi les essais toxicologiques et a été autorisé.

Autre trou dans la législation : l'absence de contrôle des produits vétérinaires. Une loi a bien été votée, mais on attend toujours les décrets d'application. Or ces produits, de même que les pesticides ou les additifs pour aliments du bétail, peuvent s'accumuler dans l'organisme animal, et y atteindre des doses toxiques pour l'homme. En général, le métabolisme de l'animal empêche une telle accumulation et dégrade les produits ; mais ce n'est pas toujours le cas : on a montré qu'on peut nourrir des cailles avec le fruit de la ciguë, inoffensif pour cet oiseau ; l'alcaloïde qu'il contient s'accumule au point que la caille devient un véritable poison. Cet exemple est quelque peu caricatural, la caille ne tenant pas une grande place dans l'alimentation humaine ; il montre simplement qu'en matière de toxicité les choses ne sont pas simples.

Bien d'autres questions se posent, qui n'ont pas actuellement de réponse, à propos des additifs alimentaires. On sait très peu comment ils se comportent dans l'organisme humain. On ne sait d'ailleurs guère plus comment s'y comportent les aliments « naturels ». Le Centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation (C.N.E.R.N.A.) a proposé et fait accepter par la délégation générale à la recherche scientifique et technique plusieurs actions concertées, qui dépassent d'ailleurs le seul problème des additifs. Mais les recherches concernant la nutrition restent peu développées. Les consommateurs continueront longtemps à entretenir, envers la « chimie alimentaire », des craintes qui, pour être raisonnées, ne sont pas totalement dénuées de fondement.

MAURICE ARVONNY.

Libres opinions

QUELLE COOPÉRATION AVEC LE TIERS-MONDE ?

par JACQUES PELAGE et ALAIN BERTRAND (*)

DEPUIS quelques décennies, huit organismes spécialisés dans la recherche agronomique en milieu tropical, placés sous la tutelle du ministère de la coopération, interviennent dans le tiers-monde, notamment en Afrique francophone et dans les départements et territoires d'outre-mer. Jusqu'à ces dernières années chacun disposait de ses propres stations de recherche, traitait directement avec les gouvernements étrangers et l'administration française et gérait son personnel suivant des règles internes. L'évolution politique de l'Afrique, l'irruption des fondations américaines... dans la « chasse gardée » et la nationalisation progressive des centres de recherche par les Etats de l'ancienne « Communauté » ont sérieusement ébranlé ce dispositif.

Pour le ministère de la coopération, il devenait urgent de coordonner rapidement les actions de cet ensemble hétérogène, de lui assurer un financement de type nouveau, de doter ses mille deux cents salariés d'un statut unique. Cette tâche d'harmonisation fut confiée à un groupement d'intérêt économique, le Groupement d'études et de recherche pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT), chargé de représenter les instituts à l'étranger et face à la tutelle administrative, de soumettre les programmes de recherche à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), de répartir les fonds de l'« enveloppe recherche » et de négocier une convention collective avec les organisations syndicales.

Etablir une telle convention collective commune au personnel de huit instituts n'était pas chose facile en raison des différences des régimes existants, de la diversité des activités et de la dispersion des chercheurs et techniciens.

Cependant après deux ans de discussions, patrons et syndicats étaient d'accord sur l'essentiel. Seuls quelques points restaient à régler. C'est alors que la D.G.R.S.T. fit savoir aux employeurs qu'elle ne prendrait pas en considération une telle convention, trop favorable, à son avis, au personnel du GERDAT. Par ailleurs, le ministère de la coopération affirma qu'il fallait, pour assurer la stabilité de l'emploi des chercheurs, adopter un statut qui ferait des salariés des organismes du GERDAT des agents contractuels d'un établissement public !

Pourquoi après avoir été à l'initiative de la négociation de la convention collective et informée régulièrement du déroulement des discussions, l'administration remet-elle tout en cause ? Essentiellement parce qu'imposer au personnel un statut de contractuel de l'Etat, c'est se libérer de l'application du code du travail sans que s'appliquent les dispositions du statut des fonctionnaires.

Se livrant à un chantage sur l'emploi, la tutelle publique espérait voir les chercheurs, en particulier expatriés, renoncer aux garanties qu'ils avaient acquis par l'application d'un statut privé (ancienneté, mode de rémunération, indemnisation en cas de licenciement...) pour accepter un statut de « contractuel » sans possibilité de titularisation dans la fonction publique. Certains croient encore pouvoir convaincre les salariés en prétendant que les agents contractuels de l'Etat et des établissements publics ont pratiquement les mêmes droits que les fonctionnaires, ce qui, à l'évidence, est faux. Cela explique que les représentants syndicaux C.F.D.T. aient rejeté les « propositions » du ministère de la coopération, tutelle des instituts. La C.F.D.T. demande, puisque le statut de fonctionnaire titulaire pour tout le personnel n'est pas envisagé, le maintien du régime de droit privé et, donc, la reprise de la négociation de convention collective.

* * *

Mais le problème du statut du personnel pose en fait celui de la spécificité des recherches agronomiques dans les pays tropicaux du tiers-monde. Les chercheurs agronomes, forestiers, vétérinaires... du GERDAT, coopérants techniques dans ces régions, sont ou se veulent le plus souvent au service du développement. Les recherches et travaux sont orientés vers une application et une diffusion rapide en milieu rural traditionnel, souvent destinés à résoudre des problèmes vitaux (production de céréales par exemple). Le programme doit (le plus souvent devrait) être déterminé par et selon les besoins du pays aidé. Le coopérant doit (le plus souvent devrait) travailler en liaison avec le technicien autochtone qui le remplacera un jour, le former. Insérer l'agronome tropical qui travaille dans un pays en voie de développement dans une structure comparable à celle de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en métropole, c'est le placer dans un cadre conçu pour une recherche différente. Dans une telle structure, un chercheur contractuel doit, soit renoncer à une carrière décente, soit se consacrer à des travaux qui ne correspondent pas forcément aux besoins des pays. On peut redouter en effet que certains travaux demandés par ces pays attirent peu les chercheurs si, comme c'est le cas dans les grands organismes nationaux de recherche, leur carrière est régie par un système de concours nécessitant de leur part des travaux fondamentaux de longue haleine. La recherche du GERDAT est un des maillons de la recherche agronomique tropicale.

De ce point de vue, le texte déjà négocié de la convention collective GERDAT s'avérait plus souple, mieux adaptable à la politique de développement particulière de chacun des pays tropicaux, que ce soit celle de la Côte-d'Ivoire ou du Vietnam socialiste.

En décidant, selon la formule d'un haut fonctionnaire, de « *mettre la convention collective au rétrigérateur* », la tutelle fait le choix de limiter les axes de recherche, de porter atteinte à un type de recherche dont le tiers-monde a besoin, de renoncer à des formes de coopération que certains Etats souhaitent.

(*) Représentants syndicaux C.F.D.T. auprès du GERDAT.

EN TOUTE LOGIQUE

Irritation

PROBLEME N° 73

Un logicien s'aperçoit qu'un de ses cils pousse vers l'intérieur d'un de ses yeux et lui irrite la cornée. Il l'arrache. Comme le phénomène se répète, il décide de l'étudier. Il observe ainsi qu'il est irrité : deux jours plus tard, puis deux jours plus tard, puis à des intervalles successifs de 5 - 3 - 1 - 3 - 4 - 3 - 3 - 2 - 2 - 6 - 1 -2, etc.

Le logicien peut-il persister à penser qu'un cil a une croissance régulière et constante et en déduire une conception précise du phénomène ?

(Solution dans le prochain *Monde des sciences et des techniques.)*

Solution du problème n° 72

Comment faire la trissection d'un angle avec compas, règle et bande de papier ?

Le sommet O de l'angle donné, AOB, est centre d'un cercle de rayon OA et OB. On porte la longueur de ce rayon sur une bande de papier que l'on fait passer par B. On ajuste pour que la longueur du rayon PQ sur ce papier soit égale à ce rayon et que P coïncide avec un point D du cercle et Q à un point C du diamètre. L'angle BCA est le tiers de AOB.

En effet, CDO est isocèle et DCO = DOC. Donc, en tant qu'angle externe, BDO = DCO + DOC = 2 BCO.

Mais BOD est isocèle également et BDO = DBO. On a donc :

BOA + DOC = DBO + BDO

BOA = 3 BCA.

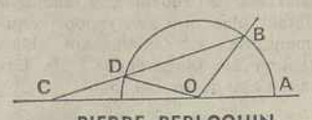

PIERRE BERLOQUIN.

LIVRES

■ **« LE NUCLEAIRE EN QUESTION », par Pierre Samuel, 127 p., 18 F. Editions Entente, 12, rue Honoré-Chevalier - 75006 Paris.**

Pierre Samuel n'est pas précisément un chevelu aux idées courtes. Cinquante-quatre ans, le crâne rasé, bardé de diplômes décrochés en France et aux Etats-Unis, il est actuellement professeur à l'université Paris-Sud. Sa spécialité : les mathématiques. Pendant dix ans, il a cru que l'électronucléaire était une panacée. Puis il a commencé à se poser des questions, de plus en plus de questions, auxquelles, en bon scientifique, il ne parvenait pas à trouver de réponse satisfaisante. Aujourd'hui, il ne croit plus du tout que les centrales atomiques seront les cathédrales de demain.

Sous le titre « *le Nucléaire en question* », premier ouvrage d'une collection que les éditions Entente ont baptisé « *les Cahiers de l'écologie* », il fait le point sur les dangers techniques, économiques et politiques du pari nucléaire. Pour que l'exposé soit accessible au plus grand nombre, Pierre Samuel s'est prêté au jeu des questions posées par le journaliste Claude-Marie Vadrot. Le résultat est un livre de poche : le plus commode et le plus simple qu'on ait publié jusqu'à présent sur le débat de fond qui agite l'opinion française. En trente questions et trente réponses, c'est-à-dire en deux heures de lecture, les choses sont dites.

Cette technique permet des raccourcis fort éclairants. Ainsi, pour répondre à l'argument selon lequel renoncer au nucléaire serait revenir à l'âge des cavernes, Pierre Samuel fait simplement observer : « Pour retrouver une France qui consommait deux fois moins d'énergie, il suffit de se souvenir de la France primitive et barbare de... 1963. » Cette façon de descendre de l'Olympe où vaticinent les « grosses têtes » pour observer le nucléaire avec bon sens est évidemment délibérée. L'auteur prépare ailleurs un gros bouquin fort savant où il parlera à ses égaux. Ici, il veut montrer que les mystères atomiques n'ont pas l'importance qu'on leur accorde, qu'ils sont l'affaire de tous, que le choix à faire relève de la responsabilité des citoyens et non de celle des techniciens.

■ **A CHACUN SON TEMPS, d'A. Pacault et C. Vidal, chez Flammarion, « Nouvelle Bibliothèque scientifique », 294 p., 80 F.**

La première partie du livre traite du temps des physiciens et des astronomes, que les auteurs appellent « le temps de la mécanique ». C'est le temps objectif, c'est le point fixe sur lequel s'articuleront tous ces temps flous dont les auteurs parleront ensuite. Le désir d'une référence solide conduit les auteurs à passer un peu rapidement sur l'apport de la théorie de la relativité au concept de temps.

La suite du livre parle des « autres » temps : psychologique, socio-économique, etc., et des essais qui ont été faits pour donner à ces notions un sens qui ne soit pas trop vague. Enfin, quelques appendices précisent des points de détail.

Le tout fait un bon ouvrage de synthèse bien écrit et agréable

■ **LE DOSSIER DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, par Jean-Claude Ribes et François Biraud, chez Fayard, 224 p., 30,50 F.**

Demain, les machines penseront. Sur ce thème, les auteurs nous entraînent dans une longue suite de digressions, passant constamment d'un sujet à un autre, lâchant un thème alors qu'il l'ont à peine présenté sans l'exploiter, s'égarant dans les anecdotes... Page 110, après un rappel sur les divers automates du passé, on lit brusquement : « On a voulu, bien à tort, classer les calculatrices analogiques parmi les ordinateurs. Dissipons ce malentendu. » C'est sans doute là une question intéressante, mais qui n'a rien à faire à cet endroit.

Il est dommage que ce dossier soit un fouillis, car il contient d'excellentes choses. Les machines penseront sans doute demain ; les auteurs auraient pu penser, dès aujourd'hui, qu'un bon livre ce n'est pas seulement un livre bien documenté.

■ **OPERATION CŒLACANTHE, de Jean Anthony. Publié par Arthaud, dans la collection « Vivre et revivre l'aventure ». 199 pages, illustrations en noir et en couleurs. 52 francs.**

Réputé disparu depuis soixante-dix millions d'années, le cœlacanthe a réapparu le 22 décembre 1938, devant les côtes de l'Afrique du Sud. Les spécialistes, fort étonnés de cette résurrection, ont cependant dû attendre 1952 pour qu'un deuxième spécimen de ce « fossile vivant » soit pêché devant l'île comorienne d'Anjouan. Depuis lors, les prises se sont multipliées. En décembre 1975, on en était à quatre - vingt - deux cœlacanthes, tous capturés autour des Comores (à l'exception du premier).

M. Jean Anthony, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, titulaire de la chaire d'anatomie comparée, a écrit, avec le professeur Jacques Millot, un traité en trois tomes sur le cœlacanthe. Et il a participé, en 1971, à l'expédition anglo-franco-américaine qui a pêché le soixante-septième spécimen de cet extraordinaire poisson. Il a donc pu faire d'« Opération cœlacanthe » un livre à la fois très documenté et très vivant. Le lecteur s'amusera des récits pleins d'humour — la pêche a été pleine d'imprévus contés avec bonne humeur — et il apprendra sans lassitude les principales particularités du cœlacanthe qui, depuis trente-huit ans, n'a cessé d'étonner le monde savant ou profane.

LE SAVOIR ET LES MACHINES

ASTRONOMIE

La taille des volcans de Mars

La disproportion entre la taille des volcans terrestres et celle de leurs homologues sur Mars viendrait du fait que la croûte du sol de la planète rouge est très épaisse et d'un seul tenant, indique un rapport du Bureau fédéral de Géologie (U.S. Geological Survey).

Selon Michael Carr, spécialiste en astrogéologie, les volcans de la Terre sont de petite taille parce que la croûte terrestre est fracturée en plaques. Ces dernières sont continuellement en mouvement, et ce n'est donc jamais le même endroit de la plaque qui se trouve au-dessus des points chauds situés sous la croûte.

Par contre, la croûte du sol de Mars serait d'un seul tenant. Elle est en effet très épaisse, ce qui empêche sa cassure en plaques. Les points chauds y provoquent donc des éruptions toujours aux mêmes endroits, ce qui forme des volcans géants.

Les photos de la planète rouge prises par la sonde américaine Mariner-9 ont montré que le plus grand volcan, Olympus Mons, a un diamètre à la base de 500 à 600 kilomètres, et une hauteur de 24 000 mètres. Il est donc cinq fois plus large à la base et trois fois plus haut que le plus grand volcan terrestre, le Mauna Loa, à Hawaï (120 kilomètres et 7 000 mètres).

Trois autres volcans situés dans un rayon de 1 000 kilomètres autour d'Olympus Mons ont des diamètres à la base de 400 kilomètres et des hauteurs de 19 000 mètres.

Selon M. Carr, on peut estimer l'épaisseur de la croûte martienne à au moins 200 kilomètres d'après la hauteur de ces volcans. L'activité volcanique sur la planète rouge est bien moindre que celle de la Terre. De plus, les volcans les plus importants sont tous situés dans l'hémisphère Nord de la planète rouge. Les volcans de l'hémisphère Sud apparaissent plus nombreux mais plus érodés, et ils ne montrent pas d'activité géologique récente.

ACTUALITÉ MÉDICALE

CORRESPONDANCE

L'hôpital public coûte-t-il plus cher que les cliniques privées ?

« L'hôpital public coûte-t-il plus cher que les cliniques privées ? » *Dans un document publié dans la première quinzaine de juin, et auquel* le Monde *avait fait un large écho (dans nos dernières éditions datées du 11 juin et nos premières éditions datées du 12 juin), l'Assistance publique de Paris (A.P.) et la Fédération hospitalière de France, qui représentent les hôpitaux publics, répondaient à un document publié en mars par la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.), et dans lequel cette organisation, à partir d'exemples précis et chiffrés, arrivait à la conclusion que « les cliniques privées coûtent moins cher à la collectivité ».*

A son tour, la F.I.E.H.P. répond par un nouveau document intitulé : « Les chiffres sont têtus ». M. Yves Lecoutour, président de la F.I.E.H.P., nous a fait d'autre part parvenir une lettre dont nous publions ici de larges extraits, accompagnés d'une nouvelle réponse de l'A.P. et de la F.H.P.

Le débat, que, sauf faits nouveaux, nous entendons refermer ainsi pour les lecteurs du Monde, *a du moins eu l'intérêt de faire apparaître les difficultés qu'il y a à faire de telles comparaisons, qui seraient pourtant d'une grande utilité à l'heure où la Sécurité sociale connaît un déficit croissant. Les experts ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les critères nécessaires à une telle comparaison, compliquée encore par les différences de servitudes, de conditions de fonctionnement, de fixation des prix de journée, de fiscalité qui existent entre les deux secteurs d'hospitalisation. Ce débat a aussi montré, de la part de la Sécurité sociale, qui semble s'être volontairement tenue à l'écart, une curieuse indifférence à l'égard de problèmes finalement vitaux pour elle : est-il normal que cet organisme ne puisse pas exercer facilement de contrôle sur les établissements publics ?*

A propos de la première réponse de l'Assistance publique (« Il faut rectifier les chiffres »), *la F.I.E.H.P. précise :* Tous les chiffres utilisés sont extraits du rapport 1974 de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés et ils portent uniquement sur les frais de séjour « maladie ». (...)

Le rapport de la CNAM (p. 63) nous apprend qu'à ce titre il a été enregistré, en 1974, 136 198 932 journées d'hospitalisation pour une dépense globale de 18 milliards 252 379 593 francs.

Le dénombrement des journées d'hospitalisation est global et le rapport n'indique pas la part respective de chaque secteur. Nous avons donc interrogé le service statistique de la CNAM pour obtenir cette précision. Il nous a été répondu que toutes les caisses n'avaient pas encore effectué ce partage mais que, en fonction des résultats actuellement connus, la part de chaque secteur dans le nombre total des journées d'hospitalisation s'établissait provisoirement ainsi :

— Secteur public : 52,69 %, soit 71,76 millions de journées ;

— Secteur privé : 47,31 %, soit 64,44 millions de journées.

Rappelant que le secteur privé regroupe deux catégories d'établissements, les établissements à prix conventionnels et les établissements à prix préfectoraux, ces derniers ayant leurs tarifs fixés dans les mêmes conditions que les établissements publics et à des niveaux souvent doubles et parfois triples de celui des établissements à prix conventionnels, *le F.I.E.H.P. affirme :* Si l'on comparaît les tarifs des hôpitaux publics au seul secteur privé à prix conventionnels, on serait conduit à constater un écart bien important.

Supposons, *continue la Fédération,* que le secteur privé n'ait pas existé en 1974. Les 64,44 millions de journées qu'il a assurées auraient été assurées par le secteur public, en supposant qu'il en ait eu la possibilité. La dépense supplémentaire, *estime la F.I.E.H.P.,* aurait été de 3,63 milliards de francs.

La Fédération, d'autre part, indique que, dans les chiffres avancés par l'A.P., la durée de séjour en établissement public a été minorée d'une journée, au prétexte qu'en hospitalisation publique le jour de sortie n'est pas facturé. Le fait est exact, mais la durée de séjour moyenne invoquée dans le document de l'Assistance publique (quinze jours pour l'ensemble du secteur public, 13,7 jours à l'Assistance publique et 12,4 jours dans le secteur privé) corrige cette différence dans la facturation.

Il est donc faux de prétendre que dans le cas de l'appendicectomie l'écart de tarif a été « artificiellement gonflé de plus de 700 francs » et « faussement majoré de 1 000 francs en ce qui concerne le prix d'un accouchement ».

A propos de la deuxième réponse de l'Assistance publique (on peut proposer des chiffres contradictoires et choisir les exemples qui vous favorisent), *le F.I.E.H.P. justifie son choix, comme exemple, de l'appendicectomie :*

La Journée nationale du K ayant fait apparaître que le coefficient « moyen » des actes de chirurgie (coefficient dont le taux, coté en K, varie suivant l'importance de l'intervention pratiquée) s'établissait à K 45,46 dans les établissements publics et à K 50,93 dans les établissements privés, il nous a paru équitable de prendre une base de comparaison proche de ces chiffres, et c'est pourquoi nous avons choisi l'appendicectomie cotée K 50. (...)

Or, au contraire, l'Assistance publique veut fonder ses comparaisons non pas sur des interventions moyennes mais sur un double pontage coronaire d'une part et une prothèse totale de la hanche d'autre part, interventions cotées respectivement K 300 et K 220. (...)

Choisir des interventions au niveau K 300 et K 220 équivaut à raisonner sur des cas exceptionnels et à tirer des conclusions non significatives de l'ensemble. En effet, les tableaux produits par la Sécurité sociale à l'occasion de la Journée nationale du K font ressortir que 1,6 % des interventions sont cotées K 180 et au-dessus, donc moins de 1,6 % pour la tranche K 220 et au-dessus. Mais il n'y a pas que le double pontage coronaire et la prothèse totale de la hanche dans la tranche K 180 et au-dessus ; la nomenclature des actes professionnels énumère dans ce groupe une trentaine d'interventions. Comment tirer une conclusion valable pour l'ensemble à partir d'une démonstration portant sur environ deux trentièmes d'une tranche ne représentant même pas 1,6 % du total des actes ?

Enfin, à propos de la troisième réponse de l'A.P. (« Il faut comparer ce qui est comparable »), *la F.I.E.H.P. critique à son tour l'adoption par l'A.P. des nouvelles unités de tarification inventées par le CREDOC :* « le prix synthétique de journée », « le prix synthétique de séjour » *et* « le prix synthétique des soins ». Ces données nouvelles, définies très sommairement, permettraient de dire que le tarif journalier des établissements s'établit à 332 F dans le secteur privé et à 349 F à l'Assistance publique (alors que le seul prix de journée sans honoraires est déjà de 525 F), conséquence au moins inattendue de l'abus de méthodes technocratiques pratiquant un ésotérisme distingué.

La F.I.E.H.P. termine en citant le rapport de l'inspection générale des affaires sociales de 1972 : On est en droit de s'interroger sur les raisons qui sont à l'origine de différences si importantes laissant supposer un gaspillage ou de doubles emplois dans le secteur public. *Rappelant ses calculs, qui aboutissaient, pour le prix de journée d'une appendicectomie, à 255,88 francs pour le secteur privé et à 544 francs pour le public, la Fédération conclut :* Ce sont, nous semble-t-il, ces chiffres figurant sur la facture qui intéressent le malade et la Sécurité sociale car ils représentent le montant réel de la somme à débourser.

Dans leur réponse, la Fédération hospitalière de France et l'Assistance publique de Paris font deux observations :

1) Pour la F.I.E.H.P., l'activité en médecine, en chirurgie et en spécialités techniques des hôpitaux publics, et notamment des hôpitaux universitaires parisiens retenus dans ses comparaisons, serait strictement comparable à celle de n'importe quelle clinique privée. Les tarifs, par suite, pourraient être mis en regard les uns des autres. Cette hypothèse est, à l'évidence, inexacte.

D'autre part, la valeur de symbole qui est accordée à la « facture » payée pour une appendicectomie est étrange. En chirurgie, les hôpitaux publics assurent l'essentiel sinon l'exclusivité de la petite chirurgie d'urgence, la plupart du temps sans hospitalisation, les urgences chirurgicales lourdes et les interventions de haute technicité. Dire que l'appendicectomie est représentative de la moyenne de ces interventions n'est pas sérieux. En revanche, il serait intéressant de savoir comment ces interventions sont assurées par les cliniques privées et, le cas échéant, combien elles sont facturées.

2) Le vrai problème pour les hôpitaux publics comme pour les cliniques privées est celui du coût réel et de la qualité des soins dispensés. Il faut, en particulier, garantir le bon usage des fonds publics consacrés à la santé, en éliminant les coûts ou les profits injustifiés. Chaque secteur doit donc analyser son activité sans complaisance et, lorsqu'il demande une augmentation de ses prix, ouvrir ses propres livres de comptes. La F.I.E.H.P. devrait donc appuyer davantage ses revendications tarifaires sur des éléments tirés de sa propre gestion. La Fédération hospitalière de France et l'Assistance publique de Paris souhaitent pour leur part ne plus être mises en cause par la F.I.E.H.P. à l'occasion des discussions sur l'augmentation des prix de journées des cliniques privées.

Une évaluation coût-efficacité de la psychiatrie de secteur

MISE en place théoriquement depuis 1960, en fait réellement active depuis le début des années 70, la psychiatrie de secteur tend à prendre le plus possible en charge le patient en dehors de l'hôpital, pour faciliter son intégration sociale, familiale et professionnelle. Aussi est-il intéressant de savoir quelle est vraiment son efficacité, et si elle atteint vraiment son objectif : c'était le but d'une enquête réalisée en 1974-1975 par les services du ministère de la santé, et que Mlle Marie-Thérèse Chapalain, chef du bureau des études et du plan à la direction générale, a récemment présentée devant la Société de démographie, d'économie et de sociologie médicale.

Une précédente enquête, à la fin des années 60, s'était heurtée aux difficultés de définir des indicateurs permettant de mesurer les résultats. Aussi les enquêteurs ont-ils, cette fois, confié aux équipes psychiatriques elles-mêmes la tâche de définir ces indicateurs : *« Il s'est donc agi,* a précisé Mlle Chapalain, *de repérer avec chaque équipe quels objectifs elle fixait à son action, et ensuite de déterminer dans quelle mesure ces objectifs étaient atteints ».*

L'enquête a porté sur plusieurs secteurs dans l'Isère ; en Vendée, où elle a permis de comparer les années 1970-1973 aux années 1963-1966, où régnait encore la psychiatrie « traditionnelle » ; à Lyon, où l'on a comparé, aux mêmes dates, deux types de prises en charge, l'une centrée sur l'hospitalisation, l'autre en grande partie axée sur l'hospitalisation à domicile.

Les premiers résultats ont permis de comparer la population prise en charge globalement par le secteur, tant en hospitalisation, qui subsiste, qu'en « extra-hospitalier », à celle suivie par la psychiatrie traditionnelle : dans l'ensemble apparaissent fort peu de différences, excepté le fait que la population suivie en extra-hospitalier comprend globalement plus de jeunes. En Isère, les personnes qui bénéficient d'une structure familiale d'accueil utilisent plus facilement l'extra-hospitalier que, par exemple, les célibataires ou les personnes âgées.

L'efficacité de chaque système a donc, dans chaque cas, été évaluée par l'équipe. En Vendée et à Lyon, on a utilisé trois indicateurs permettant de comparer les intégrations sociales, familiales et professionnelles. Dans les deux cas, l'efficacité des systèmes sectorisés et classiques a été voisine, avec cependant un léger avantage à la psychiatrie traditionnelle pour l'intégration familiale et sociale, et un léger avantage à la psychiatrie de secteur pour l'intégration professionnelle. Dans l'ensemble, la psychiatrie de secteur semble cependant donner de moins bons résultats pour ce qui concerne la schizophrénie chronique.

« Le fait que les deux systèmes de soins aient globalement des efficacités voisines rend essentielle la comparaison de leurs coûts », a indiqué Mlle Chapalain : en Vendée, le coût global de la prise en charge de cent malades sur quatre ans est de 1,8 million (au prix de 1973) en psychiatrie traditionnelle (période 1963-1966) et de 2,5 millions de francs en psychiatrie de secteur (1970-1973), ce qui semble donner l'avantage aux méthodes classiques. Ce renchérissement s'explique cependant, devait indiquer Mlle Chapalain, par la médicalisation croissante des services hospitaliers et un effort important fait sur la formation.

L'évaluation faite à Lyon, où les comparaisons ont été établies sur la même période, est donc plus intéressante : le coût moyen de la prise en charge d'un malade est de 9 000 francs dans le secteur apportant des soins extra-hospitaliers ; il est du double (18 000 francs) quand n'existe que l'hospitalisation traditionnelle. D'une façon générale, l'étude a montré l'importance du coût de l'hospitalisation : *« Le bénéfice financier de la politique de secteur dépend donc,* estime Mlle Chapalain, *de sa capacité d'éviter des hospitalisations. »*

Cette capacité d'éviter l'hospitalisation exige une très bonne prise en charge en dehors de l'hôpital, et demande donc le plus souvent de gros moyens, surtout en personnel : *« Tout se passe, en définitive,* devait conclure Mlle Chapalain, *comme s'il existait un seuil de moyens en deçà duquel l'extra-hospitalier s'ajoute à l'hospitalisation, sous forme de post-cure, au lieu de s'y substituer ; la réduction de l'hospitalisation s'obtient au-delà de ce seuil. ».* — X. W.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

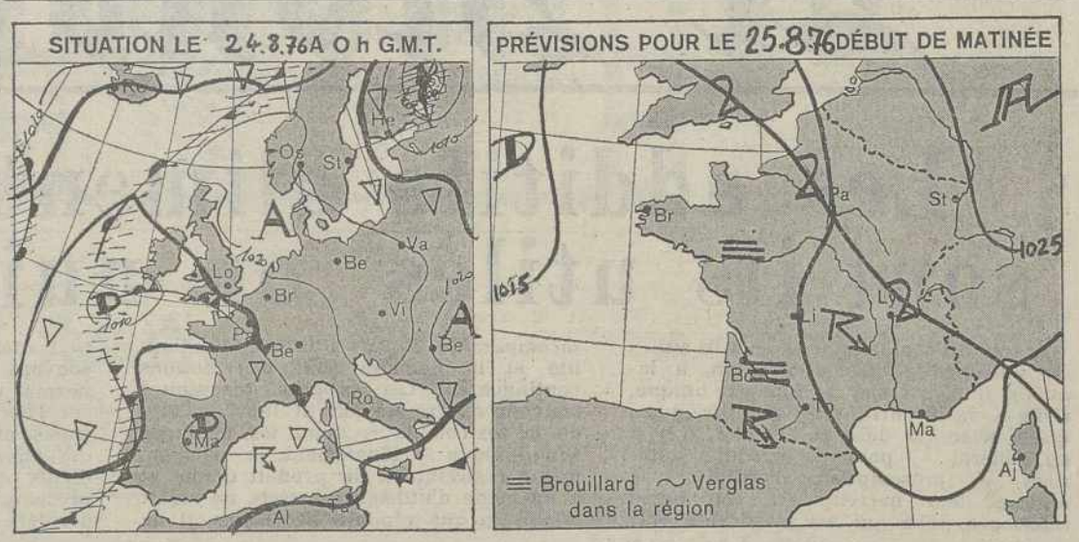

Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 août à 0 heure et le mercredi 25 août à 24 heures.

La situation n'évoluera que très lentement en France au cours de ces deux jours. Des masses d'air continental sec persisteront sur le nord et le nord-est de la France, tandis que les autres régions resteront sous l'influence de masses d'air chaud humide et instable.

Mercredi 25 août, le temps restera sec et bien ensoleillé de la Flandre à l'Alsace, où les vents de secteur est seront faibles. Sur le reste de la France, après une matinée parfois brumeuse, le ciel sera très variable. Il y aura des éclaircies assez belles mais aussi des nuages d'instabilité qui donneront localement des orages l'après-midi et le soir. Les vents de sud à sud-est seront faibles, sauf sous les orages. Les températures resteront du même ordre que celles de la veille, quelques baisses accompagnant toutefois les orages.

Mardi 24 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 015,8 millibars, soit 761,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 août ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 27 et 15 ; Brest, 23 et 16 ; Caen, 30 et 13 ; Cherbourg, 25 et 15 ; Clermont-Ferrand, 28 et 13 ; Dijon, 29 et 15 ; Grenoble, 26 et 11 ; Lille, 28 et 11 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille, 25 et 17 ; Nancy, 27 et 9 ; Nantes, 28 et 16 ; Nice, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 27 et 9 ; Pau, 27 et 14 ; Perpignan, 23 et 18 ; Rennes, 28 et 18 ; Strasbourg, 25 et 11 ; Tours, 28 et 18 ; Toulouse, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 19 degrés ; Amsterdam, 26 et 10 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 23 et 11 ; Bonn, 26 et 9 ; Bruxelles, 26 et 12 ; îles Canaries, 28 et 22 ; Copenhague, 23 et 10 ; Genève, 26 et 11 ; Lisbonne, 24 et 18 ; Londres, 27 et 13 ; Madrid, 26 et 16 ; Moscou, 13 et 8 ; New-York, 31 et 23 ; Palma-de-Majorque, 32 et 18 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 26 et 9 ; Téhéran, 38 et 26.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 23 et 24 août 1976 :

DES DECRETS

● Fixant les modalités de l'enquête publique préalable au classement, à l'ouverture, au redressement, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales ;

● Modifiant le décret n° 65-47 du 15 janvier 1965 tendant à unifier certaines dispositions relatives à l'appel et au recouvrement des cotisations du régime des prestations familiales agricoles et des régimes agricoles d'assurance vieillesse et d'assurance maladie, maternité et invalidité des personnes non salariées.

● *Brigade d'enquête pour les marchés publics.* — Le *Journal officiel* du 22 août publie un décret créant une brigade interministérielle chargée d'enquêter sur les conditions de régularité et d'impartialité dans lesquelles ont été préparés, passés ou exécutés les marchés publics conclus par l'Etat ou ses établissements publics autres que ceux qui ont le caractère industriel et commercial. Cet article est inséré dans le code des marchés publics de l'Etat.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1543

HORIZONTALEMENT

I. Rôtisserie pour viandes blanches ; On parle de son enfance bien que son âge soit hors de question. — II. En leur ôtant leur robe, il y a de quoi pleurer ! — III. Abréviation ; Quelque chose de collant ; Témoignage de vénération. — IV. Ensembles de billets de logement ; Terme musical. — V. Fin de participe ; Emis par César au moment de s'en aller. — VI. Devant Gudule ; Prénom féminin. — VII. Pour en prendre, il ne faut pas craindre de s'élever. — VIII. Eau douce. — IX. Trop légers. — X. Fausse quand elle es bonne. — XI. Elément d'une éventuelle décoration florale ; Démonstratif.

VERTICALEMENT

1. Regardent où ils mettent leurs pieds ; Favorable à Napoléon. — 2. Mord en travaillant ; Blanchit de très jeunes séants. — 3. Symbole ; Est interdite aux poids lourds. — 4. Garçon manqué ; C'est la fin ! — 5. Ridait les mers ; Un ennemi de la presse ; Favorable à la pêche, nuisible à la pomme. — 6. Eprouvées. — 7. Ancien roi ; Sigle ; Bon apôtre. — 8. Plus ou moins distingué ; Vers de Virgile ; Un point dans le temps. — 9. Localité de France ; Choses rondes.

Solution du problème n° 1542

Horizontalement

I. Dynamite. — II. Esaü ; Sûrs. — III. Veinules. — IV. Araires. — V. Ds ; E.O. — VI. Tue ! Crêpu. — VII. Ussel ; Rl. — VIII. Ré ; Pincée. — IX. Ereinteur. — X. Arc ; Va. — XI Es ; Epiées.

Verticalement

1. Devanture. — 2. Yser ; Use-Sûrs. — III. Veinules. — IV. Araignis ; Epice. — 5. Ur ; Clin. — 6. Isle ; Nt. — 7. Tués ; Ce. — 8. Ers ; Epreuve. — 9. Rouleras.

GUY BROUTY.

Cinq arrêtés sur les équidés

MIEUX S'Y RETROUVER DANS LE MAQUIS DES CROISEMENTS

Cinq arrêtés du ministre de l'agriculture parus au *Journal officiel* du lundi 23 août concernent les races reconnues des chevaux nés en France et le système d'identification répertoriant les équidés.

Pour ce qui concerne les races, les pouvoirs publics retiennent, dans les espèces chevalines, les chevaux de sang, les chevaux lourds et les poneys ; dans les espèces asines, l'âne du Poitou. Le *« maquis des croisements »* oblige parfois l'administration à des appellations arbitraires : ainsi, le produit issu d'une jument poney et d'un étalon arabe est également appelé « poney ».

Il revient, d'autre part, au service des haras d'établir et de tenir à jour un fichier zootechnique. Les noms donnés aux chevaux ne doivent pas être injurieux ni prêter à confusion, et les noms de personnalités sont refusés... à moins d'une autorisation écrite de la personne intéressée.

Vendanges

● *Le Centre d'information et de documentation rurales (CIDR)* indique aux candidats que les vendanges débuteront dans une dizaine de jours en Bourgogne, en Champagne, et dans le Val de Loire, soit près d'un mois plus tôt que les années précédentes, en raison de la forte chaleur. Le CIDR rappelle que les vendangeurs perçoivent au moins le SMIC, soit 38,84 F pour une journée de huit heures, et qu'ils sont en plus logés et nourris. Ils reçoivent, en outre, une indemnité de transport s'ils font toute la campagne de vendanges.

★ Pour tous renseignements : CIDR, 92, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris. Tél. 583-04-92.

AUTOMOBILE

Toyota Corolla Lift-back : apparences...

La Corolla, la voiture la plus vendue dans le monde l'an dernier (six cent cinquante mille), vient d'être dotée d'une nouvelle version baptisée « Lift-back ». Il s'agit d'un coupé trois portes (équipé d'un hayon arrière), quatre places, qui sera disponible dès le mois de septembre, et dont le principal atout est d'être beau.

La création de la Lancia HPE serait postérieure à celle du coupé japonais... La ressemblance entre les deux voitures est en tout cas frappante : même ligne racée et sportive, mêmes solutions retenues pour l'aménagement de l'intérieur. Les sièges arrière se rabattent individuellement, permettant le chargement d'objets longs et encombrants à côté d'un troisième occupant. Et les sièges avant sont équipés d'appuie-tête intégrés. Pour le reste, l'équipement de l'habitacle ne manque pas d'élégance et l'on n'y décèle pas une faute de goût. Les sièges, bien dessinés, sont confortables, le tableau de bord est pratique et complet, les finitions satisfaisantes.

Mais là s'arrête la comparaison : la Toyota Corolla Lift-back n'est qu'une 7 CV (une version 9 CV pourrait être livrée l'an prochain), et son moteur de 1 166 cm3 ne peut délivrer que la moitié de la puissance du coupé italien (56 ch DIN à 6 000 tr/mn). Ses performances sont inférieures à celles d'une bonne 6 CV européenne, et, comble d'infortune, elle est pourvue d'un essieu rigide à l'arrière. Ceci a pour conséquence une adhérence aléatoire du train moteur sur sol dégradé, ce qui, joint à la sécheresse de la suspension, laisse peu de goût pour la conduite rapide.

Malgré les apparences, la Corolla Lift-back n'est donc pas « sportive ». Son instrumentation est même conçue pour assagir tout conducteur désirant « jouer le jeu » : un « économètre » disposé près du tachymètre permet d'adapter la conduite en fonction d'un rendement maximum du carburant. Ce n'est qu'un gadget, surprenant par ses enseignements, mais il est révélateur d'une certaine forme de civisme japonais...

La Corolla est robuste. Elle a déjà largement fait ses preuves. Elle est également économique et, dans sa version Lift-back, pratique, silencieuse et élégante. Elle n'aura donc aucun mal à trouver une clientèle, d'autant plus que son rapport équipement/prix est intéressant. Mais attention aux apparences : la Lift-back n'est qu'un bel outil.

MICHEL BERNARD.

★ Prix : environ 25 000 F.

LA NOUVELLE GAMME DES SIMCA 1000

La Simca 1000, construite à plus d'un million huit cent mille exemplaires depuis son lancement, subit une cure de jouvence avec une présentation extérieure renouvelée.

A l'avant, la Simca 1000 1977 est équipée de :

— Deux phares rectangulaires intégrés dans une calandre noire mate entourée d'un enjoliveur en aluminium chromé ;

— Un nouveau capot plat à trois nervures de raidissement ;

— Un nouveau pavillon à deux nervures latérales.

Outre ces modifications d'aspect, la Simca 1000 1977 est dotée en série de centures à enrouleur aux places avant, de la lunette arrière chauffante, du double circuit de freinage avant et arrière et d'un carburateur indéréglable.

En 1977, la gamme des Simca 1000 comprendra quatre modèles : 1005 LS (944 cm3, 5 CV), 1006 GLS (1 118 cm3, 6 CV), Rallye 1 (carburateur simple corps, 7 CV), Rallye 2 (carburateur double corps, 7 CV).

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Les musiciens du Nil à Châteauvallon

Vêtus d'un cafetan noir ou ocre foncé — à l'exception de celui du joueur de darbouka, d'un bleu vif — et coiffés d'un turban blanc, les huit musiciens égyptiens qui viennent d'occuper les sièges disposés en demi-cercle sur la scène ont fière allure. En particulier le plus âgé, Chamandi Taoufiq, et Metqâl Qenâoui Metqâl, le chef de la troupe, dont les visages bruns et burinés s'ornent d'une imposante moustache. Placés au centre, tous deux tiennent un rebab (1) *sur un genou, de même qu'un troisième spécialiste de cet ancêtre arabe du violon, en retrait. A la gauche des trois rebabs sont groupés les vents : le hautbois appelé mizmar, une petite flûte « salamiya » et l'arghoul, instrument à anche simple composée de deux roseaux de taille différente accolés* (2). *A droite enfin, les percussions : la darbouka et le târ* (3), *lequel sera parfois remplacé par un « tabla baladi », sorte de tambour à deux membranes frappées chacune par une baguette.*

Le contact avec le public festivalier, venu aussi nombreux que pour les concerts de jazz, va s'établir dès le premier morceau. Comme la plupart des musiciens réunis autour de lui, Metqâl Qenâoui Metqâl est originaire des environs de Louxor, et son répertoire est issu du fonds traditionnel populaire de cette région de la vallée du Nil. C'est une musique expressive et pleine de santé qui est donnée à entendre. Une musique le plus souvent jubilante dont l'apparente simplicité est loin d'exclure la finesse et la subtilité. Il n'est que d'écouter pour s'en convaincre le jeu hautement nuancé du leader : celui-ci utilise tantôt son rebab en faisant glisser l'archet sur les cordes, tantôt en le faisant rebondir sur celles-ci. Une musique où la place du solo reste cependant limitée dans le temps et où s'affirme un esprit collectif. Une musique enfin essentiellement fondée — comme c'est le cas pour la quasi-totalité de la musique arabe — sur l'expression vocale.

Après un taqsim (4) *de rebab, Metqâl Qenâoui Metqâl, d'une voix chaude et vibrante, au grain non laminé, chante généralement à découvert un* maoual, *sorte de poème-mélopée qu'il fait débuter par un* layali *(improvisation extrêmement ornée autour de quelques syllabes-prétextes traditionnelles). Puis, tandis que les percussions et les autres instruments se mettent de la partie, il entonne un chant rythmé dont certains passages seront répétés en chœur par l'ensemble des musiciens, et même par le public : à Châteauvallon, au cours d'une chanson comparant le teint des joues de la bien-aimée à celui d'une fraise, l'auditoire reprendra spontanément l'irrésistible leitmotiv « ya faraouha ». Et les* maouals, *sections sur tempo modéré, sections plus rapides, répétitions contenues de syllabes-onomatopées, vont s'enchaîner et réapparaître tour à tour selon un processus cyclique inhabituel à l'oreille occidentale.*

De son côté, Chamandi Taoufiq, dont la voix rude ne manque pas non plus de saveur, chantera, à la manière des poètes-conteurs populaires appelés chahers, *un épisode de la geste hilalienne, cette légende épique qui remonte au douzième siècle, et qui peut être comparée à notre histoire de Roland. Viendra ensuite une danse régionale exécutée par la jeune Karam, puis la célèbre danse masculine des bâtons, qui confine au duel, et dont les origines remontent, dit-on, au temps des pharaons. Et, pour terminer, une dernière danse : celle de Metqâl Qenâoui Metqâl, évoluant d'une bout à l'autre de la scène tout en jouant du rebab posé sur sa tête. Applaudissements chaleureux et rappels.*

Par son caractère fondamentalement homophone, l'emploi qu'elle fait de modes inhabituels et, plus encore peut-être, le maintien de son articulation rythmique dans des cadres relativement stricts, la musique des artistes du Nil a pu surprendre. Mais il semble bien que c'est justement à cause de sa « différence » qu'une telle musique peut toucher un public ouvert.

DANIEL CAUX.

(1) Instrument dont la caisse de résonance est constituée d'une noix de coco recouverte d'une peau de poisson et dont les deux cordes de crin vont alternativement jouer par un archet en forme d'arc.
(2) Le plus long maintenant un bourdon tandis que le plus court joue simultanément la mélodie.
(3) Correspond au bendir maghrébin.
(4) Improvisation instrumentale.

Estivales

Le quarantième Guillaume Tell d'Interlaken

Le pouvoir est un chapeau hissé en haut d'une longue perche. Planté sur la place publique, le pouvoir nouveau du bailli Gessler est à saluer, avec respect. La domination des Habsbourg s'étend, aux dépens de l'empire germanique. L'Autriche cherche à annexer la Suisse. L'histoire de Guillaume Tell est celle d'une antique révolte près du lac des Quatre-Cantons, c'est la légende du serment solennel de Rusli. C'est bien cela : la Confédération helvétique est née au XIIIe siècle. C'est Frederich Schiller qui a raconté la révolution des paysans de l'Uri.

Guillaume Tell le patriote passe avec son fils sur la place d'Altdorf sans prêter attention au chapeau. Les gardes l'arrêtent — Gessler, rentrant de la chasse sur son cheval, le contraint de tirer sur une pomme placée sur la tête de son fils. Tell avoue que, s'il avait tué son fils, sa deuxième flèche aurait été destinée au bailli lui-même. Tell est arrêté. Il s'échappera. Il tuera le bailli. Et les forteresses des tyrans seront détruites. Et la nouvelle de la libération fera son chemin.

Cette année Guillaume Tell est un hôtelier ; Hedwig, sa femme, est caissière, et Walter, leur fils, est un petit garçon blond, un écolier d'Interlaken, très jeune... La première fois c'était en 1912, puis on s'est arrêté en 1914, pour reprendre en 1931. Nouvel arrêt avec la deuxième guerre. Mais depuis 1947, chaque année... C'est donc le quarantième été. Deux fois par semaine, de fin juin à début septembre, près de deux cents habitants d'Interlaken et des environs jouent Guillaume Tell.

Dans les arbres, on entend le bruit du troupeau qui s'approche. Les vaches arrivent, la plus belle en tête, couronnée des fleurs de la montagne. C'est toujours ainsi. Les voilà qui descendent et défilent avec chacune son énorme cloche, attachée au cou par un large collier de cuir noir travaillé ; suivent les chèvres conduites par des femmes. Les enfants poussent joyeusement des chariots de bon foin frais. C'est le retour de l'alpage.

Ainsi commencent, derrière la colline Ruger, les *Jeux de Tell*. Sous la tribune en bois, deux mille trois cents personnes assez emmitouflées applaudissent, et, pour aplaudir, les Suisses non seulement frappent dans leurs mains, mais tapent des pieds sur le plancher. Les vaches ont disparu, les cloches s'éloignent. Conrad Baumgarten, fuyant devant les cavaliers du bailli, qu'il vient de tuer, supplie un pêcheur de le sauver. Apparaît Guillaume Tell, robuste barbu qui a la vigueur du héros. Et il en faut pour jouer dans ce théâtre naturel, vaste aire délimitée par cinq petits chalets de bois, chalets abandonnés qui s'éclairent sous les projecteurs. Il faut de la vigueur : non seulement « les représentations ont lieu par n'importe quel temps » — c'est écrit sur les programmes, — mais surtout il s'agit de dire un texte long, difficile, le texte de Schiller à peine modifié. Les acteurs sont tous des amateurs bénévoles.

L'allemand de Schiller

Certes, la part de la figuration est importante, principale. Mais il y a aussi de vrais rôles, de longs rôles, difficiles, assez abstraits finalement, malgré toute l'imagerie qui les soutient. Le texte est dit, crié plutôt, en allemand, dans l'allemand de Schiller, le vrai. Et c'est difficile cela aussi pour des habitants de l'Oberland bernois, qui usent plutôt d'un dialecte. Mais cet effort littéraire sur l'habitude donne aux mots leur force, leur netteté. Ils ont répété deux fois par semaine depuis le mois de février, dirigés cette année par un professeur d'art dramatique de Berne.

Deux personnes ont appris chacun des rôles : « *Il faut pouvoir se remplacer... on a parfois du travail... ou bien on attrape froid... Et puis on se souvient de l'expérience d'il y a deux ans. Guillaume Tell s'était cassé la jambe en courant un jeudi soir... et le samedi soir il fallait jouer... alors on est toujours deux.* »

L'idée de changer de pièce, de faire autre chose ? On n'y pense même pas ici, sous la Jungfrau.

MATHILDE LA BARDONNIE.

A PARIS

Plus ou moins sympathique

Mais oui, on peut rire, à Paris, au mois d'août, même si on a déjà vu Jean-Claude Monteils au Petit Casino.

Qu'est-ce qui fait rire ? La troupe Théâtre et Lumière s'est donné pour mission « d'éclairer le sens sacré et éternel de l'art et de la vie à travers toutes les expressions artistiques ». L'idéal de Don Alvaro Dabo, dont Montherlant propose le modèle dans le Maître de Santiago, *répond, paraît-il, « à l'engagement et au sens de l'action » de la compagnie.*

Affaire d'ascèse et de haute spiritualité, la pièce avait fait scandale en 1948, le dernier maître de Santiago étant de toute évidence anti-impérialiste.

Les « Deux Suisses au-dessus de tout soupçon », qui ont monté leur spectacle en s'inspirant par endroits (c'est comme les noisettes dans le chocolat) du livre de Jean Ziegler, ont choisi la satire ; mais qu'est-il arrivé au propos politique ? Chez Montherlant, il s'est noyé dans le mysticisme, chez eux, il s'est étranglé dans un gros rire. Très folklorique, tout ça : les Suisses pas mieux traités que les Belges, et Montherlant mis en scène dans un cloître. On ne croit ni aux uns ni à l'autre ; pour un peu, on se tromperait de spectacle comique.

Aux Blancs-Manteaux se succèdent, en revanche, des comédiens dont la bonne humeur réjouit. On se sentira plus ou moins concerné par « les petits riens populaires » qui constituent l'essentiel du numéro féministe des Jeanne ; on sera plus ou moins indulgent pour la science-fiction gentille qui alimente les sketches écrits par Marc Jolivet (les Concierges de l'espace). *Sans que cela soit suffisant pour expliquer l'engouement du public qui, depuis plusieurs mois, s'entasse pour écouter* C'est pas une vie, Jeanne, la vie qu'on vit, *on a envie de dire : « C'est bien sympathique. » — Cl. D.*

★ *Le Maître de Santiago :* Cloître des Billettes, 21 h. 45.
★ *Deux Suisses au-dessus de tout soupçon :* Café d'Edgar, 22 h. 15.
★ *C'est pas une vie, Jeanne... :* Les Blancs-Manteaux, 20 h. 45.
★ *Les Concierges de l'espace :* idem, 22 h.

En bref

Cinéma

« Demain les mômes »

Avec de modestes moyens, Jean Pourtalé (c'est son premier film) a réussi un conte de science-fiction qui est aussi une fable sociale inquiétante.

Un couple, retranché dans un coin de campagne, a échappé à une catastrophe qui a décimé l'espèce humaine. Cette catastrophe n'est que suggérée, mais on y croit. Après la mort de sa femme, assassinée par des rôdeurs, l'homme, Philippe, reste seul. Une communauté d'enfants perdus vient s'installer à proximité. Philippe tente de les apprivoiser, les nourrit, leur parle. Les enfants acceptent tout mais ne lui répondent jamais. Bien que, physiquement, rien ne les signale comme différents des petits d'hommes, ce sont des mutants, qui vont renverser complètement la relation adultes-enfants, devenir dominateurs et chasseurs. Ainsi, dans *Je suis une légende*, de Richard Matheson, les vampires devenaient une nouvelle espèce « normale » qui devait éliminer l'homme ancien. Jean Pourtalé a dû s'en souvenir.

Mais tout son film baigne dans un quotidien qui devient étrange, effrayant, à force de réalisme. La monstruosité, si elle existe, est morale. Que deviendrait une société où des enfants, froidement décidés, n'obéissant plus aux lois des hommes ni à leurs sentiments, prendraient le pouvoir ? — J. S.

★ Impérial-Pathé, Hautefeuille, Olympic, Gaumont-Convention.

« Comme un boomerang »

Sous l'influence de la drogue et de l'alcool, un garçon de dix-sept ans, Eddy Batkin, a tué un policier. Son père, homme d'affaires, directeur, à Nice, d'une entreprise de transports, se bat pour que sa responsabilité soit atténuée. Mais le juge d'instruction n'aime pas les bourgeois, et les journaux déterrent le passé de Jacques Batkin. Fils d'un mineur polonais émigré, il a fait, autrefois, de la prison pour cambriolage d'une banque.

José Giovanni a écrit, pour Alain Delon, le « rôle humain » d'un homme qui a réglé sa dette à la société mais qui se trouve atteint à travers son fils et contraint de se conduire à nouveau en truand pour sauver celui-ci. José Giovanni ne se débarrassera jamais du « romantisme » du milieu, mais, de toute façon, on ne s'intéresse guère à l'histoire, surtout racontée par les dialogues et des gros plans. Sauf Delon, les personnages sont schématiques. La séquence finale (poursuite par les hélicoptères de la police) apporte un peu de mouvement à ce mélodrame social qui a le tort de n'être jamais émouvant. — J. S.

★ Rex, Bretagne, U.G.C. Odéon, Normandie, Paramount-Opéra, Paramount-Gobelins, Paramount-Orléans, Magic-Convention, Les trois Murat, Paramount-Maillot, Moulin-Rouge

Ici et là...

DEUX OPÉRAS A ORANGE EN 1977

● Quelque quarante mille spectateurs, répartis sur cinq représentations, auront assisté aux chorégies d'Orange 1976, le record des fréquentations ayant été atteint par la *Neuvième Symphonie* de Beethoven, dirigée par Rostropovitch.

En 1977, seront montés deux opéras : *Lucie de Lammermoor*, de Donizetti et *Fidélio*, de Beethoven. On prévoit également la venue de Léonard Bernstein pour diriger la *Huitième Symphonie*, de Mahler et un oratorio de Berlioz.

120 000 PERSONNES AU « LAC DES CYGNES »

● L'American Ballet Theatre, avec Natalia Makarova et Mikhaï Barichnikoff, sera l'invité de l'Opéra de Paris pour le prochain Festival de danse de la cour Carrée du Louvre. Les quarante-quatre représentations ont accueilli au total, cette année, plus de deux cent mille spectateurs — cent vingt mille personnes environ ayant assisté au *Lac des cygnes* dansé par la troupe du palais Garnier.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
—	—	—	—

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)
90 F 160 F 232 F 300 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
165 F 310 F 455 F 600 F

ETRANGER par messageries
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
115 F 210 F 307 F 400 F

II. — TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 24 AOUT

CHAINE I : **TF 1**

20 h. 30, Téléfilm : « l'Etrange Visite », 21 h. 40, Chronique : Le sens de l'histoire... La fête, de J. Aurel, avec J. Laurent : 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : **A 2**

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : « Douglas Mac Arthur », de C. Barnett. Narrateur : F. Gillard.

Un montage de documents produit par la B.B.C. et inédit en France.

Débat : La défaite politique du vainqueur du Pacifique.

Avec la participation de MM. Henri Michel, président du comité international d'histoire de la deuxième guerre mondiale, Roger Egeberg, aide de camp et médecin du général Mac Arthur, Eiji Takemae, maître de conférences à l'institut des sciences sociales de Tokyo, Jean-Baptiste Duroselle, professeur à la Sorbonne, Bernard Valéry, correspondant à Paris du New York Daily News, *et Ernest Goldstein, avocat américain.*

23 h. 30, Journal

CHAINE III : **FR 3**

20 h. 30 (R.), « le Tigre du Bengale », de F. Lang (1958), avec D. Paget, P. Hubschmid, W. Rever, Cl. Holm.

Rigueur et beauté de la mise en scène de Fritz Lang sur un sujet de roman d'aventures.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Tombeau de Cristobal Colon » (II), par J. de Beer ; 21 h. 15, Concert par la Société nationale de musique (Hasquenoph, M. de Manziarly, M. Martelli, Milhaud) ; 22 h. 30 (R.), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h., Radio-cri.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Prologue ; 21 h., Festival de Salzbourg : récital de lieder, par Dietrich Fischer-Dieskau (Mahler) ; 22 h. 40, Interlude ; 23 h., France-Musique la nuit : Sites ; 24 h, E pericoloso sporgersi.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est l'invité de France-Inter, à 19 h. 20, dans l'émission « Les leaders politiques face à la rentrée ».

MERCREDI 25 AOUT

CHAINE I : **TF 1**

De 12 h. 30 à 15 h. 30, programme de mi-journée (reprise à 18 h. 20), avec, à 15 h. 45, L'imagination au galop.

20 h. 30, Série : Commissaire Moulin (Choc en retour). Réal. Cl. Boissol, avec Y. Renier, C. Morin ; 22 h., Documentaire : Gorilla, de G. Dieter-Place.
23 h., Journal.

CHAINE II : **A 2**

De 15 h. à 20 h., programme ininterrompu, avec, à 18 h. 15, La chronique du temps de l'ombre, d'A. Panigel.
20 h. 30, Série : Un shérif à New-York (« Un contrat pas banal ») ; 21 h. 55, Chronique : Inventaire... D'un Nord à l'autre : La mine, la terre, le verre, de P. Breugnot. Réal. M. Fresnel.

Comment vivait-on dans le Nord autrefois, et comment aujourd'hui ?

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : **FR 3**

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (cinéma d'aujourd'hui) : « l'Etrangère », de S. Gobbi (1967), avec M.-F. Boyer, P. Vaneck, P. Massimi, C. Castel.

Quand Sergio Gobbi cherchait à rivaliser avec Lelouch dans le mélodrame sentimental.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Les maîtres du roman populaire français, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Stradella, Bela Bartok, Ravel) ; 22 h. 30 (R.), Entretiens avec André Gide, par J. Amrouche ; 23 h., Radio-Cri.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Festival de Salzbourg... Orchestre philharmonique de Vienne, direction Karl Böhm : « Symphonie n° 2 en si bémol majeur » (Schubert) ; « Symphonie no 2 en ré majeur, opus 73 » (Brahms) ; 22 h. 45, Dossier musical : « Gœthe » ; 23 h. 15, Miles media ; 0 h. 30, Le mal du pays ; 0 h. 40, E pericolosa sporgersi.

TRIBUNES ET DÉBATS

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, s'exprime à France-Inter à 19 h. 20.

Expositions

Festival de bleus à Limoges

Un festival de bleus, tout au long des pièces anciennes et contemporaines : ainsi se présente à l'hôtel de ville de Limoges l'exposition de porcelaine. Cette manifestation est consacrée cette année au bleu de four ou bleu de Sèvres, qui est parmi les couleurs de grand feu l'une des plus belles et des plus anciennes puisque, dès le quatorzième siècle, elle fut utilisée par les Chinois, sous le nom de bleu persan et dont le secret fut si jalousement gardé jusqu'au dix-septième siècle.

Cette exposition, où des pièces extraites des collections particulières des porcelainiers de Limoges voisinent avec celles provenant du musée national Adrien Dubouché, atteste, par quelques créations récentes, que le bleu de four, s'il tire du passé des lettres de noblesse, reste aussi une production très actuelle. A côté des assiettes traditionnelles, richement incrustées, on peut voir des assiettes contemporaines sur lesquelles le bleu met une large bande. Des deux vases d'église qui datent de l'époque Louis-Philippe jusqu'aux pièces sorties en juin dernier des fours d'une manufacture de Limoges et qui font partie du service que M. Giscard d'Estaing a offert au président de la République de Syrie lors de sa visite officielle, l'éventail est large. Bien entendu, les pièces de prestige figurent en bonne place. Limoges n'oublie pas, selon un slogan cultivé par ses porcelainiers, qu'elle est « reine de la porcelaine et porcelaine des rois », ce qui n'exclut pas les présidents de la République. Ainsi sont exposées des pièces du service exécuté pour le roi Edouard VII d'Angleterre, à l'occasion de la réception du président Loubet à Buckingham Palace, le 6 juillet 1903. Une dentelle d'or souligne l'aile bleue de four bordée d'une incrustation. La couronne impériale britannique en taille douce est perlée de platine.

Parmi les pièces prêtées par le musée, une assiette qui porte la signature de Dumontet, bord festonné au marly bleu, décoré d'un vol de grues, et un pied de lampe de Peyrusson datant de 1879 en forme de gourde ; une tasse « caline », dont on connaît la date, 1869, mais pas l'origine.

Quant aux pièces provenant de collections particulières : une assiette exécutée en 1900, bleu profond et or à profusion (il est vrai qu'elle est destinée à la famille Rockefeller). Egalement, une tasse litron datant de 1910 et d'une grande finesse. Non loin, un service signé Dufy, qui a été présenté à l'exposition des arts décoratifs de Paris en 1925.

Parmi les pièces de prestige, celle extraite d'un service utilisé pour le dîner de gala offert par le président Lebrun dans la galerie des glaces à Versailles. A l'entrée, un tableau permet aux visiteurs de se familiariser avec la technique du bleu de four. Ainsi peuvent-ils parcourir l'exposition en connaissance de cause.

MARCEL SOULÉ.

★ Hôtel de ville de Limoges, entrée libre, jusqu'à fin septembre.

MERCREDI

GEORGE V - BIARRITZ - PARAMOUNT MONTPARNASSE - CAMEO - LES IMAGES - BOUL'MICH
CONVENTION GAUMONT - OMNIA BOULEVARD - UGC GOBELINS - PARAMOUNT MAILLOT - PASSY
LES 3 SECRETAN - VILLAGE NEULLY

périphérie : CYRANO Versailles - CARREFOUR Pantin - ALPHA Argenteuil - ULIS Orsay - ARTEL Rosny
MELIES Montreuil - ARTEL Villeneuve St. Georges - FLANADES Sarcelles - FRANÇAIS Enghien
PARAMOUNT ELYSEE II Celle St. Cloud - PARAMOUNT Orly - PARAMOUNT La Varenne - ARIEL Rueil

LE PREMIER ÉCLAT DE RIRE DE LA RENTRÉE

avec la participation de DANIEL PREVOST • et avec la participation de MARILU TOLO
Scénario de NICOLE DE BURON • Adaptation et dialogue de NICOLE DE BURON, et ROBERT POURET • Musique JEAN-PIERRE POURET
une coproduction LES FILMS 21 • AXE FILMS • LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION • LES FILMS LA BOÉTIE • LES FILMS MONTFORT • FR3 • Producteurs délégués GUY BELFOND • CLAIRE TUCHMEYER • Producteur exécutif ALAIN GOETTER (HANNOTER FILM)
avec GENEVIÈVE FONTANEL, SYLVAIN ROUGERIE, GÉRARD HERNANDEZ, CHRISTINE LAURENT

MERCREDI 25 AOUT

RAYMOND EGER/FRANCIS COSNE présentent

scénario de ROGER VADIM et DANIEL BOULANGER / dialogues de DANIEL BOULANGER / musique de MORT SHUMAN-PIERRE PORTE / directeur de la photographie CLAUDE RENOIR

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 24 août

théâtres

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Monsieur chasse.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Comédie - Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mouffetard, 22 h. 30 : le Lai de Barabbas.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : l'Amant arabe ; 22 h. 15 : le Voyage avec la drogue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : D'homme à homme.
Théâtre du Manitout, 20 h. 30 : Dom Juan.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Chamaille.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Croisière d'amours.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Mayflower.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Rêve de valse.

Festival estival

Bateau-Musique, 18 h. 30 : Quintette Guy Touvron.
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Schola Hungarica (chant grégorien).
Théâtre Récamier, 18 h. 30 : Musiques électro-acoustiques ; 20 h. 30 : Concert + Films (musiques électro-acoustiques).
Palais-Royal, 21 h. : Paristory.

Les cafés-théâtres

Au Vrai Chic parisien, 22 h. 15 : Pendant les travaux, la fête continue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : les Jeannes ; 22 h. : les Concierges de l'espace ; 23 h. : A. Brice et B. Santes.
Café d'Edgar, salle I, 22 h. : Magi-comédie. — Salle II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CALENDRIER MUSICAL

Vendredis à 20 h. 45
Samedis, Dimanches et Fêtes à 17 h. 30
Voir progr. détaillés
(p.e. Kiesgen)

Orangerie de Sceaux
Métro : Bourg-la-Reine
Mini-bus : départ Bourg-la-Reine retour jusqu'à Porte d'Orléans
CONCERTS
Renseignements et location Château de Sceaux
Tél. : 661-06-71

CHARTRES Maison de l'Agriculture (R.N. 10)

Samedi 4 septembre à 21 heures
(p.e. Kiesgen)

Samedis Musicaux
25e FESTIVAL
Le guitariste ALEXANDRE
LAGOYA
Scarlatti, Albeniz, Sor, etc...

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Nana, de J. Renoir ; 18 h. 30 : le Plaisir, de M. Ophüls ; 20 h. 30 : Othello, d'O. Welles ; 22 h. 30 : le Trône de sang, d'A. Kurosawa ; 0 h. 30, Autour du bicentenaire des Etats-Unis : Cry Danger, de R. Parrish.

Les exclusivités

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (783-67-42).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19), Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
C'EST ARRIVE ENTRE MIDI ET TROIS HEURES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
COMMENT YUKONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75).
LE DIABLE AU CŒUR (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46) en soirée.
F COMME FAIRBANKS (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FRISSONS (A, v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.o. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
GATOR (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71), (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
HOMMES ET REQUINS (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MUHAMMAD ALI (A., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ON L'APPELAIT MILADY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALO (It., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (551-12-15).
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr., v. angl.) (**) : Vendôme, 2e (073-97 52 ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-26) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Nord-Ciné, 10e (878-51-91) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE SIXIEME CONTINENT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
SPERMULA (Fr., sous titre angl.) (**) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA SPIRALE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Bouf'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325 - 59 - 83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA TRAHISON SE PAIE CASH (A., v.f.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

Café de la Gare, 22 h. : A nos chers disparus.
Cour des Miracles, 20 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet ; 22 h. : Zizanie Bretelle.
Le Panal, 20 h. 30 : l'Orchestre.
Petit Casino, 21 h. 30 : Tu descends la poubelle ; 22 h. 30 : J.-C. Montels.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : T'as déplu... Valy.
Deux-Ânes, 21 h. : Pierre-Jean Vaillard.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 30 : Paris Line.
Concert Mayol, 21 h. 15 : Nu à l'ère 76.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire dosée.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Moulin-Rouge, 22 h. 30 : Follement.

MERCREDI

PUBLICIS ELYSEES - PARAMOUNT OPERA - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT ODEON
CAPRI GRAND BOULEVARD - STUDIO ALPHA - PARAMOUNT MAILLOT

périphérie : CYRANO Versailles - ARTEL Nogent - CARREFOUR Pantin - ARTEL Rosny - ALPHA Argenteuil - FLANADES Sarcelles - BUXY Val d'Yerres

Après "Les Galettes de Pont-Aven" le nouveau film de Joël Séria

MERCREDI

MARIGNAN (vo) - ST-GERMAIN HUCHETTE (vo)
PLM ST-JACQUES (vo) - FRANCE ÉLYSÉES - MAXEVILLE
MADELEINE - MONTPARNASSE 83 - CLICHY PATHÉ
GAUMONT SUD - LES NATION

"Jamais... On n'a Jamais JAMAIS VU UN FILM COMME ÇA"

SPECTACLES

UN POING, C'EST TOUT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VOYEUR (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les festivals

C. SAURA (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) : Peppermint frappé.
INEDITS. INCONNUS. RARES (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Carte blanche à Libération.
MELO-MOIS (v.o.), Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), 13 h. : la Chatte sur un toit brûlant ; 14 h. 45 : Dieu seul le sait ; 16 h. 30 : Tant qu'il y aura des hommes ; 18 h. 30 : la Loi du Seigneur ; 21 h. : les Hauts de Hurlevent ; 23 h. : Doux oiseau de jeunesse.
M. BRANDO - P. NEWMAN (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15) : Queimada.
B. KEATON, Le Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : A travers le miroir.
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
JEUNE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Un après-midi de chien ; 16 h. : Jérémiah Johnson ; 22 h. : Bonnie and Clyde.
VISCONTI (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 16 h. 45 : Violence et passion ; 19 h. : les Damnés ; 21 h. 45 : Mort à Venise.
F. ASTAIRE - G. ROGERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : l'Entreprenant Mr. Petrov.
LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A.) v.f. Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), La Royale, 8e (265-82-66), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Sud, 14e (331-51 - 16), Montparnasse - Pathé, 14e 326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pahé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Noctambules, 5e (033-42-34), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Napoléon, 17e (380-41-46) ; v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Haussmann, 9e (770-47-55).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84), 14-Juillet, 11e (357-90-81)
2001 L'ODYSEE DE L'ESPACE (A.) v.o. Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Français, 9e 770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86).
DANCING LADY (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It.), v.f. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
HELLZAPOPPIN (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It.), v.o. : Elysées-Point-Show, 8e 225-67-29).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.), v.f. : Miramar, 4e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE LAUREAT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Rio-Opéra, 9e (742-82-54).
LES PLUS BELLES ANNEES DE NOTRE VIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MA VACHE ET MOI (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (25-67-29), Haussmann, 9e (770-47-55).
ZIEGFELD FOLIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

Les séances spéciales

LE DECAMERON (It., v.o.) : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14), à 18 h. et 24 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 22 h.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
REPULSION (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et 22 h. 10

Les films nouveaux

ACTES DE MARUSIA, film mexicain de M. Littin (*). — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), 14 - Juillet, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (783-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

DEMAIN LES MOMES, film français de J. Pourtale. — Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (783 - 67 - 42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MES CHERS AMIS, film italien de P. Germi. — V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NEA, film français de Nelly Kaplan (**) — Omnia, 2e (231-39-36), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Panthéon, 5e (033-15-04), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27),Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)

PIRATES ET GUERRIERS, film chinois de King Hu, v.o. : Luxembourg, 6e (633 - 97 - 77), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé 18e (522-37-41).

COLERE FROIDE, film américain de J. Demme, v.o. : Balzac, 8e (359 - 52 - 70) ; v.f. Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

COMME UN BOOMERANG, film français de J. Giovanni : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

LA PAGODE (v.o)

SALO'
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de
PIER PAOLO PASOLINI
COULEURS
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

MONTE-CARLO v.o. - **ELYSEES LINCOLN** v.o. - **QUARTIER LATIN** v.o. **DRAGON** v.o. - **IMPERIAL** v.f. - **NATION** v.f. - **MONTPARNASSE PATHE** v.f. - **ST-LAZARE PASQUIER** v.f. - **CONVENTION GAUMONT** v.f. **CARAVELLE PATHE** v.f. - **QUINTETTE** v.f.
BELLE-EPINE - **MULTICINE Champigny** - **TRICYCLE Asnières** **FRANÇAIS Enghien** - **VELIZY 2** - **GAUMONT Evry** - **CYRANO Versailles**

à sangloter de rire L'AURORE

une comédie désopilante LE MONDE

MULTICINE présente
Un film de PIETRO GERMI
Mise en scène de MARIO MONICELLI
PHILIPPE NOIRET · UGO TOGNAZZI
GASTONE MOSCHIN
BERNARD BLIER

Mes Chers Amis

DUILIO DEL PRETE · OLGA KARLATOS
SILVIA DIONISIO · FRANCA TAMANTINI · ANGELA GOODWIN
MILENA VUKOTIC · ADOLFO CELI
BERTRAND TAVERNIER

CONCORDE PATHÉ • LA ROYALE • GAUMONT THÉÂTRE • GAUMONT SUD • CAMBRONNE
MONTPARNASSE PATHÉ • GAUMONT GAMBETTA • CLICHY PATHÉ • ST-GERMAIN VILLAGE
THIAIS Belle Epine • VÉLIZY • ASNIÈRES Tricycle • CHAMPIGNY Multiciné Pathé
ENGHIEN Français • SARCELLES Flanades • PARLY-2 Studio • EVRY Gaumont

ARIEL à Rueil

MERCREDI
ÉLYSÉES CINÉMA VO / CLUNY ÉCOLES VO / U.G.C. ODÉON VO / HELDER VF
REX VF / CLICHY PATHÉ VF / ROTONDE VF / LIBERTÉ VF / MAGIC CONVENTION VF
U.G.C. GOBELINS VF / GAUMONT SUD VF / NAPOLÉON VF

un
HITCHCOCK
diaboliquement divertissant

COMPLOT DE FAMILLE
"FAMILY PLOT"

UN FILM UNIVERSAL DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION
PARLY 2 / VÉLIZY 2 / PORT NOGENT ARTEL / MONTREUIL MELIES
VILLENEUVE ARTEL / PANTIN CARREFOUR / SAINT-GERMAIN C2L
ENGHIEN FRANÇAIS / SARCELLES FLANADES

SPÉCIAL GODARD

CE N'EST PAS UNE IMAGE JUSTE, C'EST JUSTE UNE IMAGE

LES CARABINIERS
PIERROT LE FOU
ET FILMS « INVISIBLES »

mensuel
l'Avant scène
Juillet/Sept. 1976

CINÉMA

numéro double
171/172 F 20

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux

Single Buoy Moorings INC Terminal Installations INC

Une filiale du groupe IHC HOLLAND, spécialisée dans les terminaux Offshore et Système de Stockage flottant pour l'Industrie du Pétrole recherche, pour ses Bureaux d'Engineering à Monaco (Principauté)

INGENIEUR NAVAL

- Capable de définir, concevoir et calculer de grandes unités flottantes pour l'Industrie Offshore, en accord avec les standards et règlements en vigueur. Il sera assisté par un groupe d'Ingénieurs et Projeteurs.

Qualification et expérience :
Diplôme Grande École (G.M. - E.C.P. ou équivalent).
- Expérience minimum 5 ans Bureau d'Études dans un Chantier Naval important. Age 30 ans minimum.

INGENIEURS PROJETEURS

- Capable de concevoir des avant projets pour des unités prototypes (charpentes constructions caissonnées pièces mécaniques lourdes, etc ...)

Qualification et expérience :
- Diplôme d'Ingénieur (mécanique appliquée ou niveau équivalent).
- Expérience minimum 10 ans dans Bureau d'Études de préférence dans l'Industrie Offshore.
- Bonne connaissance des normes qualifications des matériaux et des assemblages soudés.

Pour ces postes, une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :
Chef du personnel
SBM/TII 27 Bd Albert 1er
BP 157 - Monaco (Principauté)

Pierre Lichau s.a.

CHAPPÉE JACOB DELAFON

recherche
pour son usine de
SOISSONS MAGDELEINE (02)
(850 personnes)

UN CHEF DE FONDERIE

Formation ESF - ENSAM ou diplômes équivalents.
4 à 5 ans d'expérience en fonderie indispensable.
FONCTION :
responsable des ateliers de Fonderie et noyautage fabrication de pièces en grande série.
Possibilité d'évolution dans le cadre du groupe SGF.

Logement fourni.

Adresser C.V. et prétentions au : Service du Personnel — 8, Place d'Iéna - 75116 PARIS.

IMPORTANTE FONDERIE D'ACIER
BOURGES
recherche pour mise en place et organisation d'une comptabilité industrielle

COMPTABLE

Formation D.E.C.S. ou Ecole Supérieure de Commerce. Quelques années de pratique en comptabilité analytique, industrielle de préférence.
Poste à pourvoir le plus tôt possible.
Adresser C.V. détaillé av. prét. sous référ. CA 78 à

10 PROFILS
5 bis, rue Keppler, 75116 PARIS.

Nous recherchons de toute urgence :

directeur commercial
Secteur Bâtiment — Réf. 6123 K

contrôleur de gestion
Secteur Textile — Réf. 6134 B

Demander informations complémentaires

ORES à CAP OUEST
11, Bd Guist'hau
44000 NANTES
Groupe BOSSARD

BANQUE RÉGIONALE DE LORRAINE
recherche

SPÉCIALISTE TITRES-BOURSE GESTION DE PATRIMOINE

Le collaborateur retenu sera appelé à :
— Participer à la définition et à l'application de la politique de l'Etablissement dans son compartiment ;
— Mener personnellement une action commerciale auprès d'une clientèle sélectionnée dont il gérera le patrimoine ;
— Animer et former les collaborateurs de sa spécialité.

Les candidats âgés d'au moins 30 ans et pouvant justifier d'une expérience et d'une réussite professionnelle réelles de plusieurs années sont priés d'écrire avec C.V. et prétentions à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, sous n° 70.934 qui transmettra.

MARSEILLE
Entrepreneur Constructeur Immobilier
recherche
pour son Département Promotion

CADRE
ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

Le candidat ou la candidate recherché (e), de formation juridique et (ou) commerciale, devra avoir une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans les domaines de l'immobilier et de la construction.
Ecrire en précisant âge, situation de famille, formation et diplômes, références professionnelles sous n° 7.336 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 9.

MANPOWER
renforçant son réseau crée un poste de

DIRECTEUR RÉGIONAL NORMANDIE

LES FONCTIONS SE RESUMENT AINSI :
- *Il participera avec l'équipe de direction à la détermination des politiques de développement de la société.*
- *Il animera sa propre équipe ; les chefs de centres qui, eux-mêmes, dirigent des unités opérationnelles.*
- *Il devra aussi multiplier ses impacts commerciaux, proposer de nouvelles implantations géographiques, mettre en place de nouvelles unités.*

En trois mots : IMAGINER - CRÉER - DÉVELOPPER

Pour réussir, un niveau supérieur de formation et une solide expérience de gestion et d'animation dans une fonction similaire sont indispensables.

VOS QUALITES PERSONNELLES FERONT LE RESTE.

La direction régionale sera basée à ROUEN.

Pour préparer un premier entretien, faire parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à

MANPOWER FRANCE
DIRECTION DU PERSONNEL
88, rue La Fayette - 75009 Paris.

CENTRE DE RECHERCHES
Près de NANCY, recherche

TECHNICIEN-SUPÉRIEUR CHIMISTE

Formation maîtrise ou équivalent. Bonnes connaissances en chromato-gazeuse et spectrophotométrie I.R. souhaitées.
Expér. profess. appréciée. Domaine matière plastique.

Nombreux avant. socx : rest. d'entreprises, horaires variables.

Adresser C.V. et prétentions à SWEERTS BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09, s/réf. 453 qui trans.

Labor. pharmac. en progression régulière recherche :

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

Préférence expérience hôpitaux
1) Résidence Amiens pour prospection Aisne, Oise, Somme.
2) Résidence Nancy ou Metz pour prospect. Ardennes, Marne, M.-et-Moselle, Meuse, Moselle.
3) Résidence Rouen ou Caen pour prospection Calvados, Eure, Orne, Seine-Maritime.
4) Résidence Marseille ou Montpellier pour prospection Aude, B.-du-Rhône, Hérault, Tarn.
5) Résidence Toulouse pour prospection Ariège, Haute-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlant., Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orient., Tarn-et-Garonne.
6) Résid. Poitiers ou Limoges pr prosp. Cantal, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Indre, Vendée, Hte-Vienne, Vienne.
Fixe+prime+frais. Adr. C.V. et photo à Gautron, 29, r. Rodier, 75009 s/réf. 2883 qui transmet.

IMPORTANTE COOPERATIVE AGRICOLE
recherche son

DIRECTEUR

— Formation supérieure
— Expérience de la distribution
— 35 ans minimum
— Disponible rapidement.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 7.343 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LOGABAX Informatique
DIRECTION REGIONALE
de l'EST
recherche pour une de ses agences dans le cadre de son Service Logiciel

ANALYSTE
CONFIRME
ayant un minimum de 3 ans d'expérience dans l'analyse des problèmes de gestion.

Adresser C.V. et prétentions : Société LOGABAX, 32, allée de La Robertsau, 67000 STRASBOURG.

DIEPPE
ENTREPRISE T.P.
RECHERCHE

CADRE COMPTABLE

Mission :
— Animation et contrôle du service comptable (comptabilité générale, analytique, budgétaire)
— Responsabilité des traitements informatiques sur ordinateur BURROUGHS B 700

Profil :
— 30 ans minimum
— Niveau E.S.C. - D.E.C.S.
— Grande expérience comptable

Ecr. JD/312, HAVAS B.P. 907 76002 ROUEN Cedex.

E.N.S.A.E. « Sup'Aéro » rech. octobre 76 professeur physique adjoint appelé à prendre oct. 77 poste chef départ. physique. Formation souhaitée : diplôme ingénieur G.E. suivi format. complément. physique fondamentale avec bonne connaiss. aspects modernes physique. Réf. pédagogiques exigées. Candid. et C.V. à Dr adjoint ENSAE, B.P. 4032, 31055 Toulouse Cedex.

offres d'emploi

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION ETABLISSEMENT DE VERNON

SEP

recherche

ingénieur

ARTS ET MÉTIERS ou équivalent
contrat à durée déterminée jusqu'en février 1978,
dynamique, opiniâtre et méthodique, ayant quelques années d'expérience dans la construction ou la mise en œuvre d'installations fluides importantes
pour assurer :
— dans un premier temps les recettes d'utilisation d'essais présentant des techniques très variées ;
— dans un deuxième temps l'analyse des principaux problèmes survenus lors de l'exploitation de ces installations et le contrôle des étalonnages des moyens de mesure.

Réf. 162

ingénieur

ESE ou équivalent
contrat à durée indéterminée
pour assurer travaux paliers magnétiques :
— quelques années d'expérience ou débutant ;
— bonnes connaissances en asservissements, électronique linéaire, fiabilité ;
— anglais courant apprécié.

Réf. 165

Adresser curriculum vitae et prétentions en précisant référence du poste souhaité :
S.E.P. - Service du Personnel - B.P. 802 - 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ
BIEN INTRODUIT auprès CLIENTÈLE saisie de données.
Tél. après 14 h. : 874-70-35.

INDUSTRIE DE CONTENEURS EN VERRE

INGÉNIEURS DE VENTE

Importante compagnie internat. de tech. fabriquant machines pour industrie de conteneurs en verre RECHERCHE

REPRÉS. TECHNIQUE QUAL.

Expérience dans cette industrie, chargé de nous représenter en France, Belgique.
Prière à toute personne intéressée, ayant les diplômes exigés, de téléphoner ou de faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
MAUL BROS INC.
(Mr. L.E. SMITH)
The Parade, Hendon, Sunderland, England.
TELEPHONE No 40611
TELEX No 537078

Recrutement d'un ADJOINT

TECHNIQUE

Hôpital de Maison-Blanche. Concours sur titres, diplômes exigés, **BAC de Technicien, Brevet de Technicien Supérieur** ou **Brevet de Technicien Bâtiment** (option métreur-véric.). Les candidats doivent être Français et âgés de 18 à 40 ans, se présenter à M. le Directeur chargé du personnel de Maison-Blanche, bureau du recrutement :
3, avenue Jean-Jaurès,
93330 Neuilly-sur-Marne.

BUREAU VERITAS
recherche
pour bureaux TEHERAN

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

ayant au minimum 10 ans d'expérience,
ayant exercé des fonctions à responsabilités dans la construction et les contrôles et essais de pipe-lines.
Libre de suite.
Anglais courant indispensable.
Ecrire avec C.V. détaillé et prét.
BUREAU VERITAS CMI
B. P. 247, 92307 LEVALLOIS-PERRET ou tél. à 758-11-65.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
proche banlieue Sud-Est (Métro)
recherche pour développement
service Informatique Matériel Siemens 4004/135 (192 K) sous BS 1000

1 CHEF DE GROUPE ANALYSE - PROGRAMMATION
— Etudes supérieures.
— Expérience dans poste identique indispensable.
— Connaissance BS 1000 appréciée.

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR
— Expérience Cobol ANS.
— Connaissance BS 1000 appréciée.

1 PROGRAMMEUR
— Expérience Cobol ANS.

1 PUPITREUR
— Connaissance BS 1000 indispensable.
— Travail en équipe (2×8).

Envoyer C.V. manuscrit et prétent. sous n° 70.763, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CIE ELECTRO-MECANIQUE
recherche pour département en expansion

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL DYNAMIQUE

pour promouvoir la vente de matériel de série
Expérience de 5 ans souhaitée.
Envoyer AVANT LE 1er SEPTEMBRE, C.V. photo et prétentions à C.E.M. — Monsieur MOYNOT
Services Centraux du Personnel
37, rue du Rocher - 75383 Paris Cedex 08.

LE CREDIT CHIMIQUE BANQUE PRIVEE
recherche

organisateur

Sa mission :
- responsabilité de la conception et de la mise en place fonctionnelle de systèmes de gestion,
- maintenance de procédures administratives existantes,
- liaison entre les services utilisateurs et l'informatique.

Son profil :
- expérience de 3 à 5 ans dans l'organisation,
- connaissance des activités bancaires et de l'informatique absolument indispensable,
- maturité dans les contacts.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous réf. O/M à B. AMELOT.

CREDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris

LogAbax informatique

recherche pour son BUREAU D'ÉTUDES
(Région Parisienne Sud)

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN
CHEF DE PROJET

Il travaillera en collaboration avec une équipe d'ingénieurs électroniciens à la conception de périphériques d'ordinateurs.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur position II ayant de bonnes connaissances en mécanique de précision et une expérience de quelques années dans le domaine de l'informatique.

Adr. C.V., photo et prétent. à DIRECTION DU PERSONNEL, 79, av. Arist.-Briand, 94110 ARCUEIL.

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE
65.000 F. PARIS

Il s'agit d'un nouveau poste à pourvoir au sein de la Direction Financière.

En équipe avec le Contrôleur de Gestion dont vous dépendrez, vous aurez à mettre en place plans et budgets prévisionnels, assurer l'application des procédures comptables de contrôle et toute action de conseil au point de vue financier.

C'est la raison pour laquelle un jeune diplômé E.S.C. ou équivalent ayant de préférence une première expérience de la finance-comptabilité devrait pouvoir réussir dans ce poste.

Nous pensons que, pour évoluer rapidement, il faut être également un homme de contact, à la fois précis et méthodique.

Nous sommes là pour vous aider à réussir, nous contribuerons à votre formation au départ.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.228 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

GROUPE BANCAIRE PRIVE, 8e arrondissement recherche :

GRADÉ ET EMPLOYÉS TRÈS QUALIFIÉS

Ayant de solides connaissances des opérations avec l'ETRANGER.
Expérience de plusieurs années.

Envoyer C.V., prétentions et photo à n° 7103, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, q. tr

---

IMPORTANTE SOCIETE propose pour
ROUEN, LE HAVRE, PARIS
postes de

CONSEILLER EN ASSURANCES

TOUTES BRANCHES

Salariés à personnes ambitieuses, âge minim. 21 ans
Travail sur rendez-vous

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo sous réf. JD/320 à HAVAS (B.P. 907), 76002 Rouen Cedex.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

comex

Leader Mondial dans le domaine des interventions sous-marines
2.400 personnes
recherche pour une de ses sociétés :

INGENIEUR CHEF DE PROJET

(RÉF. : 2/76 - SE 1)

La mission :
Coordonner des projets traitant de :
- Pose et connexion de flow-lines à grande profondeur
- Connexion ou réparation de pipe-lines en eau profonde.

Elle suppose :
- Une expérience confirmée en matière de contacts et de négociations relatifs à des chantiers pétroliers.
- Une excellente maitrise de la langue Anglaise.
- Une formation et une expérience dans le domaine des travaux offshore.

Lieu de travail : PARIS (avec déplacements fréquents de courte durée).

INGENIEUR DE PROJET

(RÉF. : 2/76 - SE 2)

La mission de départ est de développer des risers de production pétrolière sous-marine

Il est demandé :
- Une formation d'Ingénieur Mécanicien
- La connaissance du matériel pétrolier
- Une bonne maitrise de la langue anglaise

Une expérience forage à partir d'engins flottants serait appréciée.

DEUX INGENIEURS ETUDES

(RÉF. : 2/76 - SE 6-7)

- De formation ingénieurs :
1 - Mécaniciens ou
2 - Electriciens/Electroniciens (systèmes ultra-sons)
- Ayant une connaissance des travaux offshore
- Une bonne pratique de la langue anglaise

Lieu de travail : PARIS (avec déplacements de courte durée)

Les missions :
1) Étude des dispositifs ou machines pour travaux de connexion ou réparation de pipe-lines en eau profonde. Préparation et suivi d'essais.

2) Participation à l'étude d'un système de pose et connexions de flow-lines en eau profonde.

(Étude des dispositifs et procédures)

INGENIEUR ENERGIE FLUIDE

(REF. : 2/76 - HP 42)

- Diplômé Grandes Écoles (Arts & Métiers - Centrale ou équivalent). Spécialisation souhaitée : énergie fluide.
- 2-3 ans expérience aéronautique ou industries matériel hydraulique.

Lieu de travail : MARSEILLE
Déplacements de courte durée à l'étranger.

La mission :
Études, réalisations et mise en œuvre des matériels à commande hydraulique installés sur ensemble de plongée COMEX.

Pierre Lichau

Adresser photo, C.V. et prétentions sous référence correspondante à :
COMEX - Service Recrutement
13275 Marseille Cedex 2

Très importante société industrielle. Fabrication en grande série pour l'automobile, recherche pour l'une de ses usines à 60 km au nord de Paris :

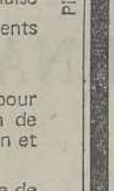

CADRE
gestion de production

30 ans environ. Formation technique supérieure

Dépendant directement de la Direction et faisant équipe avec les services commerciaux, de fabrication et de méthodes, il aura la responsabilité de la gestion des stocks, des programmes de fabrication et de la définition des séries économiques, en liaison avec le département informatique du siège.

Expérience indispensable de l'ordonnancement et de la gestion de série en mécanique.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi
Information Carrière **SVP.11.11** 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Référence 812.

65, avenue de Wagram 75017 Paris

SOCIETE PROMOTION PORTE D'ORLEANS
recherche
DIRECTEUR SERVICE ADMINISTRATIF
PROMOTION IMMOBILIERE
— minimum 40 ans ;
— références et expérience similaires souhaitées ;
— bon commandement ;
— disponible rapidement.
Adresser curriculum vitae et photo à : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 30.776, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue Nord de Paris, recherche
UN INGÉNIEUR
minimum 50 ans
Pour travaux de normalisation industrielle.
Connaissance des codes de construction des réservoirs sous pression.
Anglais souhaité.
Ecr. avec C.V., photo et prét., n° 70.578 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société diffusant en exclusivité
MATÉR. HAUTE FIDÉLITÉ
MARQUE DUAL
recherche pour secteur : 93, 95, 36, 41
ATTACHÉ CCIAL EXPÉRIM.
connais. bien clientèle revend. SPÉCIALISÉE SON - HIFI libre 1er octobre au plus tard, voiture fournie, frais de route, fixe + commission.
Env. C.V. manuscrit avec photo.
VOXAL 27-33, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Agence de Publicité de Neuilly rech. dessinat. (trices) exécution 2 ans expérience souhaités. Téléphonez au 624-00-38, pr R.-V.

L'INDUSTRIELLE de CHAUFFAGE recherche
1 THERMICIEN EXPÉRIM.
connaissance parfaite de l'allemand lu, écrit, parlé, indispensable.
Adr. CV B.P. n° 404, 92103 BOUTLOGNE

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue Nord de Paris, recherche :
JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN
DIPLOMÉ
Ayant des connaissances en informatique suffisantes pour s'intégrer dans une équipe chargée de développer des logiciels pour des problèmes de fabrication mécanique (commande numérique, ...).
Disposant si possible d'une expérience de l'utilisation des ordin. de bureau (Wang 2200, HP 30...).
Anglais souhaité.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à n° 70.575, **Contesse Publ.**, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

EU-SÉLEC
TRAVAIL TEMPORAIRE
recrute pour région Mantes-la-Jolie
E. 2 MECANIQUE GENER. AERONAUTIQUE
3 PROJETEURS 1 MEC. GLE AERONAUTI.
2 PROJET. 2 MECAN. GLE AERONAUT.
4 A. T. 2 Aéronautique
2 TECHNICIENS supérieurs
2 INGÉNIEURS mécanique
2, rue de Londres, Paris-9e. Tél. : 878-87-04 + 744-20-99.

MENAGE EMPLOYES DE MAISON DE CONFIANCE
pour service courant normal. PARIS-7e
Beau logt indép., réf., contrôle T. 359-25-62, 14 h. 30 à 18 h. 30 ou écrire **RONVAL**, 15 bis, rue de Marignan, 75008 PARIS.

ECOLE PRIVEE PARIS-EST
recherche
PROFESSEUR PHYSIQUE
expérimenté pr service partiel. Adr. C.V. à CLAIR, 38, rue des Mathurins, 75008 Paris, q. tr.

IMPORTANT GROUPE
spécialisé dans
l'ELECTRO-METALLURGIE LOURDE recherche
pour une de ses divisions un
ING. EN ORGANISATION
(30 ans minimum)
Au service des autres divisions, il devra définir, animer, coordonner, contrôler toutes les études visant l'optimisation des coûts indirects.
Ayant une formation d'Ingénieur (A. et M., IESTO, etc.), une bonne expérience en cabinet d'organisation et/ou dans le secteur de la production, serait appréciée, ainsi que le goût et l'aptitude aux contacts humains. Lieu de travail : proche banlieue Nord. Env. C. V. et prét. à G. F. N. Développement, 270, rue St-Honoré, 75001 Paris.

INGÉNIEUR P 2
SUP - AERO
pour définition et exploitation essais de moteurs.
INGÉNIEUR
DOCUMENTATION TECHNIQUE
Sérieuse expérience, organes pneumatiques, hydrauliques et électropneumatiques.
Connaissances fluides, électricité et résistance des matériaux appréciés.
INGÉNIEUR
POUR PAYS DE L'EST
Sérieuse expérience réception et contrôle matériel pompes pour installation unité d'ammoniac.
Ecr. avec C.V. à n° 2.190 **Publicités Réunies** 112, boulevard Voltaire 75011 Paris

---

DISPENSAIRE 20e arrdt rech. p. septembre infirmières d. e. Ecrire dispensaire, 19, rue de la Réunion, 75020 PARIS.

IMPORTANT COMPLEXE ADMINISTRATIF
recherche pour ORLEANS
LICENCIÉ EN DROIT
DEBUTANT pour seconder le Responsable d'une unité administrative (la connaissance du Droit Social et du Droit du Travail serait appréciée).
Adr. C.V. et photo à n° 8.578, Péavit-Publicité, 100, rue de Richelieu, Paris-2e, qui transm.

AGENCE de VOYAGE recherche
CHEF D'AGENCE
Env. C.V. à T.C.G., 163, avenue du Maine, PARIS-14e.

Entreprise importante, 20e, recherche
RESPONSABLE INFORMATIQUE
Matériel utilisé : Burroughs. Env. C.V. et photo s/réf. 3.355 à P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui tr. Les candidats seront contactés début Septembre.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
liée à groupe bancaire recherche
CADRE TECHNIQUE EXPERIMENTÉ
pour diriger les maitres d'œuvre, étudier leurs projets, contrôler leur mission. Adresser C.V. n° 35.488 P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

Importante Société cherche pour collaboration immédiate
OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ
Nécessité résider Grand Centre. Voiture indispensable. Ecrire sous référence. 1.550 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

INGÉNIEUR T.P.
ON ASSIMILÉ
Etudes de prix, suivi travaux et règlements, programmation, méthode, pour région
PONTOISE
Tél. matin pour R.V. : 803-02-90.

Etablissements financiers Champs-Elysées recherche
COMPTABLE HOMME
expér. min. 5 ans, pour comptabilité générale. Avantages sociaux. Lettre manuscrite avec C.V. et photo, Service du Personnel, B.P. 720.08, 75361 Paris cedex 08.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour SERVICE EXPORTATION
ASSISTANT
même débutant
25 ans environ.
Env. lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence P. 44 à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

occasions

ACHAT TRES CHER : bijoux, or, brillants, rubis, saphirs, émeraudes, toute argenterie. Perrono, 4, r. Chaussée-d'Antin. Opéra. Vente en occasions.

sports loisirs

LA BOURGOGNE EN BATEAU SUR LES PLUS BEAUX CANAUX ET LES PLUS CALMES. « PAS DE TRAFIC CCIAL » BATEAU 4-6 places, bien équipé pour 2 couples, cft, s. de bns. PONT pour bains de soleil. LOCATION A LA SEMAINE. Tél. : (86) 58-37-98.

autos-vente

ÉTOILE AUTO MERCEDES-BENZ
VEND :
280 E voitures direction
280 D voitures direction
350 SLC 75 métallisée
53, rue Marjolin - LEVALLOIS
TÉL. : 739-97-40
Vd B.M.W. 2002, ét. except., 69. Prix : 8.000 F. Tél. : 604-50-48.

boxes-autos

13e Evitez les contraventions à partir de 76 F/mois, places réservées, gardées, 81, r. de l'Amiral-Mouchez, PARIS. Téléph. : 589-63-12.

perdu-trouvé

Fte récomp. à qui permettra retrouv. potteries, éléph. chinois, fauteuils Louis XV, disparus COGNAC début année 76. Tél (45) 83-61-88.

secrétaires

Secrétaire de direction

GROUPE DE PRESSE
Centre de Paris
recherche pour Direction Générale
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
ayant réelle expérience professionnelle et très bonne formation générale. Excellente sténodactylo indispensable.
Ecrire à S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Secrétaires

Pour le Service Publicité d'un grand magazine masculin
REGIE-PRESSE
(Tour Maine-Montparnasse)
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
ayant de préférence expérience professionnelle.
Tél. 538-17-45 (heures bureau)

SECRÉTAIRE
BIL. FRANÇAIS - ANGLAIS
recherchée par
Directeur Opérations Internationales importante société fabriquant matériel électrique.
Sténo et dactylo nécessaires Connaissance Allemand appréciée mais pas indispensable.
Rémunération intéressante, restaurant d'entreprise, Ambiance agréable.
Appelez M. WIENER au 739-32-55 poste 347 ou écrire S.A.F.T., 119, rue du Président-Wilson, 92 LEVALLOIS-PERRET

SECRÉTAIRE BILINGUE
pour Agence de Publicité.
La candidate devra pouvoir transcrire de la correspondance française et anglaise à partir de bandes magnétiques.
Bonne opportunité pour personne désirant perfectionner s. anglais et connaître milieu publicitaire.
Ambiance de travail agréable. Bureaux à la Défense.
Tél. 776-42-21 poste 46-89 pr R-V.

SOCIETE D'EDITION PARIS-14e recherche
SECRETAIRES BILINGUE ANGLAIS
TEL. : 532-21-99.

---

représent. demande
Représentant 15 ans expérience vente haut standing cherche situation stable rég. Poitou-Charente. Rémunération : Frais ou Fixe + Commission.
Ecr. n° 6.310, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

DIRECTEUR D'ÉTUDE
dans une société spécialisée en études marketing, études de marché et conseils aux entreprises. 6 années d'expérience en matière :
- **De contact commercial ;**
- **De définition et de réalisation d'études ;**
- **D'animation d'une équipe de collaborateurs ;**

recherche poste de responsabilités.
Ecrire sous n° 2.902 à « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

J.F. 29 a., form. littér. sup. langues étrang., 4 ans expér. **Documentation Information** étudie toute proposition. Ecr. n° 2.904, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme, angl. courant import. exp. rech. travail mi-temps. Ecr. n° 35.656 P.A. SVP 37, r. du Gal-Foy, 75008 PARIS.

ASSISTANTE DE PUBLICITE (32 ans) anglais courant, expér 2 ans serv. marketing, annonceur, 3 ans grandes agences internationales, recherche poste à responsabilité avec contact client. Ecr n° 399.792 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, q. tr.

Cadre comptable autodidacte 37 ans, comptabilité générale, usine envir. 800 pers., spécialiste contrôle gestion ordinateur, recherche place stable région indiffér. (sauf Paris). Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris s. réf. 61450, q. tr.

Ancien pompier Paris (18 ans), 15 ans expé., ch. trav. sécurité. Incendie prot. civile. Cochet 134, r. République, 92 Suresnes.

J. F. 28 a., expér. form. continue, ch. sit. de rech. et anim. pédag. ds organ. form. ou ind. Dipl. enseign. sup. Et. possib. dem. Initiat. concept. de progr. Ecrire : Mme PLANQUE, 160, rue Gambetta, 59000 Lille.

Formation supérieure Direction commerciale, Gestion, Assurances. Promotion immobilière, ch. poste hte resp. Sect. indiff. Ecrire F 5061, Havas, Bordeaux.

J.F. ch. emploi agence voyages, 26 ans, angl., espag. Télex Alpha 3, billeterie enreg. GAUTIER 3, r. des Amandiers 75020.

Sec. tril. angl. esp., BTS 76, lib. ste, ch. pl. st. Chantal Rabier, Bellerive, 34, qual National, 92800 Puteaux. Tél. : 776-37-46.

Auteur jne, dynam., perspicace, expérience théâtre, ciné, radio, ch. emploi rédaction, publicité. Ecr. n° 2.911, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 29 ans, form. hôtelière, aimant voyages, ch. emploi av. resp. Libre 15 sept. Ecrire n° 48.070 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE HOMME
27 ans, licence droit privé, libre de suite, cherche emploi stable rég. Saintes, Royan (17).

J.F. PARFAIT. TRILINGUE
dernièrement professeur allem. et anglais au Gabon, cherche situat. Hors Europe. Ecrire n° T 91.700 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Dame 46 a., seule, cadre, rech. emploi stable gérance commerce ou autre, connaiss. très bien p. à porter féminin. Rég. indiff. Ec. n° T 91288 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE FEMME 27 ans
secrétaire sténo-dactylo, 3e échelon, bonne présentation, baccalauréat + B.T.S. + 6 ans expérience, recherche promotion secrétaire direction, cadre, confiance, responsabilités. Ecr. Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, n° 61.476.

J. H. titulaire maitrise maths, 26 ans, lib. O.M., expér. FORTRAN, méthodes, recherche op., Ens., MATHS, ANGLAIS, étudie ttes propositions. Ecr. : Ladoucette, 121, bd de l'Hôpital, 75013.

J. H. réfugié indochinois sous protection du gouvernement français, 3e année de maitrise de gestion des entreprises, diplômé DEUG, probatoire de DECS d'Etat et de CNAM, cherche aide-comptable à plein ou mi-temps. Contrat de travail possible. Réf. 3 mois de stage de comptabilité dans un grand quotidien parisien. Ecrire n° 6313 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

PARIS 15e
dans immeuble neuf reste à vendre : 2-3 pièces. UN 2 pièces et UN 4 p. en duplex au 7e ét.
MICHEL BERNARD
727-03-11

MONTPARNASSE
au 16e étage
2 appartements exceptionnels 5 P. 125 m2+125 m2 de terrasse, vue panoramique sur tout Paris. Parking, téléphone.
MICHEL BERNARD
727-03-11

URGENT 15e. Part. vd à part. ds imm. 71 lux. 4 pces, balc., 3e étag., calme, soleil, 2 vr. bains, 3 w.-c., nbx plac., cuis. équip., tél., cave, park., prof. lib. autoris. Px expert. 624.000 F. Tél. ts les soirs au 250-90-79.

VENDUS LOUES ET GERES PAR NOS SOINS
15e, RUE DE VAUGIRARD
neufs, tout confort
— Studettes 120 000
20e, RUE HENRI-CHEVREAU
neuf tout confort
— Studette 80 000
COURBEVOIE DEFENSE
neufs tout confort
— Studios + jardin .. 110 000
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. 225-93-69.

ST-GERMAIN-DES-PRES
70 m2 ; original et raffiné.
Tél. 325-80-77.

VIIe - UNIQUE A PARIS
Sur Seine, face Louvre, 3e ét. Appart. 85 m2 : 1 200 000 F. Appart. 130 m2 : 1 800 000 F. — Au même étage, sur cour. Duplex 50 m2 : 480 000 F. App. duplex 62 m2 : 600 000 F. Tél. de 10 à 17 h. 278-20-46.

6e ST-GERMAIN-DES-PRES
Stud. c. culs. plac. dche tél. w.-c. réf. nf. Px 120 000 F.
REGY 577-29-29.

5e ST-MICHEL, Imm. caract. 3-4 p. en duplex tt confort, cheminée, poutres. RARE
REGY. Tél. 577-29-29.

PORT-ROYAL
Belle rénovation
Studios tt cft, ascenseur
Téléphone. Soleil.
IDEAL PLACEMENT.
S.O.R.P.I. - DID. 97-23.

Studio cft, caractère, immeuble entièr. rénové, r. M.-le-Prince, pr. Luxembourg. T. : 734-76-13.

---

3 p. cuis., s. de bns, caractère, cft, imm. rénové, r. M.-le-Prince pr. Luxembourg. T. : 566-65-09.

Choisy-Italie. Proximité écoles et université, particul. vend appart. 95 m2, séj. + 3 chbres tt cft, tél., cave, 10e, imm. bon stdg. Sur place, l'après-midi, 4, rue Auguste-Perret, 13e. T. 535-56-41.

PL. VOSGES près pptaire cède GD 4 p., poss. 2 appts, tr. hauts plafonds. Travx à prévoir. PX tr. Intér. Tél. 250-79-04, le mat.

Paris Rive droite

MUETTE calme et verdure ETAGE ELEVE
365 m2, décorat. exceptionnelle. PASTEYER 266-35-84, le matin.

BROCHANT im. p. de t., 1er ét. 3 p. c., w-c, s. bs. Px : 165.000 F. Tél. : 567-75-82.

ORDENER STUDIO, cuis., salle de bns, impeccable. Px : 89.000 F. Tél. : 567-75-80.

DOCTEUR BLANCHE réc., séj. dble, 2 ch., 110 m2, 1er ét., terr. 100 m2, 840.000 F. 224-95-27.

NATION Imm. récent, grand 2 p. tt cft, balc., parking. Px 225.000 F. T. 307-68-65.

ALMA-MARCEAU
Beau 4-5 p. Tt cft dans magnif. Im. P.d.T. Poss. Prof. libérale. Px Intéressant. Urgent 325-15-89.

SEGONDI S.A., 874-08-45.
8e près du **PARC MONCEAU** dans bel immeuble tt cft grand 7 pièces pp., à rénover, 2 chbres personnel.
Visite : mercredi 14/17 h. 30, 106, bd de COURCELLES.

Région parisienne

BOULOGNE Rhin et Danube
Imm. de standing récent, studio. Kitchen. équipée, entrée, w.-c., bains, penderie. Px : 113.000 F. TEL. : 825-60-40.

BOULOGNE Victor-Hugo, récent grand séj. + 1 p. tt cft, balcon. Px : 250.000 F. 926-13-12.

5, rue RENAUD, 116 m2
ST-MANDE près lac et bois calme séj. dble moquette, 2 chbres cuis., w.-c., bns, tt cft, dressing + chbre serv. 520 000, crédit possible Visite après 14 heures, mercredi, jeudi.

Directement sur le BOIS de VINCENNES, bel immeuble, catégorie 2A, soleil, calme, 120 m2, **moins de 5.000 F le m2**, 90 bis, chaussée de l'Etang, ST-MANDE. **Mercredi 10-18 h.**

Province

ANNECY. Bord du lac. Luxueux appartement 100 m2 (séjour 45 m2 + 1 chambre), vue panoramiq. sur lac et montagnes. JANIN IMMOBILIER, 7, av. d'Albigny, 74000 Annecy. Téléph. (50) 23-20-23.

Part vend Lyon-8e F4 + park. Petite résidence. Tél. : 982-23-36 après 18 h. 30.

appartements occupés

12e VUE SUR LA SEINE
VUE IMPRENABLE
PRIX EXCEPTIONNEL
Dans imm. rénové avec asc., 5 P. 109 m2, Balc. - 387-14-63.

locations meublées Offre

Paris

Part. loue sans commission — 3-4 p., 21, r. Chaptal, 83 m2, c. éq., tél., ref. nf, 1770 F + 130 F. — 14, rue Reims, b. liv. DBL, gd cft, plac. 850 F + 130 F. Voir gardiennes.

PLAISANCE directement pptaire studio de 30 m2 calme, cft, 900 F c.c., 288-33-23.

16e FOCH studio de 45 m2, confort, 1.400 F.
TROCADERO studio confort 800 F.
TEL. : 901-05-14.

Région parisienne

PLAISIR Domaine des Gatines, villa 7-8 pièces sur 900 m2. 225 m2 habitables parfait état. 4 100 F. - 460-14-53.

locations non meublées Demande

Paris

Appart. 80 m2 env. 5e, 6e, 7e arrond., même si réparations. Tél. 707-90-13, de 14 à 19 h.

Recherche APPART. 2 CH. + LIVING Paris sud-ouest ou banl. limit. 825-17-22, jusqu'à 15 h.

Région parisienne

Rech. ss agce pav. 3 à 5 p. BANL. OUEST. — 953-48-79.

ETUDE cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4 000 F max. 283-57-02.

constructions neuves

RARE 6 PIECES 140 m2
9e étage
TERRASSE 67 m2, de plain-pied possibilité piscine 6 m. X 3 m.
VUE PANORAMIQUE FACE AU SACRE-CŒUR.
Prix justifié.
ANJOU : 09-99.

bureaux

NEUILLY
Pptaire loue ds immeuble neuf, de 20 à 200 m2.
Services Télex, Photocopies...
Tél. 758-12-40.

PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux dans im. neuf. - Tél. 758-12-40.

locations meublées Offre

Paris

PLAISIR Domaine des Gatines, villa 7-8 pièces sur 900 m2. 225 m2 habitables parfait état. 4 100 F. - 460-14-53.

locations non meublées Demande

Paris

Appart. 80 m2 env. 5e, 6e, 7e arrond., même si réparations. Tél. 707-90-13, de 14 à 19 h.

Recherche APPART. 2 CH. + LIVING Paris sud-ouest ou banl. limit. 825-17-22, jusqu'à 15 h.

Région parisienne

Rech. ss agce pav. 3 à 5 p. BANL. OUEST. — 953-48-79.

ETUDE cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4 000 F max. 283-57-02.

constructions neuves

RARE 6 PIECES 140 m2
9e étage
TERRASSE 67 m2, de plain-pied possibilité piscine 6 m. X 3 m.
VUE PANORAMIQUE FACE AU SACRE-CŒUR.
Prix justifié.
ANJOU : 09-99.

bureaux

NEUILLY
Pptaire loue ds immeuble neuf, de 20 à 200 m2.
Services Télex, Photocopies...
Tél. 758-12-40.

PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux dans im. neuf. - Tél. 758-12-40.

hôtels-partic.

XVIe INCOMPARABLE HOTEL PART. AV. GRAND JDIN MITOYEN d'un AUTRE GRAND JARDIN. PRIX : 11.000.000 F. Ecr. Service n° 74, boite postale M. du MAZET 186, 75062 Paris, Cedex 02, qui trans.

16e HOTEL particulier 6 pces, 3 sanit., jard. verdure 180 m2. Vis, s. pl. de 9 h. à 18 h. 119, r. Ranelagh. AUT. 80-73.

immeubles

Particulier ch. petit Immeuble Paris ou proche banlieue.
M. DE BONGAIN, 24, rue du Génér.-Leclerc, 91270 Vigneux.

fonds de commerce

Part. vd Hôtel-Restaurant** N.N. fonds et murs. Fontainebleau. Moitié prix. Tél. 422-85-15

propriétés

PARC MAISONS-LAFFITTE
Pptaire vend belle propriété récente, tt cft, 200 m2 habitab. + dépend., gar., terrain, **720.000 F., crédit possible, 13, av. de Condé, Mais.-Laffitte.**

Part rech, sur **ENGHIEN** et limites et **EAUBONNE,** ppté villa ou terrain. **URGENT.** Depierre, 14, rue de l'Yvette, 91440 Bures-sur-Yvette.

villas

LE VÉSINET
Résident., charmante villa, bon état, réception, 45 m2 s. jardin, 4 chambres, bains, tout confort, jardin boisé 775 m2.
AGENCE LA TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90 Orpi.

LE VESINET
Maison de week-end 2 chbres, 2 bains, séj., piscine chauffée. 420 000 F. Rhodes, 958-19-28.

pavillons

SEVRES, près lycée. Récept. 3-4 chbres, jdin 450 m2. 475 000 F. 027-57-40.

domaines

Achète dom. mixte agric. et forestier, 90 ha minim. Ecr. n° 7351, « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e.

A VENDRE EN TOURAINE
Bonne ferme céréalière de 122 ha avec arrosage. Libre de suite. Fouquet, 37120 Verneuil-le-Château. Tél. (47) 58-30-17.

fermettes

REGION BOULOIRE (72)
Fermette, coin cuis., séjour, 2 ch. + 1 autre au grenier, cellier, 2 remises, dche, w.-c., gar., eau, électr., s. 4 000 m2 av. bel. p. d'eau. 150 000 F.
INDICATEUR VENDOMOIS
41 VENDOME. T. (39) 77-35-91.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil Expertise Indexation grat. Discrét. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. 700-00-99.

Libre GAMBETTA imm. stand. étage élevé, studio, tt conft. Compt. 30 000 F. Rente 1 340 F. Mens s. 2 têtes 73-75 ans.
Libre MENTON gd studio st. 45 m2. 28 000 F cpt, rente mens. 1 000 F 1 tête 67 a. 520-26-19.

SPORTS

FOOTBALL

Le gouvernement argentin contrôlera l'organisation de la Coupe du monde de 1978

Le gouvernement argentin a pris directement en charge l'organisation de la Coupe du monde de football 1978, qui devrait se disputer dans ce pays du 1er au 25 juin. A cet effet a été créé par décret-loi l'Organisme autarcique mondial 1978 (E.A.M. 78), qui sera une émanation directe du pouvoir exécutif. Il a été présenté à la presse le 24 août, à Buenos-Aires, par son vice-président, le capitaine Carlos Alberto Lacoste. Ce dernier a indiqué que le rôle de l'Association argentine de football se limiterait désormais aux seules questions « technico-sportives ».

L'assassinat, le jeudi 19 août, du général en retraite Omar Carlos Actis, président de l'E.A.M. 78 (*le Monde* du 21 août), aura eu pour seul effet de retarder de cinq jours la conférence de presse de présentation du nouvel organisme.

De source officielle, on indique que les travaux d'infrastructure des nouveaux stades, à Mar-del-Plata, à Mendoza et à Cordoba, se poursuivent à un bon rythme et sont même en avance sur les prévisions. D'autre part, la mise en place des réseaux de retransmission en télévision couleur pour les pays étrangers, malgré un retard d'un mois dans la prise de décision sur le choix du système (le procédé allemand PAL a été préféré au SECAM français), est bien avancée. Les techniciens de l'entreprise nationale garantissent la retransmission de tous les matches.

Toujours de source officielle, on reconnaît que seul l'aspect commercial de la Coupe du monde 1978 a souffert d'un certain flottement depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars dernier. Jamais l'organisation de la Coupe du monde n'a été remise en question par la junte militaire.

[Si l'on mesure tout l'intérêt que les militaires argentins ont à tenir cette gageure d'organiser une aussi importante manifestation internationale dans un pays aux portes de la guerre civile, on comprend beaucoup moins la confiance que leur maintient la Fédération internationale de football association (FIFA).

Depuis le début de 1976, plus de huit cents personnes sont mortes, victimes d'une violence quotidienne. Les enlèvements de personnalités se succèdent sans que la police puisse utilement intervenir.

La situation économique du pays est tout aussi alarmante. La dette extérieure atteint 10 milliards de dollars et l'inflation avoisine 350 % par an.

L'entêtement de la FIFA est donc d'autant moins compréhensible que le Brésil, le Mexique et les Pays-Bas (associés à la Belgique) avaient proposé de se substituer à l'Argentine. L'Espagne, désignée pour organiser la Coupe du monde 1982, avait proposé d'avancer cette échéance de quatre ans.]

● *Pour rencontrer Moenchengladbach*, le 24 août, l'équipe de France aura la composition suivante : Baratelli (Nice) ; Janvion (Saint-Etienne), Lopez (Saint-Etienne), Trésor (Marseille), Farison (Saint-Etienne) ; Larqué (Saint-Etienne), Bathenay (Saint-Etienne), Platini (Nancy) ; Rocheteau (Saint-Etienne), Lacombe (Lyon), Six (Valenciennes).

AUTOMOBILISME

FERRARI CESSE LE BOYCOTTAGE DES COURSES DE FORMULE 1

Le constructeur italien Ferrari est revenu, lundi 23 août, sur son intention de ne pas participer aux dernières épreuves du championnat du monde des conducteurs. Ferrari avait pris cette décision le 5 août, quelques jours après le Grand Prix d'Allemagne, à la fois pour protester contre les interprétations qui avaient été données de l'accident de Niki Lauda — Ferrari avait été mis techniquement en cause — et pour marquer sa désapprobation à propos de la manière dont le règlement des courses de formule 1 avait été précédemment appliqué, notamment pour ce qui concerne le Britannique James Hunt et le constructeur Mac Laren (1).

C'est à la suite d'une réunion du conseil d'administration de Ferrari, des représentants de l'Automobile-Club d'Italie et de la commission sportive automobile italienne que la décision a été prise de revenir à la compétition et de prendre part, dès le 29 août, au Grand Prix des Pays-Bas. Niki Lauda étant toujours hospitalisé, le constructeur italien n'engagera qu'une seule voiture, confiée au pilote Clay Regazzoni. Ferrari n'a cependant pas renoncé à faire valoir ce qu'il considère être ses droits et à demander qu'à l'avenir la Fédération internationale de l'automobile se montre plus rigoureuse dans l'application des règlements.

(1) Hunt et Mac Laren, déclassés au Grand Prix d'Espagne (2 mai), pour cause de non-conformité, avaient obtenu gain de cause auprès du tribunal d'appel de la Fédération internationale de l'automobile. Par la suite, la victoire du même pilote et du même constructeur avait été contestée lors du Grand Prix de Grande-Bretagne (18 juillet) pour non-observation d'un point du règlement qui n'avait donné lieu à aucune sanction

VOILE

De la Mini à la Three Quarters Ton Cup

Disputées à La Rochelle, dimanche 22 et lundi 23 août, par un vent très faible, les deux premières régates de la Mini Ton Cup, qui compte quatre épreuves, ont vu s'imposer les mêmes bateaux au classement général provisoire sur un peu plus de trente concurrents au départ. La première place est occupée par *l'Effraie*, deux fois vainqueur, un surprenant *cat boat* (dépourvu de voiles à l'avant), de grande taille puisqu'il mesure 7,30 mètres de long. Conçu et mené par Patrick Phélipon, ce 16 pieds géant et très voilé paraît invincible par petit temps. Viennent ensuite : *Chacok*, dessiné par Jacques Fauroux, champion de Moth, et barré par Bruno Troublé, équipier sur Soling aux derniers Jeux olympiques ; *Jaunac* et *Bruel*, dus l'un et l'autre à Jean Berret, dont le *Quarter Tonner* s'était montré le meilleur bateau français l'an dernier à Deauville. Ajoutons que *Bruel* a pour chef de bord Bertrand Cheret, qui dirige une grande voilerie à La Rochelle et qui a représenté la France en Soling aux Jeux olympiques de 1972.

Jusqu'à maintenant, ces quatre bateaux, spécialement conçus pour la Mini Ton Cup et confiés à des équipages très entraînés, distancent les voiliers de série modifiés en vue de la rencontre.

Si, comme on l'espère, le vent se lève dans la journée du mercredi 25 août, réservée à une course au large de 30 milles, la situation pourrait se modifier, en particulier, *l'Effraie* trouverait l'environnement moins favorable. Le lendemain sera donné le départ de la quatrième et dernière épreuve, longue d'une cinquantaine de milles.

Tandis qu'à La Rochelle les 16 pieds sont presque encalminés, les 24,5 pieds qui disputent la Three Quarters Ton Cup à Plymouth ont subi dans la Manche des coups de vent de plus 35 nœuds, pendant la course au large de 150 milles qui a eu lieu les 21 et 22 août. Sur vingt-neuf engagés, huit ont dû abandonner après avoir perdu leur mât ou leur gouvernail. Les concurrents, qui se sont portés au secours des bateaux en difficulté, ont reçu des points de bonification, après avoir été retardés, ce qui a provoqué des remaniements dans le classement général provisoire.

A l'issue des trois premières épreuves, le Finlandais *Finn Fire* se détache nettement. Il s'agit du premier Three Quarters dessiné par Eivind Still, qui est professeur de mathématiques. *Finn Fire* est mené par le maître-voilier anglais Bruce Banks, très connu outre-Manche, qui s'est distingué récemment dans la semaine de Cowes, avec le même bateau. Viennent ensuite deux voiliers dessinés par Ron Holland, puis trois Peterson, parmi lesquels deux Français, *Gregal*, quatrième, et *Bilou Belle*, sixième.

Il reste à disputer une épreuve de 29 milles, le mardi 24, et surtout une longue course en haute mer de 330 milles, dont le départ sera donné le lendemain. Dès maintenant, il semble que les représentants français se comportent beaucoup mieux à Plymouth qu'à Marseille dans la récente coupe du Cercle de la voile de Paris, réservée aux One Tonners.

YVES ANDRÉ.

FAITS DIVERS

VINGT ŒUVRES D'ALBRECHT DÜRER SONT VOLÉES AU CANADA

Calgary. — Vingt gravures sur bois et eaux-fortes du peintre et graveur allemand Albrecht Dürer (1471-1528) ont été volées au cours du week-end du 22 août à la galerie d'art de l'université de Calgary dans l'Etat d'Alberta (Canada). Les œuvres d'art estimées à 750 000 dollars (3 750 000 F) appartenaient à la communauté urbaine de Vancouver.

● *L'incendiaire présumé de la forêt de la Coubre présenté au parquet.* — Un ouvrier agricole, âgé de dix-neuf ans, M. Hughes Carton, demeurant à Royan, a reconnu avoir mis le feu à plusieurs reprises dans la forêt de la presqu'île d'Arvert, en Charente-Maritime (*le Monde* du 24 août). Les aveux du jeune homme, qui ne paraît pas jouir de toutes ses facultés mentales, ont été vérifiés sur place par les gendarmes. M. Carton devait être présenté ce mardi 24 août, au parquet de Saintes.

CINQ MORTS DURANT UN BAPTÊME DE L'AIR

(De notre correspondant.)

Evreux. — Un avion de tourisme s'est écrasé, le 23 août, à Sainte-Marguerite-de-l'Autel, près de Breteuil-sur-Iton (Eure). Le pilote, M. Denis Bailly, quarante et un ans, et ses trois passagers, M. René Vermeulen, quarante-sept ans, sa femme, Anne-Marie, quarante-huit ans, et son fils, Eric, douze ans, ont été tués. Ces derniers prenaient leur baptême de l'air et l'appareil s'apprêtait à atterrir sur une piste aménagée près du village à l'occasion de la fête patronale. Une spectatrice, Mme Andréa Gerin, cinquante ans, qui se tenait près de la piste, a été tuée par les débris de l'appareil et une jeune fille a été grièvement blessée.

● *Trois Américains sont jugés à Moscou* pour détention illégale de drogue à partir de ce mardi 24 août. MM. Dennis Burn, Paul Brawer et Gerald Amster avaient été arrêtés le 27 juin à l'aéroport de Chérémetievo, où, venant de Malaisie, ils transitaient vers Paris. Il y avait 28 kilos d'héroïne brute « *brown sugar* » dans les doubles-fonds de leurs valises. — *(U.P.I.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

La chute brutale de l'or

(Suite de la première page.)

Pour les opérateurs particuliers, la décision signifiait qu'aux ventes traditionnelles de l'Afrique du Sud et de l'U.R.S.S., qui pèsent sur le marché de l'or, allait s'ajouter un courant régulier en provenance du F.M.I., l'organisme international vendant, à compter de juin 1976, 780 000 onces (un peu plus de 24 tonnes) d'or toutes les six semaines environ. La baisse de l'or ne fit donc que s'accentuer.

La première adjudication du F.M.I. a eu lieu, au début du mois de juin, au prix de 126 dollars l'once. La seconde à la mi-juillet au prix de 122,05 dollars. La troisième va avoir lieu au début du mois de septembre ; son approche explique pour une large part l'inquiétude actuelle. Après la baisse constatée entre les deux premières adjudications, les opérateurs se demandent à quel prix se fera la nouvelle cession.

Ils s'interrogent d'autant plus que le système d'adjudication pourrait, dit-on, être modifié à cette occasion. Lors des deux premières opérations, les acheteurs ont tous payé le même prix. Il n'en irait pas de même en septembre si, comme certains l'affirment, le système des « enchères hollandaises » était appliqué. En clair, les acheteurs recevraient l'or au prix qu'ils auraient mentionné sur leur ordre d'achat.

Tel opérateur, par exemple, qui aura passé un ordre d'achat à 110 dollars l'once paiera ce prix, même si la recherche de l'équilibre entre l'offre et la demande conduit le Fonds monétaire à accepter, durant la même adjudication, un cours inférieur proposé par un autre acheteur.

Dans un marché « baissier », le risque est grand — si ce système était appliqué — de voir les opérateurs passer leurs ordres d'achat à des cours très bas. Cela explique les ventes de précaution qui pèsent à leur tour sur le marché de l'or depuis plusieurs semaines.

● *Au Japon, l'indice de la production* minière et manufacturière a progressé de 1,3 % en juin par rapport à mai. C'est la sixième fois consécutive que cet indice mensuel progresse. En un an (juin 1976 comparé à juin 1975) l'augmentation a été de 13,6 %.

Le triomphe du dollar et du deutschemark

La baisse va-t-elle se poursuivre ? Certains experts estiment que la barre des 100 dollars l'once pourrait être rapidement enfoncée. Ira-t-on beaucoup plus loin ?

Une première remarque s'impose pour tenter de répondre à la question : une brutale accélération du recul de l'or pénaliserait les pays les plus démunis, puisque c'est précisément le bénéfice tiré de l'écart entre le prix officiel de l'or (42,22 dollars l'once) et le prix du marché qui alimente le fonds qui leur est destiné. On peut se demander si le F.M.I. poursuivrait sa politique de vente systématique si les cours s'effondraient. De même, certains pays, tel l'U.R.S.S., qui vend de l'or pour se procurer des devises, et plus encore l'Afrique du Sud, important producteur d'or — pour qui une baisse de 10 dollars par once représente une perte annuelle en devises de près de 1 milliard de francs, — ne peuvent laisser aller les choses.

Seconde remarque : l'or revenu aux niveaux actuels ne retrouverait-il pas, auprès des épargnants, les vertus de valeur-refuge qu'il avait perdues ces temps derniers, maintenant que le champ possible de la baisse se trouve réduit de moitié ?

Pour l'instant on peut en tout cas constater que cinq ans après la suspension de la convertibilité du dollar en or, décidée par M. Nixon le 15 août 1971, la devise américaine et le deutschemark jouent un rôle directeur dans le système des changes flottants qui a remplacé l'ancien dispositif du Gold Exchange Standard.

PHILIPPE LABARDE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S.P.I.E. BATIGNOLLES

La société Jordan Fertilizer Industries (J.F.I.) vient de passer commande à la société S.P.I.E.-Batignolles pour la réalisation près d'Aqaba d'un important complexe d'acide phosphorique et d'engrais phosphatés.

Dans le cadre de ce complexe, S.P.I.E.-Batignolles fournira :

— Un atelier d'acide phosphorique d'une capacité de 900 t/j pouvant utiliser, sur procédé Rhône-Poulenc, des phosphates de basse teneur ;

— Deux unités d'engrais de 1 000 t/j chacune dont l'engineering est fourni par la société américaine Badger ;

— Tous les services généraux du complexe, notamment une centrale électrique et un port.

La société Heurtey interviendra également dans la réalisation du complexe d'Aqaba en fournissant l'engineering de deux unités d'acide sulfurique de 1 800 t/j, nécessaires à la production de l'acide phosphorique.

Le montant total de l'investissement engagé par J.F.I. est d'environ 1 milliard de francs. Cette société, créée il y a un an, a son capital réparti entre le gouvernement jordanien et la compagnie des Phosphates jordaniens d'une part, la société américaine Agrico et l'Institut international de financement (I.F.C., une des institutions de la Banque mondiale) d'autre part.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

UNIVERSITÉ D'ALFATEH, TRIPOLI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Contrat pour la fourniture de mobilier de dortoirs

Le service des adjudications de l'Université invite les spécialistes et fabricants internationaux de mobilier désireux de soumissionner à écrire au Secrétaire de l' « University Tender Board », Alfateh University Tripoli, République Arabe Libyenne, avec renseignements détaillés sur leurs fournitures en cours ou déjà effectuées ainsi que leur montant approximatif, et des preuves justificatives que le fabricant est techniquement et financièrement capable d'exécuter les travaux. Les candidats sont également priés de fournir tous catalogues ou autres documents considérés comme opportuns. Les documents de mise en adjudication seront vendus exclusivement aux fabricants qui auront présenté une candidature écrite et qui seront considérés comme convenables.

Les travaux comprennent essentiellement :

— La fabrication, la livraison et l'installation de meubles, accessoires et équipements divers pour chambres à coucher, salles communes et salles d'études destinés aux douze nouveaux blocs-dortoirs situés sur le campus universitaire à Sidi Mesri, Homs Road, à environ 4 km est de Tripoli.

Les soumissionnaires devront présenter, avec leurs offres, des échantillons de tous les meubles proposés avec descriptions, illustrations et spécifications complètes.

Les documents de mise en adjudication seront disponibles du 31 juillet au 25 août 1976 contre paiement de 250 (deux cent cinquante) dinars libyens. Ce montant ne sera pas remboursable. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de 5.000 (cinq mille) dinars libyens, selon l'une des modalités prévues dans les documents de mise en adjudication ; elles devront être retournées au Secrétaire de l' « University Tender Board » pour le 15 septembre 1976, à 12 h. 30.

MAIN TENDER BOARD
ALFATEH UNIVERSITY TRIPOLI.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

Une déclaration du secrétaire général des cadres C.G.T.

M. Le Guen : la prétendue lutte contre les inégalités vise à justifier une modération de tous les revenus

L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T. a annoncé, dès la semaine dernière, son intention d'appeler les cadres à des « actions collectives » à la rentrée pour s'opposer à ce qu'elle appelle « la politique d'austérité du pouvoir ». A la différence de M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., qui se déclarait, dans une interview au « Monde » (numéro du 24 août), favorable à « une réduction négociée des inégalités », y compris à un resserrement de la hiérarchie des salaires, M. René Le Guen, secrétaire général de l'U.G.I.C.T.-C.G.T., que nous avons interrogé, craint que la lutte contre les inégalités ne soit qu'un paravent pour justifier un blocage des salaires ou pour le moins une modération de tous les revenus.

« L'UGICT réclame une augmentation du pouvoir d'achat des cadres. Or une récente enquête de l'O.C.D.E. montre que les écarts de revenus sont déjà plus grands en France que partout ailleurs. Vos exigences sont-elles bien raisonnables ?

— L'O.C.D.E. a publié plusieurs études qui concluent toutes à la nécessité d'une réduction des revenus, tout en renonçant au plein emploi. L'étude dont vous parlez se situe dans la même démarche avec ceci de particulier qu'elle montre que sont visés tous les salariés, et non les seuls cadres. Ceux qui pourraient être épargnés vivent pour l'essentiel de dispositions d'assistance, de pensions et d'autres transferts sociaux bien plus que de leur salaire. En fait, toutes les études mettant en avant les écarts entre catégories n'ont comme seul objectif que de tenter de justifier une « modération de tous les revenus ». Le pouvoir d'achat des cadres ne cesse de se dégrader depuis 1968, sans pour autant favoriser une substantielle amélioration des autres catégories.

» En revendiquant le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat de tous, notre position est non seulement raisonnable, mais aussi responsable.

— Vous avez déclaré récemment que la clé qui permettrait de sortir de la crise était le développement de la consommation. Comment accordez-vous cette « solution » avec les conclusions de l'O.C.D.E. ?

— L'étude de l'O.C.D.E. apparaît comme une injonction au gouvernement français de la part de ses partenaires pour renforcer sa politique d'austérité, qui est mise en échec par l'action revendicative des travailleurs de notre pays. C'est pour cela que l'O.C.D.E. a choisi une forme de présentation des chiffres qui classe la France en tête de l'inégalité. C'est peut-être aussi pour cela qu'on ne s'émeut pas plus, en haut lieu, de la chute du franc : elle vient renforcer la thèse du blocage des salaires.

» On nous dit toujours que ce blocage est nécessaire pour investir et créer des emplois sans faire de l'inflation. Mais investir ne crée pas automatiquement des emplois. Et surtout, si l'investissement est l'élément d'une course à la puissance, il devient insatiable.

» Il ne s'agit pas de revendiquer, de consommer pour consommer. Nous rejetons l'innovation consistant à produire un gadget rentable mais sans utilité réelle. Les besoins réels insatisfaits ne manquent pas, à commencer par celui d'alléger l'intensité physique et psychique du travail, donc d'employer plus de monde à la réalisation d'un même volume de produits et de services. C'est cette clé qui, par le canal de la consommation, ouvre la voie à des investissements non inflationnistes parce qu'absorbant des forces productives et réduisant par là même le plus grand des gaspillages.

— C'est-à-dire que vous refusez par avance de contribuer à l'établissement d'un consensus social que beaucoup s'accordent à considérer comme nécessaire pour lutter contre l'inflation ?

— Cette théorie de la prétendue lutte contre les inégalités sociales n'est qu'un perfectionnement de la théorie du cycle infernal des salaires et des prix, dont le classicisme n'a eu d'égal que sa constante incapacité à refléter la réalité économique et n'a du reste engendré aucun consensus social. Elle vise, en fait, à justifier une modération de tous les revenus.

» D'ailleurs, comment pourrait-il y avoir consensus, c'est-à-dire équilibre réciproque, avec des forces politiques et un gouvernement qui tournent délibérément le dos aux intérêts des travailleurs et de toute la population active ? Ce serait encore l'alliance du cavalier et du cheval. C'est en cela que notre appel aux ingénieurs, cadres et techniciens à refuser l'austérité est réaliste et responsable. Vous savez, cet appel au consensus, c'est une sorte de justification par avance de l'autoritarisme. Michel Debré l'a bien montré — en s'en déclarant partisan — dans l'article que vous avez publié. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE DUPONT.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

REPRISE DU TRAVAIL A UGINE-ACIERS

Les ouvriers de l'usine Ugine-Aciers, située à L'Ardoise (Gard), ont repris le travail, samedi soir 21 août, après quatre jours de grève, déclenchée à l'initiative de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.F.T.C., et très largement suivie (« le Monde » des 17 et 21 août). Les aciéristes réclamaient notamment une augmentation de 200 F par mois et une prime de 500 F destinée à compenser la perte de salaire occasionnée par un récent chômage technique.

Ils n'ont pas obtenu satisfaction. La direction de l'usine a déclaré que « la situation d'Ugine-Aciers ne permettait pas de satisfaire les revendications de salaires présentées ». Les syndicats ont indiqué qu'ils lanceraient en septembre un mouvement d'une « plus grande ampleur ».

M. MAIRE ET LES CHOMEURS

Une erreur de transcription dans l'interview du secrétaire général de la C.F.D.T. publiée dans *le Monde* du 24 août nous a fait prêter à M. Edmond Maire la phrase suivante : « *Au cours des cinq premiers mois de cette année, plus de soixante-dix mille chômeurs ont épuisé leurs droits aux 90 %* ». Il fallait lire : « *Soixante-dix mille chômeurs ont épuisé leurs droits aux ASSEDIC* » (assurance chômage complémentaire).

CHOMAGE RECORD EN GRANDE-BRETAGNE

Le nombre de chômeurs en Grande-Bretagne a atteint au mois d'août son niveau le plus élevé depuis la dernière guerre mondiale : 1 501 976, soit une augmentation de 38 520 par rapport au mois précédent.

La part de la population active sans emploi est ainsi portée à 6,4 %.

AFFAIRES

L'UNION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES PREND 7,5 % DU CAPITAL DE LA GRANDE PAROISSE

L'Union des coopératives agricoles d'approvisionnement (U.N.C.A.A.) se propose de prendre une participation de 7,5 % dans le capital de la société chimique la Grande Paroisse, filiale à 72,3 % du groupe L'Air liquide, dont le capital serait prochainement porté, à cet effet, de 60,5 millions de francs à 65,3 millions de francs par émission à 185 F de 57 135 actions nouvelles de 80 F.

Cette prise de participation résulte des accords de coopération commerciale et industrielle, dans le domaine des engrais, récemment conclus entre l'U.N.C.A.A., C.d.F.-Chimie (filiale des Charbonnages de France), la Générale des engrais (50 % PUK, 50 % Rhône-Poulenc) et la Grande Paroisse (*le Monde* du 29 avril), accords visant, grâce à la bonne répartition géographique des unités de production, à approvisionner les agriculteurs et leurs coopératives dans les conditions les plus efficaces. L'U.N.C.A.A. n'en restera vraisemblablement pas là ; elle envisage ultérieurement d'acquérir de nouveaux intérêts dans des filiales de production d'ammoniac appartenant à ses alliés.

C'est la première fois qu'un groupement de coopératives agricoles détiendra directement des intérêts industriels. Pour sa part, l'Union générale des coopératives agricoles de France (U.G.C.A.F.), affiliée au groupe privé Gardinier et à la firme d'Etat E. M. C. (Entreprise minière et chimique), se borne à posséder, avec une vingtaine de coopératives qui lui sont étrangères, une participation de l'ordre de 30 % dans SOPAG-France, holding financière du groupe Gardinier.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 3/4	5 3/4	3 5/8	4 5/8	1 1/8	2 1/8
1 mois	5 1/8	5 5/8	4	4 1/2	5/8	1 1/8
3 mois	5 1/2	6	4 1/8	4 5/8	7/8	1 3/8
6 mois	6	6 1/2	4 3/4	5 1/4	1 3/4	2 1/4

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE de l'ÉLECTRICITÉ et du GAZ

APPEL INTERNATIONAL EN PRÉSÉLECTION

SONELGAZ envisage d'équiper en outillage de mécanique générale, d'électricité et d'électrotechnique :

1°) Un atelier central destiné aux gros entretiens et réparations de son parc de centrales turbines à vapeur, turbines à gaz et turbines hydrauliques ;

2°) 5 ateliers destinés aux entretiens courants de 5 nouvelles centrales turbines à gaz.

Les sociétés intéressées soumettront leur candidature avec leurs références avant le 30 septembre 1976.

Ces dossiers seront adressés à :

SOCIÉTÉ NATIONALE de l'ÉLECTRICITE et du GAZ

Direction de l'Equipement Electrique

DÉPARTEMENT :

Moyens de production thermique et hydraulique

2, boulevard Salah-Bouakouir - ALGER

Tél. : 64-82-60 - Télex : 52-898 ALGER

(Publicité)

Appel d'Offres

Les gouvernements de la République Arabe du Yémen (RAY) et de la République Populaire Démocratique du Yémen (RPDY) ont reçu des prêts du Fonds Arabe de développement économique et social pour la construction d'une route reliant la ville de Aden en RPDY à la ville de Taiz en YAR portant sur :

1. Section en RAY :

Environ 60 kilomètres de route asphaltée à deux voies, de 7 mètres de largeur, avec des banquettes de deux mètres de largeur de part et d'autre de la route, partant d'un point situé à six kilomètres de Taiz sur la route Taiz-Sanáa et, s'étendant jusqu'à la frontière entre la RAY et la RPDY en passant par Ar Rahida et comprenant un pont en béton armé.

2. Section en RPDY :

Environ 58 kilomètres de route asphaltée à deux voies, de 7 mètres de largeur avec des banquettes de 2 mètres de largeur de part et d'autre, allant de Aden à Nawbat Dikeim avec des travaux d'amélioration portant sur environ 6,4 kilomètres de la route actuelle reliant Nawbat Dukeim à la frontière entre la RPDY et la RAY, y compris 4 ponts en béton précontraint et un pont en béton armé.

Les firmes d'entreprises de qualifications internationales sont invitées à soumettre leur offre pour la construction de l'une ou des deux sections ci-dessus.

Les documents d'adjudication peuvent être obtenus à partir du 15 septembre 1976 contre une somme non remboursable de 200 dollars US (deux cents dollars US) pour chacune des sections, de :

Highway Authority, Sanáa, YAR, pour la section en RAY.
Ministry of Communications, Khormaksar, Aden, PDRY, pour la section en RPDY.

ou de :

Dar Al-Handasah Consultants (Shair and Partners), 91 New Cavendish Street, London W1M 7FS.

ou :

Abdallah Al-Tal Building, Jabal Al-Husein, opp' Moasher Hospital, Amman, Jordan.

Les documents d'adjudication doivent être dûment remplis et retournés simultanément à : Highway Authority, Sanáa, YAR, pour la section en RAY ; et à : The Secretary, Central Tender Board, Aden, PDRY, pour la section en RPDY, le 15 novembre 1976 avant midi au plus tard, et suivant les instructions contenues dans les documents de soumission.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

UNIVERSITÉ D'ALFATEH, TRIPOLI

APPEL D'OFFRES

Construction de la phase VIII (A) de l'Université

Contrat pour le stockage d'eau, sa distribution et l'irrigation

Le « Tender Board » de l'Université invite les entrepreneurs internationaux et locaux de catégorie I standard désireux de soumissionner pour les travaux ci-dessus à écrire au Secrétaire de l' « University Tender Board », Université d'Alfateh Tripoli, République Arabe Libyenne, avec renseignements détaillés sur leurs fournitures en cours ou déjà effectuées ainsi que des preuves justificatives que l'entrepreneur est techniquement et financièrement capable d'exécuter les travaux. Les entrepreneurs jugés aptes seront alors invités à soumissionner.

Le site des travaux proposés est celui de l'Université d'Alfateh Tripoli, Sidi Mesri, Homs Road, à environ 4 km à l'est de Tripoli. Les travaux comprennent essentiellement :

1) Un château d'eau de haut niveau en béton armé et réservoir d'eau avec un réservoir de bas niveau en béton armé ;

2) Canalisations de distribution d'eau ;

3) Canalisations de distribution pour l'eau d'irrigation.

Les documents de mise en adjudication seront disponibles du 31 juillet au 25 août 1976 contre paiement de 250 (deux cent cinquante) dinars libyens. Ce montant ne sera pas remboursable. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de 10.000 (dix mille) dinars libyens, selon l'une des modalités prévues dans les documents de mise en adjudication. Elles devront être retournées au Secrétaire de l' « University Tender Board » pour le 15 septembre 1976.

MAIN TENDER BOARD
UNIVERSITÉ D'ALFATEH TRIPOLI.

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE MEKNÈS

N° 4479 DPA/22 SA

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL OUVERT

La Direction Provinciale de l'Agriculture de MEKNES lance un concours international ouvert dans le cadre du projet de développement agricole de la région d'El Hajeb financé par un crédit de l'Association Internationale de Développement (I.D.A.) pour la présélection des entreprises qui seront admises à soumissionner pour le projet de remembrement et de réforme agraire du Secteur du DIR portant sur 30.000 ha.

Peuvent participer à ce concours les sociétés de tous les pays membres de la Banque Mondiale et de l'Association Internationale de Développement, et de la Suisse.

Les sociétés intéressées peuvent demander la note technique définissant les grandes lignes du projet ainsi que les conditions de participation à M. le Directeur Provincial de l'Agriculture, Service de l'Equipement Rural, place Abdelaziz, Immeuble des Eaux et Forêts, MEKNES.

Les demandes d'admission doivent parvenir sous pli recommandé et conformément aux conditions de participation à l'adresse susindiquée avant le **30 septembre 1976 à 12 heures**

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES DES LIÈGES ET BOIS

S. N. L. B.

202, rue Hassiba-Ben-Bouali - Alger (Algérie)

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI

Avis de prorogation de délai de l'appel d'offres relatif à la réalisation de deux (2) unités de menuiserie générale.

La date de remise des offres prévue initialement pour le 1er septembre est reportée au 15 octobre 1976, le cachet de la poste faisant foi. Le reste sans changement.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

« La faute aux Italiens... »

(Suite de la première page.)

On estime aujourd'hui que le cap des 10 000 tonnes jetées a été largement franchi, bien que les opérations de retrait se soient fortement ralenties, ces derniers jours, grâce à une légère remontée des cours.

Après deux années consécutives de récoltes catastrophiques, dues au gel, les producteurs voyaient 1976 en couleur ... pêche : un demi-million de tonnes prévues, quelque 50 000 tonnes de plus que la consommation nationale. La sécheresse avait eu peu d'incidences sur la production, sinon sur le calibre des fruits. Tout s'annonçait bien. Las ! les importations de pêches italiennes ont tout remis en question.

« *Le 10 juillet*, explique M. Jean-Louis Bardet, secrétaire général de la Fédération des exploitants de la Drôme, *le cours à la production se situait entre 1,50 F et 1,80 F le kilo, prix minimum pour nous. Trois jours plus tard, il tombait à 0,80F-1 F. Il ne s'est pratiquement jamais relevé depuis.* » Il est même arrivé que les prix au « retrait », qui oscillent actuellement entre 0,65 F et 0,85 F selon les variétés de pêches, aient été supérieurs — jusqu'à 10 centimes — au cours de vente en direction des consommateurs. D'où la ruée vers les pourrissoirs.

Le dumping pratiqué par l'Italie est considéré ici comme le grand responsable de cet effondrement des cours. La Fédération nationale des producteurs de fruits accuse : « *Les Italiens vendent aujourd'hui en France des pêches au même prix qu'en 1974. Mais du fait de la situation de la lire, les producteurs transalpins perçoivent sur chaque kilo 42 % de plus qu'il y a deux ans. Ce n'est pas aux producteurs français à supporter les conséquences des désordres monétaires et du laisser-aller italien.* »

La déception des arboriculteurs est à la mesure des espoirs entrevus après deux années de disette. Une amertume qui se transformer vite en colère. Le 14 juillet, une trentaine d'exploitants détruisent, en gare de Culoz (Ain), 20 tonnes de pêches italiennes. Le 4 août, après un meeting, de sévères affrontements ont lieu à Valence, entre des producteurs de fruits et les forces de l'ordre : cinq blessés. « *Jamais*, affirme un responsable agricole, *il n'y avait eu de tels incidents dans la Drôme. Les brutalités policières ont fait prendre conscience aux arboriculteurs des intentions gouvernementales à leur égard. Tout se passe comme si l'Etat avait l'intention de brader la production fruitière française.* »

Au bord du désespoir

Après ces incidents et quelques barrages de routes, une vingtaine d'agriculteurs ont été inculpés en vertu de la « loi anticasseurs ». Parmi eux, M. Gilbert Louis, président de la Fédération des exploitants et de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche. Cela a eu lieu seize jours après l' « assaut » en gare de Culoz : « *Le pouvoir a eu le temps de réfléchir*, assure l'un de ses amis. *L'inculpation de Gilbert Louis marque une volonté politique très nette.* » Tous les arboriculteurs inculpés ont été placés sous contrôle judiciaire : ils doivent se présenter régulièrement à la gendarmerie et sont interdits de séjour dans divers départements, notamment ceux qui jouxtent l'Italie...

Dans la Drôme, près d'un millier d'agriculteurs vivent presque exclusivement de l'arboriculture, dans des exploitations qui, en moyenne, ne dépassent pas 5 ou 6 hectares (1). Le dumping italien leur a fait perdre, selon eux, environ 10 000 F par hectare. En raison des mauvaises récoltes antérieures, beaucoup d'entre eux ont, de plus, un endettement égal au revenu brut d'une année. Aujourd'hui, une majorité de petits arboriculteurs sont au bord du désespoir. « *Dans ma commune*, dit un producteur de Margès, *trois d'entre nous, déjà, ont été contraints d'abandonner. L'un est manœuvre, l'autre garde des eaux et forêts, le troisième livreur.* »

D'autres reconvertissent leurs cultures, mais le sol très caillouteux de la Drôme ne permet guère de choix. « *Actuellement*, indique un exploitant, *on arrache des pêchers pour planter du tabac. Il y a trois ans, on comptait une dizaine de producteurs de tabac dans la région d'Annonay (Ardèche) ; maintenant, on en dénombre quatre-vingt-dix. Les mêmes problèmes qui se posent à l'heure actuelle pour la pêche surgiront dans quelques années pour le tabac...* »

Quatre demandes

Aussi, les professionnels de la Drôme et de l'Ardèche attendent-ils de leur rencontre de ce mardi avec le secrétaire d'Etat à l'agriculture autre chose que bonnes paroles et maigres subsisdes. Ils réclameront notamment à M. Michel Méhaignerie :

- L'arrêt des importations ;
- Un complément de revenu, destiné à compenser la concurrence italienne ;
- Le report des annuités dues au Crédit agricole ;
- La levée des poursuites engagées contre les arboriculteurs, après les incidents de Culoz et de Valence.

L'an dernier, ils avaient obtenu une « enveloppe » globale de 35 millions de francs (2). Ils escomptent aujourd'hui bien davantage et déclarent à l'avance qu'il faut s'attendre, en cas de non-satisfaction, à de nouvelles et spectaculaires initiatives de leur part.

La question de la qualité des fruits reste, elle aussi, posée : les arboriculteurs reconnaissent volontiers que leurs produits n'ont plus la saveur d'antan, mais ils en rejettent la responsabilité sur les négociants. « *On nous impose*, dit l'un d'eux, *de cultiver les variétés de pêches qui produisent le plus possible. Solidité et coloration sont, d'autre part, les deux seuls critères que le négoce prend en considération. Alors, on produit... Certains de mes arbres donnent 100 kilos de fruits* ». Dans la vallée du Rhône, on commence à trouver amers les fruits du pêcher...

MICHEL CASTAING.

(1) Selon les organisations syndicales, le verger de la Drôme s'étend sur près de 18 000 hectares, répartis en 2 800 exploitations, dont 2 600 cultivent 12 000 hectares.

(2) Une controverse, qui risque de resurgir cette année, avait opposé les « gros » producteurs aux « petits », à propos du mode de répartition de l'aide gouvernementale. Les premiers entendaient être indemnisés au kilo. Les seconds ont obtenu gain de cause en partageant cette aide selon la surface de l'exploitation : 1 300 F par hectare de 0 à 5 hectares, 700 F de 5 à 10 hectares, 500 F de 10 à 15 hectares.

POUR LES VIEUX DU VAL-DE-MARNE...

Fontenay-sous-Bois, devant le numéro 64 de la rue Jules-Ferry, une file de retraités, cabas à la main, attendent sagement sous le soleil. « Ça rappelle les ravitaillements de la dernière guerre. » *A l'intérieur, de longues tables débordent de sacs de pêches : une partie des 11 tonnes que les treize municipalités communistes du Val-de-Marne ont fait venir de la Drôme, afin de les distribuer aux retraités de leurs communes.*

M. Michel Germa, président (communiste) du conseil général du Val-de-Marne, qui a organisé cette opération, dénonce le « gâchis monstrueux » *qu'est la destruction massive de fruits, alors que certaines personnes n'ont pas moyens de se procurer, au prix de 5 ou 6 F le kilo, un produit de consommation* « de première nécessité ».

Avec l'accord du préfet et de la fédération des exploitants agricoles de la Drôme, M. Germa s'est lui-même rendu à la décharge de Mercurol (Drôme), où les agriculteurs recevaient l'indemnité (40 à 60 centimes le kilo) du Fonds d'orientation agricole pour les fruits qu'ils jetaient. Les municipalités communistes ont financé, elles, le transport des pêches jusqu'à Rungis (une vingtaine de centimes par kilo).

Selon M. Germa, « il serait possible d'écouler toute la production excédentaire, si l'on faisait de même avec les colonies de vacances et les centres de personnes âgées de Valence et de Saint-Etienne, voire de Lyon ou de Marseille ». *Le conseil général du Val-de-Marne compte renouveler l'opération : les décharges dans le sud de la France se remplissent déjà de poires, de pommes et de raisins...*

Pour louer une voiture au Luxembourg, réservez chez europcar (25) 645.21.25

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

UNIVERSITÉ D'ALFATEH, TRIPOLI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation d'équipements de laboratoires à la faculté d'agriculture

Le service des adjudications de l'Université invite les fabricants internationaux spécialisés en équipements de laboratoires désireux de soumissionner pour les travaux ci-dessus à écrire au Secrétaire de l'«University Tender Board », Alfateh University Tripoli, République Arabe Libyenne, avec renseignements détaillés sur leurs fournitures en cours ou déjà effectuées ainsi que leur montant approximatif, et des preuves justificatives que le fabricant est financièrement capable d'exécuter les travaux. Les documents d'adjudication ne seront vendus qu'aux fabricants qui auront présenté des candidatures écrites et qui seront considérés comme convenables.

Les travaux comprennent essentiellement :

— La fabrication, la livraison et l'installation d'équipements de laboratoires aux trois principaux blocs-laboratoires d'enseignement de la Faculté d'Agriculture, situés sur le campus universitaire, à environ 4 km est de Tripoli.

Les documents de mise en adjudication seront disponibles du 31 juillet au 25 août 1976 contre paiement de 250 (deux cent cinquante) dinars libyens. Ce montant ne sera pas remboursable. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de 5.000 (cinq mille) dinars libyens selon l'une des modalités prévues dans les documents de mise en adjudication ; elles devront être retournées au Secrétaire de l' « University Tender Board » pour le 15 septembre 1976.

MAIN TENDER BOARD
ALFATEH UNIVERSITY TRIPOLI.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

S.O.N.E.L.G.A.Z.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Un avis d'appel d'offres international ouvert est lancé pour la fourniture de matériel destiné aux ouvrages concentrés du gazoduc centre « 42 HASSI R'MEL - OUED ISSER » :

— LOT N° 2 : Gares de râcleurs.

— LOT N° 3 : Joints isolants.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à partir du 20 juillet 1976 auprès de SONELGAZ - Service Equipement Gaz - 2, bd Salah-Bouakouir - ALGER - 3e étage.

La date limite de la remise des offres est fixée au 30 septembre 1976.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 AOUT

Reprise très sélective

Le marché s'est un peu redressé mardi, premier jour du nouveau mois boursier, après son vif repli de la veille.

Toutes les valeurs inscrites à la cote n'ont toutefois pas bénéficié de ce mouvement de reprise. Une cinquantaine seulement, soit moins d'un tiers, ont monté, dont trente sur la pointe des pieds, ou presque.

L'intérêt, si tant est qu'il y en eut un, s'est porté sur l'alimentation, les banques, la construction mécanique et, dans une moindre mesure, sur le matériel électrique. Deux titres ont plus particulièrement retenu l'attention : la Compagnie électro-mécanique et Usinor, dont les cotations ont dû être retardées, mais beaucoup plus en raison du déséquilibre entre la demande et une offre en voie de tarissement que d'une augmentation des volumes d'achats.

Manifestement, le cœur n'y est pas, et sans l'intervention discrète des organismes de placement collectif, l'amélioration constatée ne se serait sans doute pas produite. La preuve en est : quelques dégagements ont eu lieu en cours de séance. Quels motifs pourraient bien en effet pousser les opérateurs à s'engager, alors que la plus grande incertitude règne quant au prochain remaniement ministériel et que plane la menace d'un super impôt au titre de la solidarité envers les agriculteurs. Sans parler de l'emprunt que l'Etat pourrait être amené au surplus à lancer en octobre, des mesures de redressement économique et du livre du président Giscard d'Estaing sur la rénovation de la société, dont on dit qu'il serait

Le taux de l'argent placé en report a été fixé à 3 1/8 % contre 3 1/2 %.
assez proche du programme commun.

Sur le marché de l'or, le lingot est tombé à son plus bas niveau de l'année : 17 790 F (— 295 F) après 17 885 F. Le napoléon a perdu 1,50 F à 2, 25 F. Baisse corrélative de la rente 4 1/2 % 1973.

Aux valeurs étrangères, fermeté des américaines et des allemandes. Déroute des mines d'or.

LONDRES
Nouvelle baisse

Déprimé par la rechute de la livre, la perspective d'une réduction des heures de travail en liaison avec la sécheresse et d'un relèvement des taux d'intérêt, le marché poursuit son mouvement de repli à une cadence rapide. Les industrielles perdent jusqu'à 4 points. Nouvelle et forte baisse des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 105 10 contre 113 ..

VALEURS	CLOTURE 20/8	COURS 24/8
War Loan 3 1/2 %..	26 1/8	25 1/2
Beecham	356	337 1/2
British Petroleum	583	564 1/2
Shell	422	402 1/2
Vickers	164	159
Imperial Chemical	350	333
Courtaulds	118	110
De Beers	189	197 1/2
Rio Tinto Zinc Corp..	11 5/8	9 3/4
*West Driefontein	193	179
*Western Holdings	13	10 3/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B. A. S. F. — Le groupe chimique ouest-allemand a enregistré une très forte progression de ses résultats pour le premier semestre, dégageant un bénéfice avant impôts de 709 millions de deutschemarks (+ 69,6 %) pour un chiffre d'affaires de 10 334 millions de deutschemarks accru de 19,6 %. Dans les deux cas, les hausses enregistrées sont supérieures à celles de son concurrent Hoechst, respectivement de 18,2 % et de 46,7 %.

La société mère B.A.S.F.-A.G. a fait mieux encore avec un bénéfice avant impôts de 460 millions de deutschemarks, non seulement plus que doublé (+ 117 %) en un an de distance, mais aussi supérieur de 13 % à celui obtenu en 1974 à pareille époque.

Comme on peut le constater, l'amélioration des résultats du groupe provient essentiellement du redressement opéré par les sociétés allemandes, grâce en particulier au rapide redémarrage des exportations (+ 22,4 %), dont le montant (2 734 millions de deutschemarks) est presque revenu au niveau atteint en 1974 à pareille époque (2 789 millions de deutschemarks). Au 30 juin 1975, rappelons-le, les exportations de la société mère avaient baissé de 19,9 % à 2 233 millions de deutschemarks. Les dirigeants du groupe font toutefois remarquer que l'activité s'est ralentie depuis le début du troisième trimestre et qu'elle demeure faible dans le secteur des produits destinés à l'agriculture.

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 9 11/16 %

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

La semaine s'est ouverte à Wall Street dans une atmosphère encore assez lourde. Quelques achats de dernière heure, principalement concentrés sur les valeurs de tout premier plan (« Blue Chips »), ont cependant freiné le recul des cours, l'indice des industrielles s'inscrivant finalement à 971,49 (— 2,58). Au plus bas de la séance, il était tombé à 962,18 (— 11,89).

Le nombre des baisses (952) a néanmoins été plus de deux fois supérieur à celui des hausses (418).

L'activité, tout en demeurant assez faible, s'est un peu accélérée : 15,45 millions de titres ont changé de mains contre 14,92 millions vendredi.

Le redressement intervenu en fin de séance a été en grande partie dû à des causes techniques, les opérateurs restant dans l'ensemble défavorablement impressionnés par le ralentissement de la croissance économique durant le deuxième trimestre. Ajoutons que la situation, toujours tendue, à la frontière des deux Corées est aussi à l'origine des nouvelles ventes enregistrées en début de journée.

Indices Dow Jones : transports, 215,55 (— 1,96) ; services publics, 92,34 (— 0,32).

VALEURS	COURS 20/8	COURS 23/8
Alcoa	57	57
A.T.T.	59 7/8	59 1/2
Boeing	41 5/8	41 3/4
Chase Manhattan Bank...	29 5/8	29 1/4
Du Pont de Nemours....	135 5/8	134 3/4
Eastman Kodak	94 5/8	95 5/8
Exxon	51 1/2	51 1/8
Ford	54	54 1/8
General Electric	54 1/2	54 1/2
General Foods	32 1/8	31 5/8
General Motors	66 1/8	65 1/2
Goodyear	22 1/2	22 5/8
I.B.M.	273	273 1/2
I.T.T.	31 3/8	30
Kennecott	31	31
Mobil Oil	55 3/8	56
Pfizer	27 5/8	27 1/2
Schlumberger	91 3/4	91 5/8
Texaco	26 3/4	27 5/8
U.A.I. Inc.	25	24 3/4
Union Carbide	64 5/8	63 7/8
U.S. Steel	49 1/8	48
Westinghouse	16 5/8	16 1/2
Xerox	63 5/8	64

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1975.)

	20 août	23 août
Valeurs françaises	88,9	87,8
Valeurs étrangères	107,1	106,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69	68,3

BOURSE DE PARIS — 24 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	39 50	2 697
5 %	54 10	2 814
5 % 1920-1960	143	2 814
3 % amort. 45-54	61 50	0 197
4 1/4 % 1963	103	1 129
4 1/4-4 3/4 % 63	89 50	4 290
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	105	4 734
Emp.N.Eq. 6% 66	102 20	5 393
Emp.N.Eq. 6% 67	96 50	1 397
Emp. 7 % 1973	137 50	4 246
E.D.F. 6 1/2 1950	... ..	1 727
— 5 % 1960	... ..	2 609

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	473	473
E.D.F. parts 1959	476	...
Ch. France 3%	128 70	...
Abeille I.G.A.R.D.	70	665
Abeille (Vie)	215	215
A.G.F. (Sté Centr.)	410	412
Ass. Gr. Paris Vie	1290	1320
Concorde	229	229
Epargne France	300	300
Fonc. T. I.A.R.D.	122	121 90
Foncière (Vie)	...	...
France I.A.R.D.	178	175

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	391	391
GAN (Sté Centr.)	604	607
Préservatrice S.A	400	402
Protectrice A.I.R.	259 50	260
U.A.P.	626	627
Alsacien. Banque	358	358
(Lt) Bque Dupont	...	256
Banque Hervet	230	230
Bque Hypoth. Eur	250	250
Banq. Nat. Paris	511	508
Banque Worms	178	178
C.G.I.B.	...	73 50
Codetel	115	114 50
Cofica	...	80
C.A.M.E.	77 60	77 50
Créditel	108 60	109
Créd. gén. indust.	164	164
(M) Crédit Mod.	63	...
Financière Sofal.	204	203
Finextel	122 50	121 20
Fr. Cr. et B. (Cie)	...	...
France-Bail	...	228
Hydro-Energie	...	35
Immobail B.T.P.	137	136 50
Immobanque	185	185
Immofice	130	131
Interbail	165	163 50
Locabail Immob.	194	194
Locafinancière	142 20	142 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lyon-Alemand	105	105
Paris-Réescompt	375	370
Soc. Mars. Crédit	278 50	278
Séquanaise Banq.	212 50	219
SLIMINCO	174	173
Sté Cent. Banque	81	81
Sté Générale	230	232
SOFICOMI	175	175
Sovabail	...	220
UCIP-Bail	121	121
Uniball	176	175 50
Un. Ind. Crédit	149	147 90
Cie F. Stein Ro.	129	130
Fonc. Chât.-d'Eau	606	606
(M) S.O.F.I.P.	d 67	67
Fonc. Lyonnaise.	630	627
Immob. Marseille	891	880
Louvre	207	205
Midi	561	570
Rente foncière	...	624
SINVIM	157 30	157 30
Voitures à Paris	...	255
Cogifi	128 20	128 20
Foncina	114 50	...
Gr. Fin. Constr.	118 20	119 80
Immindo	123 50	123 20
Imminvest	...	90
Cie Lyon Imm	105 10	105 10
UFIMEG	88	88 50
U.G.I.M.O.	121	121

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Union Habit.	171	174
Un. Imm. France.	131 10	131
Acier Investiss.	100	99 50
Gestion Sélect.	198	196 40
Invest. et Gest.	206	207
Placem. Inter.	101 50	101 50
Sofragi	...	198 50
Abeille (Cie ind.)	185	185
Applic. Hydraul.	792	792
Artois	99 50	100
Centen. Blanzy	350	340
C. Roussel-Nobel	215	...
(Ny) Centrest	123 50	125
(ny) Champex	...	...
Charg. Réun. (p.)	2920	2920
Cofimer	97 50	97 20
(Li) Dév. R. Nord	...	d147
Electro-Financ.	296	294
Fin. Bretagne	54 60	55
Gaz et Eaux	375	371
La Mure	45	44 80
Lebon et Cie	110	109
(Ny) Lordex	d118	d118
Cie Marocaine	27 95	...
O.V.A.I.M.	61	61
OPB Paribas	90 30	89 50
Paris-Orléans	78	...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)		104 10
Providence S.A.	195	198
Revillon	472	472
(Ny) Sade	145	143 50
Santa-Fé	...	67
Soffo	73 10	73 10
Sofinex	237	235
Cambodge	...	48 40
Clause	380	370
Indo-Hévéas	...	80
Madag. Agr. Ind.	...	...
(M.) Mimot	...	...
Padang	...	...
Salins du Midi	176 60	175
Aliment. Essent.	42	41 50
Allobroge	...	160
Banania	227	227
Fromage Bel	...	92
Berthier-Saveco	420	420
Cédis	541	540
(M.) Chambourcy	...	d208
Compt. Modernes	170	168
Docks France	241	240
Economats Centr.	395	395
Epargne	...	365
Fr Paul-Renard	...	...
Générale Aliment.	86 40	86 30
Genvrain	...	...
Goulet-Turpin	140	140
Lesieur (Cie fin.)	215	210
Martell	445	440
Gr. Moul. Corbeil	...	190
Gr. Moul. Paris	287	287
Nicolas	247	251
Piper-Heidsieck	360	362
Potin	...	400
Rochefortaise	...	166
Roquefort	...	200
Saupiquet	...	168
Sup. Marché Doc.	102	100
Taittinger	315	313
Unipol	...	121
Bénédictine	1354	1351
Bras. et Glac. Int.	375	380
Cusenier	...	d370
Dist. Indochine	353	352
Ricqlès-Zan	88 30	86 80
Saint-Raphaël	167	156 50
Sogepal	248	248
Union Brasseries	50	51
Slamna	243	243
Sucr. Bouchon	122 70	...
Sucr. Soissonnais	...	...
Berliet	...	217
Chausson (Us.)	48 80	49 90
Motobécane	105	d102
Saviem	...	58
S.E.V. Marchal	68 80	68 80
Bois Der. Océan	41	41
Borie	295	290
Camp. Bernard	d 80	82
C.E.C.	82 60	81
Cerabati	...	130
Ciments Vicat	239	241
Cochery	77 80	d 77 50
Drag. Trav. Pub.	116	120
F.E.R.E.M.	109	108
Fougerolle	108 30	108
Française d'entr.	...	...
G. Trav. de l'Est.	110	108 50
Herlicq	219	221
Iéna Industries	50 10	51 40
Lambert Frères	...	40 60
Leroy (Ets G.)	84	84
Origny-Desvroise	132	132 90
Porcher	210	210
Rougier	...	...
Routière Colas	315	304
Sablières Seine	138	142
S.A.C.E.R.	...	37 50
Savoisienne	...	120 50
Schwartz-Hautm.	...	49
Spie-Batignolles	49 10	49
Unidel	171 20	171 80
Voyer S.A.	...	...
Dunlop	30 30	30 90
Safic-Alcan	169	169
Comiphos	...	97 10
S.M.A.C.	129	129
Gaumont	485	485
Pathé-Cinéma	88	86
Pathé-Marconi	131	131 20
Tour Eiffel	85	84
Air-Industrie	91	94 60
Applic. Mécan.	...	90 80
Arbel	133 10	133 10
Ateliers G.S.P.	...	...
Av. Dass-Breguet	228	228
Bernard-Moteurs	...	38 60
B. S. L.	235	236
C. M. P.	270	270
De Dietrich	...	480

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	...	...
E.L.M. Leblanc	561	542
Ernault-Somua	182	181 10
Facom	561	551
Forges Strasbour.	56	56 10
(Li) F.B.M. ch. fer	135	135
Frankel	547	555
Huard-U.C.F.	189	187
Jaeger	68 10	69
Jaz	140	140
Luchaire	203	203
Manurhin	140 60	141
Métal Déployé	230	230
Nadella	65 30	65 30
Nodet-Gougis	163	166
Peugeot (ac. out.)	136 50	136 50
Ressorts-Nord	99 40	99 40
Roffo	...	...
S.A.F.A.A. Ap. Aut	70	...
Satam	34 80	34 80
Sicli	71	...
Soudure Autog.	...	225 70
S.P.E.I.C.H.I.M.	...	158
Stokvis	80 50	80
Trailor	345	345
Virax	75	74 10
Chant. Atlantique	210	210
At. Ch. Loire	41 50	41
France-Dunkerque	77 30	77 60
Cercle de Monaco	39 10	38 10
Eaux Vichy	385	389
Grand Hôtel	1360	1360
Sofitel	...	32
Vichy (Fermières)	d 11 50	d 11 50
Vittel	185	192 40
Aussedat-Rey	59 50	59 50
Darblay S.A.	...	...
Didot-Bottin	...	...
Imp. G. Lang	...	...
(B.) Pap. Gascogne	167	170
La Risle	96 80	97
Rochette Cenpa	80	80
A. Thiery-Sigrand	166 90	164
Bon-Marché	51 50	51 50
Damart-Servip	365	360
Mars. Madagasc.	37	36 60
Maurel et Prom.	104	104
Optorg	166	172 50
Palais Nouveauté	300	301
Prisunic	37 40	36 55
Uniprix	50	50 50
Crouzet	136	133 50
Europ Accumul.	280	283
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	83 50	84
Lampes	114	112 10
Merlin-Gerin	150 10	150 10
Mors	52	52
Océanic	158 20	128 20
Paris-Rhône	105 20	106 50
Pile Wonder	340	...
Radiologie	348	340
SAFT Acc. fixes	951	951
Schneider Radio	115	...
SEB S.A.	470	465
S.I.N.T.R.A.	588	586
Carnaud S.A.	49 50	49 90
Cefilac	39	37 60
Davum	230 10	230 20
Escaut-Meuse	222	222 20
Fonderie préc.	20 50	30 60
Gueugnon (F. de)	65 40	68
Profilés Tubes Es	41 60	41 60
Senelle-Maub.	71 10	...
Tissmétal	74 40	74 50
Vincey-Bourget	51	51
Huaron	122	...
Kinta	238	234
Mokta	165	165
Amrep G	219	215
Antargaz	160	158
Hydroc. St-Denis	145	145 10
Lille-Bonnières-C	215	215
Omn. F. Pétr.	253	252 50
Shell Française	...	...
Carbone-Lorraine	...	...
Delalande S.A.	241	241
Finalens	44 10	45 80
FIPP	40 50	40
(Ly) Gerland	236	236
Gévelot	290	...
Grande-Paroisse	93	95
Huiles G. et dér.	95	95
Lorillieux-Lefranc	...	...
Novacel	92 40	92 30
Parcor	349	342 50
Quartz et Silice	39 40	38 20
Reti	96	100
Ripolin-Georget	...	...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rousselot S.A.	500	500
Soutre Réunies	...	181
Synthelabo	166	171 60
Thann et Mulh	59	60
Ufiner S.M.D.	127 40	124
Agache-Willot	78 60	78 60
Filés Fourmies	23	22 80
Lainière-Roubaix	...	74
Roudière	382 30	380
Saint Frères	30 50	30 20
M. Chambon	122	122
Delmas-Vieljeux	196 50	198 50
Messag. Marit.	...	46 80
Nat. Navigation	...	71
Navale Worms	114 60	114 30
Saga	47 50	48
Transat (Cie Gle)	240	240
S.C.A.C.	78 80	78
Stemi	256	256
Tr. C.I.T.R.A.M.	...	118 80
Transport indust.	132 50	130 50
(Li) Baignol-Farj.	...	64 00
Bis S.A.	360	360
Blanzy-Ouest	165 60	163 20
La Brosse	...	...
Cigarettes Indo.	...	...
Degremont	344 50	344
Dong-Trieu	169	161
Duquesne-Purina	...	363
Essilor	736	731
Ferrailles C.F.F.	303	304
Havas	131	132
Locatel	260	260
G. Magnant	...	...
Novafer	191 20	192 10
Publicis	116	115
Sellier-Leblanc	165	165
Waterman S.A.	280	280
Brass. du Maroc.	...	d197
Brass. Ouest-Afr.	...	93
Elf-Gabon	350 10	350 10
(B.) Min. et Métal	...	...
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	...
Emprunt Young	...	...
Nat. Nederlanden	...	...
Phœnix Assuranc.	...	...
Algemene Bank	...	554
Bco Pop. Español	...	170
B.N. Mexique	...	...
B. règl. intern.	...	6150
Bowring C.I.	6 20	6 20
Commerzbank	...	...
Bowater	...	15 70
Cie Brux. Lambert	...	...
Gén. Belgique	...	287 80
Latonia	...	126
Rolinco	275 50	273 50
Robeco	364 90	362 30
Cavenham	9 10	9 90
Lyons (J.)	...	...
Goodyear	111	115
Pirelli	...	...
I.H.C.	33 50	33 90
Kubota	6 30	6
S.K.F.	130	130 50
Pakhoed Holding	172	168
Femmes d'Aujour.	...	77
Marks Spencer	...	8 10
A.E.G.	...	163
Bell Canada	248	247
E.M.I.	...	18
Hitachi	3 70	3 84
Honeywell Inc.	...	...
Matsushita	11 20	...
Sperry Rand	218	c225
Xerox Corp.	312 70	318
Arbed	...	471
Cockerill-Ougrée	...	...
Finsider	...	...
Hoogovens	...	...
Mannesmann	...	700
Steel Cy of Can.	...	...
Thyss. c. 1000	...	...
Blyvoor	17 95	...
De Beers (port.)	...	...
De Beers p cp	...	...
General Mining	...	72
Hartebeest	...	35
Johannesburg	...	75 50
Middle Witwat	...	13
President Steyn	...	28
Stilfontein	...	6 70
Vaal Reefs	48 80	46 50
West Rand	7 50	6 75
Alcan Alum.	...	137
Amax	280 90	277
Cominco	208	204 50
Finoutremer	...	114
Minerals Resourc.	...	13 30
Noranda	189 80	187 40
Vieille Montagne	498	502
Am. Petrofina	...	...
British Petroleum	...	49
Gulf Oil Canada	...	140
Petrofina Canada	...	...
Shell Tr. (port.)	...	...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	...	50
Dart Industries	170 30	178
Foseco	...	...
Gevaert	...	...
Glaxo	...	...
Grace and Co.	134	133
Pfizer Inc.	141	139 80
Procter Gamble	476	474
Courtaulds	...	...
Est-Asiatique	134	130
Canadien-Pacif.	89	88 10
Wagons-Lits	78	...
Barlow-Rand	8 40	8 25
British Am. Tob.	...	...
Suéd. Allumettes	...	...

HORS COTE

Alser	...	...
Cellulose Pin.	124	121 10
Coparex	245	237
Ecco	452	444
Eurafrep	625	625
Francarep	...	...
Intertechnique	...	220
Métall. Minière	...	...
Pronuptia	260	258
Sab. Mor. Cor.	...	...
S.P.R.	...	...
Ufinex	140	145
Oce v. Grinten	...	...
Rorento NV	...	214 50

SICAV

Plac. Institut.	12868 41	12426 48
1re catégorie.	10160 03	8960 81

20/8	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Selec.	149 75	142 40
Aedificandi	161 50	154 18
Agfimo	171 36	163 39
A.L.T.O.	145 18	138 60
America-Valor	289 44	276 32
Assurances Plac.	120 01	114 57
Bourse-Investiss.	129 99	124 10
B.T.P. Valeurs	129 30	124 93
C.I.P.	271 52	259 21
Convertibles	113 75	108 67
Convertimmo	121 90	116 37
Drouot Invest.	163 94	156 51
Elysées-Valeurs	172 70	164 87
Epargne-Croiss.	559 97	534 58
Epargne-Inter	267 62	255 48
Epargne-Mobil	159 49	152 45
Epargne-Oblig.	134 24	128 15
Epargne Revenu.	265 02	253
Epargne Valeur	177 70	169 66
Foncier Investiss	289 81	276 68
Fortune 1	120 60	106 56
France-Croissanc.	144 71	138 15
France-Epargne	137 81	131 56
France-Garantie	209 66	205 55
France-Invest.	131 89	125 91
Laffitte-Rend.	111 74	106 67
Laffitte-Tokyo	173 60	165 73
Nouv. France-Obl	267 99	255 84
France lacement	156 70	149 57
Gestion Rendem.	199 37	190 33
Gest. Sél. France	148 58	141 84
I.M.S.I.	142 60	136 05
Indo-Valeurs	180 12	171 95
Intercroissance	149 46	143 48
Intersélection	135 84	129 68
Livret portef.	193 27	184 51
Oblig. ttes catég.	1117 73	1082 55
Paribas Gestion	137 07	130 86
Pierre Investiss.	171 97	164 17
Rothschild-Exp.	270 29	258 03
Sélect-Croissance	530 52	506 47
Sélection Mondial	120 37	114 91
Sélection-Rend.	131 35	125 39
S.F.I. FR et ETR.	162 94	155 56
Slivafrance	159 81	152 56
Slivam	118 99	113 59
Slivarente	143 91	137 38
Slivinter	130 81	124 88
Sogepargne	277 55	264 96
Sogevar	324 93	310 20
Soleil-Investiss.	159 92	151 71
U.A.P. Investiss.	133 52	127 21
Unifoncier	269 45	282 25
Unijapon	186 27	177 82
Uni-Obligations	1384 42	1331 17
Unipremière	1368 22	1315 60
Unisic	134 40	128 22
Worms Investiss.	230 30	219 86

25/8

Actigest	*108 51	103 69
Creditner	*137 80	132 51
Croissance-Imm.	*138 14	131 88
Epargne-Unie	*268 46	281 21
Euro-Croissance.	*136 17	129 99
Financière privée	*326 46	311 66
Fructidor	*136 69	130 49
Gestion Mobilière	*198 19	189 20
Mondiale Invest.	*181 72	173 48
Oblisem	*130 51	124 50
Optima	*142 08	135 64
Planinter	*282 20	269 40
Sicavimmo	*185	176 61
S. I. Est	364 25	347 73
Soginco	123 75	118 14
Soginter	*412 81	394 09
Univalor	*154 61	150 64
Valorem	*157 81	150 65

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
577	4,50 % 1973	576 90	571	569	570 60
1610	C.N.E. 3 %	1612	1609	1608	1609
390	Afrique Occ.	384	385 10	390	385
345	Air liquide	342	340	342	342
68	Als. Part. ind	67 50	67	67	68 30
240	Als Superm.	235	220	220	220
64	Alsthom	63 60	63 70	63 70	64 95
55	Antar P. Atl.	54 70	54 20	54 20	55
152	Applicat. gaz	151 80	156	156	153 60
310	Aquitaine	311	310 50	311 50	310 10
58	— certif.	60	58	58	56 90
127	Arjom-Priou.	125 89	124	124	126 50
260	Ass.Gr. Paris	260	268 50	268 50	263 20
215	Aux. Entrepr.	213 10	214 90	214 90	212
174	Aux. Navig.	174	174	174	171
86	Babc.-Fives	85 50	85	85	84
145	Ball-Equip.	145	146 10	146 10	147
204	Bail-Invest.	203 80	203	203	203 10
120	B.C.T.	120	120 10	120 10	122
73	Bazar H. V.	72 60	73	74	73
81	Beghin-Say	80 30	80	80	80
775	Bic	781	774	782	775
280	Bouygues	282	285	285	280 10
625	B.S.N.-G.D.	624	640	640	635
1400	Carrefour	1403	1424	1428	1424
270	— (Obl.)	268 60	268 10	268 10	268 10
1120	Casino	1118	1125	1125	1145
275	C.D.C.	276	275	274	279
60	CEM	61	66	66	66
158	Cetelem	156 90	159	159	158 50
179	Char. Réun.	178 50	179	178 10	179
56	Chât.- Comm.	56 05	57 80	57 80	57
110	Chiers	110	110 10	109 80	110 70
115	Chim. Rout.	115	114 50	116	114 50
98	Cim. Franç.	98 20	98 30	98 30	98 10
124	— (Obl.)	122 90	123	123	124
1290	C.I.T. Alcatel	1290	1281	1281	1281
51	Citroën	51 20	50 80	50 08	50 80
445	Club Méditer	443	440	444	442
205	C.M. Industr.	207	208 50	208 50	205 50
110	Cofimeg	110	110 10	110 20	110 10
290	Cofradel	292	290 50	290 60	291
225	Cie Bancaire	227	230 10	235	234
280	C.G.E.	281	279	280 50	282
113	C. Entrepr.	113 50	115	116	113 50
68	Cot.-Foucher	68	68 50	68 50	68 50
103	Cr. Com. Fr.	102 50	103 50	106	105
170	— (Obl.)	171	172	172	175 40
300	Créd. fonc.	300	300	300 50	300
120	C.F. Imm.	120 10	123	123	121 10
110	Créd. Indust.	109 90	110	109 90	108
310	Crédit Nat.	311 50	313	313	310 30
75	Crédit Nord.	75 40	75	75 40	75
115	Creusot-Loire	115	114	114 20	114 20
173	C.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
EUROPE
3. DIPLOMATIE
AFRIQUE
4-5. POLITIQUE
5. RELIGION
6. PRESSE
ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
7. LES RÉGIONS
8. ÉDUCATION

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES
PAGE 9
— Les additifs alimentaires sont-ils utiles ou nuisibles ?
— Libre opinion : « Quelle coopération avec le tiers-monde ? », par Jacques Pelage et Alain Bertrand.

10. ACTUALITÉ MÉDICALE
11 à 13. ARTS ET SPECTACLES
16. FAITS DIVERS
SPORTS
16 à 18. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11)
Annonces classées (14-15) ; Aujourd'hui (10) ; Carnet (8) ; « Journal officiel » (10) ; Météorologie (10) ; Mots croisés (10) ; Bourse (19).

En Égypte

Le premier ministre accuse le colonel Kadhafi d'avoir organisé l'opération terroriste contre l'avion Le Caire-Louxor

De notre correspondant

Le Caire. — Le Boeing de la compagnie Egyptair assurant la liaison Le Caire Louxor, dont s'étaient rendus maîtres, le lundi 22 août au matin, des pirates de l'air arabes (*le Monde* du 24 août), a été récupéré neuf heures après l'opération terroriste par un commando des troupes de choc égyptiennes. Parmi la centaine de passagers, tous indemnes, se trouvaient une vingtaine de touristes français de « Connaissance du monde » (nom que prend le Club Méditerranée en Egypte, à cause du boycottage arabe des sociétés installées en Israël).

M. Mamdouh Salem, premier ministre d'Egypte, a annoncé, lundi après-midi à Louxor, où il s'était rendu, ainsi que le général Gamassi, ministre de la défense, dès l'annonce du détournement, que *« le colonel Kadhafi avait promis aux pirates l'équivalent de 1 250 000 dollars s'ils parvenaient à se poser en Libye »*.

Les auteurs du détournement, trois jeunes Palestiniens, dont deux seraient titulaires de passeports l'un jordanien et l'autre koweïtien, auraient reconnu les faits.

Avant la récupération de l'appareil, on avait annoncé officiellement au Caire que *« sept pirates de l'air arabes, dont un Libyen, un Algérien et des Palestiniens, s'étaient emparés de l'avion »*. La même source croyait savoir que les pirates appartenaient à un mouvement jusqu'ici inconnu, l' « Organisation Abdel Nasser ». Ce mardi matin, l'officieux *Al Ahram* affirme, pour sa part, que *« le commando de pirates était composé de deux Palestiniens et d'un étudiant égyptien »*.

Les pirates de l'air réclamaient, selon les autorités égyptiennes, la libération de trois Libyens condamnés en Egypte pour avoir tenté de tuer le commandant Meheichi, ancien membre du conseil de commandement de la révolution libyenne, réfugié au Caire, ainsi que celle d'un Sud-Yéménite et d'un Palestinien affilié au Front du refus, accusés d'avoir essayé récemment d'assassiner M. Haytham, ancien premier ministre du Yémen du Sud.

Le détournement du Boeing a suscité une réelle émotion en Egypte, aussi bien chez l'homme de la rue que dans les cercles politiques. C'est en effet la première fois qu'un avion de la compagnie nationale Egyptair est visé par une action terroriste. Cependant, des fedayin s'en étaient déjà pris à l'Egypte il y a quelques mois, un groupe d'entre eux avait séquestré l'ambassadeur égyptien à Madrid, M. Abdel Ghaffar.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LES PIRATES DE L'AIR VICTIMES D'UNE RUSE

Le président du conseil égyptien a fait lundi soir le récit de l'opération de sauvetage. Les forces armées, a-t-il dit, avaient pour instruction formelle d'empêcher l'avion de décoller. « Un officier du génie ayant le grade de lieutenant-colonel, *a-t-il précisé*, s'est approché de l'arrière de l'avion pour se faufiler vers l'avant et dégonfler un pneu sans qu'aucun des terroristes s'en aperçoive. »

M. Mamdouh Salem a indiqué qu'il avait demandé au gouverneur de la province de Kena de poursuivre le dialogue avec le chef des terroristes afin de lui expliquer le « rôle national » *de l'Egypte et de lui demander de libérer les passagers.* « Peu de temps après, *a-t-il dit*, des passagers ont été libérés, et leur interrogatoire a permis de connaître le nombre des pirates, leur emplacement dans l'avion et les armes qu'ils portaient » *M Mamdouh Salem a précisé que les pirates étaient au nombre de trois, deux d'entre eux étant armés d'un revolver et le troisième d'un poignard.*

Selon des informations en provenance de Louxor, les membres du commando égyptien, au nombre de six, se sont alors présentés dans l'appareil comme étant des employés du restaurant de l'aéroport. Les terroristes les ont autorisés à servir des rafraîchissements aux otages, après avoir fouillé ceux-là et n'avoir découvert aucune arme sur eux. Les faux serveurs seraient revenus une seconde fois et auraient réussi à maîtriser les pirates de l'air après les avoir blessés. — (A.F.P., U.P.I.).

Au Pérou

Le gouvernement a l'intention de moderniser son aviation militaire en faisant appel à différents pays

De notre envoyé spécial

Lima. — La junte militaire péruvienne s'apprête-t-elle à signer l'un des plus importants contrats d'armement conclus ces dernières années en Amérique latine en achetant trente-six chasseurs bombardiers Sukhoi-20 à l'Union soviétique ? La nouvelle, lancée récemment à Washington, a d'abord rencontré le mutisme le plus complet à Lima. Puis, au cours des dernières heures, le ministre des affaires étrangères, M. José de La Puente, et le ministère de l'aéronautique ont fait successivement des « *mises au point* ». Celles-ci ne permettent pas d'écarter complètement l'éventualité d'un tel marché.

M. de La Puente a nié qu'un accord ait déjà été conclu. Mais il a précisé qu'un appel d'offres avait été lancé auprès des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Union soviétique pour l'acquisition d'avions militaires. Dans une note publiée le lundi 23 août, le ministère de l'aéronautique, de son côté, a donné une version légèrement différente des transactions en cours. Dans une note, il affirme, en effet, que des achats d'avions « *sont en train de se faire* » auprès de différents pays, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'U.R.S.S.

La même note assure que le Pérou n'a pas l'intention de se livrer à une course aux armements (n'a-t-il pas proposé de limiter les dépenses militaires dans la région ?). Lima entendrait seulement « *renouveler un matériel de guerre périmé* ».

Les informations publiées aux Etats-Unis indiquaient que l'Union soviétique livrerait les trente-six chasseurs pour la somme de 250 millions de dollars. Les conditions de Moscou seraient fort intéressantes : un crédit sur dix ans, avec un taux d'intérêt de 2 %. Des conditions avantageuses avaient déjà été offertes, en 1973 par Moscou, lorsque la junte péruvienne avait acheté deux cents tanks soviétiques T-55.

En fait, la course aux armements n'a cessé de se poursuivre ces dernières années dans la région, en raison de la rivalité qui oppose le Pérou au Chili depuis la guerre du Pacifique (1879-1883), au cours de laquelle les Péruviens ont perdu, au profit des Chiliens, une partie de leur territoire méridional.

A la fin des années 60, Lima avait acquis seize Mirage. Ce qui lui donnait un avantage sérieux sur son voisin. Mais le Chili devait acheter par la suite aux Etats-Unis vingt-huit F-5, actuellement en cours de livraison.

Selon certains observateurs, le gouvernement du général Morales pourrait renoncer à acheter trente-six nouveaux appareils à Moscou en raison du rapprochement qui s'est dessiné depuis un an avec Washington, et qui s'est concrétisé récemment par l'octroi de prêts de 240 millions de dollars, fournis par des banques privées américaines, avec l'aval du Fonds monétaire international. Ces facilités sont destinées à combler, en partie, le grave déficit de la balance des paiements péruvienne.

CHARLES VANHECKE.

● *La police a arrêté cent vingt-sept personnes* le 23 août à l'école d'ingénieurs de l'université de Lima. Le ministère de l'intérieur a déclaré que l'intervention des forces de l'ordre répondait aux multiples incidents provoqués par des « *activistes politiques d'extrême gauche.* ». — *(A.F.P.)*

La sécheresse

LA C.F.D.T. DEMANDE QUE LES PERTES DE L'AGRICULTURE SOIENT ÉVALUÉES AU SEIN DE COMMISSIONS TRIPARTITES CANTONALES.

M. Christian Bonnet a confirmé lundi 23 août que les mesures d'urgence destinées à venir en aide aux agriculteurs les plus touchés par la sécheresse seraient annoncées à l'issue du conseil des ministres, mercredi 25 août. Il a précisé au cours d'une interview à France-Inter que cet acompte *« à valoir »* sur l'indemnisation globale de l'agriculture qui sera arrêtée le 29 septembre serait *« significatif et substantiel »*, et que *« le gouvernement penserait spécialement aux éleveurs »*.

Quant au financement de l'aide, le ministre a indiqué que *« ce n'est pas la planche à billets qui fonctionnera »* et que *« le devoir du gouvernement est de faire en sorte que cet effort de solidarité soit consenti sans qu'il puisse alimenter les tensions inflationnistes »*, ajoutant qu'*« il ne peut y avoir un effort en faveur d'une catégorie sociale qui ne soit compensé par un effort d'autres »*.

De leur côté, les syndicats de salariés s'inquiètent des modalités de financement prévues pour l'indemnisation des agriculteurs. Après la Confédération générale des cadres (*le Monde* du 24 août), la C.F.D.T. fait des propositions pour que l'indemnisation des agriculteurs touchés soit *« équitable »*. Elle suggère notamment, dans un communiqué que *« l'évaluation des pertes réelles de production soit faite par des commissions tripartites cantonales où seront représentés les agriculteurs, les salariés et les pouvoirs publics »*

Rappelant qu'il faudra également indemniser les salariés agricole et ceux des industries agricoles alimentaires, la C.F.D.T. estime que *« si la gravité du phénomène justifie un appel à la solidarité, il importe que celle-ci s'exerce aussi à l'intérieur même de l'agriculture par le maintien des taxes et cotisations sociales (...) et que l'ampleur et les formes de financement soient décidées par le Parlement »*. Enfin la centrale syndicale propose que le financement de l'indemnisation soit couvert pour l'essentiel par une imposition du capital: un *« prélèvement exceptionnel sur les bénéfices réalisés par les activités économiques qui ont profité de la sécheresse »* et *« par une contribution exceptionnelle sur les revenus annuels supérieurs à 240 000 F bruts »*.

M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a également précisé qu'il *« était normal que ceux qui sont en haut de l'échelle des salaires paient plus que ceux qui sont en bas »* et qu'il ne trouverait pas choquant que ceux qui ont fait des profits grâce à la sécheresse participent plus que les autres à l'effort de solidarité.

Enfin, la C.G.T. et l'U.G.I.C.T. (cadres C.G.T.) affirment, dans un communiqué, que *« les besoins financiers les plus urgents de la solidarité doivent être couverts, pour l'essentiel, par ceux qui ont accumulé sur le dos de la collectivité nationale d'énormes bénéfices »*.

● *Le comité spécial agricole de la C.E.E.* a décidé lundi de suspendre jusqu'au 30 septembre les droits de douane (10 % à 17 % selon les produits) à l'importation dans les pays du Marché commun, pour les choux-fleurs, les choux blancs et rouges, les carottes, les petits pois et le céleri en branche. Cette mesure, qui doit être ratifiée par les neuf gouvernements, est destinée à faciliter des achats à l'étranger, notamment en Europe de l'Est et dans le bassin méditerranéen.

● *Le comité national du Mouvement de la paix* pour l'indépendance et le développement et les *comités anti-outspan* (46, rue de Vaugirard, Paris-6e) *« condamnent la politique française à l'égard de l'Afrique du Sud »* et dénoncent *« la prochaine réception à Deauville du 6 au 10 septembre par des membres du gouvernement de trois cents agents de voyage sud-africains en vue de favoriser le tourisme avec le pays de l'apartheid »*. D'autre part, plusieurs membres de l'Eglise de scientologie de France (12, rue de la Montagne - Sainte - Geneviève, Paris-5e) ont procédé lundi après-midi 23 août à une distribution de tracts pour protester contre les conditions de vie, dans les hôpitaux psychiatriques, de *« plus de dix mille Noirs sud-africains »*. L'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA) (94, rue Jean-Pierre-Timbaud, Paris - 11e), exige, quant à elle, du gouvernement français qu'il stoppe tout envoi d'armes à la Rhodésie.

Six travailleurs maghrébins se plaignent d'avoir été victimes de sévices dans un poste de gendarmerie

De notre correspondant

Orléans. — Six travailleurs maghrébins affirment avoir été l'objet de sévices de la part de gendarmes appartenant au peloton routier de Nemours, le 14 août en fin d'après-midi, suite à un contrôle sur l'autoroute A-6, au poste de la « barrière de Fleury » (Seine-et-Marne).

Les six hommes, trois Marocains et trois Algériens, employés sur le chantier de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret), se dirigeaient en voiture vers Paris, lorsqu'ils furent une première fois arrêtés par deux motards pour un contrôle et conduits au poste de l'échangeur de Nemours. Là, selon le conducteur de la voiture, M. Addaoudi El Houcine, on leur fit subir un interrogatoire à propos d'un meurtre commis au début du mois d'août à Sully-sur-Loire (Loiret), une affaire pourtant considérée comme réglée depuis que le coupable présumé, un ressortissant algérien, M. Brahim Kedaci (*le Monde* des 8-9 et 10 août), s'était constitué prisonnier, le lendemain même des faits.

Sur l'intervention d'un gradé, les six hommes, totalement étrangers à ce meurtre, avaient été relâchés. Mais quelques instants plus tard, leur voiture était à nouveau prise en chasse par les deux mêmes motards et conduite dans un poste de gendarmerie celui de la « barrière de Fleury ». Les deux fonctionnaires, aidés par un collègue, ont alors, selon le conducteur du véhicule, continué leur « interrogatoire », giflant deux des passagers et rouant de coups M. Addaoudi El Houcine. Ce dernier a même ajouté qu'avant d'être définitivement relâchés ses amis et lui durent payer un képi endommagé.

Un médecin devait par la suite relever des blessures sur le corps de M. Addaoudi El Houcine, à qui il prescrivait dix jours d'arrêt de travail.

Saisie de cette affaire, la Fédération nationale C.G.T. des travailleurs de la construction a écrit à M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à l'immigration, pour lui demander *« de prendre toutes mesures utiles susceptibles de faire cesser les menées racistes et xénophobes et d'appliquer la loi antiraciste de 1972 »*, ajoutant que, *« dans le cas posé par la construction de la centrale électronucléaire de Dampierre-en-Burly il s'agit de détourner l'attention, notamment, de l'absence des installations des équipements sanitaires, sociaux, culturels et sportifs, revendiqués à temps par notre fédération et notre union syndicale C.G.T. du Loiret, sans lesquels les salariés de la construction, en particulier les mille cinq cents d'origine étrangère, ne peuvent trouver les meilleures conditions dans leur travail et dans tous les domaines de leur vie personnelle, familiale, sociale et culturelle »*.

Revenu sur les lieux le 18 août avec un responsable C.G.T., M. El Houcine a formellement reconnu deux des gendarmes auxquels il a eu affaire. Il a déposé plainte auprès du procureur de la République d'Orléans.

A la Guadeloupe

Les habitants de Vieux-Fort retournent dans leur village

Le préfet de la Guadeloupe, M. Jean-Claude Aurousseau, a annoncé, le lundi 23 août, que les habitants de la commune de Vieux-Fort, située tout au sud de l'île de Basse-Terre, pourraient retourner dans leur village. Vieux-Fort est séparée de la Soufrière par une colline, le Caraïbe, et n'est pas menacée par le volcan. Elle avait cependant été évacuée le mardi 17 août, car il semblait difficile d'assurer le ravitaillement d'un village isolé, alors que soixante-douze mille réfugiés mobilisaient tous les moyens administratifs et humains. La situation s'étant stabilisée et les problèmes d'intendance étant résolus, le préfet a autorisé le retour des habitants à Vieux-Fort. D'autre part, des ouvriers agricoles pourront, si la situation ne s'aggrave pas, retourner sur les bananeraies de Capesterre dans la journée de mercredi.

L'activité sismique du volcan reste élevée : 186 secousses ont été enregistrées lundi, contre 88 et 101 les deux jours précédents. Il est confirmé qu'une nouvelle fracture s'est ouverte au flanc du volcan, et que l'explosion de samedi soir était de nature phréatique. Cela signifie qu'elle est due à la vaporisation de l'eau contenue dans le sol de la Soufrière, eau surchauffée par le magma qui monte dans le volcan. Mais celui-ci n'a pas encore atteint la surface et l'éruption finale reste à la fois redoutée et espérée.

● *Près de 370 personnes ont péri dans des inondations* au Pakistan au cours du mois dernier. Le ministre des finances, M. Mohammad Haïf, a déclaré qu'elles étaient les plus graves de toute l'histoire du pays. — *(A.F.P.)*

En Chine

LE TREMBLEMENT DE TERRE DU 28 JUILLET AURAIT FAIT HUIT CENT MILLE MORTS BLESSÉS OU DISPARUS

(De notre correspondant.)

Pékin. — Les autorités chinoises n'ont toujours donné aucune indication officielle sur les pertes en vies humaines qu'a entraînées le tremblement de terre du 28 juillet dans la région de Tang-Chan-Fengnan.

Toutefois, selon des diplomates est-européens proches du gouvernement de Pékin, qui ont répété cette confidence à des collègues occidentaux, la catastrophe aurait fait huit cent mille victimes. Ce chiffre comprendrait aussi bien les morts que les blessés et les disparus, dans une proportion qui n'est pas précisée. — A. J.

En Bulgarie

Une campagne antibureaucratique est en cours dans l'économie

De notre correspondant

Vienne. — Une grande offensive antibureaucratique est actuellement en cours en Bulgarie. Elle fait suite à l'adoption par le gouvernement d'une loi qui autorise les responsables du ministère à *« priver de leurs fonctions les cadres et les spécialistes, à les muter à d'autres emplois ou à les rétrograder si leur qualification, leur formation, leur travail, ne sont pas jugés suffisants pour remplir leur tâche de façon effective »*. Cette disposition paraît être la conséquence directe des décisions prises lors du dernier plénum du Comité central du parti communiste qui s'est tenu les 1er et 2 juillet. La presse de Sofia a entouré cette réunion d'une grande discrétion, et aujourd'hui encore on ne connaît que le titre du « *rapport détaillé* » présenté à cette occasion par M. Todor Jivkov, premier secrétaire. Un long éditorial publié fin juillet dans *Rabotnitchesko Delo*, le journal du P.C., a toutefois permis de se faire une idée des questions discutées. Il s'agit avant tout de la politique d'investissements et de la lutte contre le gonflement de la bureaucratie d'Etat.

Une campagne intense est menée depuis plusieurs années dans le pays pour accroître la productivité. Malgré certains progrès l'objectif fixé pour la période 1971-1975 (+ 7,6 à 8,1 % par an dans l'industrie) n'a pas été atteint (résultats du plan : + 7 % par an). En revanche, les investissements ont augmenté plus vite que prévu (+ 6,5 % par an, au lieu de + 5,5 %) sans que pour autant les objectifs de production aient pu être dépassés. Le manque d'efficience économique apparaît donc clairement.

Les tâches du plan 1976/1980 étant au moins aussi ambitieuses, sinon plus, que celles du précédent, la direction du parti paraît décidée à agir énergiquement : les investissements devront être concentrés, les délais de réalisation raccourcis, il faudra moins bâtir et moderniser davantage. De grands efforts devront apparemment être déployés pour y parvenir : au cours du premier semestre, il a été investi à peu près autant que durant la même période de l'an dernier, en dépit des conseils de modération déjà formulés.

Parallèlement, le gouvernement paraît résolu à réduire les effectifs de l'administration à tous les niveaux. La bureaucratie étatique, a-t-on appris au cours de cette campagne, représente 13,5 % de l'ensemble des salariés. Faut-il mettre au compte de ce mouvement l'important remaniement qui a eu lieu fin juin à la tête de la commission du plan ? Quatre des neuf vice-présidents ont été déchargés de leurs fonctions. La caractéristique commune à leurs remplaçants est d'être issus de l'appareil du parti, alors que les partants étaient de formation scientifique. Le mouvement de rationalisation de l'emploi pourrait ainsi s'accompagner d'un contrôle idéologique renforcé de l'activité économique par le parti.

MANUEL LUCBERT.

TRIPOLI : une action des services secrets égyptiens.

Un porte-parole officiel libyen a déclaré dans la nuit de lundi à mardi 24 août, à Tripoli, que les déclarations du premier ministre égyptien, M. Mamdouh Salem, accusant la Libye d'avoir organisé l'agression contre le Boeing sont « irresponsables ». « *Cet incident*, a-t-il ajouté, *a sans aucun doute été arrangé par les services secrets égyptiens.* »

« *Les Egyptiens ont préparé le détournement de l'appareil et mis en place les différents actes de la pièce : l'atterrissage de l'appareil à Louxor, les négociations avec le prétendu commando — en fait des membres des services secrets égyptiens, — l'intervention des forces de sécurité égyptiennes, l'arrestation des membres du commando et la libération des passagers, tout cela a été fait sans une blessure et sans violence.* »

Lundi après-midi un communiqué officiel publié à Tripoli avait condamné l'opération, affirmant que la Libye n'approuvait pas la méthode des détournements, « *considérée comme une action irresponsable* ». « *Nous estimons*, ajoutait le texte, *que ce n'est pas là le moyen approprié pour demander la libération des citoyens libyens détenus par les autorités égyptiennes.* » — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 24 août 1976 a été tiré à 527 089 exemplaires.

UN SECOND PONT VA ÊTRE CONSTRUIT SUR L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Un décret, paru au *Journal officiel* du mercredi 18 août, modifie le cahier des charges de la convention passée entre l'Etat et la chambre de commerce du Havre relative à l'exploitation du pont de Tancarville en Seine-Maritime. Cette modification a essentiellement pour but de permettre à l'assemblée consulaire la création d'un fonds de réserve, pour financer les études relatives à la construction du nouvel ouvrage sur la Seine, à hauteur d'Honfleur, grâce aux excédents de recettes tirés du péage du pont de Tancarville.

Le ministère de l'équipement souhaitait voir la chambre de commerce du Havre se charger du projet et préfinancer les études. Son souci avait trouvé un écho favorable auprès de l'assemblée consulaire, qui ne souhaitait guère rester étrangère à l'étude, à la construction et à la gestion d'un deuxième pont sur la Seine qui risque de concurrencer celui de Tancarville.

Quatre millions de francs ont déjà été dépensés pour étudier le pont d'Honfleur. Grâce à la création d'un fonds de réserve, des moyens financiers supplémentaires vont pouvoir être dégagés. Jusqu'alors, les recettes tirées de l'exploitation du pont de Tancarville étaient utilisées au remboursement des emprunts, à la constitution d'une réserve en prévision de grosses réparations (le pont date de 1959) et à l'amélioration des voies d'accès.

A B C E F G H